هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15964 – 7 F — SAMEDI 25 MAI 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La France négocie avec les porte-parole des mutins centrafricains

DES NÉGOCIATIONS entre les porte-parole des mutins centrafricains et un officier supérieur français, le général Bernard Thorette, devaient reprendre, vendredi 24 mai, au PC des forces françaises à Bangui, après une *« première prise de contacts »*, la veille au soir. Jeudi matin, plusieurs milliers de manifestants avaient scandé *« A mort les Français ! »*, au lendemain de l'intervention des forces françaises à Bangui, qui ont empêché les mutins de s'emparer de la radio et de s'approcher de la résidence du président centrafricain. Le Centre culturel français a été incendié. Vendredi matin, la situation paraissait un peu plus calme.

Lire page 30

Paris appelle « solennellement » tous les Français à quitter l'Algérie après l'assassinat des sept moines

Les autorités sont confrontées aux mystères de la nébuleuse du GIA

STUPEUR et indignation : telles étaient les réactions qui dominaient, vendredi 24 mai à Paris, dans les milieux politiques et religieux, au lendemain de la diffusion d'un communiqué attribué au Groupe islamique armé (GIA) annonçant l'assassinat des sept moines français enlevés le 27 mars en Algérie. De manière encore plus pressante qu'auparavant, le Quai d'Orsay a *« solennellement »* appelé tous les Français, y compris les religieux, à quitter l'Algérie. Mgr Lustiger, cardinal-archevêque de Paris, a lancé un appel à *« l'intelligence et au cœur des musulmans afin de chasser la haine »*, cependant que le Haut Conseil des musulmans de France faisait part de sa *« colère et de son affliction profonde »* devant *« l'abominable tuerie »*.

Le communiqué a été transmis jeudi soir à la radio marocaine Medi-1 de Tanger. Rédigé en arabe, daté du 21 mai, portant le cachet habituel du mouvement intégriste armé et signé du chef présumé du GIA, Djamel Zitouni, alias Abou Abderrahmane Amine, il affirme que les religieux ont été *« égorgés »* mardi matin. Les signataires assurent s'être efforcés de négocier la libération de *« prisonniers »* avec Paris ainsi que celle d'un ancien chef du GIA, Abdelhak Layada, condamné à mort et détenu à Alger.

Les autorités françaises, pour leur part, ont démenti avoir jamais négocié avec le GIA ou un groupe quelconque se réclamant de cette mouvance. Paris se retrouve confronté au mystère du GIA, cette nébuleuse de groupes dont l'opacité autorise nombre de spéculations, y compris celles de possibles manipulations.



Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 14

M. Séguin s'inquiète des coupes budgétaires « aveugles »

A L'OCCASION de la célébration du cinquantième anniversaire de *« la planification à la française »*, M. Séguin a mis en garde, jeudi 23 mai, contre le recours à des coupes budgétaires *« aveugles »*, lors d'un colloque à la Sorbonne. Sans évoquer explicitement la phrase du premier ministre sur *« la mauvaise graisse »* de la fonction publique, il a regretté *« la mise en procès par trop systématique »* du secteur public.

Vendredi matin, à la Sorbonne, M. Chirac s'est dit pour sa part attaché aux *« lieux d'évaluation et de concertation des choix publics »* pour faire face à la mondialisation.

Lire page 7

■ Un pas du Kremlin vers les Tchétchènes

Pour la première fois, Moscou assure vouloir négocier directement avec les indépendantistes tchétchènes. p. 4

■ Le Brésil de M. Cardoso

A l'occasion de sa visite en France, à partir du 27 mai, le président de la République du Brésil déclare au *Monde* : *« Notre tâche n'est pas de gouverner mais de transformer. »* p. 6

■ Le casse-tête financier de l'exclusion

L'avant-projet de loi contre l'exclusion et la grande pauvreté vient d'être remis à M. Juppé. Le président de la République devra trancher entre l'ambition d'un texte et les impératifs budgétaires. p. 10

■ Changements chez Rhône-Poulenc

Le groupe français accélère la restructuration de sa branche chimie. p. 16

■ France Télécom : accord social

La direction et le syndicat FO-PTT devaient conclure, vendredi 24 mai, un accord de principe incluant des fins de carrière anticipées à l'âge de cinquante-cinq ans. p. 30

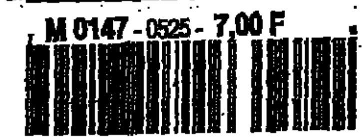
■ La révolution des supraconducteurs

Le Prix Nobel Alex Müller fait le point dans le *Monde* sur les applications commerciales des supraconducteurs à haute température, dix ans après leur découverte. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0525 - 7,00 F





La puissance et les ratés de l'agit-prop eltsinienne

LE RETOUR aux commandes des communistes en Russie ? *« Dieu nous en garde ! »*, s'exclament les partisans du pouvoir en place. Autrefois banale, l'expression est devenue le cri de ralliement des *« partisans des réformes »*, effrayés par la perspective d'une victoire du candidat communiste, Guennadi Ziouganov, à l'élection présidentielle, dont le premier tour est prévu le 16 juin.

Mais l'expression *Dieu nous en garde !* est aussi le titre d'une publication hebdomadaire de six pages couleur, éditée par un *« comité de soutien au président »* Boris Eltsine et diffusée gratuitement dans tous le pays à la bagatelle de dix millions d'exemplaires. Conçue dans le plus pur style de l'agit-prop (la propagande soviétique), *Dieu nous en garde !* a fait son apparition jusque dans les coins les plus reculés de la Russie profonde, là où les habitants n'ont pas vu la couleur d'un quotidien national dans leurs boîtes aux lettres depuis le début de l'ère des réformes, en janvier 1992.

Dans l'espoir de réveiller les mauvais souvenirs des indécis (ils seraient 35 % pour un total de 107 millions d'électeurs), le numéro paru début mai offre un tableau apocalyptique de ce que *« risque de devenir la Russie »* en cas de victoire des communistes : *« Les chars seront déployés et Moscou sera comme Grozny, à plus grande échelle. Ruines, chiens affamés errants, cadavres d'adolescents : ce que vous voyez chaque jour à la télévision sera alors visible de votre fenêtre. »*

La photo-portrait de Guennadi Ziouganov occupe une pleine page. Vêtu d'une blouse de chirurgien, le chef communiste exhibe entre ses mains gantées de caoutchouc une faucille et un marteau miniatures et interroge : *« De quoi souffrez-vous ? »* Malgré le luxe des moyens et un message qui se veut clair, le clin d'œil à l'agit-prop n'a pas toujours été compris. Ainsi dans la région d'Astrakhan, selon une journaliste locale, Nadejda Rodionova : *« Beaucoup ont pensé que le journal était fait par les communistes. »*

La photographie de Guennadi Ziouganov en chirurgien aurait été épinglée et trônerait aujourd'hui dans nombre de cuisines de « patriotes » et fans du premier secrétaire du Parti communiste de la Fédération de Russie. *« C'est une très bonne pub pour Ziouganov »*, ont confié plusieurs militants communistes à la presse. Piquée au vif, la direction du parti a porté plainte pour *« incitation à la haine »*. *« La seule chose qui intéresse le public, c'est : " Combien cela a pu coûter de mettre ces six pages en quadrichromie dans chaque boîte aux lettres " »*, conclut le quotidien *Komsomolskaïa Pravda.*

Plus largement, il semble que *Dieu nous en garde !* n'a guère sorti de sa torpeur la Russie rurale, plus inquiète de sa propre survie que du suivi des expériences menées par l'équipe au pouvoir à Moscou. Par le passé, les expériences des « réformateurs » en matière de communication se sont souvent révélées désastreuses, révélant un peu plus encore le fossé qui existe entre l'élite dirigeante et la population. Lors de la campagne pour les législatives de 1993, les « démocrates » avaient largement diffusé un clip de propagande donnant à voir une famille heureuse dont le chien engloutissait des morceaux de viande tels que la plupart des Russes n'en avaient pas vu sur leur assiette depuis longtemps.

Les affiches de propagande du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, en vue des législatives de décembre 1995 avaient, elles, provoqué l'hilarité générale. Le premier ministre et chef du parti Notre Maison la Russie y était représenté, les mains à demi jointes dans un geste censé préfigurer un toit (probablement celui de Notre Maison), oublieux de ce que le mot toit, en russe *(krycha)*, signifie aussi la « protection » mafieuse.

Marie Jégo

Le retour de Seles à Roland-Garros

A LA VEILLE du tirage au sort des Internationaux de tennis de France, qui seront disputés à Roland-Garros du 27 mai au 9 juin, Monica Seles explique dans un entretien exclusif au *Monde* comment elle va tenter de reconquérir la terre battue parisienne. Une surface de jeu où elle avait triomphé trois années consécutives, mais sur laquelle elle ne s'est plus exprimée depuis qu'elle a été agressée à Hambourg, en avril 1993, par un supporteur déséquilibré de sa rivale allemande, Steffi Graf. Monica Seles fait preuve d'une grande ténacité en dépit des blessures à répétition dont elle souffre depuis son retour à la compétition. Elle a dû notamment se retirer du tournoi de Madrid pour préserver ses chances à Roland-Garros. *« Je n'aurais pas voulu rater Paris »*, nous dit-elle.

Lire page 22

Israël et ses devoirs de paix

L'ENJEU des élections israéliennes du 29 mai est aussi clair que crucial. S'il l'emporte, Shimon Pérès disposera d'un « mandat pour la paix », d'un contrat de confiance pour mener à son terme la négociation historique ouverte avec les Palestiniens. Et, si possible, pour en conduire une autre, avec l'ennemi syrien. Le tout étant soumis ensuite à un référendum en Israël. Pour la première fois, cette paix n'est plus une simple promesse d'estrade. C'est un processus en cours, exaltant et douloureux, mêlant l'espoir, la peur et le doute.

Pendant un demi-siècle, l'Etat juif a rêvé de nouer des relations « normales » avec ses voisins arabes, de voir la greffe sioniste s'enraciner dans la région. En quête ardente de légitimité, il convoitait cette reconnaissance et cet ancrage qui sont les gages d'une paix authentique. Et voilà que le réel rejoint, peu à peu, le désirable. Malgré le sang et les larmes, qui, ici et là, attisent encore la colère et brouillent le regard, rien ne semble devoir empêcher l'insertion régionale d'Israël. *« L'Orient s'ouvre de nouveau à nous »*, se réjouit l'écrivain Haïm Gouri.

Comme elle paraît lointaine, en effet, l'époque où le philosophe Alain Finkielkraut analysait et déplorait la « réprobation » frappant Israël ! En ce temps-là, le discours arabe et palestinien voyait pêle-mêle dans l'*« entité sioniste »* – *dans cet Etat que l'on répugnait même à nommer* – une *« tête de pont de l'Occident »*, *« l'instrument d'un complot »*, *« un corps artificiel et étranger »*. C'était il y a quelques années, c'était il y a des siècles. Aujourd'hui, ce *« bout de sol »* – voulu par Théodore Herzl –, ce *« coin du Levant »*, lieu de mémoire des juifs devenu leur lieu de vie, s'incorpore politiquement et économiquement au Proche-Orient. Qui doute sérieusement que les Israéliens, les Palestiniens et les Jordaniens – pour se limiter à ce « premier cercle » – aient désormais destin lié ?

Pourtant, l'Etat juif aurait tort de trop exploiter cette dynamique régionale, et, en abusant de son *« bon droit »* – qui souvent l'aveugla –, de se comporter en une Sparte moderne. A cet égard, son comportement, après le massacre de Cana, a laissé une vive amertume chez ceux qui, Arabes d'Israël d'une part, Jordaniens de l'autre, auraient été le mieux à même de comprendre, sinon d'admettre, les raisons invoquées par Jérusalem pour justifier sa nouvelle équipée libanaise.

Jean-Pierre Langellier

Lire la suite page 14 et nos informations page 4

Les « voyageurs » de Saint-Malo



MICHEL LE BRIS

CE BRETON à stature d'ogre et voix douce, écrivain, spécialiste de Stevenson, va faire partager sa passion de l'aventure à quelque quarante mille *aficionados*. Du 25 au 27 mai, à Saint-Malo, plus de cent écrivains vont faire vivre le Festival de littérature internationale « Etonnants Voyageurs » organisé par Michel Le Bris.

Lire page 24

MAGHREB Après l'annonce faite par le Groupe islamique armé (GIA), *jeudi 23 mai, dans un fax transmis à* la radio franco-marocaine « Médi 1 », de l'*assassinat des sept moines* français du monastère de *Tibéhirine*, près de Médéa, qui avaient été enlevés le 28 mars, le Quai d'Orsay, a, une fois encore, appelé *« solennellement »* les ressortissants français à quitter le pays. ● *LE COMMUNIQUE* DU GIA, qui n'a pas été formellement authentifié, *fait état de tractations secrètes* qui auraient eu lieu entre les maquisards et les autorités *françaises* – qui démentent – pour obtenir la libération de prisonniers contre celle de leurs otages. Ils affirment avoir égorgé ces derniers faute d'avoir obtenu satisfaction. ● CES ASSASSINATS ont semé la consternation en France et en Algérie, et notamment dans la petite communauté chrétienne sur place. *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

Le GIA affirme avoir égorgé les sept moines enlevés en Algérie

Dans un communiqué non authentifié, transmis par fax, jeudi 23 mai, à la radio « Médi 1 », le Groupe islamique armé fait état de tractations avec les autorités françaises pour obtenir la libération de prisonniers contre celle des religieux

LE DOULOUREUX *« miracle »* du 26 décembre 1994 ne s'est pas reproduit. L'histoire, en Algérie, bégaie rarement. Les quelque deux-cents passagers de l'Airbus d'Air France, pris en otages, à Alger, par un commando du Groupe islamique armé (GIA), avaient été libérés, après trois jours de terrible suspense, sur l'aéroport de Marseille-Marignane, grâce à la détermination des autorités françaises et à l'intervention musclée des gendarmes du GIGN. Les sept trappistes du monastère de Tibéhirine, enlevés le 27 mars, dans les montagnes de Médéa, n'auront pas eu cette chance, si le communiqué du GIA dit vrai.

Paris, cette fois-ci, a manqué de prise pour agir. Du début à la fin, le drame s'est déroulé dans un huis-clos total – à l'image de la tragédie algérienne, sur laquelle presque plus rien ne filtre désormais, hormis les communiqués officiels et le cortège des rumeurs, qui sont le sceau des dictatures et des pays en guerre. L'assassinat des sept trappistes a été perpétré selon des règles, devenues coutumières. A l'horreur du geste, s'ajoute l'horreur de n'en rien savoir. Pour le moment, ce crime, comme bien d'autres, ne laisse derrière lui, ni cadavres, ni témoins.

Dépassées par les événements et peu coopératives par habitude, les autorités algériennes n'ont jamais eu grand chose à offrir, pour rassurer leurs interlocuteurs français. Quelques indices au compte-goutte, quelques paroles rassurantes : pendant de longues semaines, Paris a dû se contenter de peu. Une longue attente, marquée d'angoisse. Chacun sait l'efficace brutalité dont est capable l'armée algérienne, quand elle mène ses ratissages, artillerie lourde ou napalm à la clé. Chacun connaît aussi l'impitoyable barbarie des commandos islamistes, à l'encontre des civils – algériens ou étrangers.

ZONES D'OMBRE

Il a fallu patienter jusqu'au 18 avril, avant que les choses ne bougent. Dans un communiqué, signé du GIA et publié par le quotidien saoudien *El Hayat*, les « fous d'Allah » revendiquaient l'enlèvement des trappistes. Ils assuraient que leurs otages étaient vivants, mais menaçaient – déjà – de les assassiner, si la France ne libérait pas certains *« membres du GIA »*, détenus dans les prisons de l'Hexagone.

Parmi ces *« frères »* présumés, était cité le nom d'un activiste connu, Abdelhak Layada, incarcéré depuis plus de trois ans ... en Algérie. On voit mal comment la France aurait pu réussir à élargir un prisonnier, détenu hors de son territoire. Ni comment elle aurait pu libérer des *« membres du GIA »* emprisonnés en France : sur les quelque deux cents islamistes, actuellement incarcérés dans l'Hexagone, aucun ne s'est évidemment vanté d'appartenir à un groupe terroriste d'aussi sinistre réputation.

Pourquoi le GIA, s'il s'agit bien de lui, avait attendu si longtemps – presque un mois – avant de se manifester ? Et pourquoi afficher d'aussi fantaisistes exigences ? Autant de questions, autant de zones d'ombre, que l'assassinat annoncé des sept moines de Tibéhirine ne permet pas vraiment d'éclaircir. Selon de bonnes sources, à Paris, il semble confirmé qu'un *« émissaire »* des ravisseurs a bel et bien été reçu, le 30 avril, à l'ambassade de France à Alger. On dément, en revanche, qu'un accord ait été conclu, prévoyant un échange de prisonniers. Et l'on nie aussi que la France se soit, à cette occasion, engagée à négocier quoi que ce soit avec le commando terroriste.

Selon ces mêmes sources, la *« cassette-audio »*, à laquelle le communiqué du 23 mai fait allusion a été effectivement remise, le 30 avril, aux autorités françaises. De *« forts indices »* laisseraient à penser aux experts que l'enregistrement a été fait, le 20 avril. Ce contact, dont on comprend aisément que les autorités françaises aient tenu à le garder secret, a-t-il été le seul que le commando terroriste a réussi à établir ?

MARCHANDAGES

Le mutisme des dirigeants algériens est, à cet égard, fort troublant. On n'imagine mal comment ces derniers auraient pu rester totalement « en dehors du coup ». C'est aux militaires algériens – et à eux, avant tout –, que s'adressaient les ravisseurs. Les revendications de libération en attestent. Les éventuels marchandages, esquissés en coulisse, entre les islamistes et les responsables algériens, ont-ils tourné court, provoquant la fureur des ravisseurs ? Un hebdomadaire français avait évoqué, au début de mai, sans être démenti, une visite-éclair du général Khaled Nezzar à Toulon, dont le préfet, Philippe Marchiani, est un proche de l'ancien ministre de l'intérieur, Charles Pasqua. Et l'on avait beaucoup glosé, aussi, sur la brève escale, à Alger, d'Yves Bonnet, député UDF de la Manche et, accessoirement, ancien directeur de la Direction de la surveillance du territoire (DST).

Au-delà de ces supputations, une chose – et une seule – est sûre : l'assassinat des sept trappistes constitue un revers pour les autorités algériennes. Le *« terrorisme résiduel »*, dont Alger promet régulièrement de venir rapidement à bout, n'est pas prêt de s'éteindre.

Ce revers est particulièrement net pour le président Liamine Zeroual, dont les tentatives de normalisation politique, *via* la relance du dialogue avec l'opposition et l'organisation, en 1997, d'élections législatives, paraissent, plus que jamais, sans vraie portée. L'assassinat des religieux est aussi un mauvais coup porté aux islamistes, présumés *« modérés »*, de l'ex-Front islamique du salut (FIS). L'aile militaire de l'ex-FIS, l'Armée islamique du salut (AIS), paraît désormais largement dépassée et incapable de reprendre le contrôle d'une nébuleuse, aux dérives terroristes de plus en plus violentes.

La France assiste, impuissante, à la dérive tragique de son ancienne colonie. Le Quai d'Orsay a appelé *« solennellement »*, jeudi, l'ensemble de ses ressortissants présents en Algérie, religieux compris, à quitter le pays.

Catherine Simon

Cierges éteints à Notre-Dame de Paris

Dès l'annonce de la mort des sept moines, le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, s'est rendu, jeudi 23 mai, à Notre-Dame, pour éteindre les cierges qui y avaient été allumés, dimanche 27 avril, au cours d'une cérémonie interreligieuse. Pour être fidèle à l'*« offrande de leur vie »*, il a associé dans son recueillement toutes les victimes de ce *« massacre »*, *« pauvres gens courageux qui luttent pour la liberté et que ces moines n'ont pas voulu quitter »*. Il a lancé aux musulmans un appel pour *« chasser la haine »*. Au nom de la Conférence des évêques de France, son président, Mgr Joseph Duval, a déclaré : *« Que ce sacrifice retombe en grâce sur la terre algérienne. Que nos frères musulmans qui se tiennent éloignés de ces attitudes barbares ne cessent d'œuvrer pour la paix. »* Dans la communauté musulmane, Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, s'est dit *« bouleversé »* et invite chrétiens et musulmans à *« ne pas oublier le message de fraternité de leurs Ecritures, afin de surmonter ce drame »*. De son côté, le Haut Conseil des musulmans de France (HCMF) a exprimé sa *« colère »* devant l'*« abominable tuerie »* et annonce un *« recueillement œcuménique »*, samedi 25 mai, à 14 heures à la Mosquée de Paris.

« Si vous refusez, nous égorgeons »

Le communiqué, signé du GIA, commence par deux hadith et un verset du Coran sur « celui qui ne tient pas sa promesse »

« (...) Le 28 mars 1996, sept moines français ont été enlevés dans la région de Médéa. Ils ont été transférés dans les montagnes loin des renégats qui n'ont pas réussi (...) à les trouver ni même à les chercher (...). Le 18 avril 1996, un communiqué a été publié (...) pour dire aux gens que c'est nous qui les avons séquestrés *[et]* afin de mettre fin aux fausses analyses et aux allégations mensongères, et pour montrer la faiblesse des renégats et leur incapacité à se protéger.



VERBATIM

Nous nous y sommes adressés au président français pour l'informer que les moines étaient encore en vie et que nous étions prêts à les échanger contre des prisonniers musulmans. Parmi ceux que nous avons désignés, le Frère Abdelhak Layada (...). Et nous avons dit : *« Si vous* [les] *libérez, nous libérons* [les moines], *si vous refusez, nous égorgeons. »*

« FIDÈLES À NOTRE ENGAGEMENT »

Le 30 avril 1996, nous avons envoyé un émissaire à l'ambassade de France (...), porteur d'une cassette audio prouvant que les moines sont toujours en vie et un message écrit précisant les modalités de négociations, s'ils *[les Français]* veulent récupérer leurs prisonniers vivants. Dans un premier temps, ils se sont montrés disposés *[à le faire]* et nous ont écrit une lettre signée et cachetée. (...) Nous avons cru qu'ils étaient attachés aux sept moines et à leur sécurité. Quelques jours après, le président français et son ministère des affaires étrangères ont déclaré qu'ils ne dialogueraient ni ne négocieraient avec le Groupe islamique armé. Ils ont interrompu ce qu'ils avaient commencé et nous avons tranché la gorge des sept moines, fidèles *[en cela]* à notre engagement. (...) Louanges à Dieu (...). Et ce fut exécuté ce matin *[le communiqué est daté du 21 mai]*.

Dieu le Tout-Puissant a dit : *« Combattez ceux qui ne croient pas en Dieu et au Jour dernier ; ceux qui ne déclarent pas illicite ce que Dieu et son Prophète ont déclaré illicite ; ceux qui, parmi les gens du Livre, ne pratiquent pas la vraie religion. Combattez-les jusqu'à ce qu'ils paient directement le tribut après s'être humiliés. »* (Sourate de l'immunité, verset 29.) »

Les fondamentalistes armés veulent imposer la « réislamisation » du pays

Le recrutement des militants continue de s'effectuer dans les banlieues déshéritées

SI LE COMMUNIQUÉ numéro 44 qui revendique l'*« exécution »*, mardi 21 mai, des sept moines trappistes de Notre-Dame de l'Atlas, émane bien de son chef présumé Djamel Zitouni, alias Abou Abderrahmane Amine, et si effectivement les religieux ont été assassinés, le Groupe islamique armé (GIA) n'aura pas, une nouvelle fois, démérité de sa sinistre et sanglante réputation.

Sans autre idéologie que la *« réislamisation »* forcée et primaire de la société algérienne retombée, selon eux, dans la période anté-islamique, les militants du GIA ont fait de la dérive terroriste la plus jusqu'au boutiste, leur méthode de combat et de la rédemption par le sang, la catharsis nécessaire à *« tous les ennemis de l'Islam »*.

Fondé au début des années 90 dans la clandestinité, le GIA dont le sigle est apparu pour la première fois en septembre 1993, s'est rapidement imposé comme le fer de lance intransigeant de la lutte armée islamiste contre un pouvoir militaire jugé *« impie »*. Il comprendrait en son sein des *« afghans »*, anciens combattants algériens de la guerre d'Afghanistan contre l'occupation soviétique – initialement une petite centaine aurait constitué les premières unités combattantes –, un noyau dur qui, à son tour, a recruté, parmi les jeunes, les plus résolus à en découdre avec le pouvoir. Laissés-pour-compte des banlieues déshéritées d'Alger et des grandes villes, membres de familles touchées par la répression, ou adeptes d'une violence-exutoire, forment le gros des troupes – vraisemblablement à peine plus de deux mille – du plus radical des mouvements islamiques armés algériens.

> « En guerre avec tous les groupes sociaux à l'intérieur du pays et avec tous les Etats à l'extérieur »

Le GIA serait « éclaté » en petites unités ayant chacune un *« émir »* à sa tête, extrêmement mobiles et hermétiquement cloisonnées les unes par rapport aux autres, sur le modèle des cellules du Front de libération nationale (FLN) qui fit ses preuves lors de la lutte d'indépendance. Implantées surtout dans l'est et le centre, ces unités se déplacent cependant d'un bout à l'autre du territoire au gré des aléas des accrochages, abandonnant les zones rurales pour se replier dans les banlieues populaires, leur véritable vivier. Le nombre limité des individus d'un même groupe serait un atout efficace pour échapper aux ratissages des forces de sécurité, pour passer entre les mailles des dispositifs anti-terroristes et perpétrer impunément leurs attentats.

Cependant, le GIA reste pour l'essentiel un mouvement armé dont personne ne peut avec certitude donner l'exact organigramme ou détailler les infrastructures. Y a-t-il un seul GIA ou plusieurs groupes hétérogènes se réclamant commodément de ce sigle ? Des zones d'ombres trop importantes entourent le rival de l'Armée islamiste du salut (AIS), branche armée de l'ex-Front islamique du salut (FIS) pour que l'on ne puisse penser que ce qu'il est communément admis d'appeler la *« nébuleuse »* du GIA ne cache pas en son sein des groupes armés aux horizons et objectifs divers : islamistes, bandits « desperados », policiers infiltrés... La violence imputée au GIA sert trop de gens en Algérie pour qu'il en soit, apparemment, autrement.

Pour beaucoup d'Algériens, certains attentats, parmi les plus spectaculaires, dont on aurait fait endosser la paternité au GIA, n'auraient rien à voir avec cette organisation clandestine armée. Reste cependant qu'il existe bien un noyau dur GIA, composés d'islamistes convaincus de la justesse de leur lutte contre la *« junte »*, déterminés, *« en guerre avec tous les groupes sociaux à l'intérieur du pays, et avec tous les Etats à l'extérieur »*, comme l'écrit Séverine Labat, dans *Les islamistes algériens. Entre les urnes et le maquis* (Seuil, 1995), poursuivant, sans état d'âme, leur objectif de restauration du Khalifat par la lutte armée et quel que soit le sang versé.

Le GIA a revendiqué un grand nombre des attentats qui ont ensanglanté le pays et la plupart des assassinats d'étrangers. Il s'est attribué la paternité du détournement, le 24 décembre 1994, d'un Airbus d'Air France sur l'aéroport d'Alger et la sanglante attaque-suicide contre le commissariat central de la capitale qui avait fait, le 30 janvier 1995, 42 morts et près de 300 blessés. Il serait aussi l'auteur de l'assassinat de l'iman Abdelbaki Sahraoui, en juillet 1995, à Paris, et de la vague d'attentats qui a frappé la capitale française à la même période. Opposé à *« toute trêve, tout dialogue et toute réconciliation avec le pouvoir »*, il combat les intellectuels, les journalistes, les hommes politiques, les *« apostats »* et s'est juré d'éliminer *« de la terre d'Algérie, les juifs, les chrétiens et les mécréants »*.

Cette morbide dérive terroriste n'épargne pas, non plus, les autres groupes islamistes armés et notamment ceux de l'AIS, que le GIA voudrait réduire à merci, à défaut de les enrôler sous sa bannière de la vraie guerre sainte (*djihad*). Un projet d'unification entre les deux mouvements rivaux à fait long feu au printemps 1995, provoquant trahisons et règlements de compte. L'assassinat, en novembre, de deux importants dirigeants de la guerilla, Mohamed Saïd et Abderrahmane Redjam, ainsi que d'une vingtaine de leurs partisans, transfuges de l'AIS, aurait définitivement rompu le consensus minimal qui existait entre eux. *« Crime impardonnable »*, selon un dirigeant de l'ex-FIS. Ce crime aurait déjà porté atteinte à la mobilité sur le terrain des groupes qui se réclament de Zitouni, toujours mystérieusement insaisissable, et qui se déchireraient pour prendre la direction du mouvement.

Ali Habib

Dix-huit assassinats de religieux en deux ans

Depuis le début des violences en Algérie, dix-huit religieux, dont quatorze de nationalité française, ont été tués, et leur assassinat a été revendiqué par le Groupe islamique armé (GIA)

1994

● **8 mai** : un prêtre et une religieuse français sont assassinés dans la Casbah, à Alger. Le GIA revendique ce double meurtre.

● **23 octobre** : deux religieuses espagnoles, de l'ordre des Augustines, sont tuées par balles, dans le quartier algérois de Bab-el-Oued.

● **27 décembre** : quatre Pères blancs – trois Français et un Belge – sont assassinés, à Tizi Ouzou, en Grande Kabylie, par un commando du GIA.

1995

● **3 septembre** : deux religieuses – une Française et une Maltaise – sont tuées par balles, dans le quartier algérois de Belcourt.

● **10 novembre** : une religieuse française a été tuée, et une autre grièvement blessée, dans un attentat commis dans le quartier algérois de Kouba.

1996

● **27 mars** : sept moines trappistes sont enlevés dans leur monastère de Tibéhirine, près de Médéa. Le GIA revendique ce rapt, le 18 avril, puis annonce leur assassinat, le 23 mai.

La radio « Médi 1 », « boîte aux lettres » des maquisards

C'EST LA RADIO maroco-française de Tanger, Radio Méditerranée internationale (« Médi 1 »), qui a diffusé, jeudi 23 mai, à 12 h 30 GMT, le contenu du fax que lui avait adressé, une demi-heure plus tôt, le GIA.

La présentatrice de l'édition, Marysette Aït-Ali, a indiqué en préambule : *« Nous allons vous donner une information que, et nous insistons, nous n'avons aucun moyen de contrôler. Nous sommes toujours sous la menace d'une manipulation. Nous avons reçu, hier, un coup de fil nous indiquant que les sept moines français enlevés, il y a cinquante-six jours, en Algérie, seraient morts. Nous n'avons pas diffusé cette information, ne pouvant en vérifier l'authenticité. »*

« *Aujourd'hui*, a-t-elle ajouté, *nous venons de recevoir un fax, tamponné du cachet de l'émir du GIA, et confirmant cette information. Mais, nous le répétons, il est tout à fait impossible de contrôler l'origine et du coup de fil et du fax. Cette information reste donc tout à fait au conditionnel. Rappelons-le, selon les services de renseignements occidentaux, il y a une forte action de manipulation, de désinformation des services de sécurité algériens dont certains pensent qu'ils ont infiltré le GIA, ces services occidentaux rappelant que l'échec des recherches menées pour récupérer les sept moines constitue une aggravation du contentieux entre Paris et Alger. »*

Le coup de téléphone en arabe adressé, mercredi, à Médi 1, était impossible à localiser. *« Il provenait du bled, la communication était imparfaite et la voix, au fort accent algérien, était difficilement audible. Comme nous recevons tous les jours des coups de fil et des fax du GIA infirmant ou confirmant nos informations, nous n'avons pas pris en compte cette voix nous annonçant que les moines avaient été exécutés. La personne nous a alors dit : on va vous faire signe autrement. On a reçu le fax en arabe, le 23 mai, à midi »*, précise Pierre Casalta, directeur général de la station.

Le choix de « Médi 1 » est dû au fait que cette station d'information en arabe et en français émet en grandes ondes, 21 heures sur 24, sur l'ensemble du Maghreb. Depuis cinquante-six jours, la station évoquait quotidiennement l'enlèvement des religieux, dans ses bulletins et ses journaux. L'influence de « Médi 1 » dans la région et sa pratique du tri des informations provenant du GIA la désignaient donc comme « boîte aux lettres » du Groupe islamiste armé.



Les symboles d'une fidélité sans faille à la terre algérienne

Le Quai d'Orsay invite les religieux français à quitter le pays

« C'EST une semence déposée dans la terre d'Algérie, pour libérer ce peuple » : ainsi a réagi, jeudi 23 mai, dom Etienne Baudry, prieur de l'abbaye trappiste de Bellefontaine (Maine-et-Loire) – dont étaient originaires trois des sept moines –, à l'annonce de leur assassinat. Quelques jours avant, le même moine nous disait : *« J'ai peine à croire qu'ils égorgeront nos frères. Il faudrait, pour y parvenir, une bonne dose d'inhumanité. »*

A cette inhumanité, la communauté chrétienne d'Algérie paie aujourd'hui le prix fort. Très modeste, dans le pays, elle est réduite à moins de dix mille fidèles, répartis dans les quatre diocèses d'Alger, d'Oran, de Constantine et de Laghouat. Son clergé ne compte plus que cent trente prêtres et religieux et deux cent cinquante religieuses, soit trois fois moins qu'il y a trente ans, lors de l'indépendance. Avant les sept moines du monastère Notre-Dame de l'Atlas de Tibéhirine, onze autres religieux, en près de deux ans, avaient été assassinés.

Le meurtre à la casbah d'Alger, le 8 mai 1994, du Père Henri Vergès et de Sœur Hélène Saint-Raymond, tous deux qualifiés de *« croisés »*, obéissait, selon la version de leurs assassins islamistes, à *« une politique d'élimination des juifs, des chrétiens et des mécréants de la terre musulmane d'Algérie »*. Celle-ci continue aujourd'hui.

En frappant, six mois plus tard, le 27 décembre 1994, à Tizi-Ouzou en Kabylie, quatre Pères blancs – pour solder le compte des quatre preneurs d'otages de l'Airbus d'Air France tués, la veille, sur l'aéroport de Marseille, par le GIGN –, les terroristes avaient, alors, pris pour cible un ordre religieux connu, fondé en 1869 par le cardinal français Lavigerie, ancien archevêque d'Alger, qui, dans l'Afrique coloniale, avait pu symboliser une époque de mission et de conversion.

Cette fois, l'enlèvement et l'assassinat – s'il devait se confirmer – des sept moines de Tibéhirine n'ont aucune autre raison avouée qu'un chantage pour obtenir la libération de terroristes algériens incarcérés.

Dans un texte qui avait été diffusé à Médéa, le 25 avril, à la veille de la publication, au Caire, du communiqué 43 du GIA, annonçant qu'ils étaient en vie mais « négociables », les otages étaient présentés comme d'*« orgueilleux moines »*. Il leur était reproché de se mêler à la population et, en ce sens, de ne pas être de vrais moines au sens de l'islam (des ermites), donc susceptibles de subir les peines prévues par la loi islamique (charia), soit *« le meurtre, l'esclavage et l'échange »*. Dans l'ordre cistercien-trappiste, à Rome, comme dans les évêchés d'Alger et d'Oran, on avait déjà jugé ce texte très inquiétant.

A travers ces hommes de prière et d'étude, les terroristes ont donc cherché à éliminer une présence silencieuse et gratuite, un dévouement, sans distinction, à toute la population, un acharnement à continuer un dialogue, aux apparences de l'utopie, entre chrétiens et musulmans. Et c'est parce que les islamistes ont touché à une fibre aussi symbolique que l'émotion et la réprobation, en Algérie comme en France, chez les chrétiens comme chez les musulmans, sont aujourd'hui unanimes.

ENRACINEMENT

Pour comprendre, malgré les risques pris, un tel attachement à l'Algérie de ces moines – instituteurs, médecins ou agriculteurs – ou des prêtres séculiers, des Pères blancs, des Jésuites qui maintiennent en vie des réseaux d'amitié, des centres d'études ou d'apprentissage, il faut se souvenir que ce clergé chrétien a traversé toutes les épreuves du pays. Il a étudié l'arabe, avant de l'enseigner. L'islam lui est devenu familier.

A l'époque coloniale, ses principaux adversaires n'étaient pas les musulmans, mais les fonctionnaires anticléricaux de la Troisième République. Pendant la guerre d'Algérie, la plupart avaient pris fait et cause pour l'indépendance, dénonçant la répression de l'armée, à l'image d'un cardinal Duval, toujours en vie à quatre-vingt-treize ans, auquel l'OAS avait donné le sobriquet de *« Mohamed ben Duval »*.

Après l'indépendance, l'« algérianisation » progressive de la société avait sonné le glas de cette présence chrétienne, pourtant appréciée à la ville comme à la campagne, dans les écoles comme dans les hôpitaux. L'effectif du clergé, régulier et séculier, avait fondu. Mais, avec l'accord tacite des autorités, beaucoup sont restés dans le seul but d'aider la population algérienne, de manière désintéressée.

Il y a longtemps que les Pères blancs, les jésuites et les moines trappistes ont renoncé au prosélytisme condamné par le concile Vatican II (1962-1965). Ils ne sont plus que les porte-paroles d'une Eglise extrêmement minoritaire, qui partage le travail et le voisinage d'une population souvent pauvre. Pour toutes ces raisons, l'assassinat des sept moines est une insulte à des décennies de convivialité.

Partir ou rester ? *« La question de notre départ de l'Algérie ne se pose plus »*, disait récemment un évêque d'Algérie, de passage à Paris, en réponse aux pressions régulières du Quai d'Orsay pour que les religieux rentrent en France. Et il expliquait : *« Plus le temps passe, plus les solidarités avec la population sont fortes. Ce n'est vraiment pas le moment de partir. Si l'Eglise n'est pas là, dans ces zones de fracture où se joue l'avenir de l'humanité, alors elle n'est nulle part. »*

Lors du synode des évêques d'Afrique, en 1994, au Vatican, Mgr Henri Teissier, archevêque d'Alger, avait déclaré : *« C'est une histoire de fidélité. Nous avons été avec eux pendant la colonisation, puis depuis l'indépendance. Nous sommes maintenant avec eux dans l'épreuve. »* Autant dire que les nouveaux appels à quitter l'Algérie adressés aux religieux par le Quai d'Orsay risquent de rester vains.

C'est enfin une certaine idée de la liberté religieuse dont les moines de Tibéhirine entendaient aussi témoigner et à laquelle les intégristes, en tuant des *« hommes de Dieu »*, viennent de porter un coup sérieux. Après des siècles de préjugés hostiles, ils étaient devenus l'avant-garde d'un dialogue initié par Vatican II entre chrétiens et musulmans.

Prêtres et religieux en Algérie affirment que la crise actuelle confirme et approfondit leur vocation chrétienne. Mais, si la paix entre le christianisme et l'islam représente une contribution à l'apaisement des tensions dans le monde, la tragédie d'aujourd'hui permet de mesurer l'étendue des illusions.

H. T.

Sept victimes, âgées de 45 ans à 82 ans

Parmi les sept nouvelles victimes françaises des islamistes algériens, le prieur du monastère Notre-Dame de Tibéhirine était le Père Christian de Chergé, 59 ans, parisien, arrivé en 1971 en Algérie. Le frère (non prêtre) Luc Dochier, 82 ans, se trouvait dans l'établissement depuis exactement cinquante ans. Médecin de la communauté, connu et estimé dans la région, il soignait sans distinction la population, y compris les militaires et les maquisards. Il faut ajouter les noms du Père Célestin Ringeard, 63 ans, prêtre du diocèse de Nantes, ancien vicaire et éducateur de rue à Nantes ; du frère Michel Fleury, qui devait avoir 52 ans le 21 mai (jour même de son assassinat présumé), originaire, lui aussi, de Nantes, et du Père Bruno Lemarchand, 66 ans, ancien directeur de collège à Thouars (Vienne). Tous les trois venaient du monastère Notre-Dame de Bellefontaine (Maine-et-Loire). Enfin, le Père Christophe Lebreton, 45 ans, et le frère Paul Favre-Miville, 57 ans, venaient de l'abbaye cistercienne de Tamié en Savoie.

Mgr Pierre Claverie, évêque d'Oran

« En tant qu'Eglise, nous resterons en Algérie »

Pierre Claverie, dominicain, né à Alger en 1938, est évêque d'Oran depuis 1981 ; il est aussi un responsable écouté de l'Eglise algérienne.

« Quel degré d'authenticité accordez-vous à ce communiqué du GIA ?

– La typographie est la même que celle du précédent communiqué, n° 43, dont l'authenticité, toutefois, n'avait jamais pu être clairement établie. J'ai quand même le sentiment que la source est sérieuse. Des détails rendent ce communiqué vraisemblable. Par exemple, l'ambassadeur français en Algérie a affirmé avoir reçu un jour un message du GIA, ainsi qu'une cassette enregistrée, même s'il niait tout contact avec les ravisseurs. Or si le communiqué du 23 mai, n° 44, parle de contacts, il mentionne bien la même bande enregistrée. En réalité, je n'ai plus beaucoup d'espoir pour la vie de nos frères moines.

– Aviez-vous eu connaissance, ces derniers jours, d'éléments qui pouvaient laisser présager le pire ?

– Pas du tout. Nous sentions bien qu'il n'y avait aucune discussion. Plus le temps passait, plus la situation devenait donc angoissante. Car que pouvaient-ils faire si longtemps avec sept otages ? Comment pouvaient-ils circuler ? Mais, ces derniers jours, aucun indice particulier ne nous permettait de croire à une issue précipitée et tragique.

– Quelles ont été les réactions en Algérie à l'annonce de la mort des sept moines ?

– La population est bouleversée. La consternation est générale. Des Algériens me téléphonent en pleurant et en disant : *« A quel point en sommes-nous arrivés ? Ce n'est pas possible qu'on puisse en arriver là ! »* On avait beau savoir, depuis leur disparition, que le risque était sérieux qu'on ne les revoie plus vivants, on gardait l'espoir d'un élément nouveau allant dans le sens d'une solution et d'une libération. Bien sûr, chaque jour des victimes, des innocents meurent en Algérie, et parce qu'il s'agit, cette fois, de sept moines français, l'opinion est davantage frappée. Mais si leur mort pouvait provoquer dans tout le pays un sursaut, un électrochoc, le rejet d'une violence aussi inouïe, alors nos frères moines ne seraient pas morts pour rien.

– Quel sens donnez-vous à leur « sacrifice » ?

– Celui que la plupart des chrétiens restés en Algérie cherchent à donner à leur vie. Ils ont lié leur existence à ce peuple pour le meilleur et pour le pire. Ils subissent donc avec ce peuple les conséquences de la violence. Les moines de Tibéhirine avaient donné leur vie à Dieu et à leurs frères algériens. La population savait que leur présence n'était pas du tout prosélyte ni agressive, mais silencieuse, entièrement consacrée à la prière et à des travaux simples autour du monastère. N'est-il pas salutaire que, sur les lignes de fracture du monde, des témoins donnent ainsi gratuitement leur vie ?

– Cette tragique affaire renforcera-t-elle votre résolution de rester ?

– La résolution que nous avons prise de demeurer en tant qu'Eglise en Algérie ne changera certainement pas. Mais que, sous les pressions intérieure et extérieure, des personnes décident de quitter le pays parce qu'en conscience elles ne veulent, ni ne peuvent plus supporter tout ce poids de violence, elles en ont, bien sûr, la totale liberté. »

Propos recueillis par Henri Tincq

Le Parlement européen montre du doigt la Tunisie

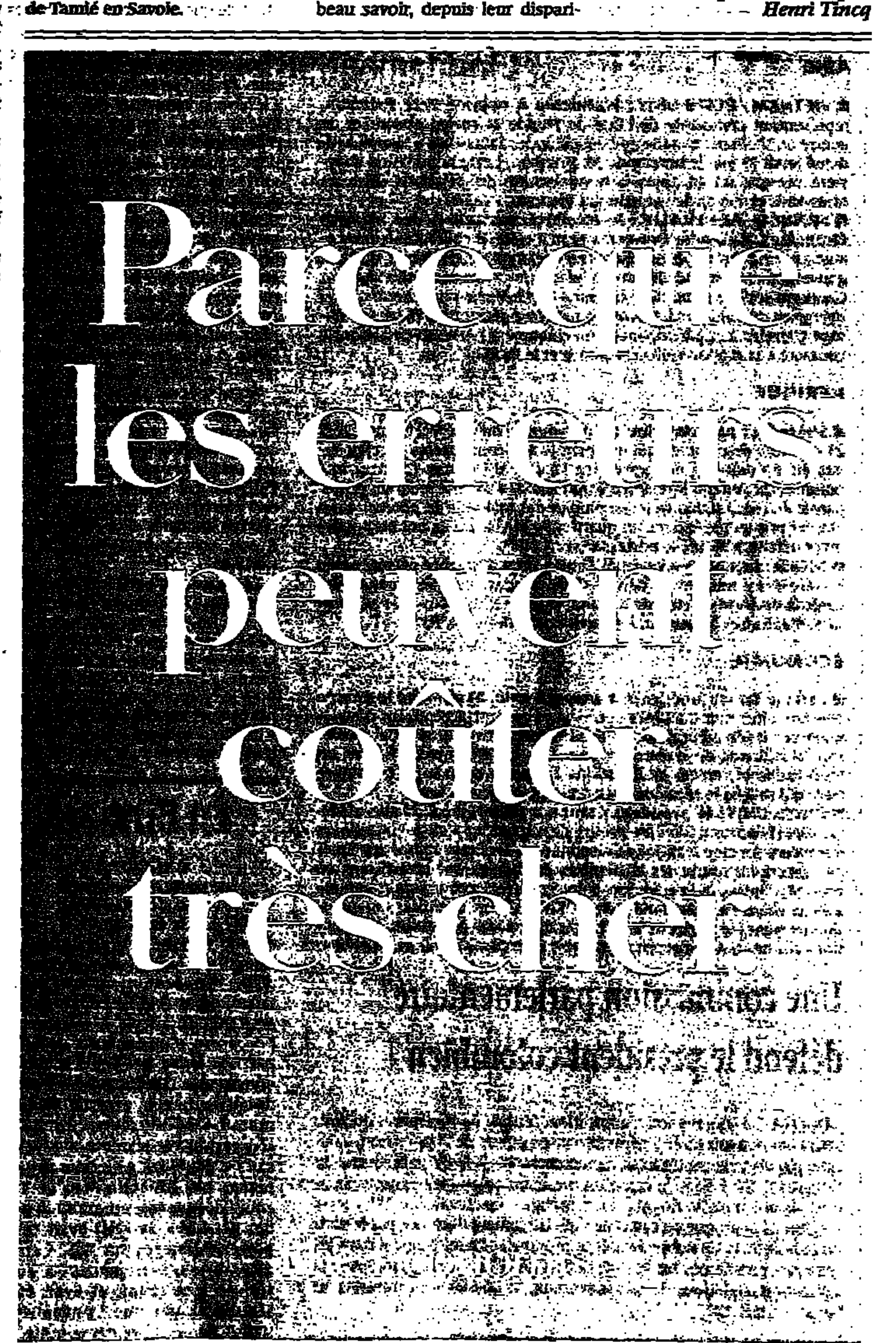
LE PARLEMENT européen, réuni à Strasbourg jeudi 23 mai, a voté une résolution dans laquelle il se dit *« très inquiet de la détérioration des droits de l'homme en Tunisie »*. C'est la première fois que le régime du président Ben Ali, au pouvoir depuis novembre 1987, est ainsi montré du doigt par les députés de Strasbourg.

Dans cette résolution, adoptée à une courte majorité, les députés européens se disent *« consternés par les persécutions dont sont victimes les opposants politiques et leurs familles »*. Ils évoquent les *« mauvais traitements, tortures et manque de soins médicaux »* dont sont victimes les détenus, et les cas de *« morts en détention dans des conditions suspectes »*.

« Vivement préoccupé » par le sort de l'avocat Najib Hosni, emprisonné depuis près de deux ans, la résolution de Strasbourg déplore les *« fréquentes atteintes »* à la liberté de circulation des ressortissants tunisiens et *« l'absence de liberté de la presse »*. Elle *« salue »* cependant la libération de deux Tunisiens, Sofiane Mourali et Hafedh Ben Gharbia, et *« espère que les autorités tunisiennes continueront dans cette voie »*. A son avis, les *« défis de mouvements extrémistes »* auxquels la Tunisie doit faire face *« ne justifient pas un étouffement des libertés démocratiques, qui ne peut, à terme, que conforter les extrémistes eux-mêmes et augmenter leur influence »*.

Au moment même où le Parlement votait cette résolution, le président de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Patrick Baudoin, et l'avocat sénégalais Sidiki Kaba, représentant de la FIDH auprès de la commission africaine des droits de l'homme et des peuples, étaient refoulés à leur arrivée à l'aéroport de Tunis. Dans un communiqué, la FIDH s'indigne de cette *« perte de sang-froid »* des autorités locales, jugeant que cette *« mesure arbitraire »* *« place la Tunisie parmi les très rares Etats, tels l'Iran, la Chine et la Birmanie, qui vont jusqu'à refuser l'accès de leur territoire aux observateurs internationaux non gouvernementaux »*.

C. S.





M. Milosevic sommé d'écarter les chefs serbes bosniaques

BELGRADE. Le négociateur américain pour la Bosnie, John Kornblum, en visite à Belgrade jeudi 23 mai, a mis en garde le président serbe Slobodan Milosevic contre les conséquences du non-respect de l'accord de Dayton, selon lequel les criminels de guerre serbo-bosniaques présumés Ratko Mladic et Radovan Karadzic doivent être écartés de toute charge publique, poursuivis et livrés au Tribunal de La Haye (TPI). Cette question sera de nouveau évoquée lors de la réunion, le 2 juin à Genève, des présidents de Serbie, de Bosnie et de Croatie avec des représentants américain, européens et russe. Le Conseil de sécurité de l'ONU envisage, pour sa part, d'adresser une mise mise en garde à Belgrade pour son refus de coopérer avec le TPI. En fait, le *New York Times* croit savoir que les Occidentaux seraient prêts à un compromis, acceptant que MM. Karadzic et Mladic ne soient pas livrés au TPI à la condition expresse qu'ils renoncent à toute responsabilité. D'autre part, un compromis entre Croates et Musulmans est intervenu à propos des élections de Mostar qui devraient toutefois être reportées au-delà de la date prévue du 31 mai. – *(AFP, Reuter.)*

Divergences sur le groupe de surveillance du cessez-le-feu au Liban sud

WASHINGTON. Les représentants des pays membres du groupe de surveillance du cessez-le-feu au Liban sud se sont séparés, jeudi 23 mai, sans avoir réussi à aplanir les obstacles qui empêchent la mise sur pied de ce groupe. Un projet d'accord élaboré le 16 mai par les délégués des cinq pays (Etats-Unis, France, Israël, Syrie et Liban) a soulevé des objections. Il semble désormais peu probable qu'un accord définitif puisse être scellé avant le 29 mai, date des élections israéliennes. Les divergences portent sur le mode de scrutin au sein du Groupe, le délai de riposte de l'une ou l'autre partie en cas d'agression et la durée de la présidence du Groupe, qui doit être assurée alternativement par les Etats-Unis et la France. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : plus de neuf millions de personnes ont fui leur domicile depuis 1989** dans l'ex-Union soviétique du fait de tensions ethniques ou de catastrophes écologiques a déclaré jeudi 23 mai le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Ce chiffre ne comprend pas les personnes parties de leur plein gré pour raisons économiques. – *(Reuter.)*

■ **L'un des vice-ministres russes de la justice, Anatoli Stépanov, assassiné** dans la nuit de mercredi 22 à jeudi 23 mai (*Le Monde* du 24 mai), a été victime d'une rixe mortelle dans son appartement moscovite, a révélé jeudi le porte-parole du ministère de l'intérieur. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : Jean-Marie Le Pen, président du Front national,** qui était du 15 au 22 mai en Irak, où il a rencontré Saddam Hussein a qualifié, jeudi 23 mai, de *« crime contre l'humanité »* et de *« véritable génocide »* l'embargo imposé par l'ONU. M. Le Pen a ajouté qu'il n'avait *« pas du tout été choqué »* par l'exécution des gendres du président Hussein, en indiquant que *« ces traîtres méritaient d'être fusillés quatre fois »*.

ASIE

■ **VIETNAM - ÉTATS-UNIS : Washigton a nommé Pete Peterson,** représentant démocrate de l'Etat de Floride et ancien prisonnier de guerre au Vietnam, comme ambassadeur des Etats-Unis à Hanoï, a indiqué jeudi 23 mai le bureau de M. Peterson. Cette nomination intervient presque un an après la normalisation des relations entre les Etats-Unis et son ancien ennemi du Vietnam. – *(AFP.)*

■ **FRANCE - AUSTRALIE : le ministre australien des affaires étrangères,** Alexandre Downer, a tenu à clore le contentieux franco-australien né des essais nucléaires en déclarant, jeudi 23 mai, que son gouvernement entend désormais placer les relations entre Paris et Canberra sous le signe de *« l'avenir » « plutôt que s'appesantir sur les différends du passé »*. M. Downer a fait cette déclaration dans un message transmis aux participants d'un colloque à l'Assemblée nationale consacré aux rapports entre la France et le Pacifique sud.

AFRIQUE

■ **SOMALIE : une centaine de personnes ont été tuées,** mercredi 23 mai, lors de combats qui ont permis aux combattants du clan somalien Rahanwein de reprendre la ville d'Huddur (centre) aux hommes du général Mohamed Farah Aidid, a affirmé jeudi un porte-parole du camp Rahanwein. La plupart des miliciens du général Aidid ont été pris au piège dans un quartier de la ville où ils ont été totalement défaits, a ajouté le porte-parole. – *(AFP.)*

■ **NIGER : la junte a levé,** jeudi 23 mai, l'état d'urgence décrété après le coup d'Etat militaire de janvier. Cette annonce intervient deux jours après la décision du chef de la junte, le général Ibrahim Baré Maïnassara, d'autoriser à nouveau les partis politiques. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **FMI : le Trésor américain a annoncé jeudi 23 mai que le groupe** des Dix ainsi que quelques autres pays avaient accepté un doublement des crédits d'urgence du Fonds monétaire international à environ 50 milliards de dollars environ. Ces crédits doivent étoffer un fonds utilisable en cas de situations d'urgence comme la crise financière qui toucha le Mexique il y a dix-sept mois. – *(Reuter.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le président Clinton** a promis jeudi 23 mai à Milwaukee (Wisconsin) de faire preuve de *« souplesse »* vis-à-vis des pays européens lorsque le moment viendra pour les Etats-Unis d'appliquer des sanctions contre les entreprises étrangères qui investissent en Iran. M. Clinton, qui parlait lors d'une conférence de presse commune avec le chancelier allemand Helmut Kohl, a ainsi confirmé son intention de signer le projet de loi républicain qui vise à instituer des sanctions contre toute entreprise étrangère investissant en Iran. – *(AFP.)*

Une commission parlementaire défend le président colombien

BOGOTA. La commission d'accusation, formée de 10 députés du Parti libéral au pouvoir et de 5 députés conservateurs de l'opposition, a décidé, par dix voix contre trois, de recommander à la Chambre basse du Congrès la mise hors de cause du président colombien Ernesto Samper, accusé d'avoir financé sa campagne électorale de 1994 avec l'argent de la drogue du cartel de Cali. Largement dominée par le parti du président, la Chambre devrait se prononcer définitivement dans les semaines prochaines sur le sort du chef de l'Etat. Si elle n'accepte pas les recommandations de la commission, le dossier sera transmis au Sénat. – *(AFP, AP.)*

Le président russe se dit prêt à recevoir le chef des indépendantistes tchétchènes

C'est la première offre sérieuse de négociations depuis le début du conflit

Le président russe, Boris Eltsine a accepté, jeudi 23 mai, le principe d'une rencontre directe à Moscou avec le chef des indépendantistes tchétchènes, Zelimkhan Iandarbiev pour essayer de mettre fin au conflit en Tchétchénie. Cette première tentative de négociation pourrait mettre un terme à dix-sept mois d'une guerre qui aurait fait 50 000 morts et reste particulièrement impopulaire en Russie.

MOSCOU
de notre correspondante

Il ne s'agit pas encore de la fin de la guerre, mais l'annonce faite jeudi 23 mai, au Kremlin comme à Grozny, d'une prochaine rencontre « au sommet » russo-tchétchène représente une ouverture et une concession russe sans précédent depuis l'entrée des troupes de Moscou en Tchétchénie il y a un an et demi.

C'est la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Grozny qui, la première, a annoncé que Boris Eltsine avait accepté de rencontrer, dans les prochains jours à Moscou, le nouveau président indépendantiste tchétchène, Zelimkhan Iandarbiev. Son communiqué laconique ne donnait aucun titre au successeur du président Djokhar Doudaev, que Boris Eltsine qualifiait de *« bandit »* et avait toujours refusé de rencontrer. Mais Djokhar Doudaev a été tué il y a un mois, par les forces russes selon la version tchétchène. Une mort publiquement jugée opportune par Boris Eltsine. Le texte de l'OSCE précise en outre qu'un *« accord préliminaire »* a aussi été atteint *« pour reprendre le dialogue entre les parties du conflit armé sur la base des principes fondamentaux »* de l'accord russo-tchétchène signé le 30 juin 1995, qui prévoyait des mesures de désengagement militaire sans toucher au problème fondamental du statut futur de la Tchétchénie. Les indépendantistes tchétchènes ont toujours réclamé la reprise de ces négociations militaires, rompues à la fin de l'été 1995, quand Moscou tentait d'imposer à leur place des *« négociations inter-tchétchènes »*, entre les indépendantistes et une administration installée par les chars russes.

Boris Eltsine a dû abandonner cette exigence : il recevra à Moscou non pas une délégation composée à la fois de ses alliés tchétchènes et de leurs ennemis indépendantistes – qui qualifient les premiers de *« marionnettes »* des Russes –, mais le chef d'un mouvement de résistance armée, qui sera ainsi implicitement reconnu pour la première fois. Sa sécurité doit être garantie par l'OSCE, mais le service de presse de Boris Eltsine a précisé, jeudi soir, que *« la sécurité de M. Iandarbiev, comme celle des membres de sa délégation qui participeront aux négociations »* était garantie *« par le président »*.

Il aura fallu 17 mois de guerre et près de 50 000 morts pour arriver au résultat que les Tchétchènes réclamaient depuis leur proclamation unilatérale d'indépendance il y a cinq ans. Plusieurs projets de rencontre entre les présidents Eltsine et Doudaev durant ces années avaient échoué, alors que le premier président tchétchène répétait depuis le début de la guerre qu'il lui *« suffirait de parler une demi-heure avec Boris Eltsine »* pour faire cesser celle-ci.

Ce qui explique le scepticisme de beaucoup d'observateurs devant l'annonce faite jeudi par l'OSCE et confirmée par Boris Eltsine lui-même, en tournée électorale à Arkhanguelsk, dans le nord de la Russie. L'accord de M. Iandarbiev ne fait guère de doute non plus. Cet ancien adjoint de Djokhar Doudaev, qui avait déjà proposé une rencontre avec Boris Eltsine au Daghestan voisin, ne peut qu'espérer accroître son prestige lors de négociations. Les Tchétchènes avaient d'abord affirmé que l'assassinat de leur président, organisé au moment même où celui-ci entrait en contact téléphonique avec un négociateur russe, excluait la poursuite de ces négociations. Mais ils ont dû ensuite admettre que leur meilleure chance d'obtenir des concessions du Kremlin était de profiter de la campagne électorale en Russie, dont les deux favoris se déclarent pareillement attachés à *« l'intégrité territoriale de la Russie »*.

C'est en effet l'approche du scrutin du 16 juin qui a poussé Boris Eltsine à promettre un réglement de la guerre avant cette date. Mais cette échéance une fois passée, l'intérêt du Kremlin, quel que soit son occupant, à mettre fin aux massacres en Tchétchénie, pourrait décroître.

La guerre n'est pas finie. Les offensives russes sur le terrain se sont intensifiées à chaque *« initiative de paix »* proclamée par Boris Eltsine à Moscou. Vendredi, le ministre de la défense Pavel Gratchev se targuait ainsi d'avoir exterminé 400 indépendantistes en cinq jours de combats pour la prise de Bamout, une place-forte qui résiste aux assauts russes depuis plus d'un an.

Sophie Shihab

Bill Clinton et Helmut Kohl votent pour Boris Eltsine

Laissant de côté les précautions diplomatiques d'usage, le président américain, Bill Clinton, et le chancelier allemand, Helmut Kohl, en visite aux Etats-Unis, ont pour la première fois, jeudi 23 mai, affirmé publiquement leur souhait de voir Boris Eltsine réélu président de la Russie. Heureuse coïncidence : quelques minutes avant cette déclaration, MM. Clinton et Kohl avaient appris que les premières négociations directes sur la Tchétchénie allaient se tenir à Moscou entre Boris Eltsine et le chef indépendantiste tchétchène Zelimkhan Iandarbiev. Reste à savoir si la Douma (la Chambre basse du Parlement russe, à majorité communiste) condamnera cette *« ingérence »*, comme elle vient de faire, jeudi 23 mai, à propos de la déclaration de soutien à Boris Eltsine faite, vendredi 17 mai, par les douze chefs d'Etat de la Communauté des Etats indépendants (CEI) réunis à Moscou. – *(AFP.)*

Florissante, l'économie israélienne subit néanmoins des revers

JÉRUSALEM
de notre envoyé spécial

Pour Benyamin Netanyahou comme pour Shimon Pérès, l'intendance suivra. Alors que déjà s'achève la campagne électorale israélienne, les indécis et les sceptiques sont bien en peine de différencier les programmes économiques des deux candidats au poste de premier ministre après les élections législatives du 29 mai. A droite comme à gauche, les mêmes mots tiennent lieu de projets : réduction des dépenses, mise en ordre des comptes, privatisation... Le B.A.-BA des manuels d'économie est ânonné sans que les électeurs sachent précisément où portera la rigueur annoncée. Contrairement aux pays industrialisés aux côtés desquels l'Etat juif entend désormais se ranger, la croissance et l'emploi ne constituent pas, il est vrai, les préoccupations majeures des Israéliens.

Avant tout parce que la situation économique en Israël semble mirobolante. Avec une croissance toujours supérieure à 6 % depuis 1992 et un taux de chômage désormais inférieur à 7 %, les travaillistes peuvent se targuer de résultats flatteurs. Les « Cinq Glorieuses » israéliennes ont ainsi permis d'absorber progressivement 700 000 immigrés venus d'Europe de l'Est et de Russie, soit un huitième de la population actuelle.

Le revenu par habitant, évalué à 15 000 dollars – environ 75 000 francs – pour 1995, place dorénavant Israël devant l'Espagne et permet à M. Pérès d'assurer que l'Etat juif, bientôt, rattrapera la Grande-Bretagne. Le nombre record d'ingénieurs – 135 pour 10 000 employés, contre 65 pour le Japon, 34 pour Taïwan, ou 25 pour la Corée du Sud – plaide aussi pour la prospérité d'un « dragon » oriental, locomotive d'une région désormais au seuil de la paix. Ce sont d'ailleurs les retombées économiques du rapprochement engagé par les gouvernements de Ytzhak Rabin et de M. Pérès avec leurs voisins arabes que vingt chefs d'entreprise, parmi les plus performantes du pays, ont mises en avant pour justifier dans la presse un appel en faveur du premier ministre sortant. Fort de son expérience de responsable des finances capable, dans les années 80, de briser une inflation à trois chiffres, M. Pérès rassure les hommes d'affaires et les marchés.

CURE D'AUSTÉRITÉ

Pourtant, les succès du « miracle » économique israélien ne parviennent pas à éluder toutes les interrogations, et la gestion travailliste prête le flanc à la critique. L'indice du coût de la vie pour le mois d'avril a sonné l'alerte. Avec une hausse de 1,7 %, l'inflation se dirige vers un taux à deux chiffres, entre 12 % et 14 %, loin des 8 % ou 10 % envisagés par le gouvernement pour 1996.

Ce regain d'inflation s'accompagne d'une dégradation continue de la balance des paiements. Légèrement bénéficiaire en 1992 – 59 millions de dollars –, elle a enregistré en 1995 le déficit record de 4,5 milliards de dollars. Dans le même temps, la monnaie nationale, le shekel, a perdu du terrain vis-à-vis de la devise américaine. Une dévaluation qui, selon Alvin Rabushka, de l'Institut d'études stratégiques et politiques, *« a annulé deux ans de croissance du pouvoir d'achat »* de l'Israélien moyen. Les retraités, qui voient avec inquiétude leurs revenus grignotés par l'inflation, ont d'ailleurs décidé de profiter de la campagne électorale pour se constituer en parti politique – le Parti des pensionnés israéliens –, afin de prendre part à la course à la Knesset.

Dressé depuis belle lurette par les économistes, le constat s'impose aujourd'hui : *« En Israël, l'Etat et les citoyens vivent largement au-dessus de leurs moyens »*. Cette prodigalité – le déficit budgétaire dépasse 3,5 % du produit intérieur brut – est possible en partie grâce à une aide extérieure massive, principalement américaine, privée et publique, qui s'élève à 7 milliards de dollars par an, sans parler des emprunts. M. Rabushka, narquois, le constate dans l'un de ses rapports : *« Ça aide de pouvoir compter sur l'argent des riches oncles et des riches tantes des Amériques pour boucler ses fins de mois ! »*

Cette manne exceptionnelle ne permettra pourtant pas aux Israéliens de faire l'économie d'une cure d'austérité. *« Après les élections, la fête sera finie »*, a déjà prévenu le grand quotidien *Yediot Aharonot*. Le responsable du programme économique du Likoud a avancé ses solutions le 20 mai : pas question, bien sûr, d'augmenter les impôts, une baisse drastique de la dépense publique et l'arrêt des transferts aux kibboutzim en banqueroute et à l'Autorité palestinienne – taxes sur les marchandises en transit vers les territoires et sur les salaires des Palestiniens travaillant en Israël, conformément aux accords de paix – suffiront pour réduire les déficits.

Pour désendetter l'Etat, le Likoud promet également de mener à bien les privatisations que les travaillistes n'ont pas pu effectuer dans les temps, en partie à cause d'un marché indifférent. M. Netanyahou prévoit de liquider un tiers de l'énorme secteur public, dont peut-être la première chaîne de télévision et la compagnie aérienne El Al. S'ils se montrent plus précautionneux, les travaillistes n'en pensent pas moins : les mauvaises nouvelles viendront toujours assez tôt pour les électeurs israéliens.

Gilles Paris

En Birmanie, la junte engage l'épreuve de force avec Mme Suu Kyi

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Plus de dix mois après la levée de son assignation à résidence, Aung San Suu Kyi, chef incontesté de l'opposition, entend pour la première fois forcer la junte de Rangoun à lever le *masque* à l'occasion d'un congrès de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), prévu à son domicile dans la capitale du dimanche 26 au mardi 28 mai. L'occasion : le sixième anniversaire d'élections générales organisées par les militaires et au cours desquelles, au grand dépit des généraux, la LND avait emporté 392 sièges sur 485. Cette assemblée n'avait jamais été autorisée à se réunir et avait été remplacée par une Convention nationale désignée par la junte.

Le pouvoir militaire, connu sous le nom de Conseil d'Etat pour la restauration de la loi et de l'ordre (SLORC), a réagi en arrêtant déjà, selon l'opposition, près de deux cents délégués au congrès de la LND. Répondant jeudi 23 mai à une série de protestations, notamment de Washington et de Tokyo, un porte-parole du gouvernement s'est, cependant, efforcé d'expliquer, au cours d'une rare conférence de presse, que les délégués de la LND étaient seulement *« retenus pour interrogatoire »* et non détenus.

Dans les mois qui ont suivi sa libération, en juillet 1995, le Prix Nobel de la paix 1991 a tenté, en vain, d'engager un dialogue avec les généraux. Simultanément, elle a réorganisé la LND. Le ton est monté une première fois en novembre 1995 quand, lors de l'ouverture d'une nouvelle session de la Convention nationale, elle a annoncé que les délégués de la LND n'y participeraient plus faute, notamment, d'*« un réel dialogue politique »*.

ATTAQUÉE PAR LES MÉDIAS

Depuis, la situation s'est progressivement dégradée. Les médias, entièrement contrôlés par la junte, ont commencé à attaquer plus directement Mme Suu Kyi. Les militaires, qui avaient repris le pouvoir dans un bain de sang en 1988, ont encore davantage limité ses mouvements tout en continuant de la laisser recevoir des visiteurs. De son côté, Mme Suu Kyi a critiqué de plus en plus sévèrement les méthodes du régime et a demandé plus ouvertement aux investisseurs étrangers de le boycotter. En convoquant un congrès lors de l'anniversaire du scrutin de mai 1990, l'opposante veut attirer l'attention sur le manque de légitimité d'une junte déjà présentée, par les organisations humanitaires internationales, comme le régime le plus répressif d'Asie du Sud-Est.

C'est donc une partie très serrée qui se joue ces jours-ci à Rangoun. Mme Suu Kyi a affirmé, encore jeudi, qu'en dépit des arrestations en cours, le congrès de la LND aurait lieu. Le porte-parole de la junte a indiqué, de son côté, qu'il n'était *« pas encore »* question d'assigner à nouveau Mme Suu Kyi à résidence. Les deux camps se mesurent à nouveau.

Jean-Claude Pomonti

...t prêt à recevoir
...istes tchétchènes

Les négociations salariales du secteur public ont échoué en Allemagne

Une commission d'arbitrage a quinze jours pour trouver un compromis

Après l'échec des discussions entre les administrations et les syndicats, des débrayages spontanés ont eu lieu, vendredi 24 mai, dans plusieurs villes allemandes. Les 3,2 millions de salariés du secteur public réclament 4,5 % d'augmentation quand les employeurs leur en proposent 1,5 %.

BONN
de notre correspondant

La partie de bras de fer engagée par le gouvernement allemand avec les syndicats n'est pas terminée. Des arrêts de travail ont repris dans plusieurs villes allemandes, vendredi 24 mai, quelques heures après l'annonce d'un échec des négociations salariales concernant 3,2 millions employés du secteur public, au statut de contractuels et non de fonctionnaires.

A l'issue d'une intense journée de discussions entre les employeurs (Etat fédéral, Länder, communes) et les représentants des syndicats (OeTV et DAG), les deux parties, constatant leur désaccord, ont engagé une procédure d'arbitrage afin d'élaborer un éventuel compromis. Au sein de la commission d'arbitrage, un poste de médiateur a été confié par les syndicats à Hans Koschnik, l'ancien maire SPD de Brême, qui vient de céder son poste d'administrateur européen à Mostar.

Les représentants des employeurs, conduits par le ministre de l'intérieur allemand Manfred Kanther (CDU), ont proposé d'augmenter les salaires de +0,5 % jusqu'en mai 1997 et de +1 % pour huit mois supplémentaires. Proposition refusée par les syndicats, qui réclament cette année des augmentations de +4,5 %. *« Les caisses de l'Etat sont vides »*, proclament de façon unanime les représentants de l'Etat, toutes tendances politiques confondues. Leur argument : les revendications salariales des syndicats augmenteraient la dépense publique de 20 milliards de marks. Impensable dans le contexte du plan de rigueur du gouvernement allemand, qui prévoit 50 milliards de marks d'économies en 1997. De toutes les collectivités publiques, ce sont sans doute les communes qui connaissent la situation financière la plus dramatique. De nombreuses villes de l'Ouest, comme Duisbourg dans la Ruhr, sont au bord de la banqueroute.

« CITRONS PRESSÉS »

« Avec vos propositions, nous perdons 10 % de notre revenu », répondent de leur côté les dirigeants syndicaux. Ces derniers, qui font l'objet d'une forte pression de la base, refusent *« l'obole »* qui leur est proposée et dénoncent l'atteinte aux acquis sociaux : réduction des indemnités de maladie, contrôle de présence renforcé, gel des primes de Noël, etc. Les salariés de la base, qui ont déjà démontré leur détermination au cours des « grèves d'avertissement » des dernières semaines, entendent bien faire savoir qu'ils ne seront pas *« les citrons pressés de la nation »*, selon la formule d'un de leur dirigeants syndicaux.

Jusqu'à la remise des conclusions de la commission d'arbitrage – dans douze jours au maximum –, le règlement traditionnel prévoit que les syndicats s'abstiendront de faire grève. D'où le caractère *« spontané »* des arrêts de travail qui surviennent ici et là, notamment dans les villes de la Ruhr.

Il est possible que les syndicats soient déçus par les propositions de la commission d'arbitrage : même si les 18 membres de la commission se répartissent également entre représentants des employeurs et des salariés, les premiers peuvent compter sur la voix de l'actuel président de la commission, Carl-Ludwig Wagner (ancien ministre-président CDU de Rhénanie-Palatinat), tandis que Hans Koschnik, qui a été désigné par les syndicats, n'a pas le droit de vote. Une fois que la commission d'arbitrage aura rendu ses conclusions, dans deux semaines, les partenaires sociaux devront reprendre les discussions. Si celles-ci échouent à nouveau, une grève pourra être décidée à l'issue d'un référendum à la base, selon le rituel appliqué dans toutes les branches de l'économie du pays. C'est seulement à ce moment-là qu'on pourra parler d'un « scénario à la française » ou comparer la grève à celle de 1992, qui avait paralysé pendant onze jours les services publics allemands.

Lucas Delattre

La justice espagnole fait arrêter le général Galindo

Trois anciens ministres socialistes se solidarisent avec l'officier de la Guardia civil, haut responsable de la lutte anti-ETA, soupçonné d'être l'instigateur d'un double enlèvement en France

MADRID
de notre correspondant

L'incarcération, jeudi 23 mai, par le juge Javier Gomez de Liano du général de la Guardia civil Enrique Rodriguez Galindo, considéré comme un héros de la lutte contre l'ETA, a provoqué une véritable tourmente dans les sphères politiques. A peine connue la décision de cet emprisonnement, deux anciens ministres socialistes, José Barrionuevo et José Luis Corcuera, ainsi que Rafael Vera, ancien secrétaire d'Etat à la sécurité, ont immédiatement convoqué une conférence de presse pour demander de partager le sort du général, affirmant : *« Nous assumons pleinement la responsabilité qui découle de l'action de Galindo et de ses hommes, qui ont toujours accompli nos ordres dans le cadre de la plus absolue légalité. »*

L'arrestation du général Galindo est la quatrième dans les rangs de la Guardia civil depuis le début de la semaine. Toutes sont liées à l'enlèvement en France, en octobre 1983, de José Antonio Lasa et de José Ignacio Zabala, deux membres présumés de l'ETA, qui furent par la suite torturés et assassinés. Les auteurs présumés de cette action de commando, Enrique Dorado et Felipe Bayo, ont été incarcérés lundi 20 mai. Le lendemain, c'était au tour du lieutenant Pedro Gomez Nieto, ancien chef des groupes Omega spécialisés dans la lutte antiterroriste. L'instruction met désormais directement en cause celui qui pendant quatorze ans fut en première ligne de la lutte contre l'ETA, le général Galindo, chef suprême de la caserne d'Intxaurrondo à San Sebastian, au Pays basque espagnol.

LE « GAL VERT »

Considéré comme intouchable en raison des nombreux services rendus dans le combat contre le terrorisme basque, le « patron » d'Intxaurrondo, véritable bastion de la Guardia civil avec ses 1 500 hommes et leurs familles, avait été élevé au rang de général par le gouvernement socialiste en été 1995. Ce qui avait provoqué des protestations au Pays basque en raison des méthodes utilisées par le général Galindo contre les militants basques. Il fut également soupçonné d'avoir couvert un trafic de drogue et des affaires de corruption sans que l'instruction aboutisse à le compromettre. Aujourd'hui, il est directement accusé d'être l'un des maillons importants de la « sale guerre » menée contre l'ETA, dont l'affaire Lasa et Zabala n'est qu'un des épisodes. Pour sa défense, les socialistes font remarquer que 89 de ses hommes sont tombés victimes du terrorisme et que, grâce à son action, 120 activistes de l'ETA ont pu être arrêtés.

Pour le moment, il est reproché au général Galindo d'avoir été l'instigateur de l'enlèvement de Lasa et Zabala et, selon un témoin, d'avoir rendu visite aux deux hommes alors qu'ils étaient torturés dans un local appartenant au ministère de l'intérieur à San Sebastian. Mais il est également inculpé, ainsi que deux autres généraux de la Guardia civil, dans un dossier instruit par le juge Baltasar Garzon concernant l'assassinat de quatre militants présumés de l'ETA. La justice décortique actuellement les responsabilités de la Guardia civil dans le scandale des GAL (groupes antiterroristes de libération), affaire dite du « GAL vert » en raison de la couleur de l'uniforme de ce qui, en Espagne, est l'équivalent de la gendarmerie.

Le parquet, qui a requis l'incarcération, a admis que le général Galindo *« suivait probablement les ordres de ses supérieurs »*. Devant le magistrat, le général Galindo s'est refusé à répondre aux questions, se bornant à lire une déclaration dans laquelle il affirme qu'il a toujours agi dans le cadre de la légalité. Deux jours avant sa comparution, le général Andrés Cassinello, ancien chef d'état-major de la Guardia civil, avait échappé à la prison uniquement en raison de son état de santé et de son âge. Le juge Garzon le tient pour directement responsable de la création du « GAL vert ».

Michel Bôle-Richard

La France réclame une « européanisation » de l'OTAN même en temps de paix

EN PRÉLUDE à la réunion, en juin, du conseil ministériel de l'Alliance atlantique à Berlin, la France demande que la chaîne du commandement allié puisse fonctionner *« en mode européen »*, au sein de l'OTAN, dès le temps de paix, et pas uniquement quand des opérations sont décidées. Le ministre de la défense, Charles Millon, qui s'apprête à recevoir son homologue américain, William Perry, invoque cette perspective dans un article publié en mai par la *Revue de l'OTAN* et intitulé : « la France et la rénovation de l'Alliance atlantique ».

A Berlin, les 3 et 4 juin, le conseil ministériel de l'OTAN, qui réunit les ministres des affaires étrangères des seize pays membres de l'Alliance, devrait poser les principes, le cadre général et les procédures d'une structure de commandement activée par les Européens. Il examinera aussi le projet de créer des groupes de forces interarmées multinationales (GFIM), c'est-à-dire des unités européennes usant de moyens de commandement et de logistique alliés – notamment américains – dès lors que Washington s'abstiendrait d'intervenir. Le 13 juin suivant, à Bruxelles, le conseil des ministres de la défense de l'Alliance – avec la participation de M. Millon – a prévu de se réunir sur ces sujets.

« La solution, écrit M. Millon dans la *Revue de l'OTAN, se trouve dans la mise en place d'une organisation plus souple. A l'avenir, les Européens doivent être en mesure de préparer et conduire l'engagement d'une force européenne s'appuyant, si nécessaire, sur les moyens et les structures existant dans l'OTAN. » « En d'autres termes*, insiste-t-il, *l'" européanisation " de l'Alliance doit être effective non seulement lors du déclenchement d'une opération, mais également en temps de paix. Elle doit pouvoir s'exercer non seulement au niveau de l'exécution de l'opération militaire, mais aussi aux niveaux de sa planification, de sa préparation et des décisions politico-militaires. » « S'agissant des structures de commandement et des états-majors, toutes les possibilités doivent être explorées afin que la structure finale soit la plus flexible et efficace possible. Pour ce qui concerne les objectifs européens*, indique encore M. Millon, *la perspective est claire : la chaîne de commandement OTAN doit pouvoir fonctionner en mode européen afin que nous soyions en mesure, le moment venu, d'utiliser des éléments nécessaires au commandement d'une opération prise en charge par les Européens. »*

Le secrétaire américain à la défense invité à en débattre par M. Millon

En décembre 1995, la France a annoncé – *« une décision unilatérale et sans conditions »*, selon M. Millon – son intention de retrouver sa place dans les réunions du conseil des ministres de la défense et du comité militaire de l'OTAN, qui, lui, rassemble les chefs d'état-major des armées. Ces sièges, elle les avait abandonnés au milieu de la décennie 60 sur l'instigation du général de Gaulle. Dorénavant, ces conseils des ministres de la défense de l'Alliance auront lieu tous les six mois.

Les projets en discussion, qui devraient déboucher concrètement avant la fin de cette année, consistent à identifier – sans les détacher de l'organisation militaire actuelle de l'Alliance – les structures, les procédures et les moyens qui seraient potentiellement sous commandement européen. A partir de l'expérience acquise en ex-Yougoslavie, les Français, mais d'autres Européens partagent cette conviction, considèrent que ces mécanismes ne peuvent être improvisés lors du déclenchement d'une opération et qu'ils doivent être préparés, planifiés et testés dès le temps de paix à l'occasion d'exercices de commandement et d'état-major. M. Millon a invité le secrétaire américain à la défense à en débattre, lors d'un séjour privé que M. Perry doit faire, pendant le week-end de la Pentecôte, en région Rhône-Alpes et plus particulièrement dans l'Ain, une région et un département dont le ministre français est aussi l'élu.

Jacques Isnard

Fernando Henrique Cardoso, président de la République du Brésil

« Notre tâche n'est pas de gouverner mais de transformer »

BRASILIA
de notre correspondant

Le président brésilien Fernando Henrique Cardoso entreprend, lundi 27 mai, une visite officielle de quatre jours en France. M. Cardoso doit rencontrer, le 28 mai, M. Chirac pour une réunion de travail. Un dîner d'Etat offert par le président français aura lieu le même jour à l'Elysée. M. Cardoso ouvrira également un séminaire organisé conjointement par *Les Echos* et par la *Gazeta Mercantil* (le meilleur quotidien économique brésilien), puis il participera, à la Sorbonne, à une table ronde consacrée au *« Brésil dans un monde en mutation »*. Outre MM. Juppé et Seguin, le président brésilien aura des rencontres avec MM. Millon et Barre, ainsi qu'avec le président de Renault, le président d'Aerospatiale et le gouverneur de la Banque de France.

« Etes vous toujours de gauche ?

– Qu'est-ce que cela veut dire au juste, selon vous, être de gauche ?

– Faire passer la justice sociale avant les préoccupations économiques.

– Si vous aviez lu Marx, vous ne m'auriez jamais donné cette définition. La justice sociale, prise séparément, c'est seulement de la charité. Cela vous donne peut-être une place au ciel, mais cela ne va pas changer la situation sur la terre. Etre de gauche, pour moi, c'est comprendre la situation objective et faire les transformations nécessaires pour permettre que les valeurs de l'humanisme, de la démocratie – et de la justice sociale – puissent réussir. En ce sens, je suis vraiment de gauche.

– Vous avez pourtant réussi un sans-faute dans le domaine monétaire, avec la création du réal et avec votre victoire sur l'inflation, mais vous n'avez pas réussi dans le domaine social...

– La vraie question est de savoir si les politiques menées par mon gouvernement ont permis de réduire les inégalités sociales. La réponse est oui. D'abord, il y a eu une amélioration fondamentale du sort des plus pauvres et du système d'éducation publique. On a fortement réduit la mortalité infantile dans les régions les plus deshéritées, comme le Nordeste. Mon gouvernement fait tout ce qu'il peut dans ce domaine, mais cela ne peut évidemment s'accomplir du jour au lendemain. On peut arrêter l'inflation si on fait une politique correcte, mais on ne peut pas mettre fin en quelques mois à des injustices qui durent depuis des siècles.

– On vous accuse d'être indifférent au sort des paysans « sans-terre ». Tiendrez-vous votre promesse électorale de donner pendant votre mandat présidentiel de quatre ans un terrain à 280 000 familles ?

– Tout à fait. On a installé 42 000 familles en 1995. Jamais dans l'histoire aucun président n'en a fait autant. La moyenne était de 16 000 familles par an. Cette année, on va atteindre 60 000. La vraie question



FERNANDO HENRIQUE CARDOSO

est de savoir si on a une réserve de terres suffisante pour ces 60 000 familles. J'ai déjà exproprié 1,5 million d'hectares. Un seul de mes prédécesseurs en a fait davantage. J'ai de bonnes et solides raisons pour vous dire que, ce que j'ai promis, je le ferai.

– Qu'est-ce que vous dites à la classe moyenne, qui subit actuellement la très forte hausse du prix des services dont elle a l'habitude, tels que les écoles privées et les plans d'assurance-santé ?

– Mon problème n'est pas en priorité le sort de la classe moyenne, mais celui de tout le peuple brésilien. La classe moyenne et haute a toujours été une classe privilégiée au Brésil. C'est vrai qu'une partie de la classe moyenne souffre. Cela vaut aussi pour ma famille. Ma fille proteste auprès de l'école, quand les frais de scolarité des enfants augmentent, et en tant que grand-père je dois aider un peu en donnant quelque chose...

– Vous avez fait beaucoup pour les banques en difficulté, plus en tout cas que pour les catégories dont nous venons de parler. Cela ne correspond pas à l'idée qu'on se fait en Europe d'un social-démocrate...

– Pas du tout. Je viens de recevoir un livre que m'a envoyé John Kenneth Galbraith, *Pour une société juste*. C'est un social-démocrate, non ? Il dit qu'il n'y a qu'une seule chose pire que d'aider une banque en difficulté, c'est de la laisser faire faillite. Je n'ai pas donné un sou à un seul banquier. Ce que j'ai fait, c'est autre chose. J'ai permis que l'argent qui est dans le système bancaire soit utilisé pour faire changer de propriétaires certaines banques, et on a fait en sorte que les petits épargnants, tous ceux qui ont des dépôts dans ces établissements au bord de la faillite soient protégés. Tout le reste est de la démagogie. On dit « le gouvernement aide les banquiers, il ne donne pas d'argent pour l'éducation ». Mais l'argent des banques n'appartient pas au gouvernement. Je ne peux pas l'utiliser pour l'éducation.

» Ce que je fais, c'est de dire au banquier : vous êtes mauvais, vous allez perdre le contrôle de votre banque. J'ai signé en outre un décret qui rend les banquiers, pas seulement les gérants mais les propriétaires, responsables sur leur fortune personnelle. J'ai donc pénalisé très fortement les banquiers. Mais les banques elles-mêmes doivent être sauvées. L'histoire retiendra qu'on a sauvé le système bancaire brésilien en dépit d'énormes difficultés, notamment politiques. Et je me sens à l'aise, en tant que social-démocrate, avec la caution de Galbraith...

– Est-ce que cela va être plus difficile pour vous de travailler avec le Congrès dans les mois qui viennent ?

– Jamais dans l'histoire brésilienne on n'a eu une telle majorité parlementaire. Pourquoi ? Parce que nous sommes obligés d'obtenir les trois cinquièmes des voix pour faire passer les réformes constitutionnelles. Et il y tant de choses inscrites dans la Constitution de 1988. Notre tâche n'est pas de gouverner, mais de transformer. Mon problème n'est pas le Sénat, là je n'ai pas de difficultés, mais la Chambre des députés. Je n'ai pourtant été battu qu'une seule fois, avec le projet de réforme de la sécurité sociale.

» Ce qui va être difficile, c'est de faire passer la réforme du régime des retraites, surtout pour les fonctionnaires, et celle de l'administration. Nous épuisons nos ressources avec le paiement des retraites et du personnel. Ceux qui ont le plus à perdre, ce sont les hauts fonctionnaires. Je fais face à toutes sortes de corporatismes, et l'opposition n'est pas constructive.

– Qu'attendez vous de votre voyage en France ?

– D'abord, c'est très émouvant sur le plan personnel. J'ai vécu au total environ cinq ans en France, à différentes époques. J'y ai fait ma maîtrise de sociologie avec Alain Touraine que je connais depuis les années 50 et qui est devenu mon ami. J'y ai aussi suivi les cours de Raymond Aron à la Sorbonne, puis j'ai été moi-même professeur de sociologie à Nanterre, avant d'enseigner aux Hautes Etudes et au Collège de France. A Nanterre, Daniel Cohn-Bendit a été mon élève. J'ai parcouru avec lui les barricades de mai 68 à Paris. J'ai aussi connu Sartre et Beauvoir. Ils sont venus ensuite dîner chez moi à Sao Paulo.

– Qu'attendez-vous sur le plan politique de votre visite en France ?

– La situation actuelle est la suivante : il n'y a plus qu'une seule superpuissance, les Etats-Unis...

– Est-ce une bonne ou une mauvaise chose ?

– C'est une réalité, même si je pense pour ma part qu'un monde multipolaire serait préférable. Cependant, nos relations avec les Etats-Unis sont les meilleures de toute notre histoire et mes rapports personnels avec Bill Clinton sont excellents.

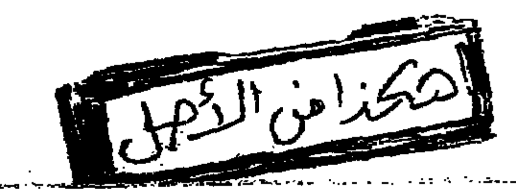
– Connaissez-vous déjà Jacques Chirac ?

– Je l'ai rencontré à New York, aux Nations unies, et nous avons eu un très bon entretien. Mes relations en France ont été traditionnellement avec le Parti socialiste, en particulier avec Michel Rocard et avec Lionel Jospin. Mais j'ai beaucoup de sympathie pour Jacques Chirac. Je lui ai parlé au téléphone l'autre jour. C'est un homme très accessible. Je crois que la France a un peu délaissé le Brésil ces dernières années, en matière d'investissements, par exemple...

– Mais cela change ; il y a Renault...

– EDF vient d'entrer dans le capital de la Light [la compagnie de distribution d'électricité dans l'Etat de Rio.– NDLR (*Le Monde* du 23 mai)]. Renault va construire une usine de voitures au Parana. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres



DÉPENSE PUBLIQUE Le cinquantième anniversaire du commissariat général du Plan, célébré à la Sorbonne jeudi 23 et vendredi 24 mai, a été l'occasion pour Philippe Séguin de donner son sentiment sur la réduction de la dépense publique, mise à l'ordre du jour par Jacques Chirac et Alain Juppé. Le chef de l'Etat s'est félicité du rôle joué par le commissariat du Plan. ● LA MAÎTRISE des finances publiques est approuvée par le président de l'Assemblée nationale, mais il s'est inscrit en faux contre les *« coupes aveugles »* et contre la mise en cause des fonctionnaires et des services publics. ● LE BUDGET 1997 ne sera pas un *budget d'austérité*, a *assuré* Alain Juppé, en visite à Orléans, mais *« un budget de soutien à l'économie »*. Le premier ministre a contesté les chiffres avancés par *Le Monde* sur le nombre de suppressions de postes envisagées dans la fonction publique.

Philippe Séguin conteste la politique budgétaire d'Alain Juppé

Les informations relatives à la préparation de la loi de finances pour 1997 ont amené le président de l'Assemblée nationale à se démarquer de la méthode suivie par le gouvernement, à l'occasion de l'anniversaire du Commissariat du Plan, célébré notamment par Jacques Chirac

LE COMMISSARIAT général du Plan a célébré en grande pompe, jeudi 23 et vendredi 24 mai, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris, le cinquantième anniversaire de sa création. Rendez-vous très œcuménique, l'occasion a été fêtée en présence de personnalités de toutes sensibilités.

Après Jacques Delors, Jean-Pierre Chevènement et Michel Rocard, pour la gauche, ou encore René Monory et Philippe Séguin, pour la droite, Jacques Chirac est venu, vendredi matin, pour clore la cérémonie, chanter les louanges de la planification à la française et rappeler que dans *« un univers bouleversé par la mondialisation et la montée de l'exclusion »*, la France a plus que jamais besoin d'un lieu de *« concertation et d'évaluation des choix publics »*.

C'est surtout le président de l'Assemblée nationale qui a tenu la vedette. Cette rencontre était de celles dont Philippe Séguin raffole pour se livrer à son exercice favori : prononcer un discours à double lecture. Parler de l'avenir du pays, afficher la grande ambition qu'il nourrit à son sujet, sans faire la moindre mention directe à l'actualité immédiate ; mais, ce faisant, laisser entendre, en creux, tout le mal qu'il pense de la politique économique en cours.

Des grands choix budgétaires que le gouvernement s'apprête à faire, dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour 1997, M. Séguin n'a donc pas soufflé mot dans son intervention, jeudi. Comme tous les autres invités de ce colloque, puisque c'est la « planification à la française » qu'il s'agissait de commémorer, il a, logiquement, donné son sentiment sur la place respective que devraient occuper l'Etat et le marché dans l'organisation de la société.

« ÉVEIL DES CONSCIENCES »

Sans grande surprise, le président de l'Assemblée nationale s'est démarqué de nombreux autres orateurs. Avant qu'il n'intervienne, René Monory, le président du Sénat, avait fait part de son scepticisme, soulignant que *« le plan est un mot du passé, et la prospective est un mot de l'avenir »*.

Pour le président de l'Assemblée nationale, l'occasion était belle de se démarquer de cette nouvelle expression de la « pensée unique ». Il a donc consacré tout son discours à défendre, non pas la planification de jadis, mais celle, nouvelle, qu'il conviendrait de mettre en œuvre.

Beau discours pour un bel anniversaire : *« Le plan peut devenir, au sein de l'Etat, la vigie de la nation. Une vigie qui assure la veille, bien sûr, c'est-à-dire qui analyse l'environnement international et les stratégies à l'œuvre, mais aussi un éveil des consciences ! »*, s'est-il exclamé.

M. Séguin ne parlait-il que de l'avenir ? Progressivement, son propos s'est fait plus allusif et, même si l'orateur n'a pas fait la moindre mention du nom d'Alain Juppé, la critique est devenue transparente.

Ainsi, le président de l'Assemblée n'a pas dit explicitement que la formule employée par le premier ministre sur *« la mauvaise graisse »* de la fonction publique est, à son goût, malheureuse. Il n'y a d'ailleurs pas fait référence, mais sa cible ne faisait aucun doute lorsqu'il a dénoncé *« la mise en procès par trop systématique des statuts du secteur public »* et l'occultation qu'elle entraîne, selon lui, des *« qualités »* des fonctionnaires et agents des services publics.

« COUPES AVEUGLES »

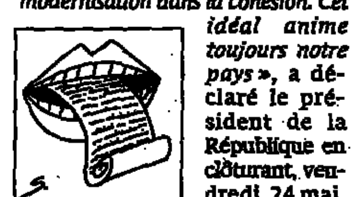
Sur le même registre, M. Séguin s'est gardé d'évoquer la préparation du projet de loi de finances pour 1997 et les quelque 60 milliards de francs d'économies budgétaires recherchés par le gouvernement. Entre les lignes, son allocution n'en était pas moins une critique en règle de la politique budgétaire actuelle, des *« coupes aveugles »* et des économies faites *« sans évaluer, sans s'efforcer de prévoir, d'anticiper, de mesurer toutes les conséquences »*.

Or, n'est-ce pas dans ce travers qu'est tombé le gouvernement, en décidant, d'abord en février, de geler 20 milliards de francs de crédits budgétaires pour 1996, puis de reconduire seulement en francs courants, en 1997, les dépenses de l'exercice précédent ? M. Séguin a laissé à ses auditeurs le soin de répondre par eux-mêmes à cette question.

L. M.

M. Chirac : « Penser l'avenir »

*« **LE PLAN** est né d'un idéal de solidarité, d'une volonté tournée vers l'avenir. Il exprimait un choix de la nation tout entière : celui de la modernisation dans la cohésion. Cet idéal anime toujours notre pays »*, a déclaré le président de la République en clôturant, vendredi 24 mai, les cérémonies du cinquantenaire du Plan. Il a ajouté : le commissariat au Plan *« aura été l'un des acteurs décisifs du progrès économique et social, parce qu'il a su faire prendre conscience des nécessités de la modernisation, parce qu'il a su coordonner les efforts et les faire accepter »*.



VERBATIM

Jacques Chirac a aussi déclaré : *« Je sais que le sens de l'intérêt général est assez fort en France pour que l'on assure au Plan, aujourd'hui comme hier, sa place au sein des institutions de la République. (...) La mondialisation révèle chaque jour d'immense réserves de croissance (...), mais encore faut-il se donner les moyens d'en tirer le meilleur, tout en maîtrisant leurs effets lorsqu'ils portent atteinte à la cohésion nationale. (...) L'Etat doit rendre compatible le temps des marchés et celui des hommes pour construire sur le long terme, au-delà des fluctuations de la conjoncture. (...) Dans un univers bouleversé par la mondialisation et la montée de l'exclusion, l'existence de lieux de concertation et d'évaluation des choix publics est indispensable. Le Plan doit être l'un de ces lieux privilégiés (...). Il s'agit d'en faire un lieu où l'avenir est pensé en commun par l'ensemble des acteurs qui concourent à la vie de la France. »*

M. Séguin : « Rompre avec ces dérives fâcheuses »

AU COURS du colloque de la Sorbonne, jeudi 23 mai, M. Séguin a notamment déclaré : *« On parle beaucoup de la réforme de l'Etat. Elle est absolument nécessaire. Mais il ne faut pas se tromper de réforme. A ne parler que du train de vie de l'Etat, on finit par ne plus voir le dénuement dans lequel vivent certaines de nos administrations. (...) La mise en procès par trop systématique des statuts du secteur public finit par occulter dans les esprits les qualités de dévouement et de compétence de ses fonctionnaires et de ses agents. »*



VERBATIM

Le président de l'Assemblée nationale a évoqué la politique budgétaire. *« Depuis vingt ans*, a-t-il déclaré, *beaucoup a été dit sur l'excès de la dépense publique. Mais, jetant un discrédit global sur l'intervention publique, manquant de critères de choix du fait de l'affadissement de la notion d'intérêt général, qui est la référence de la décision publique, on s'est rabattu sur une arithmétique comptable dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'a pas vraiment permis de moderniser l'Etat, ni de mettre en ordre nos finances publiques, ni d'améliorer notre situation économique ! »*

M. Séguin a ajouté : *« Comme l'a dit excellemment Alain Madelin, "pour réduire les dépenses, il faut d'abord réformer", et non l'inverse. (...) Poser le problème de la dépense publique, ce n'est pas seulement poser le problème de son montant, c'est aussi poser le problème de son utilité ; c'est aussi, du même coup, poser le problème de la décision publique. »* Il a continué : *« A force de rationner, on en était venu à ne plus anticiper, ni programmer, ni investir, à vivre au jour le jour, obsédé par la maîtrise comptable et enfermé dans un chacun pour soi des enveloppes budgétaires qui pulvérise la cohésion des administrations et la cohérence des politiques. (...) La logique budgétaire avait fini par l'emporter sur tout, même sur la démocratie. »*

Ayant émis le souhait que la *« rénovation de la procédure budgétaire »* permette de *« rompre avec ces dérives fâcheuses »*, M. Séguin a observé : *« Nous savons tous que ce ne sont pas des coupes aveugles qui permettront le rétablissement de nos finances publiques. (...) Pas plus qu'il ne faut dépenser sans compter, il ne faut économiser sans évaluer, sans s'efforcer de prévoir, d'anticiper (...). »*

Le premier ministre réaffirme sa volonté de soutenir « l'activité économique »

ORLÉANS
de notre envoyé spécial

Le déplacement d'Alain Juppé à Orléans, jeudi 23 mai, sur le thème de l'insertion professionnelle des jeunes, lui a permis de réaffirmer les grands axes de sa politique de l'emploi, d'inviter les forces économiques et sociales à un *« sursaut »*... et de multiplier les mises au point, notamment sur l'évolution des effectifs dans la fonction publique de l'Etat et la préparation du budget 1997.

A son arrivée, le premier ministre avait été accueilli par une manifestation d'agents du Centre hospitalier régional d'Orléans, qui réclamaient la création de cinquante postes supplémentaires. A une infirmière qui lui reprochait sa formule sur la *« mauvaise graisse »* dans la fonction publique, il a répondu qu'il n'avait *« jamais dit que les fonctionnaires faisaient de la graisse »*. M. Juppé a ajouté : *« J'ai trop de respect pour le travail que vous faites. J'ai dit que les effectifs de la fonction publique, globalement, avaient trop augmenté ces dernières années. »*

Quelques heures plus tard, les fonctionnaires ont de nouveau rattrapé le chef du gouvernement. Informé des révélations du *Monde* (daté 24 mai) sur la préparation du budget 1997, et notamment sur le projet de supprimer de 20 000 à 25 000 postes de fonctionnaires de l'Etat, il a *confirmé* qu'il avait *« adressé à l'ensemble des ministres les mandats de préparation du budget 1997 »*, préparation qui *« va prendre encore deux ou trois mois »*, souligné que *« ces lettres ne contiennent aucun chiffre de cette nature »* et affirmé que celui de quelque 20 000 suppressions d'emplois avait été *« inventé »*.

M. Juppé a affirmé, aussi, qu'il ne prépare pas *« un budget d'austérité »*, mais de *« soutien à l'activité économique »*. Pour le premier ministre, *« soutenir l'activité aujourd'hui, c'est réunir les conditions pour une baisse des impôts »*. *« Tout le monde le demande, à raison. Pour y arriver, on ne peut pas laisser croître les déficits »*, a-t-il ajouté. *«* [Il faut en conséquence] *baisser les dépenses*, a-t-il dit, *et, donc, les économies que j'ai demandées sont faites pour libérer les forces vives de ce pays, pour stimuler l'activité économique et la création, donc pour favoriser l'emploi (...). Ce n'est pas une logique d'austérité, mais de dynamisation pour la croissance et l'emploi. »*

M. Juppé n'a pas démenti les informations du *Monde* selon lesquelles, les dépenses de l'Etat étant globalement reconduites en francs courants l'an prochain, elles baisseront, en volume, du niveau de l'inflation prévue (soit 1,6 % en moyenne). *Le Monde* avait indiqué que, selon les « mandats de préparation » adressés mercredi à chaque ministère, les crédits de la plupart d'entre eux seront réduits, qu'il s'agisse des affaires étrangères (– 11,4 %), de la culture (– 19,5 %), de l'intérieur (– 0,9 %) ou du logement (– 0,4 %). Les ministères de l'éducation nationale et du travail sont à peine mieux lotis avec, respectivement, + 1,3 % et + 3,5 %.

Enfin, le premier ministre a démenti les rumeurs de remaniement ministériel qui agitent les milieux politiques depuis quelques jours. Un gouvernement « Juppé 3 » ? *« Cette question ne se pose pas*, a-t-il assuré après une réunion avec une vingtaine de jeunes. *Ça marche très bien, Juppé 2 ! »*

Jean-Michel Bezat

COMMENTAIRE

ARBITRAGES

La réaction d'Alain Juppé aux informations du *Monde* sur la préparation du budget de 1997 demande à être « décodée ». Le démenti du premier ministre ne porte pas sur les crédits, ministère par ministère, dont les montants, tels que nous les avons publiés, se trouvent ainsi confirmés. Ils ne devraient pas être modifiés dans les mois qui viennent, si l'on se fie à la nouvelle procédure d'élaboration budgétaire voulue par M. Juppé.

Jusqu'à présent, le chef du gouvernement n'intervenait qu'en fin de procédure. Cette fois, M. Juppé a décidé d'agir en amont : il a dès à présent fixé les enveloppes globales, ministère par ministère. Les « conférences » budgétaires du mois de juin devraient donc porter non plus sur le montant global des crédits, mais sur les moyens de respecter les normes préétablies.

M. Juppé a souligné que ses mandats de préparation ne contiennent *« aucun chiffre »* laissant présager de 20 000 à 25 000 suppressions de postes de fonctionnaires. *Le Monde* avait lui-même précisé que les « mandats » en question n'évoquaient pas la baisse des effectifs. Il est néanmoins avéré, de sources gouvernementales, que M. Juppé a mis cette baisse à l'étude dans les ministères et qu'il en arbitrera le niveau d'ici à la mi-juillet.

Laurent Mauduit

L'Assemblée renforce l'encadrement des grandes surfaces

LES DÉPUTÉS ont adopté, jeudi 23 mai, le projet de loi relatif au développement du commerce et de l'artisanat, deuxième volet d'une politique visant à encadrer l'activité des grandes surfaces (*Le Monde* du 10 mai). La majorité RPR et UDF a voté pour, le PS s'est abstenu, le PCF n'a pas participé au vote. Le texte, défendu par Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, durcit notamment les règles en matière d'urbanisme commercial. Il réforme la loi Royer de 1973, en abaissant à 300 mètres carrés (contre 1 500 jusqu'à présent) le seuil au-delà duquel une autorisation est nécessaire pour la création ou l'extension de surfaces de vente des magasins de commerce de détail. Le texte soumet également à autorisation la création ou l'extension de stations-service adossées à des magasins ou ensembles commerciaux de plus de 300 mètres carrés.

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT : Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris,** a confirmé, jeudi 23 mai au « Grand Oral O'FM-*La Croix* », la mise en vente progressive, avant la fin 1996, d'une première tranche de logements appartenant au domaine privé de la Ville de Paris, situés pour la plupart dans les IVe, Ve et VIe arrondissements. Le 3 juin, le Conseil de Paris, après avis des conseils d'arrondissement concernés, devra donner son accord sur le principe de mise en vente d'une liste globale de 323 logements du patrimoine privé.

■ **INFLATION : les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 %,** selon l'indice définitif d'avril. Sur les douze derniers mois, le taux d'inflation s'établit à + 2,4 %.

■ ***AÉROPORT : Alain Juppé a laissé entendre,*** *jeudi 23 mai,* à Orléans, que le troisième aéroport parisien pourrait être construit dans la région Centre. *« Sans vouloir lever aucun coin de voile, je peux vous dire que nous ne vous décevrons pas trop dans la région »*, a déclaré le premier ministre.

■ **SONDAGE : les cotes de popularité de Jacques Chirac et d'Alain Juppé** sont en hausse par rapport au mois d'avril, selon un sondage Ipsos publié dans l'hebdomadaire *Le Point* (daté 25 mai). 44 % des Français (+ 2 %) contre 49 % portent un *« jugement favorable sur l'action »* du chef de l'Etat. M. Juppé bénéficie de 36 % d'opinions positives (+ 3 points) contre 59 %. Ce sondage a été réalisé les 17 et 18 mai auprès de 958 personnes.

■ **POLYNÉSIE : Justin Arapari, candidat de la majorité locale** (droite), a été élu à la présidence de l'Assemblée territoriale, vendredi 24 mai, par 23 suffrages contre 11 à l'élue indépendantiste, Tamara Bopp Du Pont.

Alain Juppé juge trop « complexe » la proposition du commissaire au Plan sur le temps de travail

M. Guaino a apporté ses propres correctifs à un projet de M. Rocard qu'il avait été chargé d'étudier

Dans une lettre à Henri Guaino, commissaire au Plan, rendue publique jeudi 23 mai, Alain Juppé rejette sa proposition sur l'aménagement du temps de travail. M. Guaino avait été chargé d'étudier une idée de Michel Rocard, basée sur une modulation des cotisations sociales, à laquelle il semble avoir apporté ses propres correctifs. Dans l'entourage de M. Rocard, on parle d'*« erreur technique »* et de *« faute politique »*.

ALAIN JUPPÉ préfère l'originalité de l'ancien premier ministre socialiste Michel Rocard au nonconformisme du très séguiniste commissaire au Plan, Henri Guaino. Dans une lettre, rendue publique jeudi 23 mai, le premier ministre a rejeté la proposition – ses modalités précises ne sont pas connues – de M. Guaino sur l'aménagement du temps de travail. Celui-ci avait été chargé par M. Juppé d'étudier une idée avancée par M. Rocard mais il semble y avoir apporté ses propres aménagements, estimant que le projet initial ne pouvait être retenu en l'état.

En conséquence, le chef du gouvernement fait valoir que, le *« relèvement massif, de l'ordre de plusieurs points, de la TVA »* induit dans la proposition Guaino, est *« une opération totalement inenvisageable »*. Le taux normal de la TVA a déjà augmenté de 2 points (20,6 % contre 18,6 %) en août 1995. Le jugement sans appel de M. Juppé est tombé le jour où le commissariat général du Plan, lieu de dialogue et d'échanges, fêtait, dans les locaux universitaires de la Sorbonne, le cinquantième anniversaire de *« la planification à la française »* (*lire page 7*).



L'histoire commence le 15 février. M. Rocard soumet à Jacques Chirac un dispositif de réduction du temps de travail de nature, selon l'ancien premier ministre, à être fortement créateur d'emplois. La proposition consiste à diminuer de 7 francs par heure les cotisations sociales payées sur les 32 premières heures de travail hebdomadaire et de les *augmenter de 32 francs* par heure au-delà de ces 32 heures. Le système est conçu pour que le montant global des charges sociales reste inchangé dans le cas du maintien à 39 heures de la durée hebdomadaire de travail. M. Rocard fait la même démarche d'explication, le 2 avril, auprès de M. Juppé. Ce dernier confie au commissaire au Plan la mission d'en examiner la faisabilité ainsi que les retombées économiques et sociales.

Après avoir mis à contribution plusieurs administrations et instituts spécialisés, le commissaire au Plan remet, mardi 21 mai, son rapport au premier ministre. Le document *« prend acte des difficultés »* de mise en œuvre de la proposition Rocard et *« avance des pistes de réflexion »*.

« DOUBLE ORIGINALITÉ »

Bien que l'étude n'ait pas été rendue publique, M. Juppé fait savoir, deux jours après, que la *« démarche envisagée »* par M. Guaino est *« complexe et ne lui paraît pas de nature à préserver la double originalité de celle de M. Rocard : son caractère directement incitatif à la réduction du temps de travail et la recherche d'une possible limitation de son coût »*.

« En réalité, ajoute M. Juppé dans sa réponse à M. Guaino, *votre proposition s'apparente très directement à un allègement du coût du travail peu qualifié, perdant largement de vue l'objectif d'aménagement du temps de travail »*. Il poursuit : *« Sur le fond, je ne suis évidemment pas hostile à la baisse de ces charges (...). Mais il est sans doute difficile d'aller beaucoup plus vite dans ce processus, alors même que les résultats des mesures déjà prises ne se sont pas encore pleinement fait sentir. »* Pour conclure, il indique qu'il s'entretiendra *« volontiers »* de ces questions avec le commissaire au Plan.

Interrogé sur France-Inter, M. Guaino a estimé qu'il *« faut remettre chacun à sa place. Il est sain que le politique demande son point de vue à l'expert. L'expert rend un point de vue technique. Au politique ensuite de se déterminer »*. Quant au principal intéressé, M. Rocard, qui « planchait » devant la commission emploi du PS, le même jour, il a expliqué à ses amis que la démonstration est faite qu'un gouvernement de droite est incapable de faire preuve d'audace dans la lutte contre le chômage. Un des ses proches, Alain Bergounioux, a résumé ce jugement par cette formule : *« Erreur technique et faute politique »*.

Olivier Biffaud

Le premier ministre demande « plus d'audace » aux partenaires sociaux

ORLÉANS
de notre envoyé spécial

Aller au-devant des Français, dialoguer et, si possible, convaincre. Ainsi en a décidé le président de la République, ainsi fait Alain Juppé : ce dernier « bat » la province, plus souvent pour y dresser un bilan de sa première année à Matignon et en appeler à la mobilisation des *« forces vives »* que pour des annonces tonitruantes.

Le premier ministre, qui effectuait jeudi 23 mai un déplacement à Orléans (Loiret) sur le thème de l'insertion professionnelle des jeunes, a ainsi réaffirmé les grandes *« priorités »* de sa politique de lutte contre le chômage.

M. Juppé, qui a participé à une table ronde avec des jeunes (lycéens, étudiants, enseignants, agriculteurs, artisans, animateurs de quartier), puis signé le programme pour l'insertion des jeunes de la région Centre, a reconnu que *« les résultats n'étaient pas encore à la mesure de nos attentes »* sur le front du chômage. Il a annoncé que la rencontre sur l'emploi des jeunes entre le gouvernement et les partenaires sociaux promise lors du sommet social du 21 décembre 1995 se tiendrait le 13 juin à Matignon. M. Juppé a fixé un objectif : *« Qu'aucun jeune ne reste à la sortie de ses études en cette fin d'année scolaire sans solution d'aide, d'orientation, d'insertion, d'embauche. »*

« DYNAMISER LA NÉGOCIATION »

Le premier ministre ne pouvait pas éluder le thème du temps de travail, alors que plusieurs syndicats (CGT, CFDT, FSU, UNSA) avaient appelé, jeudi, à une journée nationale d'action sur ce sujet. *« Je comprends parfaitement l'impatience de certaines organisations syndicales »*, a-t-il déclaré devant les jeunes, souhaitant que les syndicats et surtout le patronat *« fassent preuve de plus d'audace »*.

M. Juppé est revenu à la charge, l'après-midi, devant le conseil régional. *« Le temps est maintenant venu que les négociations engagées aboutissent concrètement »*, a-t-il insisté. Partisan du dialogue social plus que de l'intervention du législateur, il a confirmé qu'*« un nouveau sommet social »*, début juillet, ferait *« le point sur le résultat des discussions engagées »* dans les branches. Non sans prévenir que ce serait aussi *« pour examiner comment aller plus loin et plus vite, dès lors que les négociations de branches n'auraient pas produit tous les effets escomptés »*.

En cas d'échec, a-t-il prévenu, la loi devra *« dynamiser la négociation d'entreprise »* et poursuivre trois objectifs : assurer plus de sécurité aux salariés qui font l'effort de choisir le temps partiel ; permettre un aménagement du temps de travail dans les PME des secteurs n'ayant conclu aucun accord ; limiter les heures supplémentaires. Le gouvernement a confié à M. Cabanne, secrétaire général du groupe Thomson, une *« mission préparatoire »*.

En attendant, M. Juppé souhaite que le Parlement adopte *« très rapidement »* la proposition de loi de l'UDF aménageant la loi quinquennale sur l'emploi de décembre 1993, qui permet des baisses de charges pour les entreprises réduisant la durée du travail pour embaucher des nouveaux salariés.

Jean-Michel Bezat

Faible mobilisation syndicale à Paris et en province

LA JOURNÉE NATIONALE D'ACTION de la CFDT pour la réduction du temps de travail, jeudi 23 mai, à laquelle se sont associées la CGT, la CFTC, l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) et la Fédération syndicale unitaire (FSU), n'a eu qu'une faible ampleur. A Paris, le mouvement, auquel s'était jointe FO, a rassemblé entre 8 000 et 10 000 manifestants à Paris. Quelques milliers de personnes ont participé aux manifestations régionales, notamment à Lorient (environ 2 000 manifestants), ainsi qu'à Nantes et à Saint-Nazaire (entre 1 500 et 2 000 personnes). La CFDT réussit cependant à sauver la face puisque la mobilisation a été plus importante que lors de la journée d'action du 14 juin 1995 sur les mêmes thèmes.

« UN COMMENCEMENT »

Nicole Notat a présenté cette journée, dont elle est l'instigatrice, comme *« un commencement »* et non *« une fin »*. *« Nous voulons que la réduction du temps de travail devienne une véritable solution – pas la seule – pour améliorer les conditions de travail de ceux qui ont un emploi et permettre à ceux qui n'en ont pas d'en avoir un »*, a déclaré la secrétaire générale de la CFDT.

De son côté, Louis Viannet, également présent en tête de la manifestation parisienne, a estimé qu'*« il faut faire sauter le verrou actuel qui pèse sur cette revendication »*, au moment où *« le patronat se bat de toutes ses forces pour* [en] *empêcher l'aboutissement »*. Le secrétaire général de la CGT, après avoir serré la main de Mme Notat, a jugé *« décisif »* le *« rapport de forces »* que les syndicats vont établir avec le gouvernement et le patronat.

La journée d'action a été marquée par quelques arrêts de travail, notamment chez Peugeot à Sochaux (Doubs), et par des perturbations limitées du trafic SNCF, notamment sur la banlieue nord de Paris, ainsi que vers les gares de Lille, Toulouse, Clermont-Ferrand, Londres et Bruxelles.

A. B.-M.

Compromis au Parti socialiste sur le droit de vote des étrangers

LES SOCIALISTES sont sur la voie d'un compromis au sujet du droit de vote des étrangers aux élections municipales. Dans la préparation de la convention sur la démocratie, qui se réunira les 29 et 30 juin, les rocardiens de l'Action pour le renouveau socialiste et la Gauche socialiste avaient remis à l'ordre du jour cette proposition de 1981 de François Mitterrand que, à l'unanimité, la commission sur la démocratie citoyenne, présidée par Martine Aubry, avait retenue. Lionel Jospin avait alors fait savoir qu'une telle réforme, souhaitable sur le principe, ne lui paraissait pas *« réalisable »* dans le cadre d'une cohabitation en 1998, les conditions ne pouvant être réunies pour une révision de la Constitution (*Le Monde* des 14 et 17 mai).

Mercredi 22 mai, Jack Lang, chef d'orchestre du débat sur la démocratie, a présenté à la commission nationale d'élaboration un texte de quatre-vingts pages, qui sera resserré d'ici au 5 juin et soumis au conseil national le 8 juin. Soutenue par M. Jospin, Mme Aubry a jeté les bases d'un compromis. Pour l'ancien ministre du travail, le droit de vote des étrangers aux municipales est *« une nécessité en matière de démocratie et de citoyenneté »* et un *« geste de reconnaissance »* à l'égard d'immigrés en situation régulière, dont le PS veut faciliter *« l'intégration »*.

La solution de Mme Aubry consiste à rappeler que le PS est favorable au principe du droit de vote des étrangers aux élections municipales, mais en indiquant qu'il s'agit d'une *« perspective »* qui sera atteinte lorsque les conditions politiques seront réunies, ce qui ne sera pas le cas en 1998. Les rocardiens Alain Bergounioux et Michel Sapin ont aussi amendé leur propre proposition. *« Il revient aux socialistes, avec d'autres,* indiquent-ils, *de mener ce débat, même si nous savons que la réalisation de cette mesure ne saurait être immédiate et que disposer d'une majorité à l'Assemblée nationale ne suffit pas à assurer la réforme de la société française. »*

Dans ce débat, M. Jospin affiche le souci de dissocier le rappel de principes généraux et de valeurs du programme législatif, ce dernier ne devant comporter que des mesures *« réalisables »*, et donc ne donnant pas lieu à une révision de la Constitution. Le PS pourrait ainsi demander non pas *« l'abrogation »* des lois Pasqua, mais leur *« remplacement »* par une nouvelle législation.

Par ailleurs, M. Jospin s'est aussi opposé à la proposition de la Gauche socialiste visant à octroyer au comité d'entreprise un droit de veto sur les plans de licenciements, mais il souhaite un renforcement du rôle de cette institution.

Michel Noblecourt

Le RPR se prononce en faveur d'un service national volontaire

M. Millon veut limiter à dix jours maximum le « rendez-vous citoyen »

Le conseil national du RPR, jeudi 23 mai, examinant la réforme du service national, a adopté une position proche de celle adoptée par la commission de la défense du Sénat. De son côté, le ministre de la défense, Charles Millon, a expliqué que le « rendez-vous citoyen » ne pourrait pas durer plus de dix jours.

LA PRÉSÉANCE a du bon. Alain Juppé, qui présidait ès qualité de « patron » du mouvement néogaulliste, jeudi 23 mai, le conseil national du RPR consacré à la politique de défense et, en particulier, à la réforme du service national, a pu s'en tenir au strict minimum. En ouvrant les travaux, le premier ministre a affirmé que la question du service national était *« importante, voire essentielle »*, avant d'ajouter : *« Il ne serait pas séant que le premier ministre exprime sa préférence ou son choix avant que le président de la République »* ne fasse connaître sa position.

Après lui, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a assuré que la conscription *« est aujourd'hui déconnectée de la réalité des menaces auxquelles nous devons faire face »* et qu'il ne faut pas attendre de l'armée des tâches qui ne sont pas les siennes. *« La défense n'est pas la famille, elle n'est pas l'école, elle n'a pas vocation à contribuer à l'aménagement du territoire »*, a-t-il lancé.

Il ne restait plus à Serge Vinçon, sénateur du Cher, qu'à proposer aux membres du conseil national le texte d'une *« contribution »* qui a été adoptée à l'unanimité moins deux abstentions et qui reprend, pour l'essentiel, les conclusions du rapport du Sénat, dont M. Vinçon était précisément l'auteur : le service national rénové serait volontaire (dans des postes civils ou militaires), ouvert aux femmes, pour une durée minimale de douze mois (à l'exception du cas des postes civils, où il pourrait être plus court).

UNE SOLUTION DE COMPROMIS

La messe était dite, ou presque. Car, si chacun, au RPR, s'incline devant les grands choix du président de la République, beaucoup vivent douloureusement la quasi-suppression de la conscription. Un cadre du mouvement est ainsi monté à la tribune pour regretter que le *« rendez-vous citoyen »* proposé, le matin même, par la mission d'information de l'Assemblée nationale, présidée par Philippe Séguin, soit *« escamoté »*. Un autre se disait, en tant que gaulliste, *« un peu embêté aux entournures »*, car les contraintes budgétaires conduisent à une réforme qui manque de *« souffle »* et interdisent de réfléchir à une *« réelle conscription, qui ne soit pas au rabais »*.

Alain Juppé avait beau jeu de se référer à la contribution soumise au vote du conseil national. Ce texte prend, en effet, la précaution de préciser que *« le choix du volontariat, s'il implique l'abolition de l'appel sous les drapeaux, se concilie parfaitement avec le maintien d'un système de recensement véritablement universel et d'une période de type "trois jours" élargie, dont l'utilité scolaire et sanitaire est depuis longtemps démontrée. Cette période devrait comporter une formation à l'esprit de défense. Elle pourrait également être mise à profit pour informer et orienter les jeunes sur les postes civils et militaires offerts au volontariat »*.

Bref, l'affaire semble entendue. Le rapport de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat a proposé un rendez-vous de quelques jours. De son côté, la mission de l'Assemblée a laissé plus ouverte la question de la durée de cette période, en proposant une fourchette de *« une à huit semaines »*. Mais il est clair, cependant, que cette formule ouverte est une manière de sauver la face. Lors de la réunion de la mission, mardi 21 mai, le rapporteur, Olivier Darrason (UDF-PR, Bouches-du-Rhône), avait, en effet, proposé une période de quatre semaines. Devant les réticences, voire l'opposition, d'une partie de la majorité, favorable à la période la plus courte possible, le rapporteur a donc proposé, mercredi, une solution de compromis qui permet aux uns de souligner que le principe de la conscription n'est pas abandonné et aux autres de se réjouir qu'il soit réduit à sa plus simple expression.

Charles Millon a apporté son appui aux seconds, vendredi 24, sur RMC, en jugeant *« excellente »* l'idée d'un *« rendez-vous citoyen »* obligatoire, mais en ajoutant, sans ambiguïté : *« Une période longue* [d'une durée supérieure à une semaine ou dix jours] *poserait un certain nombre de difficultés, en particulier des difficultés sous l'angle financier et sous l'angle de l'encadrement. »*

Gérard Courtois

M. Léotard ne votera pas la programmation militaire

Le président de l'UDF, François Léotard, a indiqué, mercredi 22 mai, au cours du déjeuner des responsables de la majorité à l'hôtel Matignon, qu'il s'abstiendra, lors du vote sur la loi de programmation militaire, dont la discussion est prévue, les 5 et 6 juin, à l'Assemblée nationale. L'ancien ministre de la défense entend ainsi signifier, comme il l'avait fait dans nos colonnes (*Le Monde* du 22 février), qu'il ne peut se déjuger par rapport à la précédente loi de programmation militaire 1995-2000, adoptée par le Parlement en juin 1994 grâce à la même majorité qu'aujourd'hui. Il a toutefois précisé qu'il s'agit là d'une décision personnelle, dont il estime qu'elle n'engage pas l'UDF.

Il est certain, également, que M. Léotard n'a jamais caché son attachement à la conscription, qu'il considère comme un outil *« d'intégration et de civisme »*. Favorable à un service national, certes profondément rénové, il estime que sa suppression créerait des *« risques inutiles »* pour la France.

L'armée de l'air fermera cinq de ses quarante-quatre bases dès 1996

L'ARMÉE DE L'AIR va fermer cinq de ses bases avant la fin de cette année. C'est ce que le général Jean Rannou, son chef d'état-major, a révélé, mardi 21 mai, aux députés membres de la commission de la défense, qui l'ont entendu dans le cadre de leur réflexion avant le débat sur la programmation militaire 1997-2002.

Avant même cette annonce, l'armée de l'air a, cette année, restructuré la base de Compiègne (Oise), dont le régiment du génie de l'air est en voie d'être transféré à Avord (Cher). Parmi les nouvelles restructurations figure celle de la base de Nîmes (Gard), qui sera fermée dès cet été. Les commandos de l'air qu'elle abritait seront provisoirement installés sur le site d'Albion, près d'Apt, en Haute-Provence. Cette solution paraît transitoire. En effet, l'état-major de cette même formation s'installe à Dijon (Côte-d'Or) et son école de formation à Rochefort (Charente-maritime). Or, les dix-huit missiles nucléaires enfouis dans le plateau d'Albion seront progressivement démantelés. Cela prendra deux ans et demi. Selon le général Rannou, la question du sort définitif du plateau d'Albion – lequel, a-t-il précisé, *« s'adapte mal à d'autres missions »* – est en suspens.

D'autre part, le chef d'état-major de l'armée de l'air a révélé que, dans le cadre d'une politique de rationalisation des implantations, avait été décidée la fermeture des bases de Chartres (Eure-et-Loir), où se trouve un entrepôt d'archives des services du personnel ; de Limoges (Haute-Vienne), avec un autre entrepôt ; de Toul-Thouvenot (Meurthe-et-Moselle), où est installée une unité du génie de l'air, et de Cenon (Gironde), dont le centre de transmissions sera déplacé sur la base voisine de Bordeaux-Mérignac.

REGROUPEMENT DES ACTIVITÉS

L'avenir de plusieurs autres bases, parmi lesquelles principalement celles accueillant des radars ou des entrepôts, est en jeu. C'est notamment le cas de la base de Toul-Rosières, qui est à l'étude selon le général Rannou.

Au début de l'année, le nombre des bases aériennes était de 44. Il devrait passer à 39 d'ici à la fin de 1996. En fin d'exécution de la loi de programmation militaire, c'est-à-dire en 2002, le général Rannou prévoit que l'armée de l'air française ne devrait plus disposer que de 32 bases. Le but de ces restructurations vise à privilégier la constitution de grandes bases, où seront regroupées plusieurs activités aériennes.

Jacques Isnard

La polémique sur la Corse gagne les rangs de la majorité

Charles Pasqua proteste contre les propos de Raymond Barre sur l'indépendance de l'île. Parallèlement, certains nationalistes continuent de mettre en cause le Parti socialiste

LA POLÉMIQUE provoquée par la situation en Corse s'est étendue à la majorité après les propos de Raymond Barre (UDF), qui a lancé jeudi 23 mai : *« Si les Corses veulent leur indépendance, qu'ils la prennent ! »* (*Le Monde* du 24 mai). Ancien ministre de l'intérieur RPR, Charles Pasqua a jugé les propos de Raymond Barre *« un peu surprenants de la part d'un homme qui a assumé des responsabilités importantes au niveau de la République »*. *« Il a été premier ministre de 1976 à 1981 et je n'ai pas souvenir qu'il ait conduit une action ferme et déterminée en Corse »*, a ajouté M. Pasqua, interrogé au terme d'une cérémonie de remise de décorations à l'Elysée. Pierre Pasquini, ministre (RPR) des anciens combattants et maire de l'Ile-Rousse (Haute-Corse), a jugé la déclaration de M. Barre *« bien légère »*. Le député de Haute-Corse et maire (Radical) de Bastia, Emile Zuccarelli, s'est déclaré *« surpris qu'une personnalité comme Raymond Barre puisse tenir de tels propos »*.

En revanche, Michel Charasse, ancien ministre socialiste et sénateur PS du Puy-de-Dôme a jugé, dans un entretien au *Figaro* du 24 mai, que si les insinuations *« polémiques et excessives »* de Jacques Toubon *« ne méritent aucun commentaire (...), celles de Raymond Barre, dont le sens de l'Etat est connu, méritent qu'on s'y intéresse »*. M. Charasse a ajouté *« qu'en Corse, la République n'est plus chez elle »*.

Parallèlement, les socialistes ont continué de réagir aux accusations lancées par M. Toubon, mardi, sur les *« valises ouvertes de billets »* que les socialistes auraient utilisées pour négocier avec les nationalistes corses. Pierre Mauroy et Michel Rocard, tous deux anciens premiers ministres socialistes, ont écrit, jeudi 23 mai, au président Jacques Chirac pour lui exprimer leur *« indignation »* et demander *« des regrets publics »* après la *« véritable agression »* de M. Toubon contre les anciens ministres socialistes.

Jacques Toubon, interrogé jeudi à Lille à l'occasion du congrès des huissiers de justice, a répondu : *« La réaction socialiste est pleine d'enflure et d'excès, c'est une tempête dans un verre d'eau, j'en souris doucement. »* De son côté, le RPR a réaffirmé, le même jour, lors d'un conseil national, dans un texte adopté à l'unanimité, son *« soutien »* à Alain Juppé, Jacques Toubon et Jean-Louis Debré sur la Corse. Jean Tiberi, maire RPR de Paris, a également apporté, jeudi, *« son soutien total à Jacques Toubon »*.

Enfin, François Santoni, l'un des deux secrétaires nationaux de la Cuncolta naziunalista (vitrine légale du FLNC-canal historique), qui avait affirmé mercredi que l'information donnée par M. Toubon était *« exacte »*, a confirmé et développé ces premiers propos au cours de plusieurs entretiens, jeudi et vendredi, provoquant une nouvelle réaction du porte-parole du PS, François Hollande. Alain Marsaud, député RPR de la Haute-Vienne et ancien magistrat, a demandé jeudi à M. Toubon d'ouvrir une information judiciaire pour *« faire la lumière »* sur ces *« révélations »*.

هكذا من الأصل

PAUVRETÉ Xavier Emmanuelli et Jacques Barrot ont remis au premier ministre leur avant-projet de loi de lutte contre l'exclusion et la grande pauvreté. A l'Elysée, on affirme que Jacques Chirac est déterminé à voir ce texte aboutir rapidement. ● LE GOUVERNEMENT devra néammoins procéder à de sévères arbitrages budgétaires, l'avant-projet prévoyant d'inscrire comme droit l'accès au logement et aux soins. Le volet emploi et le RMI apparaissent comme les deux points les plus sensibles. ● DEUX ÉTUDES remises à M. Emmanuelli sur l'accueil hivernal et l'hébergement d'urgence suggèrent une réorganisation des structures existantes. Si l'offre de places est suffisante, la qualité de l'accueil est souvent jugée mauvaise, de même que sont pointées de nombreuses lacunes dans la prise en charge, notamment psychologique, des jeunes.

La loi-cadre contre l'exclusion bute sur les écueils budgétaires

L'avant-projet élaboré par Jacques Barrot et Xavier Emmanuelli vient d'être remis au premier ministre. Il devra trancher entre la volonté réaffirmée par Jacques Chirac d'un texte de « cohésion sociale » et les restrictions de crédits annoncées

JACQUES BARROT, ministre du travail et des affaires sociales, et Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, viennent de remettre au premier ministre, Alain Juppé, l'avant-projet de loi d'orientation contre l'exclusion et la grande pauvreté. Après les arbitrages de l'Hôtel Matignon, ce texte doit être soumis, vers le 20 juin, au Conseil économique et social, puis à un conseil des ministres. En raison des quelque six semaines de retard pris en regard du calendrier initial (*Le Monde* du 12 mars), le projet de loi ne pourra pas être présenté, comme il était prévu, au Parlement avant l'automne. Compte tenu des discussions parlementaires et de l'élaboration des décrets d'application, la loi ne devrait pas entrer en vigueur avant 1997, au plus tôt.

Les associations de solidarité, notamment celles groupées dans le réseau Alerte, qui ont fait connaître leurs ultimes propositions il y a deux mois (*Le Monde* du 15 mars), regrettent certes ce retard, sans toutefois le juger *« dramatique »*. Mieux vaut, dit-on dans le mouvement associatif, se donner le temps et les moyens de fixer les meilleures orientations possibles. L'essentiel réside dans l'esprit et le contenu d'une loi très attendue, promise par Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle. Car il ne s'agit pas seulement d'œuvrer pour les personnes sans domicile fixe, pour la population dite du quart-monde, mais pour les quelque 12 millions de gens qui, selon le réseau, vivent dans une situation précaire.

Le président de la République n'aurait pas varié dans sa *« détermination »* de voir promulguer une grande loi de *« cohésion sociale »*, expression formulée à plusieurs reprises depuis son élection. On assure aujourd'hui à l'Elysée que Jacques Chirac demeure dans cet état d'esprit, et c'est du reste fort de ce soutien que Xavier Emmanuelli insiste sur le fait que cette loi sera *« un acte politique »*. Il ne serait pas question pour lui, quitte à mettre son portefeuille en jeu, de se satisfaire d'un texte *« style DMOS »* (diverses mesures d'ordre social).

Les arbitrages à venir de l'Hôtel Matignon ne s'en révèlent que plus délicats. Alors que l'heure est à une réduction drastique des dépenses publiques et que des menaces financières planent sur les aides à l'emploi et au logement, comment redonner d'une main ce que l'on entend ôter de l'autre ? Comment, par exemple, concilier la résorption du déficit de la Sécurité sociale avec, comme il est préconisé avenue de Ségur, une couverture *« universelle »* par l'assurance-maladie et une extension de l'aide médicale gratuite ?

> Une mobilisation de la société tout entière, du citoyen à l'association, de l'entreprise à la collectivité territoriale

La future loi ne devrait pas se contenter d'affirmer de grands principes. Certes, il est indispensable, notamment aux yeux des associations de solidarité, qu'elle inscrive l'accès aux droits fondamentaux pour tous figurant dans d'autres textes, du travail au logement, de la santé à la culture, auxquels elle pourrait ajouter d'autres obligations comme le droit à l'eau et à l'électricité.

Il est nécessaire aussi qu'elle instaure un dispositif institutionnel, avec un comité interministériel permanent de lutte contre l'exclusion, un observatoire statistique national de la pauvreté et, au niveau des départements, une cellule unique de coordination placée auprès du préfet. Ce schéma serait pratiquement acquis. De même, le texte devrait inciter fortement, comme le réclame le réseau Alerte, à une mobilisation de la société tout entière, du citoyen à l'association, de l'entreprise à la collectivité territoriale. Une évolution des esprits souhaitée, mais guère évidente, pour que *« change le regard »* envers les plus démunis.

Pour Xavier Emmanuelli et le monde associatif, cette transformation des mentalités, qui ne peut être décrétée, est au moins aussi importante que les considérations budgétaires. Il n'empêche que ces dernières sont au centre des arbitrages de Matignon, sans compter la nécessaire articulation de la future loi avec, en particulier, le plan d'intégration urbaine et la réforme de l'Etat. Si l'Avenue de Ségur demeure discrète quant au contenu de son avant-projet, il apparaît cependant que, parmi les points d'achoppement, figureraient le volet emploi et le devenir du revenu minimum d'insertion (RMI).

Le rapport Fragonard avait vivement recommandé (*Le Monde* daté 21-22 janvier) la création de 350 000 emplois d'utilité sociale (EUS), devant bénéficier à 300 000 titulaires de minima sociaux et à 50 000 jeunes et femmes isolés et sans ressources. *« S'il n'y avait qu'une mesure à retenir de mes propositions, c'est celle-ci »*, nous avait confié ensuite le délégué interministériel au RMI : des EUS conclus pour cinq ans et rémunérés à 80 % du SMIC. Par quel financement ?

Le sort du RMI est lié à l'idée de *« transformer les indemnisations passives du chômage en dépenses actives »*, avec, comme le préconise le rapport de Claude Girard (*lire ci-dessous*), une réorientation marquée vers l'insertion. Les conseils généraux, cogestionnaires du RMI, seraient particulièrement impliqués dans une réforme de cette allocation. Ce ne sera pas le moindre sujet de débat au Parlement, lorsque le projet de loi viendra en discussion. D'autant que les élus auront à l'esprit une autre donnée, politique – les législatives de 1998 –, et que, s'agissant de la lutte contre l'exclusion, la notion de solidarité nationale risque de ne pas s'imposer d'elle-même.

Michel Castaing

Le RMI et l'insertion économique

Dans un rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale rendu public le 20 mars, Claude Girard, député du Doubs (RPR), souhaite un *« recentrage »* du RMI sur une *« véritable insertion économique »*. Ce document rappelle que le coût total du dispositif est supérieur à 30 milliards de francs ; 946 760 personnes étaient allocataires au 30 juin 1995, *« avec les conjoints et les enfants à charge, plus de 1 800 000 personnes sont couvertes »*.

M. Girard estime que le *« défaut principal du dispositif est la faiblesse de l'insertion »*. Selon les départements, en charge de ce volet, le taux de contrats d'insertion conclus avec les bénéficiaires varie de 8 % à 88 %, avec une moyenne nationale de 44 %. M. Girard propose un *« décontingentement du nombre de CES »* (contrat emploi-solidarité), un renforcement des aides aux entreprises d'insertion, qui pourraient bénéficier d'un accès prioritaire à certains marchés publics, une simplification des procédures et, enfin, un renforcement des contrôles dans le versement des allocations.

Des lacunes sont relevées dans l'hébergement d'urgence et la prise en charge des jeunes

L'IDÉE de *« mettre en réseau »* les différents dispositifs de solidarité, chère à Xavier Emmanuelli, doit être confortée par les deux rapports que le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence a lui-même commandés sur l'accueil des personnes en difficulté et qu'il a rendu publics jeudi 23 mai.

Le premier document, rédigé par Michel Thierry, inspecteur général des affaires sociales, a trait à *« la mise en œuvre du dispositif hivernal d'accueil et d'hébergement d'urgence »*. Il estime d'abord que cet ensemble est quantitativement suffisant : au total, en France, 15 000 lits d'hébergement s'ajoutant, l'hiver, aux 35 000 places permanentes des centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS) et aux 12 000 logements déjà mis à disposition des plus démunis. En cinq ans, cette capacité hivernale a doublé. Sur ces 15 000 places, M. Thierry préconise d'en laisser 3 000 ouvertes l'été.

En revanche, l'auteur du rapport critique la qualité de l'accueil. Si la prise en charge s'est améliorée en matière d'accompagnement social ou de suivi médico-social, elle comporte en revanche *« des lacunes, dont la plus grave est le traitement des troubles psychiques ou psychologiques des accueillis »*, notamment les jeunes sortants de prison et les jeunes toxicomanes dépendants. La liaison entre les structures d'accueil et le secteur psychiatrique est, selon lui, pratiquement nulle.

« ÉCRÉMAGE »

D'autre part, la qualité de l'accueil reste altérée par l'*« écrémage »*, c'est-à-dire la sélection à l'entrée pénalisant ceux qui présentent des troubles de comportement, dont des alcooliques et des toxicomanes, ainsi que les étrangers en situation irrégulière. Aussi M. Thierry formule-t-il quarante propositions pour une *« éthique de l'urgence »*, comportant en premier lieu l'inscription, dans la future loi contre l'exclusion, d'une *« obligation d'accueil »*.

Le second rapport, réalisé par Danielle Huèges, directrice générale de l'association Les haltes des amis de la rue, porte sur « les lieux d'accueil de jour ». Appelés *« boutiques de solidarité »* ou *« haltes de jour »*, ces lieux offrent aux sans-abri divers services : douches, vestiaire, laverie, salle de repos, aides administratives, médicales, sociales... Concept nouveau, le lieu d'accueil de jour est en plein développement – il en existe actuellement une centaine – et Mme Huèges propose de constituer un *« réseau animé par un collectif national »*, qui s'appuierait sur une *« charte nationale »* et un *« label »*.

« CINQ GRANDS DROITS »

La charte instituerait *« cinq grands droits »* : être accueilli gratuitement et anonymement *« quelle que soit sa situation »* ; bénéficier d'un *« lien social »* dans ce lieu *« sécurisant »* ; avoir accès à des *« prestations de base »* (y compris une domiciliation) ; pouvoir recevoir des soins ; disposer de moyens pour entamer un parcours de réinsertion. Toutes prestations qui nécessitent la présence de *« personnels qualifiés, professionnels de l'action sociale ou bénévoles formés »*.

Cette charte devrait, selon Xavier Emmanuelli, être élaborée par un *« comité de pilotage »*, dont il vient de demander la création à la direction de l'action sociale. Ce comité comprendrait des représentants des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des associations concernées et la charte constituerait un *« cadre de référence utile »* pour les personnels, mais aussi pour les *« partenaires administratifs et financiers »*.

M. C.

Me Henrot nie toute « complicité d'escroquerie » dans l'affaire des « châteaux japonais »

L'avocat parisien affirme avoir été abusé par ses clients, les époux Renoir

Mis en examen pour « complicité d'escroquerie » par le juge Sylvie Petit-Leclair dans l'affaire des « châteaux japonais », Me Jacques Henrot a été remis en liberté, lundi 20 mai, après cinq jours de détention. Soupçonné d'avoir aidé les époux Renoir à détourner neuf châteaux français dans le capital de sociétés qu'ils contrôlaient, il se défend de toute escroquerie, affirmant avoir été abusé par ses clients.

JUSQU'OÙ doit aller la vigilance d'un avocat vis-à-vis de ses clients ? La mise en examen et la brève incarcération de l'avocat d'affaires parisien Jacques Henrot dans l'affaire des « châteaux japonais » conduit à se poser une nouvelle fois la question. Soupçonné de « complicité d'escroquerie » par le juge Sylvie Petit-Leclair, et incarcéré à Fresnes, le 15 mai, Me Henrot avait été remis en liberté cinq jours plus tard par la chambre d'accusation de Versailles (*Le Monde* du 23 mai). Jugée *« inutile et cruelle »* par l'un de ses défenseurs, Me Jean-Pierre Mignard, la décision d'incarcération frappant cet avocat renommé avait provoqué une vive émotion chez ses confrères.

Me Henrot, est la quatrième personne, et le deuxième avocat, mis en examen dans l'imbroglio juridico-financier qui oppose le milliardaire japonais, Hideki Yokoï, PDG de la société immobilière Nippon Sangyo Kabushiki Kaisha (NSKK), à sa fille Kiko Nakahara (*Le Monde* daté 17-18 mars). Dans les années 80, Mme Nakahara, mandatée par son père et assistée par son mari, le financier franco-américain Jean-Paul Renoir, avait acheté huit châteaux français d'une valeur totale de 180 millions de francs pour la NSKK. Un neuvième, le château de Lacaze, dans les Landes, avait été acquis pour l'une de ses filiales, Dai Nippon Fudosan.

A partir de 1993, alors que son père, rattrapé par une autre affaire, était incarcéré à Tokyo, Mme Nakahara, abusant de sa qualité de mandataire, avait transféré les neuf châteaux dans le capital des sociétés qu'elle contrôlait avec son mari. Pour réaliser ce tour de passe-passe, elle avait notamment falsifié une délégation de pouvoir établie à son nom et enregistrée, le 20 octobre 1992, au consulat de France. L'escroquerie, découverte en 1995, a conduit à l'incarcération de Mme Nakahara, le 21 janvier, à Versailles. Jean-Paul Renoir, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, serait aux Etats-Unis.

C'est en enquêtant sur les conditions dans lesquelles des avocats et des notaires français ont effectué les actes juridiques ayant permis de réaliser ces détournements que le juge Sylvie Petit-Leclair s'était intéressée à Jacques Henrot. Les faits reprochés à l'avocat parisien, qui fut pendant huit ans le conseiller de la Nippon Sangyo pour ses affaires immobilières en France, concernent le premier montage. Réalisé en décembre 1993, il portait sur l'incorporation dans le capital de la SCEA Lacaze, propriétaire du château du même nom, d'une nouvelle société contrôlée par Mme Nakahara, la Nippon Sangyo Gestion, qui devenait l'associé majoritaire. Au bout du compte, l'exercice avait permis de faire passer le château sous la coupe des époux Renoir.

LE LOUP DANS LA BERGERIE

Deux ans plus tard, la même technique et le même document falsifié seront employés pour transférer les neuf « châteaux japonais » dans une nouvelle société en nom collectif, Châteaux Holdings, regroupant NSKK, Dai Nippon Fudosan et quatre sociétés-écran contrôlées par les époux Renoir. Les deux premières apportaient 134 700 000 francs (la valeur des châteaux) au capital de la nouvelle société. Les quatre autres seulement 10 000 francs chacune en espèces ! Jean-Pierre Renoir, désigné comme gérant, avait la haute main sur cet ensemble. L'avocat responsable de ce montage, Me Jean-Louis Bordenave, a été mis en examen et incarcéré, le 15 mars, par le juge Petit-Leclair.

Jacques Henrot, grand spécialiste de ces questions, pouvait-il ne pas avoir réalisé que le montage revenait à introduire le loup – les époux Renoir – dans la bergerie de la Nippon Sangyo ? Est-il possible que ses soupçons n'aient pas été éveillés par le mandat falsifié de Mme Nakahara, ou encore par le nom de la nouvelle société de Jean-Paul Renoir, Nippon Sangyo Gestion, qui était de nature à créer la confusion avec la Nippon Sangyo KK ? Les enquêteurs ont du mal à le croire. Pour eux l'opération a tout d'une escroquerie.

Jean-Pierre Mignard, l'un des avocats de Me Henrot, affirme au contraire que son client ne pouvait pas savoir. Et ce pour plusieurs raisons : Tout d'abord, explique-t-il, lorsque Jean-Paul Renoir a téléphoné à Jacques Henrot pour lui commander le montage, l'avocat était en avion et s'était borné à répercuter la demande à sa secrétaire. C'est un autre avocat du cabinet Gide, Loyrette et Nouel – *« avec lequel Me Henrot n'a même pas été en contact »* – qui se chargera de rédiger les actes. Ensuite, poursuit Me Mignard, *« lorsque la demande a été faite, Jacques Henrot ignorait tout d'une querelle entre Mme Nakahara et son père. »* Il ne pouvait pas non plus *« deviner que les documents et pouvoirs dont il était question n'étaient pas conformes à ce que l'on pouvait attendre »*. En effet, *« seule une lecture policière rétrospective permettra de découvrir ce qui apparaît comme une infraction. »*

Me Mignard affirme que dans cette affaire les vérifications d'usage ont été faites, notamment pour le mandat falsifié. Mais ni Jacques Henrot, ni les autres professionnels concernés *« n'y ont rien vu de suspect »*. Mieux, le procès-verbal du montage adressé à la Nippon Sangyo à Tokyo était revenu avec la signature du PDG, Hideki Yokoï, le père de Mme Nakahara. Dans ces conditions, Me Henrot, affirme son avocat, n'avait aucune raison de ne pas faire confiance à sa cliente. Pour Me Mignard, le rôle de son client dans cette affaire, est *« limité et marginal »*. D'autant plus qu'il a cessé, officiellement, d'être le représentant de la Nippon Sangyo en 1994.

Elargissant le débat, Me Mignard estime que la détention de Jacques Henrot *« place tous les avocats dans une position d'insécurité judiciaire et policière. Ce qui lui est reproché pourrait être reproché à beaucoup d'entre nous. Les avocats ne peuvent pas être les investigateurs de leurs clients dès lors que rien d'anormal ne transparaît à la surface des choses. »* Pour Me Mignard, la mise en cause de son client *« ne pourrait, au pire, s'expliquer que si était apportée la preuve que, d'une part M. Yokoï n'avait pas signé le document et, d'autre part, que Jacques Henrot n'ignorait pas que cette signature était un faux. »*

Roland-Pierre Paringaux

M. Bayrou juge irréalisable l'allocation d'étude proposée par le RPR

LE MINISTRE de l'Education nationale, François Bayrou, a jugé, jeudi 23 mai sur France 2, que la proposition des responsables du RPR sur le statut de l'étudiant n'était pas réalisable *« dans les circonstances budgétaires où nous sommes »*. Le 14 mai, les députés Bruno Bourg-Broc président de la commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale et Jean-Michel Dubernard, secrétaire national du RPR, chargé de l'éducation, avaient rendu publiques les propositions de réforme de l'enseignement supérieur du RPR. Ils avaient notamment, conformément à la promesse de campagne du président de la République sur un futur « statut de l'étudiant », proposé que soit crée une allocation d'étude pour les étudiants de second cycle. D'environ 30 000 francs par an, elle aurait été incompatible avec le rattachement du jeune au foyer fiscal des parents. M. Bayrou a en outre estimé que ce système serait socialement injuste. *« Qu'est ce qui pourrait justifier qu'on donne une aide aussi massive aux étudiants et qu'on la refuse à ceux qui n'ont pas la chance de faire des études ? »* a interrogé le ministre.

M. Bayrou a précisé que, malgré les restrictions budgétaires dont son ministère devrait faire l'objet, il *« tiendrait parole sur les recrutements annoncés »* dans l'enseignement supérieur. *« Un gouvernement qui ne respecterait pas la parole qu'il a donné aux jeunes et aux universitaires,* a souligné M. Bayrou, *serait totalement décridibilisé »*

DÉPÊCHES

■ **DROGUE : des policiers sont intervenus,** mercredi 22 mai, au lycée Joffre de Montpellier, à la demande du proviseur de l'établissement, qui s'inquiétait du nombre croissant de fumeurs de joints parmi les élèves. Ils ont interpellé quatre lycéens, âgés de seize à dix-sept ans, qui ont été placés en garde-à-vue au commissariat. L'un d'eux, considéré par les enquêteurs comme le principal responsable du trafic, a été mis en examen pour *« transport, usage et détention de drogue »* et placé en régime de liberté surveillée. Les trois autres ont été relâchés. Tous ont été exclus du lycée.

■ **JUSTICE : le dirigeant d'une société de revente de voitures** d'occasion reconnu coupable d'avoir fait trafiquer le compteur kilométrique d'une vingtaine d'entre elles, a été condamné, jeudi 23 mai, par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne, à trois ans de prison, dont deux avec sursis. Pierre Cognet, patron de la société du même nom installée au Chambon-Feugerolles (Loire), a également été condamné à une amende de 250 000 francs. Avec près de quatre mille véhicules d'occasion vendus annuellement, la société des frères Cognet revendiquait la position de numéro un français du marché de la voiture d'occasion.

■ **Le tribunal de grande instance de Marseille** a condamné l'ancien directeur général de l'Olympique de Marseille, Jean-Pierre Bernès, à verser au *Monde* 50 000 francs de dommages et intérêts, au terme d'une poursuite en diffamation engagée à la suite d'un article de nos collaborateurs Philippe Broussard et Edwy Plenel, consacré à l'affaire du match Valenciennes-OM. M. Bernès s'était désisté de son action le jour de l'audience, le 2 novembre 1995.

■ **Le conseiller Renaud Van Ruymbeke a mis en examen,** jeudi 23 mai, le directeur régional de la Générale des eaux en Bretagne, Yvon Mogno, pour « trafic d'influence ». Les faits visés par le magistrat seraient liés à la passation de certains marchés de l'eau à Rennes à la fin des années 80, dans lesquels était intervenu le bureau d'études Bretagne-Loire-Equipement.

■ **ACQUITTEMENT : la cour d'assises de l'Isère a acquitté,** jeudi 23 mai, Marc Trouille, âgé de quarante-huit ans, accusé d'avoir assassiné son épouse, décédée en juin 1994 après avoir absorbé une dose mortelle de médicaments. L'avocat général avait requis douze ans de réclusion criminelle. Jacqueline Trouille souffrait de psychose maniaco-dépressive et elle avait déjà fait dix-neuf tentatives de suicide.

■ **HARCELEMENT : l'ancien directeur d'une concession automobile** de Briey (Meurthe-et-Moselle) a été mis en examen et écroué, jeudi 23 mai, pour *« agression sexuelle par personne ayant autorité »* et *« harcèlement sexuel »*. Gérard Bastien, âgé de cinquante-trois ans, avait déjà été licencié par le groupe grenoblois auquel la concession appartient lorsque l'affaire avait éclaté, il y a un mois, à la suite de démarche auprès de la police de plusieurs employées décidées à refuser les avances de leur supérieur hiérarchique. Récemment, enfin, une plainte pour agression séxuelle a été déposée contre M. Bastien.

■ **TERRORISME : « Carlos » a été entendu sur commission rogatoire suisse,** jeudi 23 mai à Paris, par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière. La justice helvétique avait souhaité qu'Illitch Ramirez Sanchez soit interrogé sur les anciens membres suisses du groupe Carlos. L'interrogatoire a eu lieu en présence de deux magistrats suisses, l'un du parquet fédéral, l'autre du parquet de Berne.

■ **BASQUES : le président et trois membres** du bureau de l'association d'enseignement pour adultes de la langue basque AEK ont été interpellés, jeudi 23 mai, au siège social de l'association à Bayonne, par les policiers de la 6ème DCPJ de Paris. Agissant sur commission rogatoire du juge parisien Laurence Le Vert, les fonctionnaires ont notamment saisi le fichier des élèves, des disquettes de formation pédagogique et deux ordinateurs. Ils recherchaient, semble-t-il, les identités de deux élèves en stage intensif d'été qui auraient été en relation avec l'ETA.

Les infirmiers en psychiatrie se mobilisent à nouveau pour leur diplôme

APRÈS avoir rencontré Bernadette Chirac venue inaugurer le *Salon infirmier* qui a lieu actuellement Porte de Versailles, à Paris, environ quatre mille infirmiers de secteur psychiatrique ont manifesté, jeudi 23 mai, dans les rues de la capitale.

Pour la cinquième fois en trois ans, Anne-Marie et Evelyne étaient « montées » à Paris. Toutes deux sont infirmières au centre hospitalier spécialisé (CHS) d'Albi. La première est diplômée depuis 1977, la seconde depuis 1992, année où une réforme des études d'infirmier avait eu pour conséquence la fusion des deux formations initiales – psychiatrie et soins généraux – et la mise en place d'une sanction unique : le diplôme d'Etat infirmier (DEI). Dans chacune de ces branches, le niveau et la durée de formation sont équivalents (trois ans). Mais, à la différence de leurs collègues exerçant en soins généraux, pour lesquels l'octroi du DEI est automatique, les infirmiers en psychiatrie n'auraient pu l'obtenir qu'à l'issue d'un stage de trois mois.

DEPUIS PLUS DE TROIS ANS

Pour Anne-Marie, *« cela voulait dire que le travail que j'effectuais depuis des années n'était plus reconnu, plus considéré. » « Je sortais de trois ans de formation et de stage,* renchérit Evelyne, *et on me demandait de refaire un stage en soins généraux, comme si ceux-ci étaient différents. »* Et toutes deux de poser la question : *« Est-ce que les malades mentaux sont des malades physiologiquement différents ? »* Dans cette mobilisation qui dure maintenant depuis plus de trois ans, en effet, aux inquiétudes que nourrissent les personnels soignants en psychiatrie quant à leur propre avenir se combine le souci de ne pas voir leurs patients subir une nouvelle exclusion, *« car eux ne pourront pas venir protester »*.

Ainsi, d'établissement en établissement, s'est constitué le Collectif national de mobilisation en psychiatrie, qui réussissait déjà à rassembler plusieurs milliers d'infirmiers de secteur psychiatrique, le 19 mai 1994 à Paris, à l'occasion d'une manifestation nationale. Le 26 octobre 1994, le ministre de la santé, Simone Veil, autorisait la publication d'un arrêté accordant la délivrance du diplôme à tous les infirmiers. *« Ce jour-là, on a fait la fête,* avoue Evelyne. *On avait le sentiment d'avoir gagné. »*

Mais cette décision n'a jamais été appliquée. Alors, les « psy » ont repris leur bâton de pèlerin, les collectifs se sont remobilisés, malgré l'inertie, quand ce n'était pas l'hostilité, de la plupart des organisations syndicales, à l'exception notable de la fédération Coordonner-Rassembler-Construire (CRC). Et, le 21 mars, une précédente manifestation nationale réunissait plusieurs milliers d'entre eux. Le Conseil supérieur des professions médicales décidait, par un arrêté daté du 2 mai et publié le 11, l'élargissement des autorisations d'exercer à tous les établissements de santé publics et privés. Polyvalence d'exercice, donc, mais toujours sans diplôme reconnu. La mobilisation s'est depuis étendue, touchant à présent plus d'une centaine d'établissements et prenant une nouvelle forme de radicalité avec la suspension de l'encadrement des élèves.

Jeudi, à l'issue des deux heures d'entretien qu'ils venaient d'avoir avec le directeur du cabinet du ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, les huit délégués du collectif et, avec eux, les manifestants ne dissimulaient pas leur déception : *« Nous n'arrêterons que quand le DEI nous sera accordé, sans conditions. On est en train de dégrader le travail en psychiatrie,* regrettait Evelyne. *Qui voudra alors l'exercer ? »*

Patrick Roger

هكذا من الأصل

Un ancien responsable de la répression du banditisme sur le banc des accusés

Philippe Féval comparaît pour complicité de trafic de stupéfiants

Le commissaire Philippe Féval, ancien chef-adjoint de la brigade de répression du banditisme (BRB), est accusé d'avoir communiqué à l'un de ses indicateurs, gérant d'un restaurant, des informations relatives à une enquête portant sur un vaste trafic de drogue. L'accusation estime *« très peu vraisemblable »* que le commissaire n'ait pas su que son *« indic »* appartenait au réseau qui gravitait autour du restaurant.

DEUX BOXES pleins à craquer, douze prévenus détenus, huit comparaissant libres, neuf autres en fuite ou en attente d'extradition, ainsi qu'une noria d'avocats pour les défendre des accusations contenues dans un réquisitoire définitif de près de deux cents pages... La 16e chambre correctionnelle du tribunal a prévu, à partir de jeudi 23 mai, dix journées d'audience réparties sur quatre semaines pour tirer au clair le rôle des différents protagonistes du réseau international de trafiquants de drogue qu'avait mis au jour l'office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS), en avril 1992.

Il y a là des convoyeurs, des petits dealers, des « blanchisseurs d'argent sale » et celui que, sur dénonciation d'un informateur belge, Joseph Paques, les enquêteurs ont identifié comme la tête du réseau démantelé : Roland Plégat, cinquante-deux ans, déjà condamné pour braquage dans les années 70. Il s'est depuis reconverti, par prête-noms interposés, dans la gérance d'un restaurant baptisé *Les Muses*, rue Saint-Honoré à Paris.

COCAÏNE ET CANNABIS

Entre l'été 1991 et la fin de l'année 1992, le réseau aurait importé puis revendu 80 kilogrammes de cocaïne et une tonne et demie de cannabis, en provenance du Brésil, du Canada, du Maroc et des Pays-Bas. La marchandise, comme l'a expliqué, jeudi 23 mai, un convoyeur, était cachée dans les pneumatiques de voitures acheminées par bateaux, trains ou camions-plateaux.

Au rang des prévenus libres, un homme tranche par son maintien, son costume gris, sa chemise bleue : le commissaire principal Philippe Féval, quarante-neuf ans, ancien chef-adjoint de la brigade de répression du banditisme (BRB). Ce brillant policier, haut en couleur et descendant de l'écrivain Paul Féval, est renvoyé devant le tribunal présidé par Béatrice de Beaupuis pour complicité d'infraction à la législation sur les stupéfiants.

En juillet 1992, Philippe Féval et Roland Plégat se connaissent : liens d'amitié, liens de « flic » à indicateur. Le second est approché par deux Sud-Américains qui lui proposent d'acheter à bas prix 20 kilogrammes de cocaïne. Il se confie à son ami Féval, qui découvre que les deux hommes sont en fait des indicateurs de l'OCRTIS. Le numéro deux de la BRB commet alors la faute : il préfère prévenir tout de suite Roland Plégat, au cours d'un déjeuner, le 23 juillet 1992, plutôt que d'informer sa hiérarchie et l'OCRTIS.

L'ancien responsable de la BRB affirme qu'il ignorait que Roland Plégat était mêlé à un trafic international de stupéfiants et nie lui avoir fourni de plus amples renseignements sur l'enquête en cours. Pour l'accusation, en revanche, il apparaît *« très peu vraisemblable »* que le commissaire Féval n'ait jamais éprouvé de soupçons. Selon elle, le policier a *« transgressé les règles les plus élémentaires de sa fonction »*.

ÉCOUTES SANS RETOUR

Il ne s'agirait donc pas d'une simple imprudence « pouvant s'apparenter à une faiblesse faite par pure amitié », car le haut fonctionnaire de police a continué de tenir son contact informé des éléments que lui avait fournis l'OCRTIS au cours d'une réunion de travail. L'accusation en veut pour preuve qu'à compter du 23 juillet 1992 les écoutes téléphoniques placées au restaurant *Les Muses* ont cessé d'être fructueuses, que le réseau s'est alors entièrement restructuré et que Roland Plégat a su que Jospeh Paques l'avait dénoncé.

Philippe Féval, qui a effectué deux mois de détention provisoire, devrait recevoir le soutien de Claude Cancès, ancien directeur de la police judiciaire, aujourd'hui inspecteur général à l'IGPN, la « police des polices ». Le 30 mai, celui-ci témoignera en sa faveur, de même que Jean-Marc Bloch, ex-patron de la BRB.

Jean-Michel Dumay

M. Monod ne sera pas immédiatement entendu par la cour d'appel de Lyon

M. Carignon s'expliquera sur le marché de l'eau

LYON
de notre envoyé spécial

Dominique Dulin, président de la 7e chambre de la cour d'appel de Lyon, a tenu à faire une mise au point, jeudi 23 mai, sur le sort réservé aux demandes d'auditions de témoins formées au début du procès par les avocats d'Alain Carignon. En notant qu'il avait sans doute été *« mal compris »*, le magistrat a précisé que l'examen de ces demandes avait été *« joint au fond »*, c'est-à-dire qu'elles ne seraient examinées que lorsque la cour entrera en délibération, et la décision sera rendue à la date fixée pour l'arrêt sur le fond de l'affaire. En conséquence, Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux, François Léotard, François Guillaume et Martin Bouygues ne seront pas entendus au cours de la présente audience. Si dans son arrêt la cour décidait d'entendre un témoin, les débats reprendraient à nouveau. *« On ne peut pas dire que la cour a déjà pris sa décision »*, a insisté le magistrat en ajoutant, manifestement agacé : *« Ce serait outrageant. »*

PROCÈS

La défense de M. Carignon avait envisagé que les incidents de procédure soient effectivement joints au fond, comme l'avait précisé le magistrat, mais que la décision relative à l'audition des témoins soit rendue plus normalement à la fin des débats, au moment où la cour est en mesure d'apprécier si elle est suffisamment éclairée ou si de nouveaux témoignages s'imposent. Ce n'est pas la formule qui a été choisie. Aussi, bien qu'il ait peu de chance d'aboutir, la défense de M. Carignon a formé un pourvoi en cassation en demandant sa recevabilité immédiate au président de la chambre criminelle. Ce pourvoi dénonce *« une hypocrisie judiciaire »* en relevant que le résultat de la décision de la cour revient en réalité à ne pas entendre les témoins.

M. Carignon avait refusé de s'exprimer sur un contrat de concession de l'eau de Grenoble à la Lyonnaise des eaux en exigeant la présence à la barre de M. Monod. Or, compte tenu de la nouvelle situation créée par la mise au point faite par la cour, les avocats ont annoncé que M. Carignon souhaitait désormais être entendu sur la concession de l'eau.

« On ne peut pas dire que la cour a déjà pris sa décision »

Se fondant sur son premier refus, le président a d'abord rejeté cette demande puis, devant l'insistance des avocats et après avoir consulté ses assesseurs, le magistrat a annoncé que l'ancien maire de Grenoble pourrait s'exprimer, soit à la fin des débats, soit à l'occasion d'un interrogatoire sur un autre sujet. L'audience s'est ensuite poursuivie par l'examen du renflouement du holding *Dauphiné News* par les sociétés du groupe Merlin et par la Lyonnaise des eaux au cours d'un débat qui devait se continuer pendant la journée du jeudi 24 mai.

Maurice Peyrot

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. de la Gorce

Mis en cause dans un article intitulé « Je demande que M. de la Gorce soit déchargé de ses attributions » (Le Monde du 14 mai), qui citait de larges extraits d'une note de Claude-Annick Tissot, alors présidente de la commission des marchés du conseil régional d'Ile-de-France à Michel Giraud, Xavier de la Gorce, directeur général adjoint des services, nous a adressé la lettre suivante :

Vous n'ignorez pas que titrer un article « Je demande que M. de la Gorce soit déchargé de ses attributions » est évidemment une mise en cause personnelle directe qui ne peut que jeter le doute et, en l'espèce, la suspicion sur mon comportement dans le traitement de ces dossiers. Si ce titre fait référence à une note d'humeur interne à la région, dont l'auteur a été largement désavoué, je regrette que votre journal mette aussi fortement en exergue une polémique de cette nature.

J'affirme sur l'honneur qu'en trois ans d'activité à la direction générale de la région je n'ai aucune raison de porter de soupçon vis-à-vis de qui que ce soit dans l'attribution des marchés. Bien au contraire. Le désaccord ne portait que sur l'interprétation des textes et sur l'irrationalité de certains comportements qui ont motivé la demande d'expertise du président Michel Giraud à l'inspection générale de la région.

Les premières conclusions que le président en a tirées sont tout à fait éclairantes. Je regrette les amalgames, les approximations, voire les artifices de présentation qui, inévitablement, portent préjudice à ceux qui en sont les victimes. De surcroît, lorsque celles-ci sont des hauts fonctionnaires, statutairement et déontologiquement tenus par l'obligation de réserve, la situation est inégale.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– On nous prie d'annoncer la mort de

Pierre ANDLER,
15 juin 1913-15 mai 1996.

De la part de
Lia Andler,
Daniel Andler et Dominique Nicolas-Fioraso, Raphaël,
Martin Andler et Wei-Min Wang,
Sébastien et Mathias,
Sa famille,
Ses amis.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le vendredi 24 mai, au crématorium du Père-Lachaise. Les cendres seront dispersées dans la forêt de Fontainebleau.

22, rue des Canches,
77760 Recloses.

– Mme Anne Cochet, née Boge,
Le docteur et Mme Pierre Cochet,
Le docteur et Mme Claude Cochet,
M. et Mme Bernard Roux,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès du

colonel Jean COCHET,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
croix de la valeur militaire,
croix du combattant,
médaille commémorative
campagne d'Indochine,
médaille commémorative AFN,

*survenu le 23 mai 1996, dans sa quatre-*vingt-huitième année.

Les obsèques religieuses auront lieu à Chambéry, le 25 mai 1996, en l'église Saint-Pierre de Mache, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Mme Claire Lamant,*
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Annie, Michel et Monique, Eric et Eve,
Julie et *Dimitri*, *Pierre et Amélie*,
Marianne et leurs proches,
ont l'immense peine de faire part du décès de

Henri LAMANT,
ingénieur des Arts
et Manufactures,

survenu le 18 mai 1996, dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Toulouse.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

85, boulevard R.-Wagner,
31300 Toulouse.

– François Leccia,
Françoise et Alain Mottet,
Colette et Roger Planchon,
Clothilde Augot, Isabelle Dombre,
Et tous ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Julia DANCOURT,

survenue le 22 mai 1996.

Nous nous réunirons au cimetière du Père-Lachaise (funérarium), le mercredi 29 mai, à partir de 9 h 30.

– *Mme Jean Paniel,*
son épouse,
Brigitte et Yves Legros,
Bernard Paniel et Josiane Hamon,
Martine et André Biecheler,
ses enfants,
Isabelle et François, Bénédicte, Sophie, Pauline et Pierre, Julie,
ses petits-enfants,
Mme Paulette Klehr et sa famille,

font part du décès de

Jean PANIEL,
agrégé de l'université,
inspecteur général
de l'instruction publique,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre
national du Mérite,
officier du Mérite agricole,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 15 mai 1996, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale.

– Pascal, Nadine Chevillard et Carole,
Jean-Marc Vinot, Annie Kahn,
Elie et Noé,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean VINOT,

survenu à Paris, le 23 mai 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Sainte-Germaine, 38, avenue Dumotel, à Cachan, le 25 mai, à 10 heures.

Il reposera auprès de son épouse,

Gisèle VINOT,
née PIBOURDIN,

décédée le 19 août 1995.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3 bis, rue de Jemmapes,
78500 Sartrouville.
2, rue du Gril,
75005 Paris.

Remerciements

– Paris. Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne).

Mme Francis Ménard,
Et toute la famille,
profondément touchées des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors des obsèques de

M. Francis MÉNARD

vous prient de trouver, ici, l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Le 24 mai 1996,
le lumineux souvenir de

Pierre ABOULKER

est évoqué en ce vingtième anniversaire de sa disparition.

Messes anniversaires

– Le 30 mai 1985,

André MAUNOURY,
ingénieur des Mines,

nous quittait.

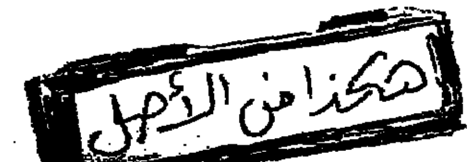
La messe de 19 heures du jeudi 30 mai 1996 sera célébrée à son intention en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 27, rue de Dantzig, Paris-15e.

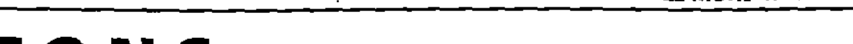
Concerts

– *Le Chœur du Marais* donne des mélodies de Debussy, Fauré et Saint-Saëns, le mercredi 29 mai 1996, à 20 h 45, salle Marchal, 56, boulevard des Invalides, Paris-7e, métro Duroc. *Direction Yves Müller ; Dominique* Monty, soprano, et Sandrine Détente, piano. Prix : 90 francs et 70 francs.

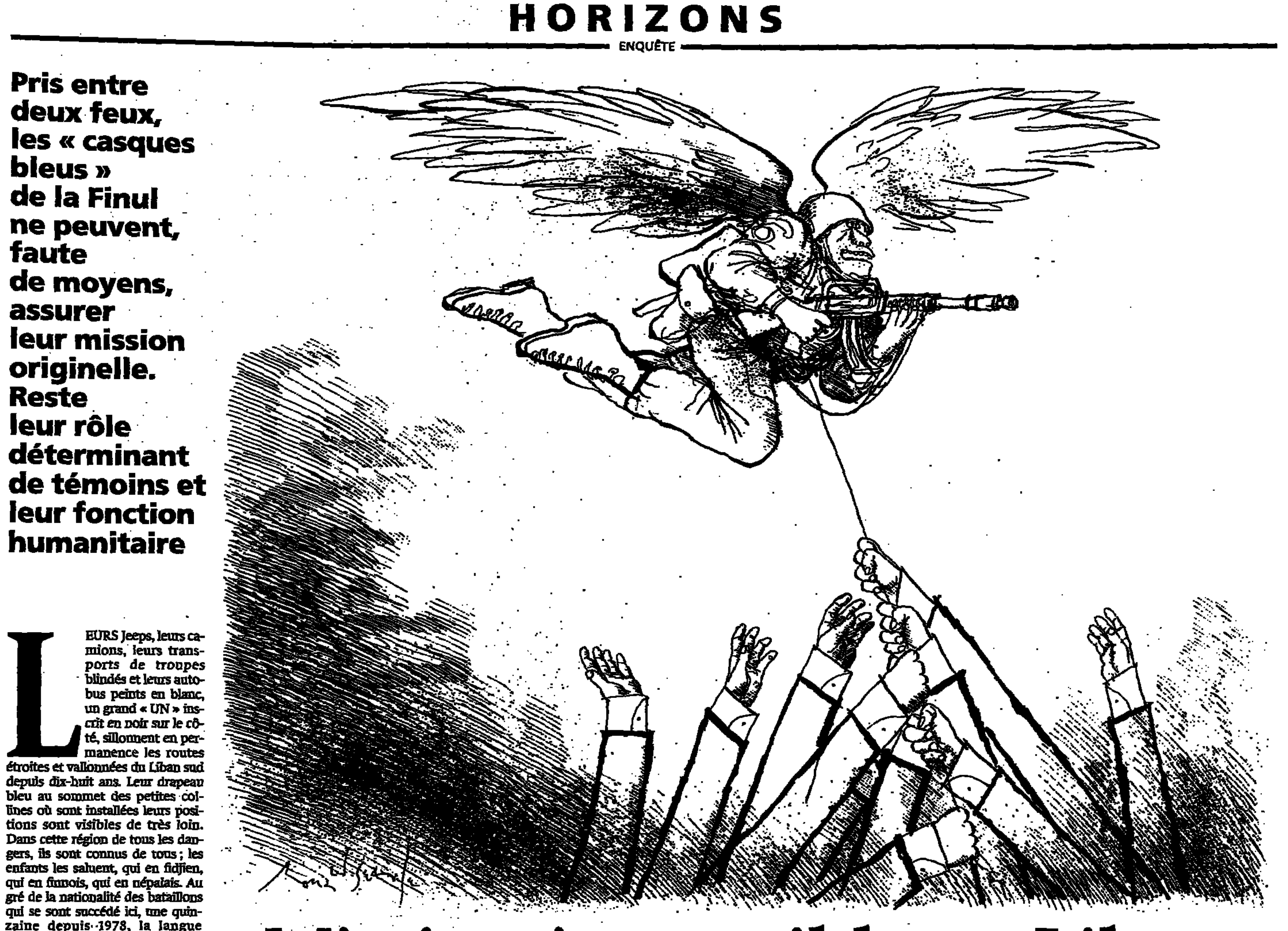
Renseignements et location : 43-26-72-57.

M. Monod ne sera pas
immédiatement enten
par la cour d'appel de l





Pris entre deux feux, les « casques bleus » de la Finul ne peuvent, faute de moyens, assurer leur mission originelle. Reste leur rôle déterminant de témoins et leur fonction humanitaire



Mission impossible au Liban

LEURS Jeeps, leurs camions, leurs transports de troupes blindés et leurs autobus peints en blanc, un grand « UN » inscrit en noir sur le côté, sillonnent en permanence les routes étroites et vallonnées du Liban sud depuis dix-huit ans. Leur drapeau bleu au sommet des petites collines où sont installées leurs positions sont visibles de très loin. Dans cette région de tous les dangers, ils sont connus de tous ; les enfants les saluent, qui en fidjien, qui en finnois, qui en népalais. Au gré de la nationalité des bataillons qui se sont succédé ici, une quinzaine depuis 1978, la langue change, mais pas l'amitié d'une population qui s'est attachée à cette présence, grâce à laquelle elle a pu regagner ses foyers.

Déployée sur 650 km² depuis mars 1978, la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) fait partie du paysage. A quelques dizaines de mètres de chacun de ses barrages sur les routes, le même écriteau usé, en anglais et en arabe, rappelle le caractère pacifique de sa mission : *« Le transport d'armes à feu, d'explosifs et le passage d'hommes en uniformes militaires au-delà de cette zone sont strictement interdits. »* Un autre, vert ou rouge, suivant les circonstances, signale l'état précaire de la situation : *« statut normal »* ou *« bombardement »*. L'échec politique de la mission de la Finul, définie le 19 mars 1978 par la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU – *« Confirmer le retrait des forces israéliennes, restaurer la paix internationale et aider le gouvernement libanais à assurer le retour de son autorité sur la région »* –, ne doit pas occulter le rôle indispensable de cette force, seul témoin impartial d'une situation qu'elle ne peut contrôler.

Prise, depuis son déploiement, entre les feux des différents acteurs du conflit – Israël et surtout les Palestiniens jusqu'en 1982, puis Israël et les combattants chiites de diverses obédiences (principalement le Hezbollah pro-iranien aujourd'hui) –, la Finul a payé un lourd tribut – 205 tués – à une opération de rétablissement de la paix que la communauté internationale ne lui a pas donné les moyens d'assurer. *« Nous n'avons pas fait le travail pour lequel nous avons été envoyés : faire partir Israël ; mais ce n'est pas de notre faute, c'est la faute d'Israël. Si l'Etat hébreu avait accepté de se retirer, il n'y aurait plus de problèmes dans cette région »*, affirme le commandant Declan Lawlor, officier d'information du bataillon irlandais, qui en est à son quatrième séjour au Liban.

Si elle n'a pas rempli sa tâche, la Finul joue toutefois un rôle modérateur essentiel. *« Nous avons un rôle informel mais très important de contrôle du conflit*, explique Timor Goksel, porte-parole de la Finul depuis 1979 et son conseiller politique depuis 1995 : *à cause de notre présence, les acteurs ne peuvent pas faire tout ce qu'ils veulent. »* En rapportant immédiatement tout ce qui se passe, la Finul est capable de donner une image exacte des actes et des responsabilités de chacun.

« Aujourd'hui, Israël a décidé que toutes les fautes reposent sur la Finul, estime M. Goksel. *Mais quand, un quart d'heure après le drame de Cana* [au cours duquel, le 18 avril, 102 civils libanais réfugiés dans un poste de l'ONU ont été tués par des obus israéliens], *les Fidjiens nous ont dit que le Hezbollah avait, peu auparavant, lancé des obus de mortier et des katiouchas, et que, je l'ai révélé immédiatement, les Israéliens étaient bien contents et nous l'ont fait savoir. »*

La Finul patrouille jour et nuit dans sa zone de déploiement, mais elle n'a pas les moyens, notamment pas l'armement, de poursuivre en pleine nuit des combattants qui connaissent le terrain beaucoup mieux qu'elle. Plutôt rares, des incidents opposent toutefois le Hezbollah à des soldats de l'ONU, qui, selon le commandant Lawlor, ont généralement gain de cause. Pris sur le fait, les combattants du Hezbollah n'insistent généralement pas. *« Ils se fâchent, se mettent en colère, mais en général reculent »*, confie un officier. Quand les « casques bleus » trouvent des katiouchas, c'est à l'armée libanaise qu'ils les remettent, une manière d'aider au retour de la souveraineté de l'Etat sur cette région. Les relations des deux forces, aussi impuissantes l'une que l'autre à mettre fin au conflit, sont d'ailleurs excellentes. La Finul a remis, il y a trois ans, quelques-unes de ses positions à l'armée de Beyrouth.

La Finul a payé un lourd tribut – 205 tués – à une opération de rétablissement de la paix que la communauté internationale ne lui a pas donné les moyens d'assurer

Installé à Tibnine, face à la zone d'occupation israélienne – dans laquelle il a trois postes –, le contingent irlandais se trouve, avec le norvégien, le ghanéen, le fidjien et ce qui reste du français, au Liban depuis la création de la Finul. Comme la majorité des bataillons, les Irlandais font six mois de présence dans la région. *« Quand je suis venu pour la première fois en 1980, il y avait très peu de gens dans le village*, affirme le commandant Lawlor. *L'agriculture était abandonnée, les écoles étaient fermées et il n'y avait pas de travail. Maintenant, les paysans vont aux champs, une usine de biscuits fonctionne à Tibnine, cinq écoles sont ouvertes, les boutiques font des affaires et les gens peuvent voyager. »* La présence de la Finul a incontestablement permis un retour à un minimum de normalité au Liban sud et a largement contribué à la reprise de la vie économique dans la région.

La Force des Nations unies ne ménage pas ses efforts en ce sens ; elle assure, par exemple, des patrouilles pour permettre aux agriculteurs de travailler dans leurs champs situés dans une zone dangereuse. *« Des unités accompagnent les paysans, stationnent aux quatre coins des champs avec de grands drapeaux, le temps qu'ils ramassent leurs olives ou leurs oranges et labourent leurs terres »*, confie Hassan Siqlaoui, l'un des porte-parole de la Force à Tyr. Lors de la dernière opération israélienne, les soldats de l'ONU étaient sollicités par les paysans pour qu'ils les accompagnent traire leurs vaches, nourrir leurs chèvres, etc.

Les boutiques de village ont adapté leurs enseignes à l'origine des différents contingents présents. A Bourj-Qalawaï, en face du quartier général du contingent finlandais, une dizaine de boutiques construites tout exprès proposent à des prix intéressants tout ce dont peut avoir besoin un soldat. Sous son foulard soigneusement noué sur la tête, Samira Nourredine, vingt-deux ans, explique avec un grand sourire : *« Mon père, installé à Beyrouth, est revenu ici à l'arrivée des Finlandais. Nous avons ouvert cette boutique pour eux et cela marche très bien. »* Pour mieux vendre stylos, montres, électronique, jouets, elle a appris le finnois, *« à l'aide de livres et d'un dictionnaire »*. *« Avant de rentrer chez eux*, explique-t-elle, *les soldats viennent chercher des catalogues, les envoient à leurs femmes, qui choisissent, et nous leur commandons ce qu'ils veulent. – Et s'ils partent ? – Nous retournerons à Beyrouth »*, affirme placidement Samira.

Dans la boutique, les soldats défilent, l'arme à la bretelle. Norvégiens et Népalais viennent aussi, *« et même, chaque semaine, les Français »*, ajoute Samira. Stationnés au quartier général de Nakoura, sur la frontière libano-israélienne dont ils sont chargés d'assurer la sécurité, 248 Français servent sous le casque bleu. Au milieu des années 80, la France, avec plus de 1 300 hommes, était le pays disposant du plus gros contingent au sein de la Finul. Elle est toujours le seul Etat membre du Conseil de sécurité de l'ONU à être présent au sein de cette Force qui compte aujourd'hui 4 800 hommes, contre 7 000 il y a quelques années.

L'un des aspects du travail de la Finul le plus mis en avant par la population est son rôle humanitaire, indéniable et très varié. Chaque contingent ayant son médecin, celui-ci assure des consultations pour les habitants, qui savent trouver auprès de lui une oreille attentive et des soins gratuits. A Tibnine, le petit hôpital de campagne du contingent irlandais reçoit des malades civils et fournit des médicaments. *« En ce moment*, confie le commandant Lawlor, *nous avons deux médecins femmes, donc nous voyons beaucoup plus de patientes, qui sont ainsi en confiance. » « Pour des évacuations d'urgence, la Finul envoie parfois ses hélicoptères au service de civils qui n'ont jamais rêvé pareil traitement »*, assure Hassan Siqlaoui. Ancien officier français de la Finul, Philippe Lemaitre, en mission d'évaluation au Liban sud pour Pharmaciens sans frontières, avoue que, dans la zone occupée par Israël, c'est le médecin du contingent français qui va assurer la gestion du stock de médicaments fournis.

PLUS discrètement, certains contingents prennent en charge des œuvres sociales, comme c'est le cas pour l'orphelinat de Tibnine, qui abrite 94 enfants. Construit avec l'aide du contingent néerlandais – parti depuis –, l'orphelinat survit grâce à l'aide des Irlandais et des Norvégiens. *« Nous dépendons à 65 % de l'assistance de la Finul »*, affirme le directeur, Mohammad Fawaz. *« Les Irlandais nous fournissent la nourriture, le mazout pour le chauffage, les générateurs pour l'électricité, etc. La compagnie de maintenance norvégienne vient de refaire les cuisines »*, souligne ce professeur, qui précise : *« Les soldats payaient les frais de scolarité et d'habillement des enfants. »*

Le départ de cette compagnie, remplacée par des Polonais, inquiète cet homme, conscient que, malgré leur bonne volonté, les Polonais ne disposent pas des mêmes moyens financiers que les Norvégiens. Pour M. Fawaz, l'avenir de l'orphelinat est lié à celui de la Finul. *« S'ils partent, nous partons*, dit-il, *et nous ne serons pas les seuls. »* La récente menace du premier ministre israélien, Shimon Pérès, de demander le retrait de cette force a déjà, précise M. Fawaz, poussé certains habitants à faire leurs paquets.

Dans son jardin ombragé du village de Harris, d'où l'on aperçoit les positions israéliennes, Sleiman Ali Ahmad assure que *« personne ne pourra faire partir la Finul avant l'application de la résolution 425* [qui exige le retrait inconditionnel d'Israël du Liban sud], *car il faudra pour cela passer sur le corps des habitants »*. Responsable de ce district à la lisière de la zone occupée, M. Ali Ahmad a connu tous les officiers qui se sont succédé ici et feuillette avec fierté les deux albums de photos le montrant en leur compagnie. *« Ce n'est pas la faute des soldats s'ils n'ont pu faire partir Israël*, dit-il ; *c'est la responsabilité des pays qui les ont envoyés ici et ne leur ont pas donné les moyens d'accomplir leur mission. »*

Les milliers de soldats passés ici depuis dix-huit ans sont, une fois rentrés chez eux, les meilleurs ambassadeurs des habitants du Liban sud. *« Ils arrivent ici, spécialement les Européens, avec un préjugé favorable à Israël, mais, après six mois, ils ont vu que nous n'étions pas les méchants mais les victimes et que c'est Israël qui nous attaque*, souligne M. Ali Ahmad. *Ils peuvent témoigner de notre simple désir de vivre et savent que nous voulons la paix. C'est important pour nous. »* A Harris, comme dans d'autres villages de la région que beaucoup de jeunes ont quittés pour aller travailler en Afrique ou en Amérique, les maisons des émigrés poussent à un rythme accéléré, à l'ombre des postes de l'ONU. *« Pensez-vous que j'aurais investi tant d'argent s'ils n'étaient pas là ? »*, interroge Ali, qui termine une imposante bâtisse avec piscine.

Contraints au devoir de réserve, les soldats de l'ONU ont néanmoins du mal à cacher leurs frustrations à l'égard d'une mission qu'ils savent ne pouvoir complètement accomplir. Beaucoup d'entre eux connaissent ici leur baptême du feu – dans des conditions parfaitement inégales, puisqu'ils ne peuvent opposer aux avions et missiles israéliens qu'un armement léger à usage uniquement défensif. Impuissants à faire cesser le feu, leur seule satisfaction réside dans la reconnaissance d'une population qui a, depuis longtemps, compris qu'ils faisaient le maximum pour lui venir en aide dans des conditions souvent difficiles, voire périlleuses, comme l'a montré la dernière opération israélienne.

Françoise Chipaux
Dessin : Ronald Searle

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Israël et ses devoirs de paix

Suite de la première page

Jusqu'à la tuerie du 18 avril, la Jordanie s'était pourtant gardée de trop blâmer Israël, malgré la disproportion des représailles mises en œuvre.

Mais en s'embrouillant jour après jour dans des versions du drame trop changeantes, en affichant un mépris à peine dissimulé pour les soldats de l'ONU, en se dispensant, surtout, de présenter des excuses solennelles pour le sang versé d'une centaine d'innocents, l'Etat juif a heurté, en Jordanie notamment, ceux qui étaient le mieux disposés envers lui.

« Nous ne sommes pas à la hauteur du drame », constatait alors un rabbin israélien. Un jugement largement partagé dans la région. Par sa désinvolture, Jérusalem a dilapidé soudain une grande part du capital de sympathie acquis après les quatre attentats islamistes subis en février et en mars. Les dirigeants arabes, massivement présents au sommet antiterroriste de Charm-el-Cheikh, ont eu le sentiment que leur geste de solidarité avec Israël n'était pas payé de retour.

Israël doit être plus attentif aux tourments de ses voisins et mieux surmonter ce vieux « complexe de Massada » qui le fait réagir en Etat-forteresse

Un sentiment qu'a entretenu l'attitude de la majorité des Israéliens, restés apparemment insensibles à la tragédie de Cana. On comprend que ce peuple, révulsé par la violence aveugle qui l'avait frappé et atterré par l'impuissance de son gouvernement, ait salué avec soulagement les coups portés au Hezbollah. Manière, aussi, une nouvelle fois, d'exorciser ses peurs. On comprend moins que l'opération soit restée très populaire jusqu'au bout et que seule une infime minorité d'Israéliens, dans le sillage du drame, aient mis en doute non seulement l'efficacité mais le bien-fondé de celle-ci.

Contrairement à ce qui s'était passé après les massacres de Sabra et Chatila – dans des circonstances, il est vrai, très différentes –, la tuerie de Cana n'a soulevé aucune émotion collective en Israël. Dans un article du quotidien *Haaretz*, l'écrivain Ari Shavit a décrit cette forme d'autisme politique : *« Nous avons tué* [les réfugiés] *comme sans y prendre garde. (...) Sans l'idée archaïque du péché, avec une sorte de naïveté présomptueuse. (...) Nous les avons tués simplement parce qu'il n'était pas assez important à nos yeux de ne pas les tuer. »* Et il conclut, cruellement ironique, en déplorant cette forme d'*« insensibilité post-moderne »* au cœur de *« la culture séculière israélienne »*. Amer constat dans un pays qui chérit depuis toujours cette fameuse *« pureté des armes »*, vieux code de l'honneur obligeant à se demander : *« Avons-nous le droit ? »*

On retrouve ici un trait national israélien, cette difficulté, à certains moments, chez ce peuple durci par les épreuves, à se mettre à la place de l'autre, à reconnaître en particulier le tort infligé au voisin arabe. Dans la perspective d'une vraie paix régionale, on voit les dangers qui le guettent : le bon droit qui devient bonne conscience, la griserie que procure la supériorité militaire, le double langage qui promet au Proche-Orient un avenir heureux et prospère mais n'empêche pas, dans l'immédiat, de semer les ruines hors de ses frontières.

Toute paix a un prix, qu'Israël, comme les autres, doit payer, surtout depuis les accords d'Oslo. Dernière concession en date, et de taille : les travaillistes de Shimon Pérès n'excluent plus le principe d'un Etat palestinien. Mais en même temps, ils se gardent bien de vanter les mérites de leur partenariat avec Yasser Arafat – un choix pourtant stratégique – car le chef de l'OLP reste un piètre faire-valoir électoral aux yeux de nombreux Israéliens, pour qui il ne deviendra jamais *« kasher »*, même s'il prêtait serment sur la Bible. Il a pourtant eu le courage d'imposer à ses troupes, au plus fort du tumulte libanais, l'*aggiornamento* de la Charte palestinienne promis à Israël.

En outre, pour prix de sa sécurité, l'Etat juif maintient le plus long « bouclage » jamais imposé aux territoires autonomes, sans trop s'émouvoir du fardeau que ce châtiment collectif fait peser sur leurs habitants.

Les dividendes d'une future paix régionale sont tout aussi notoires, et parfois déjà tangibles, par exemple pour le touriste israélien qui se rend désormais en voiture de l'autre côté du Jourdain, visite Amman ou Pétra. Soucieux de fouetter encore plus leur économie – qui croît au rythme annuel de 6 % depuis 1993 –, plus de trois cents industriels israéliens se sont publiquement engagés derrière Shimon Pérès. Comme s'ils s'étaient sentis frustrés d'avoir trop attendu, les investisseurs étrangers se bousculent dans le triangle Israël-Jordanie-Palestine pour étudier des projets d'intérêt mutuel. Convaincus que la paix se gagnera par le haut, en privilégiant l'*« avantage commun »*, le partage des richesses et du savoir.

Les actes de terrorisme, si ravageurs qu'ils soient, sont le fait d'une infime minorité. Ils ne devraient pas détourner Israël des devoirs que la paix exige de lui, en premier lieu envers ses partenaires égyptiens, palestiniens et jordaniens, qui sont aussi ses alliés face aux islamistes.

Il lui faut être plus attentif aux tourments de ses voisins et – par conséquent – mieux surmonter ce vieux *« complexe de Massada »* qui le fait réagir en Etat-forteresse. Faute de quoi, la paix conclue par les chefs n'aurait aucune chance de conquérir un jour les cœurs du plus grand nombre.

Jean-Pierre Langellier

Le Monde

ÉDITORIAL

La nuit algérienne

L'ALGÉRIE est trop proche et trop familière pour que la France s'en tienne, à son égard, à une stricte politique de non-ingérence. Le voudrait-elle que ses interlocuteurs d'outre-Méditerranée s'emploieraient à tout faire pour la mêler à leurs affaires de famille. Les sept trappistes dont un communiqué signé du Groupe islamique armé (GIA) a annoncé, jeudi 23 mai, l'assassinat, devaient ainsi, dans l'esprit des signataires, servir de moyen de chantage dans une prétendue négociation avec Paris.

Une fois encore, la France, à son corps défendant, se trouve prise dans la tourmente algérienne dont la violence semble ne plus avoir de limite, et qu'elle n'a guère les moyens d'apaiser. Elle ne peut, certes, se désintéresser du sort d'un pays dont elle accueille plusieurs centaines de milliers de ressortissants qui, eux-mêmes, ne sont pas indifférents à ce qui se dit et à ce qui se fait sur l'autre rive de la Méditerranée.

Mais ce que la France peut faire chez elle pour maintenir la paix civile et la sécurité publique face à des « têtes brûlées » ou à des réseaux divers qui essayent de porter le combat sur son sol, elle est, bien évidemment, mal placée pour s'y employer en Algérie. Même si des groupes difficiles à identifier s'en prennent sur place à ses ressortissants, jusqu'à ces sept moines de Tibéhirine, hommes de paix et de prière, aimés de la population locale et qui, fuyant tout prosélytisme, se voulaient totalement étrangers au conflit.

Tout serait plus simple si l'on pouvait, au moins grossièrement, départager les « bons » des « méchants », fixer les responsabilités des uns et des autres. Mais, plus la guerre s'éternise, plus les zones d'ombre gagnent.

La situation en Algérie devient de plus en plus opaque, insaisissable. Qui sait ce que recouvre vraiment une signature du GIA, dans la nébuleuse des groupes et sous-groupes islamistes qui s'entre-déchirent ? Qui sait de quelles manipulations il faut se méfier ? Paris, qui a appelé de ses vœux la reprise du processus démocratique en Algérie, n'apporte au président Liamine Zeroual, revêtu, depuis novembre 1995, de la légitimité populaire, qu'un soutien sans illusions, sachant que la réalité du pouvoir lui échappe au profit d'une nomenklatura militaire crispée sur ses privilèges et prête à tout pour les conserver. L'assassinat des moines affaiblit le discours sécuritaire du président Zeroual, qui se targue d'un retour progressif à la normale. Quant à son discours politique sur un dialogue avec l'opposition, il reste trop étriqué pour renforcer sa légitimité.

Paris ne s'interdit pas de souhaiter la réintégration dans le jeu politique local des islamistes qui font profession de non-violence et d'entretenir avec eux de discrets contacts.

Mais après avoir espéré que Liamine Zeroual, bien élu le 16 novembre, pourrait se faire l'artisan d'un début de réconciliation, la France est quelque peu désillusionnée. Elle ne peut plus, face à des drames comme celui qui vient de se produire, qu'appeler tous ses ressortissants à quitter l'Algérie.

Arguments *par Calligaro*

DANS LA PRESSE

LE POINT
Claude Imbert

■ Fascinés que nous sommes par l'échec collectiviste, nous sous-estimons les failles de notre propre système. Mais elles existent, et elles se creusent. (...) Où le bât blesse, c'est lorsque la confiance en son propre système inspire à l'Occident une approche trop *« missionnaire »* de ses relations avec le reste du monde. L'Occident peut certes se féliciter d'avoir instauré, chez lui, le respect des droits de l'homme et un régime de libertés personnelles sans égal. Mais il s'illusionne en imaginant que son modèle, issu du terreau judéo-chrétien, imposera, par exemple, ses rythmes et méthodes au milliard d'hommes de culture islamique. Ainsi, plutôt que de harceler les peuples musulmans de nos préceptes, devrait-on se réjouir d'y voir des régimes – tel le marocain – s'éloigner calmement de la dictature, mais sans risquer le désastre qui advint au modernisme accéléré du chah d'Iran.

FRANCE INTER
Philippe Bardonnaud

■ Les syndicats organisateurs peuvent bien additionner le nombre des manifestants de toutes les villes de France pour faire plus riche, force est de constater que la mobilisation des salariés, même dans le secteur public, n'a pas été à la hauteur de leurs espérances. (...) Discrètement, le soufflé est donc en train de retomber. La réduction de la durée du travail va rester en chantier quelque temps encore, et les prochaines joutes syndicales auront des objectifs plus traditionnels, revendications salariales ou défense du service public, un terrain mieux balisé pour les partenaires sociaux.

L'entreprise reprend goût à la croissance

UNE DOUCE musique trop oubliée commence à se faire entendre chez les chefs de grandes entreprises. Après une décennie et demie pendant laquelle le refrain a été *« restructuration »*, *« concentration »* et *« réingénierie »* – ce que les Américains ont résumé par le mot de *downsizing* –, voilà qu'il n'est plus question dans les conseils, les publications ou les colloques que de... croissance. *« Aucune compagnie n'a atteint la grandeur en rétrécissant »*, a souligné, non sans humour, Marc Wössner, le président du directoire de Bertelsmann, numéro un de l'édition européenne, lors du 26e symposium international de la petite mais réputée université suisse de Saint-Gall, mardi 21 mai.

L'argument central qui motive cet heureux retournement est des plus écoutés, puisqu'il inverse celui qui a conduit aux gigantesques suppressions d'emplois précédentes : la croissance est dans l'intérêt de l'actionnaire. Autant hier il fallait couper, vendre, redresser, pour voir son cours de Bourse grimper (les résultats allaient être meilleurs), autant fleurissent aujourd'hui les études qui démontrent que, sur le moyen terme, la valeur en Bourse d'une entreprise est directement proportionnelle à la croissance de son chiffre d'affaires.

Croître donc. Toutes les sociétés de conseil – bonnes girouettes pour dire le vent qui vient puisqu'elles s'en nourrissent – se sont mises depuis quelques mois à détailler les *« nouvelles perspectives »* de croissance et – on n'invente rien en gestion – à ressortir les manuels des années 60. *« Dans chaque industrie, les compagnies qui croissent le plus vite sont celles qui offrent le plus fort retour à leurs actionnaires »*, a professé à Saint-Gall Rajat Gupta, directeur de la société américaine McKinsey, hier championne des « coupes ». Et de poursuivre en expliquant que les entreprises doivent changer leur organisation (les décentraliser), leur dirigeants (embaucher des « développeurs ») et leur culture (favoriser l'innovation).

La petite musique de la croissance vient à point dans la plupart des grands groupes, où les cadres se sont fermés aux discours du serrage de ceinture. Motiver rime maintenant avec développer. Elle vient aussi consoler les macro-économistes qui, ayant dit au début des années 70 qu'il fallait rééquilibrer le partage salaires-profits (en faveur de ces derniers) pour que la croissance reparte, étaient contredits par la réalité, du moins en Europe. Le bel enchaînement promis de la vertu libérale (les profits font l'investissement qui font les emplois) s'était, schématiquement, arrêté trop souvent au premier maillon : les profits faisaient... des profits, une fois placés sur les marchés financiers. Le désendettement des firmes a été leur priorité. Maintenant que c'est fait, il faut bien songer à nouveau à la croissance.

Elle sonne aussi comme une réponse aux critiques qui se sont levées, y compris aux Etats-Unis mêmes, sur le thème du divorce entre l'entreprise et la société. En Amérique, ce n'est pas le chômage (quasi nul) qui motive la dénonciation du *downsizing*, mais l'autre drame de la mondialisation : la baisse des salaires moyens.

> « Les compagnies qui croissent le plus vite sont celles qui offrent le plus fort retour à leurs actionnaires »

Le populiste Pat Buchanan a su faire son miel, lors des primaires républicaines, au début de cette année, de l'angoisse des classes moyennes scandalisées par les hausses de Wall Street à chaque annonce de suppressions d'emplois. Le candidat Buchanan dénonçant les grandes entreprises devenues des *« fat cats »* (chats gras) a échoué mais son discours a porté.

Même s'ils continuent de dégager leur responsabilité à leur niveau – une entreprise ne peut préserver l'emploi par devoir –, nombre de patrons se sentent concernés par les dégâts sociaux de la mondialisation. Umberto Agnelli, vice-président de la holding IFI qui contrôle Fiat, note, pessimiste : *« Depuis un demi-siècle nous avions, particulièrement en Europe, un modèle de croissance capitaliste qui avait réduit fortement les différences sociales et l'exclusion. La concurrence a provoqué une course sans précédent à la baisse des coûts* [entraînant] *moins d'emplois et une chute du pouvoir d'achat. (...) Nous courons vers une division croissante qui menace de fragmenter la société. »* Comment rendre *« supportable »* cette mondialisation ? En partant à la conquête des *« nouveaux marchés »*. En Asie, avec les biens traditionnels, et ici en répondant aux nouveaux besoins de santé, de loisir et de culture, qui sont *« sans limite »*.

Le retour aux discours offensifs ne signifie pas la fin du credo libéral, au contraire. Les suppressions d'emplois continueront dans les branches insuffisamment rentables et dans tous les domaines qui ont été jusqu'ici protégés (par exemple les industries militaires ou les banques). Les créations d'emplois des groupes français n'auront souvent pas lieu en France. Parallèlement, dérégulations, privatisations et baisses des prélèvements fiscaux doivent s'accélérer, selon les grands patrons, parce que le *downsizing* doit concerner maintenant l'Etat et ses dépendances. Mais un état d'esprit créateur reprend doucement de l'ampleur. Innovations, investissements, développement : si les entreprises jouent cette chanson, les salariés montreront vite qu'ils aiment les paroles.

Eric Le Boucher

RECTIFICATIFS

CORSE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 24 mai, en affirmant que *« deux scissions du FLNC sont antérieures à la politique de concertation de Pierre Joxe en direction des nationalistes »*, la scission du FLNC en deux branches principales n'a pas précédé ce processus, mais en est la conséquence. Le statut Joxe a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale dans la nuit du 23 au 24 novembre 1990. La création du FLNC-canal historique, qui manifestait ainsi le refus par une partie du mouvement nationaliste de la politique lancée par M. Joxe, a été annoncée dans une conférence de presse réunie dans la nuit du 25 au 26 novembre 1990. Le MPA, vitrine légale du FLNC-canal habituel, avait été créé le samedi 24 novembre 1990, au lendemain donc de l'adoption du texte. Seule la première scission (création de l'ANC) est antérieure au statut Joxe, puisqu'elle date de 1989.

JAPON

Les « femmes de réconfort », ces femmes asiatiques, en majorité coréennes, contraintes à se prostituer pendant la guerre pour satisfaire les soldats japonais, étaient au nombre de deux cent mille, et non de deux cents, comme une coquille nous l'a fait écrire dans *Le Monde* du 24 mai.

Nécessaire conscription *par Solon*

A tout seigneur, tout honneur. Le président de la République a eu le courage de tirer clairement les *conséquences* d'un certain nombre d'évidences dont le simple énoncé heurtait hier encore les tabous sur lesquels s'était établie notre politique de défense.

Evidences: Le monde communiste ayant implosé, il n'y a plus de menace tangible à l'Est. La place relative de la France dans le monde s'est réduite. De nouveaux défis ont surgi : le terrorisme à l'intérieur ; la nécessité de projeter des forces pleinement opérationnelles à l'extérieur, ne serait-ce que pour jouer honorablement notre rôle dans la prévention des conflits, le rétablissement de la paix civile et la défense des droits de l'homme. Autre évidence, indépassable elle aussi : la réduction de notre marge de manœuvre budgétaire.

Ce constat impose des mesures radicales : dans un sens restrictif, la révision à la baisse de nos effectifs, l'amaigrissement programmé de notre industrie d'armement, une approche plus modeste de la dissuasion nucléaire. En sens inverse : la professionnalisation de notre armée et l'acquisition d'un potentiel technologique militaire de haut niveau.

Mais rien de tout cela ne conduit nécessairement à l'abandon de la notion de conscription obligatoire, ni même à l'exclusion d'un service militaire qui, à côté des formes civiles du service national, permettrait la présence d'appelés au sein des forces armées.

S'agissant de la conscription obligatoire, faut-il rappeler qu'elle est au coeur du pacte républicain ? Que l'idée selon laquelle un jeune doit une période de sa vie au service de la nation est profondément ancrée dans l'esprit national ? Que l'acquittement de cette dette de chacun à l'égard de tous constitue un îlot de gratuité dans une société chaque jour plus affaiblie par les égoïsmes et les corporatismes ? Que, malgré ses défauts et ses injustices, le service militaire a toujours constitué un creuset d'intégration et souvent une dernière chance de socialisation et de qualification professionnelle pour les jeunes exclus ? Est-ce bien le moment de renoncer à une telle institution ?

S'agissant de la présence d'appelés au sein de nos forces armées, les événements récents (Yougoslavie, plan « Vigipirate »...) en ont montré l'utilité. Au demeurant, qui prendra la responsabilité de couper ce lien privilégié que constituait le service militaire entre l'armée et la nation ?

D'apparence libérale, le volontariat dénaturerait la conscription. Il édulcorerait le projet – nécessaire et généreux – de redéployer le service national vers les formes civiles. Outre qu'il laisserait définitivement les jeunes exclus en dehors du dispositif, il irait au rebours d'une évolution qui, on ne le dit pas assez, est déjà largement engagée : sans même évoquer l'aide technique et la coopération, ne trouve-t-on pas de plus en plus de jeunes appelés dans la police, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, les administrations ? Ne sont-ils pas de plus en plus souvent affectés aux tâches de solidarité ou de protection de l'environnement ?

Or la reconversion progressive de la forme militaire, encore dominante, du service national vers les formes non militaires est rendue possible par les dispositions du code du service national.

Faut-il rappeler à ceux qui objectent des arguties juridiques à la conscription civique que l'article L.1 du code du service national dispose d'ores et déjà que *« le service national est universel. Il revêt :*

– une forme militaire destinée à répondre aux besoins des armées : le service militaire ;

– des formes civiles destinées à répondre aux autres besoins de la défense, ainsi qu'aux impératifs de solidarité » ?

Qui a jamais soutenu que ce texte était inconstitutionnel ?

Contrairement aux craintes exprimées par le chef de l'Etat, la conscription civile ne pose pas de problème non plus au regard de la convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales, puisque son article 4 dispose que *« n'est pas considéré comme travail forcé* (...) *tout service militaire* (...), *dans le cas des objecteurs de conscience, un autre service à la place du service militaire* (...), *tout travail ou tout service faisant partie des obligations civiques normales »*.

Pourquoi ne pas profiter de l'intervalle qui nous sépare de l'échéance de 2001 pour réaliser la montée en charge des formes non militaires du service national ?

L'extension des formes non militaires du service national, dans le cadre maintenu de la conscription, est donc possible. Elle peut faire l'économie d'une mesure législative (sauf si, allant au-delà du volontariat féminin, déjà prévu par le code du service national, on souhaite étendre aux filles l'obligation de servir la nation, ce qui n'aurait, au reste, rien de choquant).

En revanche, il faut vouloir ce redéploiement et s'en donner les moyens. La jeunesse de ce pays y est prête – il suffit d'écouter ses représentants. L'armée est disposée à prêter son indispensable concours logistique et organisationnel.

Pourquoi ne pas profiter de l'intervalle qui nous sépare de l'échéance de 2001, fort prudemment fixée par le chef de l'Etat, pour réaliser la montée en charge des formes non militaires du service national ?

Nous formons ici le voeu que le débat sur la réforme du service national conclue à l'instauration d'une conscription civique s'imposant aux jeunes gens des deux sexes (un régime transitoire étant parfaitement concevable pour les filles).

Associant formes civiles et militaires (dans une proportion qui ne devrait pas réduire le service militaire à une portion trop congrue), maintenant le lien entre service national et défense nationale, faisant jouer à l'armée et aux forces de sécurité (police, gendarmerie, pompiers), en tant que de besoin, un rôle d'encadrement, la nouvelle conscription doit être porteuse des même valeurs que l'ancienne.

Est-ce trop demander aux esprits chagrins de tous bords que de comprendre que la défense de la nation revêt aujourd'hui deux modalités inséparables : le renforcement de la cohésion sociale à l'intérieur du pays et la protection de celui-ci face aux menaces extérieures ?

Le pseudonyme **Solon** *dissimule l'identité d'un haut fonctionnaire.*

La France face aux « guerres de 4e génération » *par Bernard de Bressy*

CERTAINS spécialistes, *aux Etats-Unis notamment*, pensent que le siècle prochain sera caractérisé, du point de vue stratégique, par les conflits qu'ils appellent *« guerres de 4e génération »*.

Que signifie cette nouvelle génération de la guerre ? Il s'agit, d'une part, de marquer la différence avec la génération précédente – la guerre de mouvement utilisant les armes de haute technologie – qui a elle-même succédé aux guerres mondiales et aux guerres de décolonisation. On peut voir aussi dans cette formule une allusion à une « 4e dimension » de la guerre, sortant de tous les schémas antérieurs.

En effet, les conflits dits de *« 4e génération »* n'opposeront plus entre eux des Etats-nations, notamment pour de classiques enjeux de frontières, mais se dérouleront entre un ou des Etats et des groupes armés ne relevant pas directement d'un Etat, et dont le Hamas, les GIA, le PKK nous fournissent des exemples.

Le plus récent – et aussi l'archétype – du *« conflit de 3egénération »* fut la guerre du Golfe. Certains commentateurs français n'ont voulu en retenir que la relative modestie en volume de notre engagement. Ils en tirent argument aujourd'hui. C'est oublier que cette limitation fut la conséquence d'une décision du pouvoir politique : l'armée française aurait pu engager sans problèmes des effectifs plus importants. Il faut toutefois reconnaître qu'il nous a manqué la valeur d'une division blindée professionnalisée.

En fait, il convient surtout de retenir que cette guerre constitua un épiphénomène qui n'a pratiquement aucune chance de se reproduire ailleurs. Elle s'est déroulée sur un terrain désertique très particulier, contre un adversaire certes fortement armé, mais au moral défaillant et qui *« ne s'est quasiment pas battu »* comme l'a écrit le général Maurice Schmitt. Dans ce contexte, la technologie américaine a, bien sûr, fait merveille.

Cette guerre fut déclenchée entre des Etats-nations pour de classiques enjeux de frontières. Il existe, certes, de par le monde encore diverses situations de ce type. C'est le cas, par exemple, entre l'Inde et le Pakistan, entre la Chine et Taïwan et, bien sûr, entre les deux Corées. On peut toutefois s'interroger sur l'intérêt qu'aurait notre pays à se mêler à de tels conflits, nullement vitaux pour nous, et où toute intervention se ferait sous commandement américain.

Pour ce qui concerne les autres interventions extérieures, notamment en Afrique pour faire face à nos engagements, François Heisbourg note que *« les volumes de force employés seront en règle générale extrêmement faibles. La distance, l'impératif d'agir rapidement, les difficultés de la logistique nécessiteront des forces de format réduit. A cet égard, la guerre du Golfe est une exception ; il y avait beaucoup de temps disponible, personne ne nous dérangeait, mais là n'est pas le modèle. »*

Ces forces *« de format réduit »* doivent être entièrement professionnalisées. Voilà une évidence que personne ne conteste. Dans ces conditions, on peut légitimement se demander quel pourrait être l'usage éventuel, et dans quelle hypothèse, d'un volume de forces *« projetables »* de 50 000 hommes actuellement envisagé.

Or, comme l'écrivait Jean Guitton, *« toute puissance tend à l'acte »*. La possession d'un outil de projection de puissance plus important que ceux des autres grands pays européens peut conduire un futur pouvoir politique à s'engager dans des interventions dont l'intérêt stratégique sur notre pays serait, pour le moins, douteux. Souvenons-nous de la funeste expédition du Mexique sous Napoléon III. En outre, toute intervention majeure sera désormais multinationale, sous *leadership* des Etats-Unis, seule superpuissance, dont nous risquons de passer pour les valets d'armes.

La France serait-elle en train de préparer la dernière guerre, celle du Golfe ?

Il risque de nous manquer à l'avenir une capacité de renforcement rapide en effectifs pour faire face à un conflit à l'intérieur de nos frontières

Les conflits du XXIe siècle seront vraisemblablement ces *« guerres de 4e génération »* où l'adversaire ne sera plus un Etat, mais des groupes armés extrémistes, voire des cartels de la drogue, des syndicats du crime, des révolutionnaires idéologiques, des religieux intégristes et bien d'autres. Comme le fait remarquer l'historien militaire israélien Martin Van Creveld, dès à présent, sur environ trente guerres dans le monde, aucune n'est menée entre des Etats.

Ainsi que l'a souligné le général Wayne A. Downing, des forces spéciales américaines, ces groupes extrémistes *« n'ont pas ce type d'infrastructures pour lesquelles nos armes de précision sont si idéalement adaptées. En fait, ces ennemis pourraient ne pas avoir de centre de gravité militaire identifiable. Ils sont entremêlés à la population dans des zones urbaines où nos armes de précision les meilleures créeraient des dommages collatéraux inacceptables dans la population. »*

C'est exactement la démonstration par l'absurde que vient de faire l'armée israélienne. Incapable, faute d'effectifs suffisants, de contrôler efficacement la « zone de sécurité » qu'elle occupe au Liban sud, et d'où sont parties les salves de roquettes du Hezbollah contre Israël, elle a entrepris, sous l'influence des théories *high tech* américaines, de riposter par des actions aériennes ou des tirs d'artillerie à ces attaques. Le résultat, inévitable, fut le massacre de civils libanais à Cana et, en conséquence, la réprobation internationale et une victoire morale du Hezbollah.

En effet, pour contrer ces groupes armés, et notamment pour faire face au terrorisme, un de leurs modes d'action privilégiés, il faut de gros effectifs, que, chez nous, la gendarmerie ne peut, à elle seule, fournir. Le modeste plan Vigipirate a récemment mobilisé jusqu'à 50 000 hommes dans les armées. Qu'en serait-il en cas de menace plus grave, par des bandes armées notamment ? Qui assurerait la garde des multiples points sensibles ?

Si l'armée de terre est, demain, limitée à sa seule mission de projection extérieure, elle sera la seule, parmi les grandes armées du monde occidental, à ne pas conserver une capacité de renforcement rapide en effectifs en cas de crise grave.

Les Etats-Unis entretiennent à cet effet leur garde nationale, dotée de chars, d'artillerie et d'avions de combat, et les Britanniques leur Territorial Army de réserve de 65 000 hommes immédiatement mobilisables pour renforcer leur armée de métier de 116 000 hommes. Lors de la guerre du Golfe furent engagées des unités de combat de la garde nationale et de la Territorial Army.

Les Allemands, de leur côté, tout en maintenant la conscription, professionnalisent à 90 % leurs forces de réaction de crise et conservent des forces de défense principales susceptibles d'être rapidement renforcées en réservistes instruits.

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause le bien-fondé des récentes décisions du président de la République. La professionnalisation de nos forces de projection est nécessaire. La réduction du format de nos armées, dans le nouveau contexte stratégique, est inévitable.

C'est l'équilibre prévu entre les diverses composantes qui est critiquable, notamment pour ce qui concerne l'armée de terre. Alors qu'une force professionnelle de 136 000 hommes, entièrement vouée à la projection extérieure, semble quelque peu excéder nos besoins, il risque de nous manquer à l'avenir une capacité de renforcement rapide en effectifs pour faire face à un conflit *« de 4e génération »* à l'intérieur de nos frontières.

Diverses formules ont été proposées pour pallier cet inconvénient. Espérons que l'une d'entre elles sera adoptée, pour éviter que notre pays ne soit, une fois encore, en retard d'une guerre.

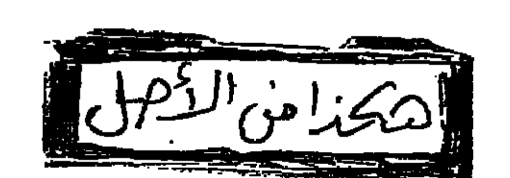
Le général Bernard de Bressy *(CR) est président d'Athéna, cercle d'études sur la défense.*

AU COURRIER DU « MONDE »

AMOUREUX DE MON CHAT

Dans le langage moderne, il y a une tendance à éviter le mot « époux », qui évoque l'ordre et la stabilité. On ne parle plus que de « couples ». Avec mon chat, je forme un couple. Si les partenaires dans le mariage se comportaient comme moi avec mon chat, il n'y aurait plus de divorces. Quand ce n'est pas lui qui me cherche, c'est moi qui le cherche. Si je m'assoupis dans mon fauteuil, je le trouve sur la table devant moi au moment où j'ouvre les yeux. Il me contemple en silence. Je ne l'ai pas appelé. Je ne l'ai pas entendu. Quand je lis mon journal, il vient se poser auprès de moi, toujours discret et élégant. Jamais une parole inutile. Jamais le moindre jugement téméraire. Il écoute et n'en pense pas moins. Il se repose avant d'être fatigué et, dans sa sagesse, quand finalement je m'installe à mon bureau pour travailler, il m'en dissuade en venant se coucher de tout son long sur mes mains. Nous avons une entente muette. J'obtiens tout de lui quand je fais ce qu'il veut. L'amour, qu'est-ce que c'est ? Une décision constante de la volonté d'aller vers les autres. Je n'envisage pas de me séparer de mon chat pour en accueillir un autre et former un nouveau couple. Une entente si facile avec un chat, pourquoi devient-elle si difficile avec un être humain doué de raison ? Si chacun pouvait témoigner à son conjoint autant de présence et de tendresse qu'un petit chat, plus personne ne penserait au divorce.

Abbé Daniel Goens,
Bruxelles



DÉMANTÈLEMENT **Depuis 1985, la concurrence dans les télécommunications nipponnes est** ***limitée*** **à certaines communications régionales, aux liaisons longue distance et internationales et à la téléphonie cellulaire. A la même date, NTT avait commencé à être semi-privatisé. ● UNE SÉPARATION subsiste, depuis, entre télécommunications intérieures et internationales. Les atermoiements du gouvernement sont considérés comme un obstacle majeur à la participation des groupes nippons aux grandes manœuvres mondiales. ● DE NOUVEAUX OPÉRATEURS nationaux placent leur pions en vue de la** ***libéralisation*** **, en 1998. Les grands groupes internationaux courtisent NTT pour l'inclure dans leurs alliances. ● L'ÉTAT-MAJOR de NTT est renouvelé alors que le groupe** ***annonce*** **une** ***progression*** **de ses résultats de 179 % pour son dernier exercice.**

NTT se prépare à la déréglemention des télécommunications japonaises

Les hésitations du gouvernement de Tokyo à libéraliser le téléphone intérieur font prendre du retard aux industriels locaux. Après avoir freiné la réforme, l'opérateur public rajeunit son état-major en vue de l'introduction de la concurrence, inéluctable en 1998

TOKYO
correspondance

Gagnés par la fièvre du câble, de la téléphonie mobile et des réseaux informatiques, les télécommunications japonaises traversent une période singulière. Le fort développement potentiel du secteur est entravé par la lenteur qu'apporte le gouvernement à *modifier le statut du grand* opérateur Nippon Telegraph & Telephone (NTT), sous la pression de ses syndicats et de sa direction. Fermement opposé à son propre démantèlement, NTT se prépare *néanmoins à l'inéluctable. Il vient* de rajeunir sa direction, annonce des résultats en hausse et se donne pour objectif de tripler ses bénéfices à l'horizon 2000.

La concurrence dans les télécommunications nippones, depuis un premier chagement de réglementation en 1985, est encore limitée à certaines communications régionales, aux liaisons longue distance et internationales et à la téléphonie cellulaire. A la même date, NTT avait commencé à être semi-privatisé. Depuis, le gouvernement hésite. Le ministère des finances détient toujours 65 % de NTT et une stricte séparation subsiste entre télécommunications intérieures et internationales : ces dernières, interdites à NTT, sont partagées en trois sociétés, KDD, ITJ et IDC, qui sont, elles, d'accès au marché intérieur.

Ces atermoiements sont considérés comme un obstacle majeur à la participation des groupes nippons aux grandes manœuvres mondiales. Alors que l'ouverture de ce qui constitue pour l'instant le deuxième marché des télécommunications au monde, derrière les Etats-Unis, est prévue comme en Europe pour 1998, le nouveau report (à 1997) par le gouvernement, en mars, de la révision du statut de *NTT a provoqué un tollé parmi* les analystes et les professionnels : le Japon va manquer son entrée sur la scène internationale tandis que les grandes alliances étrangères prennent pied, elles, sur l'archipel.

C'est la troisième fois en une décennie que le gouvernement japonais évite de scinder NTT, malgré les recommandations du comité d'experts chargé par le ministère des postes et télécommunications : les préoccupations électorales (on parle d'une dissolution de la Diète à l'automne) ont, comme en 1985 et 1990, été décisives, tant les équipes en place craignent de mécontenter le puissant syndicat des télécoms. Le débat *qui a précédé* la décision gouvernementale aura toutefois eu le mérite de pousser NTT à des concessions, d'intensifier la compétition et de clarifier certains enjeux.

Faute du grand bouleversement attendu, la déréglementation fait son chemin et les concurrents (japonais, mais aussi étrangers) prennent position. Les trois opérateurs privés de communications intérieures (les NCC, *« new common carriers »*), les plus agressifs dans leur dénonciation du monopole de NTT, ont obtenu un accès facilité aux interconnextions locales et des baisses de tarif de connexion de NTT. Trois opérateurs régionaux ont entrepris de gérer conjointement un nouveau réseau de communications longue distance. Fin mai, c'était au tour de *Matsushita* d'annoncer son entrée sur le marché des communications longue distance, une première pour une société industrielle. Dans la téléphonie mobile, segment du marché le plus ouvert, NTT reste incontournable mais firmes automobiles, compagnies d'électricité, maisons de commerce et géants de l'électronique ont investi tous azimuts dans les nouveaux opérateurs.

FILIALES ÉTRANGÈRES

Les grands opérateurs américains et européens, déjà présents dans plusieurs sociétés japonaises de télécommunications internationales, ont commencé à mettre en place début 1996 les prolongements nippons des alliances réalisées sur les autres continents. Concert (MCI et British Telecom), Global One (Sprint, France Telecom et Deutsche Telecom) et World Partners, le pôle constitué autour d'AT&T, ont ouvert des filiales au Japon. Limitées pour l'instant à la fourniture de services aux entreprises, les nouvelles sociétés prennent leurs marques. Toutes aimeraient conclure un accord avec NTT : *« c'est la plus belle fille du bal »*, comme l'a dit Timothy Wiest, le patron de Global One au Japon.

Absent pour l'instant des *grandes alliances internationales*, NTT est en chiffre d'affaires le premier opérateur mondial. Le groupe a investi dans bon nombre de sociétés de télécoms nationales de la zone asiatique (Philippines, Indonésie, Thaïlande), *pour* un total de près de 300 millions de dollars. Des projets sont en cours en Inde, au Vietnam et Hongkong.

KDD, le premier opérateur nippon à l'international, vient d'annoncer quant à lui pour 1995 un chiffre d'affaires (non consolidé) de 248 milliards de yens et 31 milliards de yens de bénéfice imposable. La société a rejoint, au Japon, World Partners, mais demeure exclue des télécommunications intérieures.

Le *comité* d'experts chargé de la déréglementation préconise la levée des restrictions qui pèsent sur *l'entrée des sociétés étrangères* dans le capital de NDD et de KDD, et l'entrée de KDD sur le marché intérieur. En échange, NTT aurait accès au marché des télécommunications internationales. Malgré les freins et les résistances, chacun se prépare à la réforme.

Brice Pedroletti

Des résultats records

En raison, notamment, d'une augmentation de ses tarifs téléphoniques au Japon de 16 % intervenue au mois de février 1996, NTT a vu ses résultats exploser au-delà de ses espérances, pour l'exercice 1995/96, clos au 31 mars. Le groupe a annoncé, vendredi 24 mai, un bénéfice net consolidé de 213,2 milliards de yens (environ 10,7 milliards de francs), en hausse de 179,5 % par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires consolidé, à 7 908 milliards de yens, a progressé de 12,4 %.

NTT a toutefois prévenu que ses résultats risquaient de diminuer au terme de l'exercice : pour faire face à une concurrence plus forte, elle a commencé à réduire ses tarifs sur les communications longue distance, ce qui risque de la priver de ressources importantes.

Une nouvelle génération de patrons

Une nouvelle génération de patrons est en train de s'installer au Japon. En moins d'un an, les présidents de quatre constructeurs automobiles (Toyota, Mazda, Mitsubishi et Nissan) ou du groupe de photographie Fuji ont été remplacés. Grande nouveauté au Japon : ces groupes ont nommé des hommes jeunes, souvent en rupture avec l'ancien ordre hiérarchique.

NTT s'inscrit dans ce mouvement. Junichiro Miyazu, vice-président du groupe depuis 1988, chargé du secteur multimédia depuis deux ans, est nommé président en remplacement de Masashi Kojima. Mais celui-ci, contrairement à la tradition, n'hérite pas du poste de président d'honneur du groupe, qui est pris par ***Shigeo Sawada.*** **Ce dernier – autre nouveauté – a accompli une partie de sa carrière au ministère japonais des postes.**

Rhône-Poulenc accélère la restructuration de sa chimie

PAR un bref communiqué de sept lignes, Rhône-Poulenc a annoncé le 23 mai le *« resserrement de l'organisation du secteur chimie »*, qui, dans un premier temps, frappe son directeur. Le patron opérationnel de la branche, François Guinot, voit son poste supprimé, au profit de Philippe Desmarescaux, directeur général du groupe. Une deuxième étape sera franchie les 5 et 6 juin, avec la réunion du comité central d'entreprise de Rhône-Poulenc Chimie. *Le* regroupement sur un site, au lieu de deux, de la direction fonctionnelle devrait provoquer la suppression de plusieurs centaines d'emplois et des mutations vers les usines du groupe.

Cette réorganisation concerne un millier de personnes travaillant à La Défense, près de Paris, dans le cadre du transfert des personnels de l'immeuble des « Miroirs » vers celui, proche, de « Doumer » à Courbevoie, siège de Rhône-Poulenc.

« LIMOGEAGE »

Pour la CFDT, le départ de M. Guinot est un *« limogeage »*. Le directeur se serait vu reprocher *« de ne pas aller suffisamment vite dans la restructuration du secteur chimie »*. Cette mise à l'écart brutale d'un dirigeant, dans un groupe plus enclin à pratiquer, en cas de problème, la mutation ou, si possible, la préretraite, a force de symbole. Elle marque la volonté des dirigeants de Rhône-Poulenc d'en finir avec leur problème majeur : la chimie. A la différence de ses concurrents, le groupe français n'arrive pas à redresser la barre et ne profite pas de l'embellie cyclique qui dure depuis plus de deux ans.

Les multiples plans qui se sont succédé depuis 1986, date d'arrivée de Jean-René Fourtou à la tête du groupe, n'ont pas porté leurs fruits, ayant plus pour conséquence d'inquiéter les salariés et de démobiliser les cadres. Deuxième secteur derrière la santé et devant l'agrochimie, *les* fibres *et* polymères, *la* chimie représente 30 % du chiffre d'affaires du groupe (25,4 milliards de francs de chiffre d'affaires), emploie 22 800 personnes, et a vu son résultat opérationnel en 1995 plonger de 66,2 %, à 326 millions de francs.

« La crise de 1993 a révélé la faiblesse de ce secteur », reconnaissait au début de l'année M. Fourtou. *« Nous avions alors le choix entre vendre cette activité ou la réorganiser en profondeur comme les autres branches. »* (*Le Monde* du 1er février). Depuis plus d'un an, le groupe a amorcé un abandon de ses produits de commodités pour se concentrer vers les produits finis à forte valeur ajoutée, tout en se tournant d'avantage vers les clients. Appelée au sein du groupe *« chimie nouvelle »*, cette révolution s'est accompagnée d'une modification totale des structures reposant sur une décentralisation des responsabilités, une division des activités en une quinzaine de sociétés et une répartition en zones géographiques (Europe, Asie, Amérique du Nord, Amérique latine).

Première conséquence : la direction fonctionnelle au siège n'a plus la même importance qu'auparavant, ce qui conduit à la suppression d'effectifs. Chez Rhône-Poulenc, on souligne volontiers que la direction de la santé ne comporte que trois personnes : le directeur général, sa secrétaire et son chauffeur...

FEMME À POIGNE

Le rôle des responsables de zones est de fait renforcé. De toutes les régions géographiques, c'est l'Europe qui pose le plus de soucis aux dirigeants. L'arrivée à cette direction, au mois de février, de Dominique Damon n'est *pas sans inquiéter* les syndicats, qui s'attendent à des suppressions d'emplois. Cette femme à poigne de quarante-neuf ans, diplômée d'économie et de psychologie, a travaillé chez Danone et Carnaud avant d'entrer chez Alusuisse en 1989. A la présidence de la division emballage, elle a restructuré avec énergie cette division, abandonnant les produits de commodités pour se tourner vers les produits à valeur ajoutée. Pour la CFDT, Mme Damon a été *« engagée pour faire le ménage »*.

Nul doute que *« chimie nouvelle »* est l'ultime plan pour tenter de redresser le cap. *Au départ, la direction* s'était donné trois ans pour réussir. Ce délai est trop long pour les actionnaires, qui s'inquiètent de la non-rentabilité de leurs placements. Le comité exécutif du groupe a *sans* doute voulu leur donner un signe, en faisant tomber une tête.

Dominique Gallois

Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports

« La notion de prix abusivement bas s'appliquera au transport routier »

« Neil Kinnock, le commissaire européen aux transports, a rencontré jeudi 23 mai à Paris les organisations professionnelles, syndicales et patronales du transport routier. Tous sont très inquiets de ce que, à la veille de la libéralisation du cabotage qui doit avoir lieu le 1er juillet 1998, la réglementation sociale du transport routier ne soit pas harmonisée au niveau européen. Où en est-on ?

– Nous accordions, Bernard *Pons et moi*, une *grande* importance à cette rencontre. J'ai d'ailleurs présenté, le 13 avril à Rome, au cours d'un conseil des ministres européens, un mémorandum social sur les transports, qui a plutôt été bien accueilli par mes homologues. Nous sommes certainement un des seuls pays de l'Union européenne à avoir un accord sur le temps de travail aussi novateur. La réglementation européenne n'impose que des temps de conduite maximaux – et ne réglemente pas l'ensemble des temps de travail (temps d'attente, de livraison et de travaux annexes). Il y a donc un risque de distorsion de concurrence avec certains de nos voisins. La perspective de l'élargissement aux pays de l'Est renforce la nécessité d'affirmer qu'il ne peut y avoir de libéralisation sans harmonisation, y compris sur le plan social. L'effort de modernisation, de sécurité routière et de création d'emplois développé par la profession avec courage ne doit pas se retourner contre elle. C'est ce que nous avons exprimé avec fermeté à Neil Kinnock lors de cette rencontre, je pense, constructive.

– Vous venez d'accéder à l'une des revendications des fédérations professionnelles en introduisant la notion de « prix abusivement bas ». Qu'en est-il d'une autre concernant un carburant utilitaire moins taxé ?

– Je me réjouis beaucoup qu'un amendement à la loi Raffarin, proposé par Bernard Pons et moi-même, sur la notion de prix abusivement bas vienne d'être voté à l'unanimité jeudi 23 mai à l'Assemblée nationale. Tout prestataire *de transport public routier* de marchandises qui offre un prix inférieur au coût de la prestation, ne permettant pas la couverture des charges, est passible d'une amende de 600 000 francs. Un dispositif juridique de 1992 prévoit des sanctions contre le donneur d'ordres qui utilise la sous-traitance à un prix anormalement bas. Il n'existait en revanche pas de texte équivalent pour celui qui fait une offre de transport à un prix inférieur aux coûts. En ce qui concerne le carburant utilitaire, nous sommes très attentifs aux préoccupations des professionnels. C'est un sujet interministériel.

– Dans quelle mesure le « contrat de progrès » passé entre le patronat et les syndicats de transport routier et entré en vigueur il y a six mois est-il appliqué ?

– Le contrat de progrès comporte plusieurs volets, dont les *degrés d'application* sont différents. Du point de vue de la sécurité et du contrôle de la loyauté des conditions de concurrence, la situation a été améliorée : les contrôles ont été nettement renforcés depuis deux ans ; les sanctions administratives, elles aussi, sont rigoureusement appliquées ; le nombre de retraits définitifs d'autorisation de transport, de 65 en 1994, est passé à 265 en 1995. Nous devons nous attacher à poursuivre les contrôles, plus nombreux et, surtout, plus ciblés, comme la profession le demande.

» Du point de vue économique, l'Etat accompagne les efforts des entreprises en facilitant les cessations anticipées d'activité (environ 200 dossiers en cours) et les regroupement d'entreprises (environ 60 dossiers en cours). Nous avons décidé, Anne-Marie Couderc, ministre délégué pour l'emploi, et moi-même d'adopter une circulaire qui permettra d'attribuer de manière plus sélective les aides de l'Etat : celles-ci ne devraient plus être accordées qu'aux entreprises qui acceptent de jouer le jeu du contrat de progrès. Les efforts des entreprises de transport routier *qui s'inscrivent dans cette* dynamique d'assainissement et de modernisation et qui, pour cette raison, embauchent doivent être confortés par un meilleur accès aux aides à l'emploi.

» Du point de vue social, enfin, l'accord paritaire sur les temps de travail pour les zones longues appliqué depuis le 1er octobre 1995 a changé la donne. La transparence des temps de travail, qui est au cœur même de ce dispositif, n'est certes pas complètement acquise. Mais c'est d'ores et déjà une réalité. L'application de l'accord, à partir du 1er octobre, a provoqué la création de 3 000 emplois pour les seuls trois derniers mois de l'année 1995, sur un total de 9 000 pour l'ensemble de l'année. Aujourd'hui, en tout cas, aucun de nos partenaires n'exprime le souhait de revenir en arrière. »

Propos recueillis par Virginie Malingre

Le contrat de progrès

Depuis la fin de 1993, un ensemble de mesures ont été prises pour réglementer et assainir le secteur du transport routier.

● **Volet sécurité.** La fraude au « mouchard » et au limitateur de vitesse est devenue passible de sanctions, de même que l'exercice illégal de la profession.

● **Volet social.** Selon un accord du 23 novembre 1994, « les temps de service » (conduite, attente, mise à disposition) des routiers en grande distance sont rémunérés et limités à 240 heures par mois depuis le 1er octobre 1995, durée qui sera ramenée à 220 heures après le 1er octobre 1998. Le salaire mensuel brut minimum est fixé à 10 000 francs. Le 20 janvier 1995, un second accord paritaire a rendu obligatoire une formation, initiale et continue, pour les routiers.

● **Volet économique.** Un fonds de modernisation doté de 185 millions de francs est chargé de faciliter les cessations d'activités et les regroupements de petites entreprises.

La Cades lance un emprunt obligataire de 25 milliards de francs

Un montant record pour le marché français

LA CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale), organisme chargé d'apurer la dette accumulée par les organismes sociaux au cours des dernières années, poursuit, à un rythme soutenu, son programme de financement. La Cades doit collecter 140 milliards de francs avant le 28 juin, échéance du crédit-relais consenti par la Caisse des dépôts et consignations. Après avoir conclu un crédit renouvelable de 60 milliards de francs et mis en place, sur le marché international, un programme de papier commercial de 35 milliards de francs, la Cades a décidé d'émettre, en début de semaine prochaine, un emprunt obligataire de 25 milliards de francs. Il s'agit de la plus grosse opération – hors émissions de l'Etat – jamais lancée sur le marché obligataire français.

A la suite d'une compétition de plusieurs mois entre les banques, ce sont finalement la Caisse des dépôts et consignations et la Société générale qui ont été retenues pour diriger cette opération très prestigieuse, tant par son montant record que par la qualité de l'emprunteur. L'émission, à taux fixe, sera divisée en deux tranches de durée distincte : six ans et onze ans.

La Cades empruntera à des conditions très intéressantes puisqu'elle n'aura à débourser qu'une prime comprise entre 0,06 % et 0,08 % par rapport à ce que l'Etat doit lui-même payer pour ses propres émissions. Il y a encore quelques semaines, les banquiers estimaient que la Cades devrait se montrer plus généreuse et verser au moins 0,10 % pour attirer les investisseurs. Car si elle s'est vu décerner l'excellente note de triple A par les agences chargées d'évaluer la solvabilité des emprunteurs, elle ne bénéficie pas, en revanche, de la garantie explicite de l'Etat. Toutefois, les responsables de la Cades et la direction du Trésor, en soulignant l'engagement de l'Etat dans cette opération, sont parvenus à convaincre les investisseurs de la très grande solidité financière de ce nouvel émetteur. Résultat, la Cades occupera, sur les marchés de capitaux, un rang plus élevé que certains emprunteurs bénéficiant de la garantie de l'Etat.

Les obligations devraient, pour l'essentiel, se placer auprès des investisseurs français (compagnies d'assurances, caisses de retraite, sicav). *« La demande semble bonne pour cette signature de très grande qualité et qui, comme elle est nouvelle, constitue un instrument idéal de diversification des portefeuilles »*, note un banquier. Les gestionnaires étrangers, en revanche, semblent se montrer aussi peu intéressés par les titres de la Cades qu'ils le sont par les emprunts d'Etat. *« Les étrangers trouvent que le marché français est trop cher et qu'il est surévalué par rapport à son homologue allemand »*, selon un professionnel.

PRÉSERVER LA CONSOMMATION

Le placement d'obligations auprès de la clientèle des particuliers devrait, lui aussi, être très limité. Le gouvernement, qui cherche à relancer la consommation et à réduire le taux d'épargne des ménages, n'a pas souhaité faire de cette opération un grand emprunt populaire, du type de celui qu'avait lancé le gouvernement d'Edouard Balladur au printemps de l'année 1993.

Après cette opération, la Cades bouclera son programme avec l'émission de titres à court terme sous la forme de billets de trésorerie. Son objectif étant toutefois de s'assurer, le plus rapidement possible, un financement à long terme, la Cades devrait reprendre, dès l'été, ses émissions obligataires, au rythme d'environ 15 milliards de francs par mois. Mais, afin de ne pas gêner l'Etat dans son propre programme (520 milliards de francs en 1996) et évincer du marché obligataire les autres emprunteurs, elle pourrait choisir d'émettre dans d'autres devises que le franc. Ces arguments de taille sont de nature à vaincre les réticences de ceux qui, au sein du gouvernement, se font mal à l'idée de voir la dette de la Sécurité sociale de la France être financée en dollars ou en yens.

Pierre-Antoine Delhommais

Les caisses d'épargne ne veulent pas du Crédit foncier et le font savoir

Le conseil de surveillance central de l'Ecureuil est hostile à tout rapprochement

Le conseil de surveillance du Cencep (Centre national des caisses d'épargne) s'est officiellement déclaré opposé jeudi 23 mai à toute prise de participation dans le capital du Crédit foncier. L'enjeu est suffisamment important et la pression suffisamment forte pour que l'Ecureuil, d'ordinaire plus réservé, adopte cette démarche inédite. Le Crédit foncier doit trouver pour survivre un actionnaire de référence.

CELA VA MIEUX en le disant. Et même en le répétant. Le conseil de surveillance du Cencep (Centre national des caisses d'épargne) a donc publié jeudi 23 mai un communiqué pour repousser officiellement l'hypothèse d'une entrée au capital du Crédit foncier de France. L'enjeu est suffisamment important et la pression forte pour que l'Ecureuil, d'ordinaire plus réservé, adopte cette démarche inédite et mette les points sur les « i » à l'intention du ministère de l'économie, du Trésor, du CFF et de la communauté financière tout entière. Lors de leur convention nationale des 15 et 16 avril, les caisses d'épargne avaient déjà tenté d'allumer un contre-feu en affirmant la vocation sociale de leurs établissements. Leur président, René Barberye, avait enfoncé le clou en indiquant, fin avril, son opposition à une entrée de son groupe dans le Crédit foncier. Le conseil de surveillance a confirmé officiellement cette prise de position. Pour que les choses soient bien claires, le conseil a également réaffirmé les propos de M. Barberye sur l'absence de réelles synergies entre le CFF et le groupe des caisses d'épargne : *« Une coopération entre ces deux établissements ne serait donc pas viable. »*

Le Cencep avait déjà senti le vent du boulet la semaine précédant la présentation des résultats du Crédit foncier, le 29 avril. L'institution financière avait alors annoncé des pertes historiques de près de 11 milliards de francs pour 1995. Confronté à un dossier dont il ne parvenait pas à maîtriser l'issue, mais dont il porte une large part de responsabilité, le gouvernement avait imaginé un montage associant les caisses d'épargne et la Caisse des dépôts. Les deux organismes étaient en effet des « victimes » idéales.

UN TRÉSOR DE FONDS PROPRES

La Caisse des dépôts, bras armé de l'Etat, est, pour son malheur, systématiquement appelée à la rescousse pour soutenir les cas difficiles. Elle a déjà consenti, en octobre dernier, un prêt de 20 milliards de francs sur dix-huit mois pour permettre au Foncier de se refinancer. Les caisses d'épargne, elles, sont à la tête d'un trésor de 56 milliards de francs de fonds propres qui n'appartiennent à personne et que l'Etat cherche par tous les moyens à capter.

L'occasion avait semblé trop belle, d'autant que les caisses d'épargne détiennent, avec La Poste, le monopole de la distribution du Livret A, dont les banques réclament sans succès la banalisation. Il y a donc matière à discussion. Cette première tentative a échoué quelques jours avant la tenue du conseil d'administration du Foncier. L'Ecureuil a fait jouer tout ce qui comptait de parlementaires et d'élus locaux qui participent activement à la vie des caisses régionales. La recapitalisation envisagée de 6 milliards de francs n'a pas eu lieu. Le gouvernement s'est contenté de sécuriser la dette du Crédit foncier de quelque 290 milliards de francs.

Privé de fonds propres, le Crédit foncier vit jusqu'à cette date dans un environnement financier totalement artificiel. Jérôme Meyssonnier, son gouverneur, cherche activement à trouver un adosseur. L'intersyndicale de l'établissement a été reçue le 22 mai par Jean Arthuis. Le ministre de l'économie lui a assuré qu'une solution est à l'étude. On ne cachait pas ces derniers jours au Trésor qu'il pourrait à nouveau s'agir d'une mise à contribution des caisses d'épargne. D'où la déclaration de ces dernières. S'il refuse catégoriquement de participer à une recapitalisation, le Cencep a toutefois précisé qu'il était prêt *« à participer à une solution de place qui mettrait à contribution l'ensemble des établissements bancaires »*.

« Toute solution d'avenir pour le Crédit foncier passe par une profonde restructuration de l'établissement », a indiqué le ministre. Le Crédit foncier doit *« être obligatoirement recapitalisé »* au cours des *« quatre mois »* qui suivent l'assemblée générale du 28 juin, a précisé Jérôme Meyssonnier. Son ratio de solvabilité est tombé de 9,1 % à 0,5 %.

Babette Stern

GIAT Industries aura besoin d'une nouvelle recapitalisation

L'ÉTAT FERA SON DEVOIR, a expliqué, jeudi 23 mai, le cabinet du ministre de la défense après la publication (*Le Monde* daté 23 mai) des résultats pour 1995 du groupe d'armement terrestre GIAT Industries et l'annonce d'un plan social portant sur 2 700 suppressions d'emplois. Soit le quart des effectifs. Pour un chiffre d'affaires de 5,4 milliards de francs, le total des pertes nettes s'élève à quelque 10 milliards.

Il faudra, dit-on au ministère de la défense, que l'Etat ait versé, au titre du budget des charges communes du ministère des finances, environ 10 milliards de francs de reconstitution du capital de l'entreprise d'ici à fin décembre 1998. Tous les syndicats représentés, jeudi, au comité central de GIAT ont rejeté le plan social.

DÉPÊCHES

■ **BOUYGUES :** le groupe de BTP a annoncé jeudi 23 mai qu'il étudiait *« la possibilité d'introduire à la Bourse de Paris et de New York sa filiale Bouygues Offshore à l'automne 1996 »*. Bouygues entend, toutefois, garder la majorité de cette filiale, qui a réalisé, l'an dernier, un bénéfice net de 184 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 3,4 milliards.

■ **SAINT-GOBAIN :** la branche isolation et renforcement du groupe français a conclu un accord, par l'intermédiaire de sa filiale danoise Glasuld, avec le groupe anglais BPB Industries, en vue de créer deux sociétés, détenues à égalité en Angleterre et en Irlande.

■ **GEMPLUS :** la société française, spécialiste de la carte à puce, a annoncé, jeudi 23 mai, qu'elle va investir plus de 100 millions de francs dans une usine à Mexico. Cette usine devrait être opérationnelle en avril 1997 et produira, à terme, 100 millions de cartes par an à destination de l'Amérique latine.

■ **DASA :** le président du directoire de Daimler-Benz Aerospace (DASA), Manfred Bischoff, a déclaré, jeudi 23 mai, qu'il n'envisage pas pour l'instant de se porter acquéreur d'une part du capital du groupe français Thomson, lors de la privatisation de ce dernier.

■ **DASSAULT :** le groupe envisage d'introduire prochainement sa filiale Dassault Systèmes (logiciels) à la Bourse de Paris (marché à règlement mensuel) et sur le marché électronique américain Nasdaq.

■ **CARREFOUR :** le groupe français de distribution a annoncé jeudi 23 mai avoir notifié à la SEC (Securities and Exchange Commission) son intention de vendre sa participation de 11 % dans la société américaine Price Costco, qui est une chaîne de magasins d'entrepôt.

■ **VEBA :** le groupe allemand a indiqué jeudi 23 mai qu'il négocie avec le britannique Cable & Wireless, dont il détient 10 %, et l'italien STET pour la création d'une société commune dans les télécommunications.

■ **SANWA BANK :** la banque japonaise a enregistré une perte consolidée avant impôts de 220,1 milliards de yens (10 milliards de francs).

■ **APRÈS DEUX SÉANCES DE BAISSE,** la Bourse de Tokyo s'est ressaisie vendredi 24 mai. L'indice Nikkei a gagné *74,35 points, à 21 798,43 points, soit* un gain de 0,34 %.

■ **L'OR a ouvert en hausse vendredi** sur le marché international de Hongkong, à 391,50-391,80 dollars l'once, *contre 391,30-391,60 dollars la veille* en clôture.

■ **LE DOLLAR est resté stable vendredi** à Tokyo, où il cotait 106,92 yens en fin de séance, contre 106,90 jeudi soir *à New York et 106,87 yens* à Tokyo la veille en clôture.

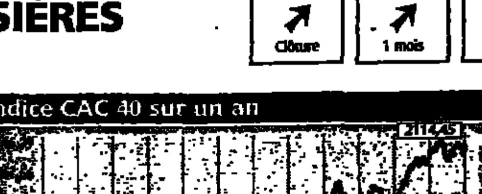
■ **LE LONDON STOCK EXCHANGE a** annoncé jeudi un bénéfice imposable de 9,5 millions de livres pour l'exercice achevé le 31 mars, contre 17,1 millions de livres l'année précédente.

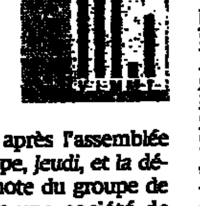
■ **LA BANQUE DE FRANCE a maintenu** jeudi ses deux taux directeurs inchangés. Son taux de prise en pension de 5 à 10 jours reste à 4,90 % et son taux d'appel d'offres à 3,70 %.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Stabilité à la Bourse de Paris





LA BOURSE DE PARIS évoluait autour du point d'équilibre vendredi pour la première séance du terme boursier de juin. L'indice CAC 40, qui avait ouvert en hausse de 0,21 %, s'inscrivait à 2 115,17 points, en progression symbolique de 0,04 %, aux alentours de 12 h 30.

Le marché était toujours en panne d'initiative et plutôt enclin à prendre ses bénéfices, surtout de la part des gestionnaires étrangers, a indiqué un boursier. Après la séance très mouvementée de la veille (10,2 milliards de francs échangés), le marché était plutôt calme vendredi avec 1 milliard de francs traités à l'issue de la première heure d'échanges.

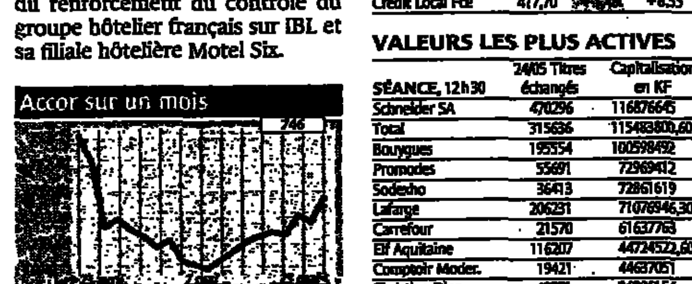
La liquidation de mai, qui s'est achevée jeudi, s'est soldée par une très timide hausse (+ 0,11 %), la plus faible progression enregistrée depuis le début de l'année.

Parmi les valeurs en hausse, on notait le BHV, qui progressait de 7,4 % après une hausse de 9,2 % la veille, soutenu par des rumeurs d'achats de la part de Castorama sur cette filiale des Galeries Lafayette. Promodès était en fort recul de 4,2 %. Deux éléments sont à l'origine de cette baisse, explique un analyste, notant la mauvaise réaction du marché après l'assemblée générale du groupe, jeudi, et la dégradation de la note du groupe de distribution par une société de Bourse.

Accor, valeur du jour

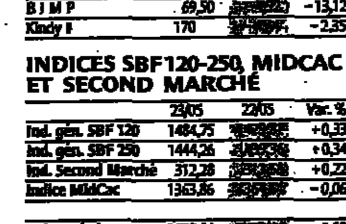
À LA BOURSE DE PARIS, jeudi 23 mai, le titre Accor a terminé la séance dans le peloton de tête des quinze plus fortes hausses. L'action du groupe hôtelier a gagné 2,5 %, à 746 francs, pour un volume de 467 000 titres échangés.

Le groupe a annoncé dans la matinée détenir 95,37 % du capital de la société américaine IBL (Motel Six) au terme de l'offre publique d'échange (OPE) proposée par Accor sur la base de 11 actions IBL contre 3 actions Accor. Cette opération s'inscrit dans la logique du renforcement du contrôle du groupe hôtelier français sur IBL et sa filiale hôtelière Motel Six.



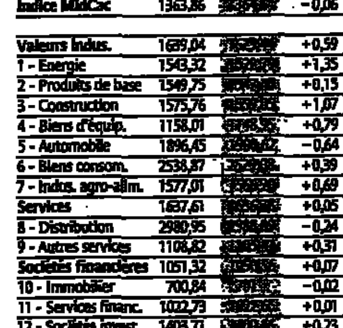
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 24/05	Var. % 23/05	Var. % 31/12
Bazar Hot. Ville	610	[illegible]	+63,53
Comptoir Moder.	2301	[illegible]	+44,71
Bouygues	521	[illegible]	+5,61
Dassault Electro	338,90	[illegible]	+109,32
Sommer-Allibert	1415	[illegible]	+8,92
Legris Indust.	251	[illegible]	+57,46
Axime	740	[illegible]	+96,28
SGE	117	[illegible]	+8,83
Galeries Lafayette	1750	[illegible]	+46,56
CS Signaux(CSEE)	260	[illegible]	+30
BAISSES, 12h30			
Promodes	1304	[illegible]	+13,29
Sidel	1265	[illegible]	-17,10
Cred.Fon.France	33,40	[illegible]	-52,82
Geophysique	316	[illegible]	+101,51
UIC	80	[illegible]	+35,82
OLIPAR	127,50	[illegible]	-60,40
Zodiac ex.dt divid	1172	[illegible]	+53,40
Metaleurop	59,50	[illegible]	+31,05
Sat	2067	[illegible]	+15,86
Credit Local Fce	417,70	[illegible]	+6,55



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	24/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Schneider SA	470296	116876645
Total	315636	115483800,60
Bouygues	195554	100598492
Promodes	55691	72969412
Sodexho	36413	72861619
Lafarge	206231	71076946,30
Carrefour	21570	61637763
Elf Aquitaine	116207	44724522,60
Comptoir Moder.	19421	44637051
Christian Dior	49751	36306154

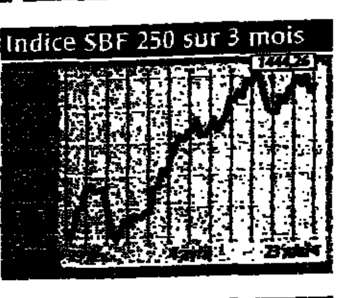


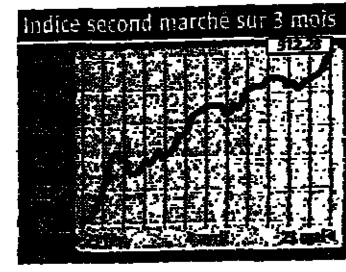
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 24/05	Var. % 23/05	Var. % 31/12
Batical Sicomi(Ny)	80	[illegible]	+45,45
Tasq	13,90	[illegible]	+69,51
Labor.Dolisos	279	[illegible]	+36,76
Immob.Hotel. #	60,80	[illegible]	-14,84
Deville	68	[illegible]	-15
BAISSES, 12h30			
But S.A.	335	[illegible]	+26,41
Biobl.Scient.Ly #	302,20	[illegible]	+21,12
GFI Industries #	694	[illegible]	+78,86
B J M P	69,50	[illegible]	-13,12
Kindy #	170	[illegible]	-2,35

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	23/05	22/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1484,75	[illegible]	+0,33
Ind. gén. SBF 250	1444,26	[illegible]	+0,34
Ind. Second Marché	312,28	[illegible]	+0,22
Indice MidCac	1363,86	[illegible]	-0,06
Valeurs Indus.	1689,04	[illegible]	+0,59
1 - Energie	1543,32	[illegible]	+1,35
2 - Produits de base	1549,75	[illegible]	+0,15
3 - Construction	1575,76	[illegible]	+1,07
4 - Biens d'équip.	1158,01	[illegible]	+0,79
5 - Automobile	1896,45	[illegible]	-0,64
6 - Biens consom.	2538,87	[illegible]	+0,39
7 - Indus. agro-alim.	1577,01	[illegible]	+0,69
Services	1637,61	[illegible]	+0,05
8 - Distribution	2980,95	[illegible]	-0,24
9 - Autres services	1108,82	[illegible]	+0,31
Sociétés financières	1051,32	[illegible]	+0,07
10 - Immobilier	700,84	[illegible]	-0,02
11 - Services financ.	1022,73	[illegible]	+0,01
12 - Sociétés invest.	1403,71	[illegible]	+0,23





Indice MidCac sur 1 mois

Reprise à la Bourse de Tokyo

APRÈS DEUX SÉANCES de baisse sensible, la Bourse de Tokyo s'est ressaisie vendredi 24 mai. L'indice Nikkei a gagné 74,35 points, à 21 798,43 points, soit une avance de 0,34 %.

La veille, Wall Street avait terminé en baisse dans le sillage du marché obligataire, mais a réussi à limiter ses pertes grâce à un bond du titre Philip Morris. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait évolué irrégulièrement dans la matinée avant de s'orienter définitivement à la baisse quand les taux d'intérêt à long terme ont accéléré leur ascension. Le principal indicateur a terminé en baisse de 15,88 points, soit 0,27 %, à 5 762,12 points.

A la Bourse de Londres, l'indice Footsie a perdu 17,2 points, à 3 747 (– 0,4 %). Après un départ en fanfare, dans le sillage de Wall Street, qui a battu un record mercredi, la tendance s'est retournée, les investisseurs *craignant une forte baisse* à New York, et se refusant à prendre des risques avant un long week-end. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a gagné 0,14 %, l'indice DAX terminant à 2 560,46 points grâce au soutien d'un dollar plus ferme face au deutschemark.

INDICES MONDIAUX

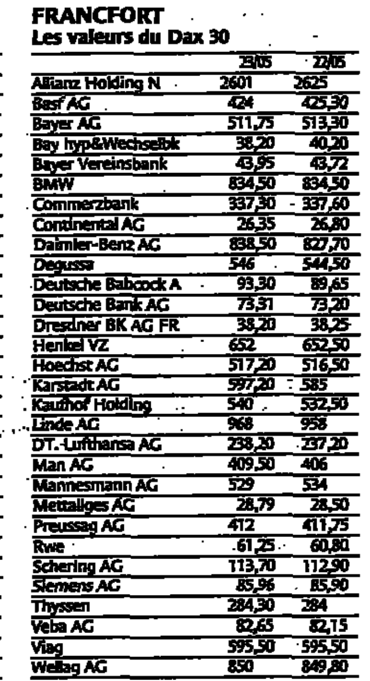
	Cours au 23/05	Cours au 22/05	Var. en %
Paris CAC 40	2114,45	[illegible]	+0,52
New-York/DJ indus.	5760,27	[illegible]	-0,31
Tokyo/Nikkei	21724,10	[illegible]	-1,08
Londres/FT100	3747	[illegible]	-0,46
Francfort/Dax 30	2560,46	2556,87	+0,14
Frankfort/Commer.	904,93	902,88	+0,24
Bruxelles/Bel 20	2077,04	2071,80	+0,25
Bruxelles/Général	1764,62	1771,40	-0,37
Milan/MIB 30	1001	[illegible]	-0,60
Amsterdam/Gé. Cbs	381,20	[illegible]	+0,60
Madrid/Ibex 35	362,64	361,71	+0,26
Stockholm/Affarsal	1571,28	[illegible]	—
Londres FT30	2787,20	2799,70	-0,45
Hong Kong/Hang S.	11030,80	11082,80	-0,47
Singapour/Strait t	2335,92	[illegible]	+0,98

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	23/05	22/05
Alcoa	62,50	63
American Express	47,50	48
Allied Signal	58,25	58,50
AT & T	62,37	63
Bethlehem	12,75	12,87
Boeing Co	85,25	85,37
Caterpillar Inc.	67,62	69,25
Chevron Corp.	61,75	61,87
Coca-Cola Co	46,50	47,12
Disney Corp.	62	62,75
Du Pont Nemours&Co	83,12	82,75
Eastman Kodak Co	75	76,87
Exxon Corp.	87,87	87,75
Gén. Motors Corp.H	55	55,25
Gén. Electric Co	84,50	84,87
Goodyear T & Rubbe	51,37	52,62
IBM	109,37	110,12
Intl Paper	42,50	43,25
J.P. Morgan Co	88,12	88,75
Mc Don Dougl	103,37	103,87
Merck & Co.Inc.	63,37	63
Minnesota Mng.&Mfg	69,37	69,62
Philip Moris	103,87	97,62
Procter & Gamble C	89,50	89,87
Sears Roebuck & Co	49,75	48,87
Texaco	86,50	85,87
Union Carb.	43,25	43,87
Utd Technol	110,75	111,50
Westingh. Electric	18,12	18,37
Woolworth	21,75	21,87

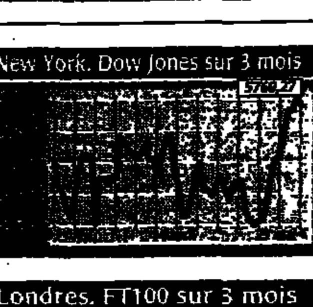
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

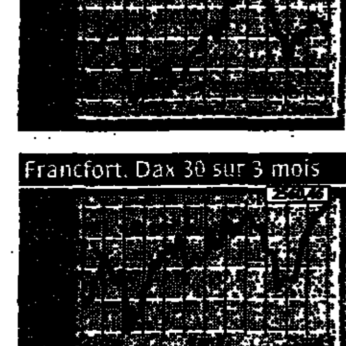
	23/05	22/05
Allied Lyons	4,84	4,80
Barclays Bank	7,75	7,75
B.A.T. industries	5,02	5,01
British Aerospace	8,88	8,96
British Airways	5,66	5,68
British Gas	1,74	1,76
British Petroleum	5,75	5,75
British Telecom	3,34	3,40
B.T.R.	2,86	2,90
Cadbury Schweppes	4,70	4,80
Eurotunnel	0,85	0,85
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,61	8,66
Grand Metropolitan	4,42	4,45
Guinness	4,70	4,73
Hanson Plc	1,90	1,92
Great Ic	6,75	6,86
H.S.B.C.	9,74	9,86
Impérial Chemical	8,61	8,64
Legal	7,07	7,11
Marks and Spencer	4,57	4,62
National Westminst	6,20	6,28
Peninsular Orienta	5,30	5,23
Reuters	7,78	7,76
Saatchi and Saatch	1,24	1,25
Shell Transport	9,39	9,33
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,59	4,58
Univeler Ltd	12,36	12,30
Zeneca	13,91	13,86



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	23/05	22/05
Allianz Holding N	2601	2625
Basf AG	424	425,30
Bayer AG	511,75	513,30
Bay hyp&Wechselbk	38,20	40,20
Bayer Vereinsbank	43,95	43,72
BMW	834,50	834,50
Commerzbank	337,30	337,60
Continental AG	26,35	26,80
Daimler-Benz AG	838,50	827,70
Degussa	546	544,50
Deutsche Babcock A	93,30	89,65
Deutsche Bank AG	73,31	73,20
Dresdner BK AG FR	38,20	38,25
Henkel VZ	652	652,50
Hoechst AG	517,20	516,50
Karstadt AG	597,20	585
Kaufhof Holding	540	532,50
Linde AG	968	958
DT.-Lufthansa AG	238,20	237,20
Man AG	409,50	406
Mannesmann AG	529	534
Mettallges AG	28,79	28,50
Preussag AG	412	411,75
Rwe	61,25	60,80
Schering AG	113,70	112,90
Siemens AG	85,96	85,90
Thyssen	284,30	284
Veba AG	82,65	82,15
Viag	595,50	595,50
Wellag AG	850	849,80





Francfort. Dax 30 sur 3 mois

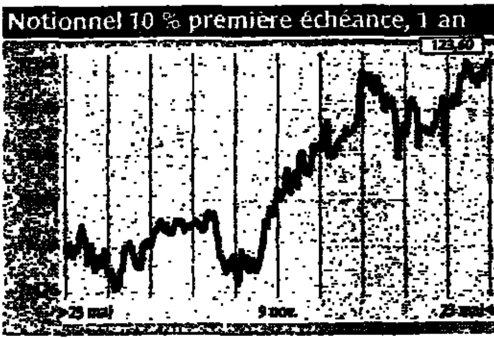
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Recul du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, *qui mesure* la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, vendredi 24 mai. L'échéance juin cédait dix centièmes, à 123,64 points, en début de transaction. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en baisse (6,86 % pour l'emprunt à trente ans), affecté par l'annonce de la démission de Jeff Vinik, gérant du Magellan Fund, *le plus important fonds de gestion du monde (56 milliards de dollars d'actifs).* Jeff Vinik avait récemment accru ses positions sur le marché des emprunts d'Etat américain alors même que celui-ci a connu un mini-krach. Les opérateurs craignent que son successeur, Robert Stansky, liquide une partie du portefeuille obligataire.

Le conseil de la Banque de France a choisi, jeudi *23 mai, de ne pas modifier sa politique monétaire.*



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 23/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,70	6,49	7,32	2,30
Allemagne	3,31	6,45	7,20	1,70
Grande-Bretagne	5,81	8,04	8,26	2,70
Italie	9,12	9,78	10,14	4,50
Japon	0,41	3,33	4,75	-0,20
États-Unis	5,25	6,73	6,91	2,70

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 23/05	Taux au 22/05	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	NC	—	—
Fonds d'État 5 à 7 ans	NC	NC	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	—	NC	NC
Fonds d'État 10 à 15 ans	—	NC	—
Fonds d'État 20 à 30 ans	—	—	NC
Obligations françaises	—	—	NC
Fonds d'État à TME	—	NC	—
Fonds d'État à TRE	NC	—	NC
Obligat. franç. à TME	NC	NC	NC
Obligat. franç. à TRE	NC	—	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 23/05	Vente 23/05	Achat 22/05	Vente 22/05
Jour le jour	3,7500	—	3,7500	—
1 mois	3,78	3,90	3,78	3,87
3 mois	3,82	3,94	[illegible]	3,93
6 mois	[illegible]	3,02	[illegible]	3,97
1 an	[illegible]	4,17	[illegible]	4,12
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8750	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 23/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	138568	123,60	123,88	[illegible]	123,74
Sept. 96	2445	122,12	122,40	[illegible]	122,24
Déc. 96	227	[illegible]	121	[illegible]	121
Mars 97	2	120,90	120,90	[illegible]	121
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	12095	96,03	96,04	[illegible]	96,02
Sept. 96	7589	96,05	96,06	96,04	96,05
Déc. 96	2735	95,93	95,95	95,92	95,94
Mars 97	1319	95,73	95,76	[illegible]	95,74
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	2824	—	91,52	91,20	91,40
Sept. 96	685	[illegible]	90,98	[illegible]	90,96

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 23/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 96	15229	—	2115	2097	2109
Juin 96	2329	2085,50	2094	2078	2088
Juillet 96	6	2082,50	2084,50	2080	2085,50
Sept. 96	101	—	2100	2094,50	2099,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,2260 | US/DM ↘ 1,5428 | US/¥ ↘ 106,9400 | DM/F ↘ 3,3836 | £/F ↗ 7,8900

Repli du dollar

LE DOLLAR était en légère baisse, vendredi matin 24 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5410 mark, 106,95 yens et 5,2154 francs . L'éventualité d'un resserrement monétaire au Japon a resurgi après qu'un responsable de la Banque du Japon eut affirmé à l'agence d'informations Knight-Ridder que *« la reprise de l'économie justifiait un ajustement des taux d'intérêt ».* Des rendements plus élevés au Japon rendraient les placements en yens plus attractifs.

En Europe, Ernst Welteke, membre du conseil de la Bundesbank, a déclaré jeudi que *« le récent redressement du dollar a soulagé les exportateurs allemands et contribué au regain d'optimisme concernant l'évolution économique ».* Le franc était stable, cotant 3,3850 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/05	% 22/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,3600	[illegible]	327	[illegible]
Ecu	6,3950	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,2260	[illegible]	4,9000	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4625	[illegible]	15,9000	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	302,5200	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3445	[illegible]	3,1300	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,6400	[illegible]	83	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,1460	[illegible]	7,7500	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,8900	[illegible]	7,4700	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1395	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	76,4500	[illegible]	72	[illegible]
Suisse (100 F)	412,4700	[illegible]	398	[illegible]
Norvège (100 k)	79,0300	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,0860	[illegible]	46,7000	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0625	[illegible]	3,7800	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8135	[illegible]	3,5200	[illegible]
Japon (100 yens)	4,8970	[illegible]	4,6400	[illegible]
Finlande (mark)	109,8400	[illegible]	103	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	24/05	23/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5428	[illegible]	-0,04
TOKYO : USD/Yens	106,9400	[illegible]	-0,24

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,1867	[illegible]	5,1873	[illegible]
Yen (100)	4,9679	[illegible]	4,9384	[illegible]
Deutschemark	3,3895	[illegible]	3,3818	[illegible]
Franc Suisse	4,1361	[illegible]	4,1496	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3360	[illegible]	3,3385	[illegible]
Livre sterling	7,8584	[illegible]	7,8577	[illegible]
Peseta (100)	4,0569	[illegible]	4,0615	[illegible]
Franc Belge	16,490	[illegible]	16,461	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	[illegible]	3,91
Eurodollar	5,28	[illegible]	5,44
Eurolivre	6	[illegible]	6,06
Eurodeutschemark	3,34	[illegible]	3,19

L'OR

	cours 23/05	cours 22/05
Or fin (k. barre)	65400	65500
Or fin (en lingot)	65800	65850
Once d'Or Londres	390,80	391,40
Pièce française(20f)	375	375
Pièce suisse (20f)	375	377
Pièce Union lat(20f)	374	380
Pièce 20 dollars us	2505	2540
Pièce 10 dollars us	1320	1320
Pièce 50 pesos mex.	2425	2455

LE PÉTROLE

En dollars	cours 23/05	cours 22/05
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	23/05	22/05
Dow-Jones comptant	215,76	[illegible]
Dow-Jones à terme	363,74	[illegible]
CRB	257,52	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2560	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2434	[illegible]
Aluminium-comptant	1567,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1597	[illegible]
Plomb comptant	855	[illegible]
Plomb à 3 mois	852	[illegible]
Etain comptant	6260	[illegible]
Etain à 3 mois	6280	[illegible]
Zinc comptant	1034,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1060	[illegible]
Nickel comptant	7800	[illegible]
Nickel à 3 mois	7895	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,31	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	131,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	6,03	[illegible]
Maïs (Chicago)	5,24	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	8,02	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	247	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	110	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1408	[illegible]
Café (Londres)	1912	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,27	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 24 MAI

Liquidation : 21 juin
Taux de report : 3,25
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,07 %

CAC 40 : 2115,87

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	920	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	827	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Renault (T.P.)	1805	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2000	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1260	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1089	[illegible]	—	[illegible]
Accor	746	[illegible]	- 0,53	[illegible]
Air Liquide	920	[illegible]	- 0,54	[illegible]
Alcatel Alsthom	480,50	[illegible]	- 0,10	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Cred.Fon.France	34,35	[illegible]	- 2,76	[illegible]
Credit Local Fce	424	[illegible]	- 1,46	[illegible]
Credit Lyonnais CI	150,10	[illegible]	- 1,26	[illegible]
Credit National	363	[illegible]	- 0,13	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	250,50	[illegible]	+ 3,79	[illegible]
Damart	3981	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Danone	760	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Dassault-Aviation	639	[illegible]	- 1,09	[illegible]
Dassault Electro	322,50	[illegible]	+ 5,08	[illegible]
De Dietrich	259,10	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Degremont	470,10	[illegible]	+ 2,53	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #Li	51,10	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	251	[illegible]	- 0,99	[illegible]
Docks France	1050	[illegible]	+ 3,42	[illegible]
Dynaction	140,50	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Eaux (Gle des)	546	[illegible]	—	[illegible]
Ecco	1230	[illegible]	—	[illegible]
Eiffage	730	[illegible]	—	[illegible]
Elf Aquitaine	389,70	[illegible]	- 1,38	[illegible]
Eramet	405	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Eridania Beghin	800	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Essilor Intl	1275	[illegible]	+ 2,74	[illegible]
Essilor Intl ADP	962	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Esso	628	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Eurafrance	2019	[illegible]	- 0,89	[illegible]
Euro Disney	13,90	[illegible]	+ 0,71	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Vaal Reefs #	521	520	- 0,19	[illegible]
Volkswagen A.G #	1841	1835	- 0,32	[illegible]
Volvo (act.B) #	106	103,30	- 2,54	[illegible]
Western Deep #	235	235,20	+ 0,08	[illegible]
Yamanouchi #	119,60	118,80	- 0,66	[illegible]
Zambia Copper	3,31	3,41	+ 3,02	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 24 MAI

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	146,30	139,80
Commerzbank AG	1131	1130
Fiat Ord	19,15	19,15
Gevaert	301,20	301,20
Gold Fields South	170	170
Kubota Corp	29,75	32,75 d
Montedison act.ep.	10,05	10,05

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
VENDREDI 24 MAI

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
VENDREDI 24 MAI

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
VENDREDI 24 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,04	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	38,15	38,15
Mumm	◆	1280	1280
Nobel	◆	182	182
Sté lecteurs du Monde	◆	200	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

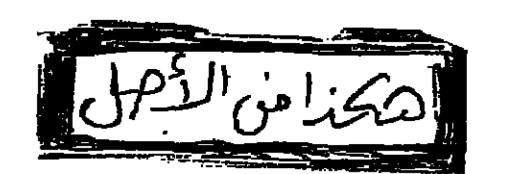
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 23 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Cadence 2 D	1059,11	[illegible]
Cadence 3 D	1064,59	1054,05
Capimonétaire C	1998,33	1996,33
Capimonétaire D	1856,71	1854,86
Capioblig C	8476,75	8392,82
Interoblig C	6478,06	6413,92
Intersélection France D	590,51	578,93
S.G. France opport. C	1714,26	1680,65
S.G. France opport. D	1653,13	1620,72
Sogenfrance C	1499,15	1469,75

SYMBOLES
○ cours du jour; ● cours précédent.



PHYSIQUE Depuis une vingtaine d'années, les industriels utilisent les vertus de la supraconductivité, phénomène qui permet au courant électrique de circuler sans pertes dans un conducteur refroidi à 269 degrés en dessous de zéro. ● CETTE BARRIÈRE de température paraissait difficilement franchissable. Pourtant, deux chercheurs du laboratoire zurichois d'IBM, l'Allemand Georg Bednorz et le Suisse Alex Müller, l'ont pulvérisée en 1986. ● LA COMMUNAUTÉ scientifique internationale s'est aussitôt engouffrée dans la brèche. Les records tombèrent en quelques années, laissant entrevoir un nouvel eldorado industriel. ● LES PREMIÈRES APPLICATIONS apparaissent sur le marché. Mais, comme l'explique Alex Müller dans l'entretien qu'il nous a accordé, la perspective de supraconducteurs à température ambiante semble encore lointaine.

Les supraconducteurs à haute température quittent les laboratoires

Les années 1996 et 1997 seront décisives pour l'avenir commercial de ces nouveaux matériaux, explique, dans l'entretien qu'il nous a accordé, le prix Nobel Alex Müller, qui a contribué à leur découverte il y a dix ans

EN 1986, l'Allemand Georg Bednorz et le Suisse Alex Müller ont découvert une nouvelle forme de supraconductivité à température plus haute que celle *qui permettait jusque-là de* transporter des courants électriques sans pertes dans des câbles plongés dans de l'hélium liquide (– 269 degrés Celsius). En dix ans, les progrès de la recherche ont permis de gagner 100 degrés en température et de recourir à des systèmes de refroidissement moins sophistiqués et moins coûteux fonctionnant avec de l'azote liquide (– 196 °C).

A l'heure où paraissent les premières applications industrielles, Alex Müller, âgé de soixante-neuf ans, dresse un bilan.



« Dix ans après votre découverte, les applications de la supraconductivité à haute température semblent limitées. N'êtes-vous pas déçu ?

– Bien au contraire. En 1986, je doutais fortement qu'on puisse, un jour, réaliser des câbles électriques avec ces matériaux céramiques. Or, en mars, les compagnies American superconductors et Pirelli ont réussi à faire passer *un courant de 1 800 ampères sur* un câble supraconducteur de 50 mètres de long refroidi à l'azote liquide. C'est une intensité deux à trois fois supérieure à celle que supporte un câble à *haute tension classique* ! Ce produit, destiné à l'alimentation des grandes agglomérations, pourrait être commercialisé d'ici deux ou trois ans.

» Dix ans, c'est le temps qui s'est écoulé entre la découverte du transistor et sa première application commerciale. Le transistor a eu du mal à s'imposer, concurrencé qu'il était par les appareils à lampes, qui ont résisté longtemps encore. Personne ne songeait, à cette époque, aux possibilités qu'offrirait un jour l'intégration des puces électroniques. » En ce qui concerne les supraconducteurs à haute température, l'heure est venue. Je pense que les années 1996 et 1997 seront décisives pour juger de leur compétitivité réelle.

– Les câbles d'alimentation électrique ne seraient donc pas les seules applications commerciales possibles dans l'immédiat ?

– Pas du tout. A Genève, la société ABB essaie de terminer la fabrication d'un transformateur prototype utilisant, lui aussi, des supraconducteurs à haute température. Il devrait être branché sur le réseau suisse dès la fin de l'année. La même firme a déjà réalisé un « limiteur » d'une puissance de 1 million de volt-ampères, destiné à la protection des alternateurs géants des centrales électriques.

» Dans le domaine de l'électronique, les choses avancent également. La société américaine Conductus va mettre cette année sur le marché des Squids pour la mesure des champs magnétiques très faibles. De tels dispositifs étaient testés depuis plusieurs années en laboratoire sans qu'ils aient, pour autant, donné naissance à une ligne de produits. Autre exemple, les grandes compagnies de télécommunications, tel l'américain ATT, terminent dans le plus grand secret la mise au point de filtres et de résonateurs construits autour de supraconducteurs haute température. Leur capacité à séparer *les signaux est trois fois supérieure* à celle des dispositifs actuels.

» Aussi constituent-ils des dispositifs très attractifs pour les téléphones cellulaires et l'imagerie médicale par résonance magnétique.

– Mais tout cela fonctionne encore à la température de l'azote liquide. Espérez-vous voir apparaître un jour des supraconducteurs à température ambiante ?

– Parler de « température ambiante » ne veut rien dire. Si de tels matériaux existent un jour, il faudra, pour que cela fonctionne, les utiliser à des températures inférieures de 50 à 60 degrés à celle où apparaît leur supraconductivité. Ainsi, pour fonctionner à température ambiante (environ 20 °C), devront-ils être supraconducteurs à 70 °C au moins. » Cela est-il possible ? Avec les matériaux actuels à base d'oxydes de cuivre, je n'exclue pas qu'on puisse atteindre sans vraies difficultés une température de transition de 170 K (– 103 °C) et d'égaliser ainsi à la pression atmosphérique le record de 164 K, obtenu en 1993 en soumettant l'échantillon à une forte pression. Au-delà, il est difficile de faire des prédictions.

– L'absence d'une explication théorique du phénomène ne freine-t-elle pas les recherches et les applications ?

– L'Histoire montre que les applications précèdent souvent la théorie. Pour les physiciens, il est clair que l'explication des phénomènes *représente une* source de motivation énorme. Mais, pour les ingénieurs, qui veulent des résultats rapides, c'est moins fondamental. Souvenez-vous : le principe de Carnot n'a été établi que soixante ans après l'invention de la machine à vapeur !

» De même, les diodes au silicium ont été utilisées dans les radars pendant toute la seconde guerre mondiale, mais l'explication théorique de leur fonctionnement n'est arrivée que beaucoup plus tard.

» Plus près de nos préoccupations, n'oubliez pas que la supraconductivité à basse température, découverte en 1911, n'a été expliquée par John Bardeen, Leon Cooper et John Schrieffer qu'en... 1957 ! »

Propos recueillis par Jean-François Augereau et Jean-Paul Dufour

85 ans d'efforts pour gagner 130 degrés

DATE – ÉVÉNEMENT – TEMPÉRATURE – MATÉRIAUX

TEMPÉRATURE DE LIQUÉFACTION DE L'AZOTE – 77 K (-196 °C)

TEMPÉRATURE DE LIQUÉFACTION DE L'HÉLIUM – 4,2 K (-269 °C)

Un « feu follet » trahi par le hasard

UN PHÉNOMÈNE pas encore vraiment expliqué qui pourrait donner à penser que l'on *obtient quelque chose à partir de rien* ; des découvertes effectuées par hasard : tout concourt à laisser la supraconductivité dans une atmosphère presque magique.

L'histoire commence à l'université hollandaise de Leyde, où le physicien Heike Kamerlingh-Onnes (1853-1926) explore le royaume de l'ultrafroid. Il cherche alors à développer des procédés nouveaux et précis pour mesurer le comportement des gaz, domaine de recherches défriché par un autre Hollandais, Diderick Van der Waals (1837-1923). Un environnement extrêmement froid apparaissait nécessaire pour cela, et son laboratoire cryogène de Leyde devient très rapidement le centre de recherche sur les basses températures le plus célèbre au monde.

Pour faire fonctionner de telles installations, on utilise comme réfrigérants des gaz liquéfiés. Kamerlingh-Onnes se tourne vers l'hélium, le seul gaz ayant résisté, jusqu'alors, à toutes les tentatives de liquéfaction. En 1908, il parvient à vaincre les obstacles, *après avoir refroidi le gaz récalcitrant* à 4 degrés Kelvin (– 269 °C). 4 degrés seulement au-dessus du zéro absolu (– 273 °C).

Ce record battu, le physicien hollandais se met, tout naturellement, à étudier le comportement des matériaux dans le nouvel environnement créé par cet hélium liquéfié. C'est ainsi qu'en 1911 il constate avec stupéfaction que certains métaux comme le plomb et le mercure perdent toute résistance électrique quand ils sont refroidis au-dessous de 4,2 K, par immersion dans l'hélium liquide. Le phénomène s'annule soit en augmentant la température du matériau, soit en lui appliquant un champ magnétique.

UNE CURIOSITÉ SCIENTIFIQUE

Ces travaux lui vaudront le prix Nobel de physique, en 1913. Mais la supraconductivité restera du domaine de la curiosité scientifique jusque dans les années 50. C'est alors que sont découvertes les propriétés supraconductrices de certains alliages métalliques qui permettent de travailler à des températures moins basses, et ainsi de s'élever vers le seuil des hautes températures.

En 1954, *un composé vanadium-silicium se* révèle supraconducteur au-dessous d'une « température de transition » de 17,1 K. Ce *record est vite battu par un alliage niobium*-étain, avec 18,6 K. Mais il faut attendre vingt ans pour monter jusqu'à 23 K (– 250 °C), avec un mélange de niobium et de germanium.

Cette frontière sera inviolée jusqu'en 1975. Au point que les physiciens se mettent à penser qu'elle est infranchissable, un peu comme celle de la vitesse de la lumière. Il est vrai que les incertitudes théoriques sur le phénomène ne sont pas de nature à lever le doute : les chercheurs ont bien une idée générale de la manière dont fonctionne un supraconducteur, mais, aujourd'hui encore, l'explication complète demeure insaisissable. A l'époque, personne n'est capable de dire avec certitude s'il existe ou non des supraconducteurs ayant une température de transition supérieure à 23 K ni, *a fortiori*, de prédire quelles seront leurs propriétés. La supraconductivité, se demandent alors les physiciens, ne serait-elle qu'un phénomène fugace, un « feu follet » ?

H. Ge.

Les électrons voyagent par deux

DANS UN MÉTAL, comme le cuivre ou l'aluminium, le passage *du courant électrique* est analogue à l'écoulement d'un liquide qui serait fait d'électrons. Cet écoulement « visqueux » se traduit par un échauffement du conducteur. Dans certaines conditions de très basses températures, proches du zéro absolu (– 273,16 degrés Celsius), cette viscosité disparaît et le courant circule sans dissipation d'énergie. Le matériau est supraconducteur.

D'un point de vue plus microscopique, les électrons à l'origine du courant électrique se déplacent le long de sortes de canaux. Cette circulation est cependant déviée par les impuretés inévitablement présentes dans le métal et par les vibrations de son réseau cristallin, collisions qui rendent compte de la résistance électrique du métal.

Dans les conditions particulières de la supraconductivité, le réseau *cristallin du matériau conducteur se* déforme au passage d'un électron, ce qui conduit aussitôt un autre électron à emprunter la même voie. Ce phénomène d'appariement est connu sous le nom de « paires de Cooper ». Ces dernières ont la particularité, contrairement aux électrons individuels, de ne pouvoir être déviées dans les canaux qu'elles fréquentent.

Les changements de cap n'étant pas possibles, la résistance électrique disparaît et laisse place à la supraconductivité. En 1957, John Bardeen, Leon Cooper et John Schrieffer ont expliqué ce phénomène, qui leur a valu le prix Nobel de physique en 1972. Cette théorie de l'appariement des électrons semble impuissante à expliquer la supraconductivité haute température des céramiques. Peut-être l'origine des difficultés actuelles réside-t-elle dans le fait que ces matériaux ont un comportement différent des *conducteurs métalliques classiques.*

Vingt ans de recherches riches en rebondissements

*L'AVENTURE des supraconduc*teurs à haute température a commencé il y a un peu plus de vingt ans, en 1975, lorsque fut découverte une curieuse céramique. Elle était faite d'un mélange *d'oxydes contenant du bismuth,* du baryum et du plomb et laissait passer le courant sans résistance tant que la température n'était pas supérieure à – 260 degrés Celsius, soit 13 degrés – on dit aussi 13 kelvins – au-dessus du zéro absolu.

Onze ans plus tard, en mars 1986, ces résultats sont bousculés par une découverte de Georg Bednorz et Alex Müller, du laboratoire de recherches d'IBM à Zurich, qui mettent en évidence un étonnant bond dans la chute de résistivité d'un de leurs échantillons. Le matériau, un oxyde de cuivre dopé au baryum et au lanthane, une terre rare, laisse entrevoir l'existence d'un supraconducteur à « haute température », capable de travailler à 30 K. Prudents, les deux chercheurs d'IBM soumettent un premier article à la prestigieuse revue *Zeitschrift für Physik, éditrice* en d'autres temps de pionniers de la *physique aussi célèbres qu'Eins*tein, Heisenberg et Schrödinger. Tout l'été, Bednorz et Müller attendent l'arrivée d'un nouveau magnétomètre pour lever leurs derniers doutes. L'article envoyé *est publié en septembre. Une nou*velle ère de la physique est ouverte.

De nombreuses conférences scientifiques sont alors consacrées à cette découverte. En particulier celle organisée, en mars 1987, par l'American Physical Society, qui fut à la physique ce que Woodstock fut au rock'n roll. Après la confirmation des expériences par des Japonais de l'université de Tokyo, les choses s'accélèrent. Les « températures de transition », caractéristiques de ces matériaux supraconducteurs, montent en flèche. A Houston, Paul Chu, de l'université du Texas, obtient une transition à 70 K.

En février 1987, nouveau succès, avec une température de 98 K. Un pas important : il devient possible de s'affranchir des systèmes de refroidissement sophistiqués fonctionnant à la température de l'hé*lium liquide (environ 4 K, soit* – 269 °C) et de recourir à l'azote liquide (77 K, soit – 196 °C). Un fluide bon marché pour le refroidissement des aimants supraconducteurs. Bientôt, une température, *plus haute* encore, autour de 90 K, est observée dans une céramique d'yttrium, de baryum et d'oxyde de cuivre : l'YBaCuO, à l'origine d'une grande famille dont le nom a été simplifié par l'usage en YBCO.

RECETTE MAGIQUE

Ayant remarqué que l'yttrium, comme le lanthane, étaient des terres rares, les chercheurs se demandaient si d'autres ingrédients, mêlés aux incontournables oxydes de cuivre, ne pouvaient pas les remplacer dans leurs recettes magiques, et leur offrir ainsi le moyen de monter plus haut en température. Très vite, des résultats, toujours plus proches de la température ambiante, furent annoncés. Mais jamais confirmés. La barrière de la température paraissait infranchissable.

En février 1988, Hiroshi Maeda *et ses collègues du National Re*search Institute for Metals de Tsukuba (Japon) brisent le mur mythique des 100 K avec un mélange, sans terres rares, de bismuth, de strontium, de calcium et... d'oxyde de cuivre. *Une nouvelle* famille de céramiques supraconductrices voit le jour tandis que, moins d'un mois plus tard, une firme japonaise réussit à produire un fin film de ces matériaux.

Au même moment, MM. Sheng et Hermann, de l'université d'Arkansas, obtiennent un nouveau record avec un composé, exempt de terres rares, à base de thallium, un « obscur » métal utilisé notamment dans la fabrication d'un raticide. Puis, c'est au tour des chercheurs du laboratoire IBM d'Almaden (Californie) d'annoncer une température de 125 K, lors d'un colloque à Interlaken (Suisse). Enfin, par un curieux revirement de l'histoire, un matériau à base de mercure – le métal qui avait permis en 1911 à Heike Kamerlingh Onnes de découvrir la supraconductivité à *basse température – se révèle su*praconducteur, mais à haute température. Autre clin d'oeil, cette céramique, qui flirtait avec les 133 K, fut mise au point par Hans Ott et une équipe de la Technische Hochshule de Zurich, patrie récente des supraconducteurs à haute température.

MANQUE DE THÉORIE

Ce record obtenu avec une céramique faite de mercure, de baryum, de calcium et d'oxyde de cuivre tient toujours, même si des valeurs de 160 K semblent avoir été enregistrées en soumettant des échantillons à de fortes pressions. Mais, malgré cela, l'espoir d'obtenir un supraconducteur fonctionnant à température ambiante (20 °C, soit environ 253 K) paraît toujours hors d'atteinte.

En attendant qu'un nouveau pas soit franchi, les premières applications faisant appel à ces nouveaux supraconducteurs commencent à fleurir. Utilisant une céramique de bismuth, de strontium, de calcium et d'oxyde de cuivre (BSCCO), des industriels ont pu fabriquer un câble électrique *supraconducteur* de 50 mètres à partir d'un ruban de six kilomètres de long pouvant transporter sans résistance un fort courant. Des moteurs électriques « bobinés » avec ces BSCCO sont aussi en cours d'essais.

Mais, dix ans après la découverte des supraconducteurs à haute température, les trains ne flottent toujours pas sur des systèmes à sustentation magnétique industriels faisant appel à des supraconducteurs à haute température, les ordinateurs rapides à base de tels composants supraconducteurs n'ont pas encore vu le jour. Quant aux lignes à haute tension sans perte d'énergie, elles ne sont pas pour demain.

Pourquoi ne va-t-on pas plus vite ? Peut-être parce qu'on est toujours dans l'incapacité de bâtir une théorie qui explique l'étonnant fonctionnement de ces céramiques supraconductrices aux allures de mille-feuille.

Henry Gee

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*.

هكذا من الأصل

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
Problème n° 917

HORIZONTALEMENT

I. Suit de peu l'éveil. – II. N'a que faire d'un chapelier. Travaille dur, en somme. – III. Contrôlée. Donnai des gages. – IV. On est bien obligé de la payer. Note. Désordonné mais possessif. – V. Ne s'épuisent jamais. – VI. Une ruche humaine. Moule. – VII. Vieux berceau de civilisé. Donnent du brillant. En trop. – VIII. En Guyane. Pépins. – IX. N'a rien reconnu. Lac. Connaît son destin. – X. Ralentissent les flux, ou les suppriment.

VERTICALEMENT

1. Eu son année il y a peu. – 2. Il vous montre le spectacle, mais peut aussi le cacher. Allie. – 3. Il travaille à toute vapeur. – 4. Emétiques. – 5. Homme à principes. – 6. Compris à l'est. Elle fut aimée dans la chanson. Police. – 7. Roi. Palais. – 8. Saucisson. Eut une célèbre école. – 9. N'avance pas. – 10. Roi. Appellation d'origine hollandaise. – 11. Parfum pour la mariée. Possessif. – 12. Travaillent dans les glaces. Note. – 13. Remises à leur place.

SOLUTION DU N° 916

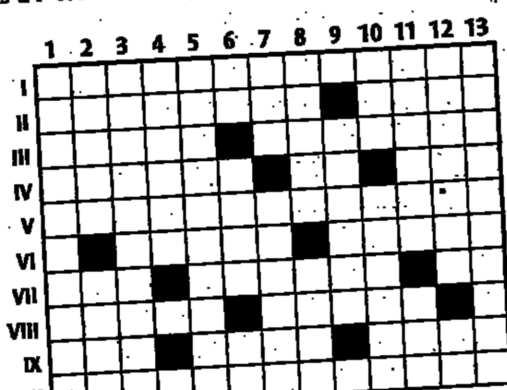
Horizontalement

I. Lieux communs. – II. Antre. Soulac. – III. Isaure. Titra. – IV. Culbute. Drap. – V. Iléus. Cusa. – VI. Sirs. Ole. Val. – VII. Ana. Amortira. – VIII. Teignes. Rôti. – IX. Er. Refiler. – X. Ornait. Opère. – XI. Naturalistes.

Verticalement

1. Laïcisation. – 2. Insuline. Ra. – 3. Etaleraient. – 4. Urubus. Grau. – 5. Xérus. An. Ir. – 6. Et. Omerta. – 7. Os. Eclose. – 8. Mot. UER. Foi. – 9. Muids. Trips. – 10. Ultraviolet. – 11. Nara. Artère. – 12. Scapulaires.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
Problème n° 918

HORIZONTALEMENT

1. EEIOPQTU. – 2. AEELSUV (+1). – 3. AEEINSSS. – 4. AEINOTT. – 5. IIINORV. – 6. EINORRS (+1). – 7. EIMOOR. – 8. DEIINOT. – 9. EEFILNSU. – 10. EEIISST. – 11. EGINOOS. – 12. ABILNORS (+2). – 13. EEEORSS. – 14. AABEIRSS (+8). – 15. AAEIINST. – 16. IIORRSSU. – 17. CEEOSST. – 18. EERSST (+5). – 19. EINNSSTV.

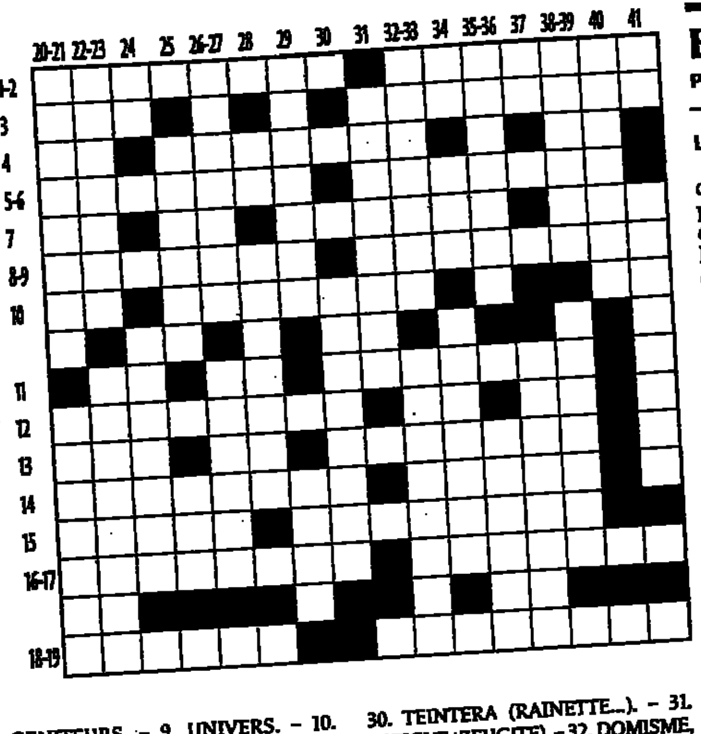
VERTICALEMENT

20. EEINNPTT. – 21. ABEEILR (+1). – 22. ADEILOV (+2). – 23. BIILORSU. – 24. AAINORS. – 25. EINOST (+3). – 26. IINORTT. – 27. AAERRS (+1). – 28. GINNOOS. – 29. INNOSSU (+3). – 30. AEIIRRSS. – 31. AEEEIMNS. – 32. ILNORST. – 33. ACHIOSTU (+1). – 34. AEGINOS (+4). – 35. EEILNSV (+1). – 36. AARSST. – 37. EIINNORS (+1). – 38. EEINSU. – 39. EEEGNSS. – 40. EELNSSU. – 41. AEGINSST (+4).

SOLUTION DU N° 917

1. ROTOPLOT. – 2. EFFAREE. – 3. AZOTEUSE. – 4. TETERIEZ. – 5. ISOMERE (MOIREES, REMOISE). – 6. RISOTTOS. – 7. PELLES. – 8. GENITEURS. – 9. UNIVERS. – 10. ASTICOTE (COITATES). – 11. DESOSSE. – 12. HELICO. – 13. ANEMONE. – 14. UNIMENT. – 15. ISIAQUES. – 16. REBATTE (EBATTRE). – 17. RAMENDER. – 18. ERISTALE, mouche (ALTIERES). – 19. ERREUR. – 20. EPEISTE (PIETEES). – 21. XENONS. – 22. RATAPLAN. – 23. OZENEUSE. – 24. ONEREUX. – 25. TOTALITÉ. – 26. LIBERTE (BELITRE). – 27. HIMATION. – 28. PERVENCHE. – 29. SAOULANT. – 30. TEINTERA (RAINETTE...). – 31. TEZIGUE (ZEUGITE). – 32. DOMISME, étude de l'habitation. – 33. EBIONITE. – 34. FESTIVES. – 35. FLOTTE. – 36. OLEANDRE, laurier-rose (LEONARDE). – 37. MOERES. – 38. QUERIR. – 39. RHESUS (RUSHES). – 40. SUSURRES. – 41. MENEES. – 42. EPEISME. – 43. ENSERREE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet



SCRABBLE (R)
Problème n° 498

LES ENFANTS TRINQUENT...

... Quand les parents choisissent leur prénom. C'est au mois de mai que naissent les bébés conçus pendant les vacances de l'année précédente. C'est à cette occasion que se perpètrent les méfaits de leurs parents, qui en profitent pour affubler leur progéniture de prénoms qui en feront la risée de leurs petits camarades. Voici donc une quatrième livraison de prénoms, sinon portables (par les enfants), du moins jouables. Que ne sont-ils jetables ?

OCTAVIE, *joue accidentellement (une note) dans l'octave supérieure*. Les deux Octavie latines n'ont pas été heureuses en ménage. La première, sœur d'Auguste, épousa Antoine qui la délaissa pour Cléopâtre. La seconde, sœur de Britannicus, mariée au futur Néron, fut répudiée par celui-ci et contrainte au suicide – OLYMPE, *le ciel, séjour des dieux*, en poésie. *Olympe de Clèves* est le titre d'un roman d'Alexandre Dumas – PATRICE, *dignitaire de l'Empire romain*. Forme ancienne du prénom irlandais *Patrick* – PAULETTE, *impôt annuel de l'Ancien Régime*, du nom d'un fermier général. Le prénom vient du latin *paulus*, faible (*cf.* PAUCITÉ) – PÉNÉLOPE, *oiseau tropical à plumage sombre*, peut-être ainsi appelé parce que ses déplacements en groupe évoquent la fidélité de la femme d'Ulysse – ROBERT, *sein* ; du biberon Robert, marque déposée. Prénom allemand qui signifierait *gloire brillante* – ROSALIE, *coléoptère bleu*, alors que le prénom vient du latin *rosa*, la rose – SABIN, E, *relatif aux Sabins, ancien peuple d'Italie* – SATURNIN, E, *provoqué par le plomb* (méd.), parce que les alchimistes considéraient le plomb comme un métal froid, à l'instar de Saturne, censée être une planète froide – SIBYLLE, *femme inspirée prédisant l'avenir*, du nom d'une prêtresse d'Apollon – SYLVAIN, E, *qui passe sa vie dans les forêts*.

Trois de ces prénoms génèrent une ou plusieurs anagrammes, qui sont CREPITA, ALESOIR et SURINANT.

Michel Charlemagne

● Nicolas Grellet, étudiant en mathématiques, vingt-quatre ans, est champion de France (*cf.* la partie ci-dessous). Les quatrième et cinquième manches du championnat ont été jouées en deux minutes par coup au lieu de trois.

FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE
2e manche - Nantes, 6 avril 1996

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	?AOERTC	COTERA(I)	H 4	72
2	IINUTEV	UNITIVES (a)	11 E	99
3	UAAENSI	AUNAIES (b)	3 C	78
4	IILONCM	COIN	4 A	24
5	ILM+EESG	LIMOGÉES (c)	5 E	90
6	LOETSNF	SOLFIENT	G 7	76
7	UUSERDP	DUPEURS	2 H	96
8	EEAALTM	AMENTALE	13 D	60
9	AADELKN	LEK	12 B	46
10	AADN+RLB	LABRADOR	8 A	36
11	N+WBIAPE	PILAW	B 10	44
12	-NNHIAVR	HAVIR	4 K	33
13	NN+EEO?J	JONCÉE	A 1	45
14	N?+XZERE	(S)EXTE	14 D	80
15	-OQZEGBD	BRODEZ	O 3	54
16	QG+MNOUT	MOÛT	1 L	30
17	-FRYNGUS	LYS	J 13	32
18	FRNGU+IQ	SURFIN	15 J	30
				1 025

(a) INVITEUR, 8 A, 86 ; (b) SAUNERAI, 8 C, 59 ; (c) ELEGIMES, K 5, 70.

1. Florian Lévy, 1 025 ; 2. Cinq joueurs à 1 019.

Classement final : 1. Grellet ; 2. Roques ; 3. Delaruelle ; 4. Maniquant ; 5. Treiber ; 6. Rivalan ; 7. Lachaud ; 8. Le Fur ; 9. Kermarrec ; 10. Michel.

ÉCHECS
Etude n° 1690

US MASTERS OPEN (Chicago, 1996)

Blancs : A. Yermolinsky.
Noirs : M. Dandrige.
Défense slave. Gambit Geller.

1. d4	d5	15. Dé3 (j)	a5
2. ç4	ç6	16. Fé2	Ta6 (k)
3. Cf3	Cf6	17. Ff3	Dd7
4. Cç3	dxç4	18. 0-0	Cç6 (l)
5. é4 (a)	b5 (b)	19. d5!! (m)	éxd5
6. é5 (c)	Cd5	20. Td1	d4 (n)
7. a4	é6 (d)	21. çxd4	Cb4 (o)
8. axb5	Cxç3	22. Fé4	Fg7
9. bxç3	çxb5	23. Fa3! (p)	Dç8
10. Cg5 (e)	Fb7	24. Df3! (q)	Cç6
11. Dh5	g6 (f)	25. Fd6! (r)	Cd8
12. Dg4	h6 (g)	26. Fd5! (s)	b4
13. Cé4 (h)	Fxé4 (i)	27. Dé2! (t)	abandon
14. Dxé4	Dd5		

NOTES

a) 5. a4, suite courante qui garantit aux Blancs la prise du pion ç4, présente le double inconvénient de perdre un temps et d'affaiblir la case b4. D'où cette tentative de Geller de s'emparer immédiatement du centre, au prix d'un pion, afin d'obtenir, coûte que coûte, des perspectives d'attaque.

b) Défendant le pion gagné. Après 5..., Fg4 ; 6. Fxç4, Fxf3, gxf3, la paire de F et un centre puissant assurent aux Blancs un net avantage.

c) Spassky a souvent joué 6. Dç2 dans les années 60, mais il semble que les Noirs n'ont rien à craindre après 6..., é6 ; 7. g3 ou 7. a4, Db6 ; 8. Fé2, Fb7 ; 9. 0-0, a6 ; 10. Td1, Cb-d7 ; 11. Fg5, h6 ; 12. Fh4, Fb4 ; 13. Cé5, 0-0 ; 14. Cxd7, Cxd7 ; 15. b3, ç5! (Spassky-Smyslov, championnat d'URSS, 1960). De même, si 7. g3, Fb7 ; 8. Fg2, Cb-d7 ; 9. 0-0, Fé7 ; 10. h3, a6 ; 11. a4, Db6 ; 12. Td1, 0-0 (Spassky-Bagirov, championnat d'URSS, 1960), et les Blancs n'ont pas de compensation suffisante pour le pion.

d) Une autre variante commence par *7..., a6* ; par exemple, 8. axb5, Cxç3 (si 8..., çxb5 ; 9. Cxb5) ; 9. bxç3, çxb5 ; 10. Cg5!, f6 (si 10..., é6 ; 11. Cxf7, Rxf7 ; 12. Df3+) ; 11. Df3, Ta7 ; 12. é6, Fb7 (ou 12..., Db6 ; 13. d5, fxg5 ; 14. Df7+, Rd8 ; 15. Fxg5) ; 13. Df4 (ou 13. d5), Dç8 ; 14. d5!, Fxd5 (si 14..., fxg5 ; 15. Df7+, Rd8 ; 16. Fé3) ; 15. Fé3, Tb7 ; 16. Df5, Dç6 ; 17. 0-0-0, g6 ; 18. Dxd5, Dxd5 ; 19. Txd5, Fxg5 ; 20. Fd4, et la paire de F des Blancs leur donne un net avantage (Timoschenko-Karitonov, Irkoutsk, 1983).

e) Menace 11. Cxf7 et 11. Df3.

f) Ou 11..., Dd7 ; 12. Fé2 (si 12. Cxh7, Cç6! ; 12. Cxf8?, Dxd4!), Fd5 ou 12..., h6 avec des complications encore peu claires.

g) Un carrefour important pour les Noirs, qui doivent jouer ici avec la plus grande précision. Par exemple, 12..., Ca6 perd tout de suite après 13. Txa6!, Fxa6 ; 14. Df3! ; de même, si 12..., Cb-d7 ; 13. Tb1!, menaçant 14. Txb5, comme 14. Fxç4. Et si 13..., Fç6 ; 14. Cxé6! ou 13..., Da5 ; 14. Df4. Le coup du texte n'est pas mauvais, mais le traitement de Hübner avec les Noirs contre Reefschläger en 1984 paraît encore plus précis : 12..., Fé7 ; 13. Fé2, Fd5! ; 14. Ff3, h5 ; 15. Dg3, h4 ; 16. Cé4, Cç6, et les Noirs obtiennent du contre-jeu avec une position solide.

h) Et non 13. Cxé6?, Dd7!

i) Cet échange a été considéré assez longtemps comme jouable mais est, en réalité, inférieur à la suite 13..., Cd7 ; 14. Fa3, Da5! ; 15. Fb2, Db6! ou 14. Tb1, Fç6 ou 14. Fé2, Fd5 ; 15. 0-0, Db6 ; 16. Ff3, Dç6! suivie de l'avance des pions a et b.

j) 15. Df4 est également bon. Après 15..., Cç6 ; 16. Fé2!, Tç8 ; 17. Ff3, Dd7, la clef de la position passe par l'avance d4-d5, même si la suite 18. d5, éxd5 ; 19. Fg4, Dç7 n'est pas encore claire.

k) Si 16..., Dxg2? ; 17. Ff3.

l) Préparant la domination Cé7-d5.

m) Mais les Blancs, entièrement développés, sacrifient ici un deuxième pion, au moment opportun, afin d'ouvrir les lignes et de mettre en évidence la précarité de la position ennemie.

n) Si 20..., Cé7 ; 21. Fa3!

o) Menace 22..., Cç2.

p) Menace 24. Fxb4.

q) Menace 25. Fb7.

r) Ou 25. é6!

s) Les Noirs sont paralysés.

t) Gagnant le pion ç4 avec zugzwang noir.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1689
D. GURGENIDZE et O. PERVAKOV (1990)

Blancs (4) : Rh8, Tç8, Ca2, Pé4.
Noirs (4) : Ra4, Ch5, Pg4 et h3.

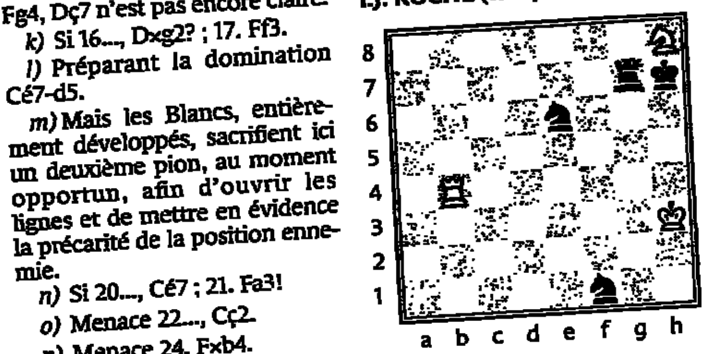
1. Cç3+, Rb3 ; 2. Cé2, h2 ; 3. Tç3+!, Rb4 ; 4. Tç1, g3 ; 5. Cxg3!, Cxg3 ; 6. é5!! zugzwang noir, Rb3 ; 7. Té1!, Rç3 ; 8. é6!, Cé2 ; 9. é7!, Cg1 ; 10. é8=D, h1=D+ ; 11. Rg7, Dg2+ (sinon le R noir sera bientôt mat) ; 12. Dg6!, Dxg6+ ; 13. Rxg6, et le C est piégé.

Si 3. Tç1?, g3 ; 4. Cxg3, Cxg3 ; 5. é5, Rb4! zugzwang réciproque : 6. é6, Cé2! ; 7. Th1, Cf4 ; 8. é7, Cg6+ nulle. Et si 6. Rg7, h1=D ; 7. Txh1, Cxh1 ; 8. é6, Cg3 ; 9. é7, Cf5+. Ou encore 6. Rg8, h1=D ; 7. Txh1, Cxh1 ; 8. é6, Cg3 ; 9. é7, Cé4 nulle.

Si 5. Th1?, Rç4 ; 6. é5, Rd5 ; 7. Rh7, Rxé5 ; 8. Rh6, Cf6! ; 9. Cxg3, Rf4 ; 10. Cf1, Cg4+ ; 11. Rh5, Rf3 ; 12. Cxh2, Rg2 nulle.

Si 6..., Cé2 ; 7. Th1, Cf4 ; 8. Txh2 avec gain.

ÉTUDE N° 1690
I.J. ROCHE (1975)



Blancs (3) : Rh3, Tb4, Ch8.
Noirs (4) : Rh7, Tg7, Cé6 et f1.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

BRIDGE
Problème n° 1686

LA DONNE DE MONACO

Dans le récent championnat d'Europe par équipes mixtes parrainé par Philip Morris, la meilleure donne a été jouée dans la finale, remportée par les Français. Même si aux deux tables le coup n'a fait aucun écart, le jeu de la carte est un exercice instructif.

Nord : ♠ 10863 ♥ R42 ♦ RD92 ♣ A8
Ouest : ♠ 92 ♥ 10875 ♦ 1084 ♣ V954
Est : ♠ – ♥ ADV9 ♦ A763 ♣ RD1063
Sud : ♠ ARDV754 ♥ 63 ♦ V5 ♣ 72

Ann. : O. donn. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Nippgen	V. Bessis	S. Auken	Bessis
passe	1 ♦	2 ♣	4 ♠
passe	passe	contre	passe...

Quelle a été l'entame de Nippgen, en Ouest, au contrat de QUATRE PIQUES ?

A l'autre table, les enchères ont été :

Ouest	Nord	Est	Sud
Chemla	V. Amim	C. Saul	Reps
passe	1 SA	2 ♠	4 ♠
passe	passe	contre	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de Trèfle (la troisième carte dans la couleur du partenaire), *comment Reps, en Sud, aurait-il dû jouer* pour gagner QUATRE PIQUES ?

Le déclarant allemand, qui avait cru bon de prendre avec l'As, donna deux coups d'atout et joua Carreau. *Comment Catherine Saul, en Est*, a-t-elle fait chuter 4 Piques ?

Réponse

A la première table, que fallait-il entamer en Ouest ? Est avait certainement une belle main, mais qui n'avait pas permis de contre d'appel à cause de sa faiblesse à Pique. L'attaque à Trèfle (qui semble normale) est sans intérêt car Sud a probablement un singleton, et il vaut mieux profiter de ce que Ouest a la main pour attaquer Carreau ou Cœur. Mais laquelle de ces deux couleurs choisir ? De préférence *Cœur*, où Est devrait être plus fort qu'à Carreau (la couleur d'ouverture)...

En tout cas, Georg Nippgen a trouvé la solution de cette situation délicate en entamant *le 5 de Cœur* pour le Roi et une de chute...

CHAMPIONNAT DU MONDE INDIVIDUEL

Le deuxième championnat du monde individuel, créé par le président de la Fédération mondiale, José Damiani, et parrainé par Generali, a vu la victoire du Norvégien Helgemo, devant le Français Multon, l'Américain Wolff et quarante-neuf autres champions internationaux. Chez les dames, le titre a été gagné par la Parisienne Elisabeth Delor, devant Bénédicte Cronier et vingt-six autres championnes.

La première édition de cette compétition avait eu lieu il y a deux ans. La donne suivante avait alors permis au Français Christian Mari de terminer deuxième grâce à un chelem que l'entame d'un As aurait pu faire chuter. Cachez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre à la place du déclarant.

Nord : ♠ AV106 ♥ RD4 ♦ 1097 ♣ D53
Ouest : ♠ 854 ♥ A10863 ♦ R5 ♣ V108
Est : ♠ R9732 ♥ 9752 ♦ V43 ♣ 7
Sud : ♠ D ♥ V ♦ AD862 ♣ AR9642

Ann. : S. donn. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Mari	Sundelin	Weili	Sussel
1 ♣	1 ♥	contre	3 ♥
4 ♦	passe	4 ♥	passe
5 ♥	passe	6 ♣	passe...

Ouest (Sundelin), craignant d'être coupé s'il entamait l'As de Cœur, a cru bon d'attaquer atout. *Comment Mari, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM À TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le contre négatif de « 1 Cœur » promettait au moins 10 points, avec en principe quatre Piques. Le cue-bid à « 4 Cœurs » aurait dû garantir le contrôle du premier tour, tandis que « 5 Cœurs » demandait à Nord de choisir la couleur du chelem.

Remarquons que, sur l'intention à « 1 Cœur », l'enchère normale est « 1 Pique », mais la majorité des experts préfèrent aujourd'hui contrer plutôt que de dire « 1 Pique » s'ils n'ont pas cinq Piques.

Philippe Brugnon

Monica Seles, tête de série nº 2 à Roland-Garros

La terre battue de Paris contre les « mauvais souvenirs »

Les Internationaux de France 1996 sont marqués par le retour de la co-numéro un mondiale. Un entretien exclusif au « Monde »

Le tirage au sort des Internationaux de France de Roland-Garros qui se disputent du 27 mai au 9 juin à Paris, devait être effectué, vendredi. L'édition 1996 est marquée par le retour de Monica Seles. L'Américaine, qui partage la place de numéro un mondial avec l'Allemande Steffi Graf et qui est désignée tête de série nº 2, est invaincue sur la terre battue parisienne depuis 1990. Elle y avait gagné trois titres consécutifs avant d'être agressée à Hambourg, en avril 1993. Dans un entretien accordé au *Monde*, elle revient sur cet événement et sur sa carrière rythmée, depuis son retour, par des victoires et des blessures. Roland-Garros 1996 devrait être la quinzième et dernière apparition d'Henri Leconte en simple et en double, où il s'aligne avec Yannick Noah. Inquiétude, jeudi, pour le tableau masculin : les deux premiers joueurs mondiaux, Pete Sampras et Thomas Muster, ont renoncé à poursuivre leur préparation sur terre battue. Le premier a mal au dos, le second s'est donné une légère entorse à la cheville.

POUR MONICA SELES, les retours continuent. Après trois ans d'absence, la Yougoslave devenue américaine défend son invicibilité aux Internationaux de France de Roland-Garros, qui se disputent à Paris du 27 mai au 9 juin. Lorsqu'elle fut agressée à Hambourg, le 30 avril 1993, elle s'était imposée trois année consécutives sur la brique pilée de la porte d'Auteuil.

Depuis son retour officiel durant l'été 1995, après deux ans et demi d'absence, la carrière de Monica Seles a été chaotique. Après sa finale à l'US Open en septembre, elle s'est arrêtée trois mois pour soigner une tendinite au genou avant de retrouver la compétition en janvier, en gagnant le tournoi de Sydney et l'Australian Open. Battue le 2 février en quarts de finale à Tokyo, elle s'en est allée soigner une tendinite récidivante à l'épaule gauche.

A Roland-Garros, Monica Seles n'est pas favorite. Au tournoi de Madrid où elle effectuait son retour sur terre battue – surface de jeu où elle n'avait plus posé le pied depuis 1 118 jours – elle s'est montrée peu convaincante... et égale à elle-même en sauvant cinq balles de match, mercredi 22 mai, avant de se qualifier pour les demi-finales à la faveur du forfait de la Roumaine Irina Spirlea. Selon les confidences, accordées mercredi 22 mai au *Monde*, Monica Seles, d'excellente humeur, estime avoir le temps pour redevenir championne de Roland-Garros. Elle dit aussi adorer les surprises.

« Que représente pour vous cette rentrée sur terre battue ?

– *L'entrée sur le court, à Madrid*, m'a beaucoup émue. La couleur de la terre m'a rappelé, un instant, de mauvais souvenirs et puis j'ai joué.

– Comment envisagez-vous Roland-Garros ?

– Après mes come-back à l'US Open et l'Australian Open, je n'aurais pas voulu rater Paris. Je sais, je n'ai pas disputé beaucoup de matches sur terre battue mais je me suis dit : essayons ! Je suis plus qu'heureuse de revenir aux Internationaux de France. Je n'y ai que de bons souvenirs. [Monica Seles s'est retirée, jeudi 23 mai, du tournoi de Madrid. Souffrant à nouveau de son épaule, elle préfère conserver ses chances pour Roland-Garros.]

– Que vous manque-t-il pour retrouver le niveau que vous aviez avant l'aggression ?

– Mon jeu a du mal à se régler : évidemment, en jouant un ou deux tournois tous les cinq mois, je manque de régularité et de consistance. Mes sensations ne sont pas mauvaises mais il manque cette harmonie : quand la force physique et la concentration se rejoignent. Mon jeu de fond de court n'est pas trop mauvais, je bouge bien mais je manque de rythme. Parfois j'envoie à 1 ou 2 mètres derrière les lignes, c'est trop. Ce sont des choses qui m'arrivaient rarement avant ! En revanche, je suis bluffée par mon service. Il est devenu plus efficace car j'ai pris quelques centimètres. C'est un comble ! C'est lui qui m'a éloignée des courts. J'ai trop servi et mon épaule n'a pas tenu...

– Avez-vous remarqué des changements dans le tennis féminin ?

– *Les femmes frappent plus fort* qu'avant et le niveau s'est resserré au sommet. Des joueuses, que Steffi *Graf et moi dominions alors, en ne* leur laissant que quelques jeux sans perdre un set, peuvent aujourd'hui nous battre. La première fois que j'ai mis les pieds dans un vestiaire, j'étais sur une autre planète. J'ai croisé tant de nouveaux visages.

MONICA SELES

– Qu'est-ce-qui vous a le plus manqué pendant votre absence ?

– Les tournois du Grand Chelem.

– Y a-t-il des instants de votre convalescence qui vous manquent ?

– Les voyages avec les amis. Ils ont été très proches. Alors, aujourd'hui, cela m'est très difficile de partir pendant deux mois, de quitter ma mère. Je pars et je me retrouve dans des villes où je ne connais personne. Le tennis est un sport de bohémien solitaire.

– Comment expliquez-vous votre incroyable volonté ?

– Steffi est aussi très volontaire. La bravoure avec laquelle elle supporte les événements de sa vie personnelle est stupéfiante. La volonté ? Je ne sais pas vraiment. Il est possible que je sois née avec. Les gens me disent que chez les juniors, je m'accrochais à chaque balle. La volonté est une qualité que je tiens de mon père : elle doit être dans les gènes.

– Avec vos retours à l'US Open en septembre et à l'Open d'Australie en janvier, vous êtes enthousiaste vis-à-vis du public et des médias.

– Cela m'amuse. Mon père était journaliste. Quand il rentrait à la maison, il parlait de ses rencontres. Il a changé sept fois de métier. Il a su s'adapter. Je lui ressemble de se côté-là.

– Votre père est votre entraîneur. Comment vivez-vous cette relation ?

– Nous travaillons ensemble depuis que j'ai sept ans. Nous nous connaissons parfaitement. Nous avons pu séparer les deux personnages. Si nous n'avions pas réussi, cela aurait été impossible. C'est dur, parfois, mais nous nous arrangeons.

– Votre changement de nationalité a-t-il changé votre vie ?

– Je vis aux Etats-Unis depuis dix ans : ce pays m'est devenu naturel. Je n'oublierai pas la Yougoslavie parce que je suis née là-bas, ou la Hongrie, parce que j'y ai vécu. Mais j'ai quitté l'Europe quand j'avais douze ans et mes souvenirs sont incertains et la mémoire que j'ai de mes racines m'a été inculquée par mes parents. J'ai de plus en plus de famille aux Etats-Unis et je ne parle qu'anglais. Si je parle hongrois, c'est quand je jure sur le court.

– Vous êtes plus mûre ?

– Ce n'est pas l'agression qui m'a changée. Je suis partie à dix-neuf ans, je suis revenue à vingt et un ans : il est normal que j'ai grandi.

– Comment vivez-vous le souvenir de votre agression ?

– Je me sens très blessée. Pour *moi*, elle n'a *pas de sens*. La veille, j'avais signé un autographe à cet homme et le lendemain il m'a poignardé dans le dos. *Je me souviens* : j'étais assise sur ma chaise. J'ai reçu un coup et, quand je me suis retournée, j'ai vu le sang sur ma chemise. Cette image est gravée dans ma mémoire. C'est une partie de ma vie qui est cruelle, mais on doit avancer, n'est-ce-pas ? Et puis, pendant ces années, j'ai rencontré des gens et croisé des vies plus meurtries que la mienne. Mon père s'est tiré de deux cancers. Ces expériences vous aident à relativiser et à revoir votre jugement.

– Vous voyez toujours un psychologue ?

– Plus maintenant. Le traitement que j'ai suivi a été important et indispensable pour mon retour. Mais si j'ai réussi à revenir, c'est parce que je me suis battue. Je savais qu'au bout de mon chemin, il y avait quelque chose que j'adorais : le tennis. Pendant deux ans et demi, je me suis entièrement *consacrée à guérir et à repartir*. Il m'était parfois difficile de faire autre chose. Je me suis battue pied à pied pour revenir, je n'ai jamais négligé le moindre effort. Tout ce qui était dans mon pouvoir, je l'ai fait.

– Vous êtes entourée de gardes du corps et vous êtes sollicitée par les médias et les sponsors. Pouvez-vous avoir une vie privée ?

– Aux Etats-Unis oui. En Europe, je crois que ce n'est pas possible. Les gens veulent beaucoup de vous, parfois jusqu'à la folie. Partout, je prends beaucoup de soin à ne pas ouvrir mon jardin secret.

– Que voulez-vous faire après ?

– Quand je serai grande ? Un métier où je ne voyage pas ! Je voudrais travailler pour les enfants. Peut-être des émissions de télévision. Je ne voudrais plus être une vedette car j'ai vu ce que c'était. Après tout ça, je voudrais avoir une vie calme.

– Pensez-vous avoir réussi dans l'existence ?

– En tant que joueuse professionnelle, oui. Dans la vie, on cherche. Moi, je cherche *toujours*. »

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu

Thomas Muster blessé à une cheville

A priori, rien de bien grave, mais le petit monde du tennis s'est fait une petite frayeur, jeudi après-midi. A Sankt-Pölten, en Autriche, où il s'échauffait pour son quart de finale, Thomas Muster s'est donné une entorse à la cheville qui l'a contraint à déclarer forfait. Les médecins ont vite juré que le champion de Roland-Garros pourrait défendre son titre à partir de la semaine prochaine. L'Autrichien souffre d'une légère entorse qui n'a pas touché les ligaments. A Düsseldorf, où se dispute la Coupe des Nations, Pete Sampras n'a pas pu s'aligner avec son équipe. Le numéro un mondial souffre du dos mais n'envisage pas, pour l'heure, de déclarer forfait à Paris. Chanda Rubin, elle, ne viendra pas. L'Américaine, tête de série nº 7 et spécialiste des matches marathons, souffre d'une tendinite au poignet. Son forfait permet à l'Autrichienne Barbara Paulus de rentrer parmi les têtes de série.

■ **FOOTBALL : l'attribution de la subvention de la région au Paris-Saint-Germain** a été reportée. Le conseil régional d'Ile-de-France se prononcera en juillet sur l'octroi d'une aide de 5,5 millions de francs, *consistant* en l'*achat de 105 000 places. De nombreux élus estiment qu'ils* n'ont pas de garanties suffisantes sur le respect de l'ordre public dans le stade, condition à laquelle ils soumettaient le versement de la subvention. – (*AFP*.)

■ **Alain Afflelou dénonce l'attitude des joueurs** qui quittent le club. *« Aujourd'hui quatre joueurs nous quittent et j'en suis fier,* déclare le président des Girondins de Bordeaux, dans un entretien au journal *Sud-Ouest*, publié jeudi 24 mai. *Ils ont dit qu'ils étaient Girondins à 100 %, ce qui est complètement faux. S'ils avaient vraiment eu envie de rester, ils auraient accepté nos propositions. Les menteurs, ce sont eux. »* Concernant Gernot Rhor, l'entraîneur limogé, Alain Afflelou estime qu'*« il n'est plus l'homme de la situation »* car *« nous sommes en désaccord sur le plan sportif, sur le plan de la politique et de la stratégie du club »*. – (*AFP*.)

■ **VOILE : le record de la traversée du Pacifique a été battu par le** skipper américain Steve Fossett et son équipage, à la barre d'un trimaran. Le *Lakota* a parcouru les 7 282 km qui séparent San Francisco de Yokohama en 19 jours, 15 heures et 18 minutes. Le record précédent était de 33 jours. Il avait été établi en 1853 par le clipper *Sword-Fish*. Steve Fossett, qui a cinquante-deux ans, avait déjà réalisé, en août dernier, la traversée d'ouest en est du Pacifique la plus rapide de l'histoire, améliorant en 16 jours, 17 heures et 21 minutes un record vieux de cent dix ans. – (*Reuter*)

Le sport russe souffre de la crise économique mais garde des rêves de grandeur pour les Jeux d'Atlanta

A DROITE en entrant, Lénine, en photo. A gauche, une agence de l'Incombank. Au fond du couloir, la buvette et ses souvenirs stylisés façon faucille et marteau. Au siège du Comité olympique russe, on parle en *dollars sous* le regard sévère du père de la Révolution. Depuis quatre ans, rien n'a changé. Aux étages, où cohabitent le Comité et les fédérations olympiques, les derniers bureaucrates du sport parlent encore des *« chances soviétiques »* aux prochains Jeux d'Atlanta.

L'autorité olympique, devenue vestige somnolent depuis que l'Etat a cessé toute aide, en 1992, s'est légèrement réactivée ces derniers mois, à l'approche du rendez-vous américain. *« Après le changement de régime,* raconte Lev Rossoshik, rédacteur en chef du quotidien *Sport Express, le Comité olympique n'a plus servi à rien puisque son rôle consistait à redistribuer l'argent de l'Etat, et que l'Etat ne finance plus. »* En cette année olympique, le gouvernement, dramatiquement endetté, a toutefois consenti un petit effort en promettant une enveloppe d'environ 500 000 dollars (2,5 millions de *francs), étalée sur plusieurs mois.*

UNE MACHINE DÉMANTIBULÉE

Le montant est incomparable, certes, avec les 3 à 5 millions de dollars (15 à 25 millions de francs) annuels servis par l'ancien régime au Comité d'Etat de la culture physique et du sport – auxquels s'ajoutaient, pour le Comité olympique, les taxes sur les entreprises, la presse et la loterie nationale –, mais suffisant pour relancer une machine démantibulée.

La Russie a en effet perdu ce qui faisait la force de l'Union soviétique, tout en héritant de ses faiblesses. L'indépendance politique des anciennes républiques sœurs a non seulement privé le pays de nombreux vainqueurs des 112 médailles glanées à Barcelone, en 1992, sous les couleurs de la CEI, mais aussi d'une bonne moitié de ses infrastructures sportives. *« Nous avions des centres d'entraînement disséminés aux quatre coins de l'Union,* explique Vitaly Smirnov, président du Comité olympique. *Nous les avons presque tous perdus lorsque le pays s'est morcelé. »* Ainsi, le centre de Tsakadzor, capable d'accueillir près de 600 sportifs de vingt disciplines différentes, *est laissé à l'abandon* parce que l'Arménie n'a pas les moyens de l'entretenir. Idem au Kazakhstan, ou en Abkhazie, province autonome de Géorgie, où le centre d'entraînement ultramoderne a été détruit pendant les combats entre séparatistes et forces gouvernementales.

Moscou a dû bâtir à la hâte de nouveaux hébergements pour ses athlètes de haut niveau, en Sibérie ou vers la côte pacifique, et les rapatrier sur les trois centres de sa banlieue, Krougloe, Podolsk et Novogorsk, réputés pour leur déprimante vétusté. *« Mais le problème reste entier pour les stages en altitude »*, reprend M. Smirnov. En effet, avec un point culminant à 1 894 m dans l'Oural – contre les 5 000 m souvent atteints dans le Caucase –, les Russes ne peuvent plus faire l'économie de coûteux séjours à l'étranger, quand leurs fédérations en ont les moyens.

Même si les responsables revendiquent *l'égalité de traitement* pour tous les athlètes en partance probable pour Atlanta, il est évidemment préférable de s'appeler Irina Privalova ou Yolanda Chen, stars de l'athlétisme mondial, pour bénéficier aujourd'hui des meilleures conditions d'entraînement. Entre les mois d'avril et mai, la championne d'Europe du 100 m et l'ex-recordwoman du monde de triple saut ont navigué entre la Grèce et l'Italie, ne passant qu'une dizaine de jours dans la capitale russe, abandonnée aux sportifs de deuxième catégorie. *« J'ai de la chance,* avoue Yolanda Chen, *d'avoir un club riche, Lutch, un sponsor personnel, Reebook, et d'appartenir à une fédération en bonne santé, puisqu'elle est aidée par cette même marque. »*

La firme américaine – comme ses concurrents attirés par un marché de 150 millions de clients potentiels et sous-équipés – a assiégé le sport national dès l'ouverture du pays aux investisseurs occidentaux. Reebook parraine donc à la fois le Comité olympique et quelques fédérations représentées à Atlanta, de même que le complexe industriel GazProm, seule entreprise russe à fonctionner de manière normale dans un paysage économique sinistré. Les sports moins médiatiques étant soutenus directement par le Comité, mais avec l'argent de ces mêmes sponsors.

Dans la redistribution des fonds, certains athlètes semblent plus égaux que d'autres. Ainsi, une discipline à médailles, mais peu pratiquée, telle que l'escrime bénéficie d'une aide dérisoire comparée à ses résultats : deux champions du monde individuels, deux médailles d'argent par équipes, chez les hommes, lors des derniers Mondiaux, n'ont pas attiré les investisseurs. Comme les gymnastes, les haltérophiles ou les lutteurs, les escrimeurs russes doivent avoir recours au système D.

OPTIMISME

« Nos frais liés à la compétition, voyages, séjours, sont pris en charge, raconte Alexandre Tchernissov, vice-champion du monde juniors et nouvelle recrue de l'équipe d'épée. *Mais, l'équipement, la tenue, le logement, c'est nous qui les payons, parce que notre fédération n'a pas d'argent. »* Comme ses coéquipiers, Alexandre a un petit boulot à horaire flexible. Lorsqu'il n'est ni en stage ni en compétition, il est garde du corps du PDG d'une entreprise de tourisme, et s'entraîne quand il peut à son club du CSKA.

Amputés d'un quart de leur territoire, de la moitié de leurs installations sportives et des athlètes avec qui ils partageaient le même drapeau jusqu'en 1992, les Russes affichent cependant un optimisme quelque peu farfelu. Après de savants calculs, les comptables du Comité olympique ont en effet prévu de ramener 37 médailles d'or d'Atlanta – soit à peine huit de moins que le bilan global de la CEI à Barcelone – et une centaine en tout, contre 112 il y a quatre ans. Même sans Union, les Russes croient encore en leur force.

Françoise Chaptal

Pau à une victoire du titre national de basket-ball

D'ABORD l'affront, ensuite le titre. Pau-Orthez agit avec méthode dans les play-off de la finale du championnat de France. En remportant, jeudi 23 mai à Pau, une deuxième victoire consécutive sur Villeurbanne, par un score sans appel (100-77), Pau-Orthez a commencé par effacer la seule tache qui figurait au tableau d'une saison régulière et exceptionnelle. L'Elan béarnais avait subi deux de ses trois défaites en saison face aux Rhodaniens de l'Asvel.

Accrochés au cours du premier match, les Béarnais ont littéralement submergé les joueurs de Gregor Beugnot, jeudi soir. Dans une seconde mi-temps virevoltante, avec de nouveaux exploits individuels de Thierry Gadou et d'Antoine Rigaudeau, Pau-Orthez a pris ce qui pourrait être un ascendant décisif sur l'Asvel, incapable de répondre au rythme imposé par les Béarnais.

« PAS D'ÉTAT D'ÂME »

Les joueurs de Pau-Orthez n'ont besoin que d'une victoire pour empocher le titre de champion de France, qui leur échappe depuis celui de 1992. *« On veut ce titre, et plus vite sera le mieux,* a déclaré Michel Gomez, l'entraîneur de Pau-Orthez, qui quittera le club le 29 mai. *J'ai conscience que j'ai peut-être, sûrement même, coaché mon dernier match à Pau. C'est la vie. Il ne faut pas avoir d'états d'âme. Ce soir, c'était mon 666e match ; avec 72 % de victoires à mon actif, c'est pas mal je crois. Je reviendrai sûrement ici, mais pas avec Pau-Orthez. »*

Pour Villeurbanne, le match de dimanche à domicile va être celui de la dernière chance. Les détenteurs de la Coupe de France ont besoin de deux succès consécutifs à l'Astroballe pour rêver d'une manche décisive, samedi 1er juin, à Pau.

Beaucoup de nuages

LA FRANCE reste soumise à un flux perturbé d'ouest. Ce flux est rapide, mais les perturbations qui circulent dans ce flux ne sont pas très actives, et les nuages se feront plus remarquer que les pluies. Celles-ci prendront parfois un caractère orageux au sud et à l'est. Seules les régions méditerranéennes, grâce à des pressions plus élevées, bénéficieront d'un temps mieux ensoleillé.

En Bretagne, Basse-Normandie et dans les Pays-de-Loire, le ciel restera couvert toute la journée de samedi, avec un peu de pluie. Le vent de sud-ouest sera sensible sur la côte sud de la Bretagne, ainsi que sur les côtes vendéennes, où les rafales atteindront 50 à 60 km/h. En Haute-Normandie, en Ile-de-France, en Picardie et dans le Nord-Pas-de-Calais, après les petites pluies de la nuit, le temps redeviendra sec, mais les nuages ne laisseront la place qu'à de timides éclaircies. Les nuages, accompagnés d'un petit peu de pluie, feront même un retour en force en fin de journée, sauf sur l'extrême Nord. Dans l'Aquitaine et le Limousin, le temps sera calme, avec un ciel partagé entre les nuages et les éclaicies. Dans la région Midi-Pyrénées, l'Auvergne, le Centre, la Bourgogne, l'ensemble du Nord-Est, la région Rhône-Alpes et les Alpes du Sud, les nuages domineront largement, ne laissant la place qu'à de très fugaces éclaircies. Quelques faibles pluies se produiront le matin sur la Champagne seulement, puis quelques ondées l'après-midi ici ou là ; celles-ci prendront parfois un caractère orageux sur le relief. Dans le Roussillon, le Languedoc, la Provence et la Côte d'Azur, soleil et bancs de nuages élevés cohabiteront pacifiquement dans le ciel ; un vent de sud-ouest modéré se lèvera à la mi-journée sur les côtes varoises.

Les températures minimales resteront douces, tandis que les maximales accuseront une baisse : les minimales seront comprises entre 9 et 12 degrés sur l'ensemble de la moitié nord, entre 12 et 15 sur la moitié sud ; pour ce qui est des maximales, elles ne dépasseront pas 14 ou 15 degrés le long de la Manche, 16 à 18 sur la moitié nord, et 20 à 23 sur la moitié sud, jusqu'à 24 ou 25 dans l'intérieur du Languedoc et de la Provence.

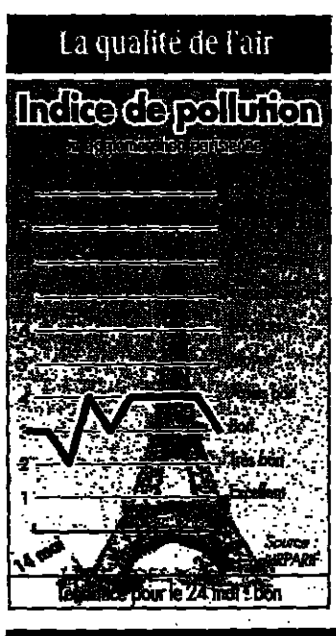
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

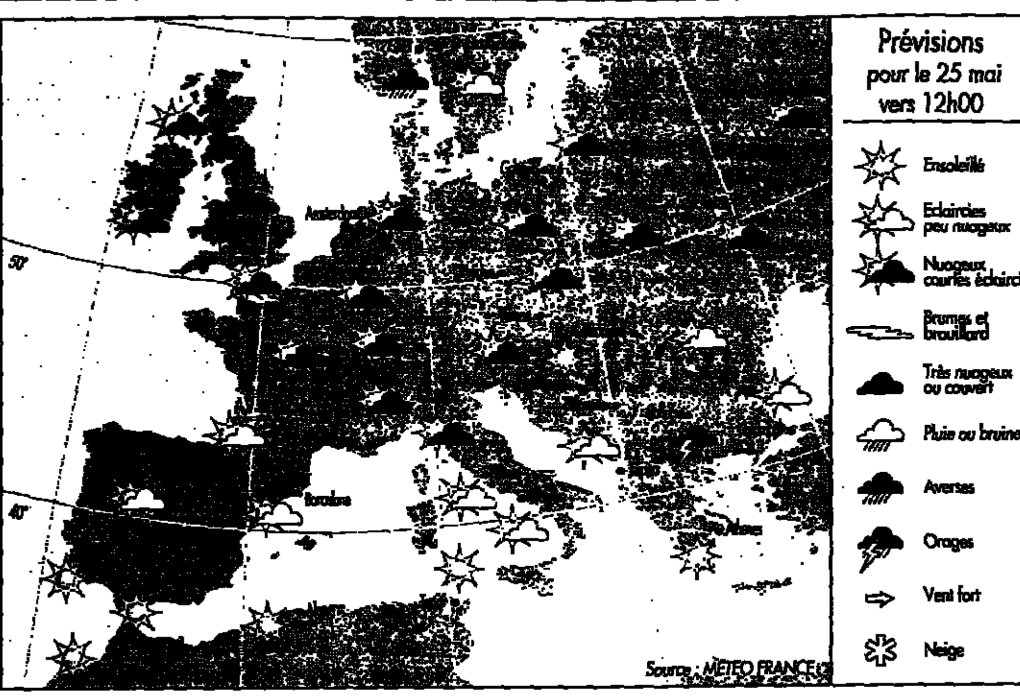


Prévisions pour le 25 mai vers 12h00

La qualité de l'air

Indice de pollution







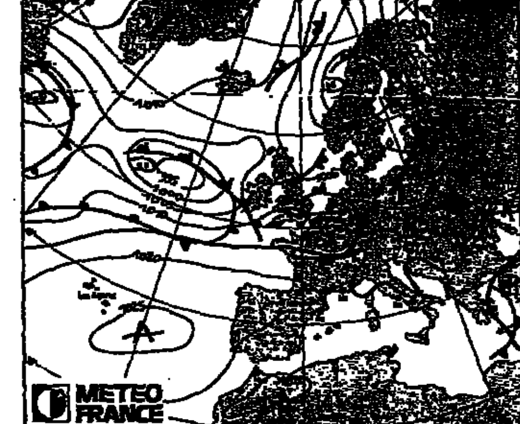
TEMPÉRATURES du 23 mai maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	21/11
BIARRITZ	26/14
BORDEAUX	25/13
BOURGES	20/8
BREST	15/12
CAEN	19/12
CHERBOURG	16/12
CLERMONT-F.	22/10
DIJON	18/7
FORT-DE-FR.	31/26
GRENOBLE	25/11
LILLE	16/13
LIMOGES	20/9
LYON	23/10
MARSEILLE	27/15
NANCY	18/10
NANTES	16/12
NICE	20/15
PARIS	20/11
PAU	26/12
PERPIGNAN	26/14
POINTE-À-PIT.	31/26
RENNES	18/12
ST-DENIS-RÉUNION	25/20
ST-ÉTIENNE	23/11
STRASBOURG	19/11
TOULOUSE	25/12
TOURS	18/9

ÉTRANGER	
ALGER	22/9
AMSTERDAM	15/12
ATHÈNES	30/23
BANGKOK	36/28
BARCELONE	23/14
BELGRADE	21/10
BERLIN	15/11
BOMBAY	34/26
BRASILIA	26/18
BRUXELLES	16/13
BUCAREST	26/9
BUDAPEST	19/9
BUENOS AIRES	18/3
CARACAS	30/23
CHICAGO	27/9
COPENHAGUE	13/6
DAKAR	26/20
DJAKARTA	31/24
DUBAI	35/25
DUBLIN	15/5
FRANCFORT	18/13
GENÈVE	21/9
HANOÏ	32/27
HELSINKI	15/3
HONGKONG	28/25
ISTANBUL	25/15
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	17/11
KINSHASA	30/23
LE CAIRE	37/21
LIMA	18/15
LISBONNE	27/13
LONDRES	17/11
LOS ANGELES	20/13
LUXEMBOURG	16/10
MADRID	28/11
MARRAKECH	36/19
MEXICO	30/16
MILAN	24/7
MONTRÉAL	22/9
MOSCOU	15/1
MUNICH	16/9
NAIROBI	21/15
NEW DELHI	38/28
NEW YORK	26/16
PALMA DE M.	23/8
PÉKIN	31/20
PRAGUE	15/9
PRETORIA	19/8
RABAT	28/16
RIO DE JAN.	28/23
ROME	23/7
SAN FRANC.	18/9
SANTIAGO	16/8
SÉVILLE	31/13
ST-PÉTERS.	17/8
STOCKHOLM	19/6
SYDNEY	22/9
TENERIFE	28/21
TOKYO	24/16
TUNIS	23/13
VARSOVIE	17/10
VENISE	22/16
VIENNE	17/10



Situation le 24 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 26 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Grèves aux Etats-Unis

A LA GRÈVE des mineurs, qui dure aux Etats-Unis depuis plusieurs semaines, s'est ajoutée hier une grève des chemins de fer. La grande République américaine doit ainsi faire face à une crise économique et sociale d'une gravité exceptionnelle.

Le conflit dans les mines remonte au 30 mars. Une trêve de douze jours ayant été acceptée par les mineurs, le travail a repris. M. Krug, ministre de l'intérieur, invoquant *« les irréparables dommages déjà causés à l'économie américaine »*, a demandé aux ouvriers de prolonger cette trêve pendant toute la durée de la réquisition, qui sera apparemment maintenue jusqu'à la conclusion d'un accord.

Mais la situation s'est brusquement aggravée hier. Devant une menace de grève, les chemins de fer avaient été également réquisitionnés. 300 000 mécaniciens et contrôleurs ont cessé le travail.

En quelques heures, de New York à San Francisco, les réseaux étaient presque entièrement paralysés. Les trains ne circulaient plus que sur deux grandes lignes. Et déjà l'on annonce la fermeture imminente des mines, faute de wagons, l'arrêt des hauts fourneaux, des moulins, le blocage du blé.

Si cette grève continue, la plupart des usines devront cesser le travail, la production de l'électricité sera réduite de plus de moitié, dans quelques jours le ravitaillement des grandes villes sera compromis.

Le gouvernement a fait appel à l'armée et à la marine ; la direction des transports mobilise tous les avions et les autos disponibles. Ces mesures seront-elles efficaces ?

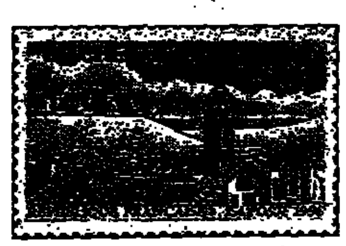
(25 mai 1946.)

PHILATÉLIE

Bitche

MARDI 28 MAI, La Poste mettra en vente générale un timbre à 3 F consacré à Bitche (Moselle).

Vauban construisit une citadelle à Bitche lors du rattachement, en 1680, à la France de cette cité située au nord-est du département de la Moselle. Cette localisation lui vaudra plus tard de connaître le siège le plus long – deux cent trente jours – de la guerre de 1870 et d'être, lors de la deuxième guerre mondiale, une des dernières villes françaises libérées, le 16 mars 1945. Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Serge Hochain, mis en page par Charles Bridoux, gravé par Raymond Coatantiec, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.



P. J.

★ **Vente anticipée les samedi 25, dimanche 26 et lundi 27 mai, à Bitche, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à l'Espace Cassin, rue du Général-Stuhl. Souvenirs philatéliques : Clément Gross, 14, rue des Vergers, 57410 Gros-Réderching.**

EN FILIGRANE

■ **Le Michelin à l'heure du timbre.** La nouvelle édition Auvergne-Bourbonnais du Guide vert Michelin s'ouvre à la philatélie, rappelant, entre autres, qu'un timbre de 1933 sur Le Puy-en-Velay inaugura une longue série dont le dernier, émis en 1995, représente une composition de volcans.

■ **Ventes.** Vente sur offres Roumet (Paris, tél. : 47-70-00-56) clôturée le 29 mai. Près de 2 000 lots, dont résidence impériale *Palais de Biarritz de 1866* (départ 17 500 F), bel ensemble de ballons montés, nombreuses variétés (*Coq* fluo en bloc de quatre nº 1331ag, 10 000 F), enveloppe de *l'Ile-de-France* (12 500 F) et petite rubrique de boîtes à timbres.

Vente sur offres Xavier Pigeron (Paris, tél. : 45-48-86-16) clôturée le 28 mai. Près de 3 000 lots, dont important ensemble de timbres en feuilles de France toutes époques, essais de couleur *Empire lauré, Cérès* (départ 10 000 F et 5 000 F), timbre-taxe nº 19 (37 500 F) ; carnets (*Minéraline*, 9 500 F ; *Sourire de Reims*, 2 000 F).

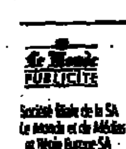
LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Dimanche 26 mai

■ *L'ÎLE DE LA CITÉ*, 10 h 30 (50 F), 2, rue d'Arcole (Paris autrefois) ; 15 heures (50 F), sortie du métro Cité (Emilie de Langlade).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (55 F), 10 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (70 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade).

■ **MARAIS** : du Cirque d'Hiver à la fontaine des Haudriettes (50 F), 11 heures, devant les guichets du métro Filles-du-Calvaire (Emilie de Langlade).

■ **MONTMARTRE**, 11 heures et 15 h 30 (50 F), en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti) ; 14 h 30 (37 F), sortie du métro Abbesses (Monuments historiques).

■ **LA BUTTE - AUX - CAILLES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Corvisart (Découvrir Paris).

■ **LE PALAIS-ROYAL** : trois siècles d'histoire de Paris (50 F), 14 h 30, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (45 F), 14 h 45, parvis de l'église Saint-Médard (Paris capitale historique).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE ET L'INSTITUT** : histoire et fonctionnement (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Christine Merle).

■ **DE LA CITÉ AUX TUILERIES** (50 F), 15 heures, à l'angle du boulevard du Palais et du quai de l'Horloge (Frédérique Jannel).

■ **LES ÉGOUTS** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du RER Pont-de-l'Alma (Monuments historiques).

■ **LE PARC DE BERCY** (35 F), 15 heures, sur les pelouses face au Centre américain (Ville de Paris).

■ **LE PARC DES BUTTES-CHAUMONT** (35 F), 15 heures, devant l'entrée côté place Armand-Carrel (Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DE JAVEL** (55 F), 15 heures, angle de l'avenue Emile-Zola et de la rue de la Convention (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER DE LA MOUZAÏA** (50 F), 15 heures, sortie du métro Botzaris (Paris passé, présent).

■ **LE VILLAGE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

■ **DES ARÈNES DE LUTÈCE A LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (40 F + prix d'entrée), 15 h 30, sortie du métro Jussieu (Approche de l'art).

■ **LE MARAIS** au sud de la rue Saint-Antoine (37 F), 16 h 30, 62, rue Saint-Antoine dans la cour (Monuments historiques).

Lundi 27 mai

■ **LE QUARTIER CHINOIS** et ses lieux de culte (55 F), 10 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (70 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 11 heures et 13 h 30, hall d'entrée devant la statue de Lully (Christine Merle).

■ **LA BUTTE - AUX - CAILLES** (37 F), 14 h 30, sortie du métro Maison-Blanche côté rue Bourgon (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ ET L'ILE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, Pont Neuf devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).

■ **LE VILLAGE DES BATIGNOLLES** (37 F), 14 h 30, place Félix-Lobligeois devant l'église (Monuments historiques).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Isabelle Hauller).

■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Télégraphe (Résurrection du passé).

■ **JARDINS DE NATION À DAUMESNIL** (50 F), 15 heures, angle de la place de la Nation et de la rue Fabre-d'Eglantine (Emilie de Langlade).

■ **LE PANTHÉON** (55 F), 15 heures, place du Panthéon devant la mairie du 5e arrondissement (Paris et son histoire).

■ **LE PARC GEORGES-BRASSENS** (37 F), 15 heures, angle de la rue Brancion et de la rue des Morillons (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AÉROPORT.** L'aéroport de la ville américaine de Detroit, dans le Michigan, va s'agrandir. Les travaux d'extension, qui concernent la construction d'un terminal, d'une piste, de parkings et de zones de maintenance pour les avions, devraient être achevés en 2001. – *(Bloomberg.)*

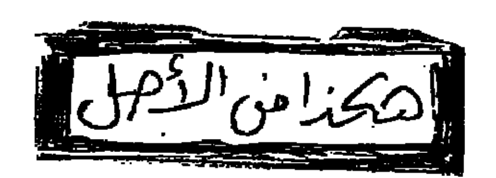
■ **CHINE.** L'interdiction de fumer dans les lieux publics d'une trentaine de grandes villes chinoises semble peu respectée. – *(Reuter.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Plusieurs records de chaleur ont été battus, lundi 20 mai, dans le nord-est des Etats-Unis : à New-York, où le thermomètre a atteint 35,5 degrés Celsius, à Patuxent River, dans le Maryland (36,1 degrés), à Boston, dans le Massachusetts, ou à Hartford, dans le Connecticut. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Le maire de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) a prononcé par arrêté la fermeture administrative du Grand Hôtel, un établissement trois étoiles situé au cœur de la ville, à la suite d'un avis défavorable de la commission de sécurité. Ancien couvent reconverti, le Grand Hôtel, qui est l'un des plus vieux hôtels d'Aquitaine, compte cinquante-quatre chambres. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD.** Le parc Kruger, grande réserve animalière d'Afrique du Sud, va capturer une quarantaine d'éléphants et les transporter dans le parc de Marakelele, à Thabazimbi. Pour la première fois cette année, les parcs nationaux sud-africains ont en effet décidé de ne pas abattre les animaux en surnombre. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL.** La compagnie aérienne israélienne El Al propose deux promotions cet été : Super Soleil et Early Bird. La première, valable du lundi 27 mai au mercredi 26 juin, met, sous certaines conditions, ses vols de jour au départ de Marseille et d'Orly au prix des vols de nuit. La deuxième permet, en réservant et en achetant son billet avant le vendredi 31 mai au tarif basse saison, de voyager en haute saison, c'est-à-dire entre le jeudi 27 juin et le jeudi 25 juillet.



LITTÉRATURE Grâce à la passion de Michel Le Bris, écrivain, voyageur, éditeur, militant, « fou » de Stevenson, entre autres, Saint-Malo accueille pour la septième année consécutive, du 25 au 27 mai, le festival Etonnants voyageurs. ● L'HÉRITAGE de Saint-Malo, patrie de Jacques Cartier, de Surcouf et de Chateaubriand, est marqué par l'aventure et l'imaginaire de l'enfance, deux pôles que revendiquent les « écrivains du passage », attachés à prouver la diversité d'un monde de plus en plus traqué par l'uniformisation. ● « LE FESTIVAL est né d'une insatisfaction et d'un désir lié à mon travail d'écrivain, rappelle aujourd'hui Michel Le Bris. Je me sentais étranger aux goûts littéraires français en vogue, à l'esthétique dominante. Mon imaginaire s'est développé dans l'univers anglo-saxon et celtique, une littérature toujours considérée comme mineure sur la place de Paris. »

Quand Saint-Malo célèbre les passionnés du « grand dehors »

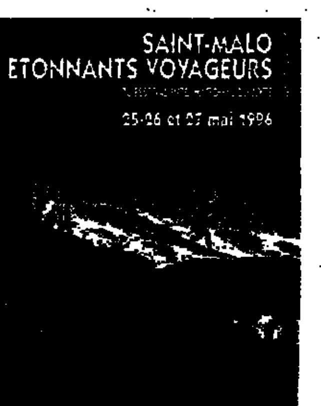
A l'occasion du septième Festival de littérature internationale, les « Etonnants voyageurs », créé par Michel Le Bris, la patrie de Jacques Cartier, Surcouf et Chateaubriand, accueille plus de cent écrivains amoureux de l'aventure et quelque quarante mille aficionados

TOUT SAINT-MALO résonne du *« grand dehors »* et des ailleurs – trois jours par an, et pour la septième année consécutive. Babel éphémère vibrant au rythme de ces « Etonnants voyageurs » chers à Baudelaire ; petits enfants de Conrad et de Stevenson qui font le Festival de littérature internationale inventé en 1990 par Michel Le Bris. Sept ans. Un âge de raison illusoire pour la bande de *Travel Writers*, noyau dur et déluré de la manifestation, plus enclins aux griseries légères et aux délires de la fête qu'à de pontifiants débats bouclés par de mornes séances de signatures. Le succès manifeste du Festival – un flux de près de quarante mille aficionados qu'il a fallu maintes fois endiguer – doit certainement quelque chose à l'esprit des lieux ; comme un petit miracle d'adéquation.

Saint-Malo, à l'austérité fondée par le lyrisme des tempêtes et la fantaisie des lumières ; cité forte dont les marins ont par milliers – hisse et ho ! – doublé les feux pour quelques pépites, quelques fortunes incertaines à courir. Saint-Malo riche d'une inépuisable légende corsaire, patrie de Jacques Cartier, Duguay-Trouin et Surcouf. Saint-Malo, enfin, berceau d'un François-René de Chateaubriand, à ce point subjugué par le cadre de ses premières rêveries qu'il batailla des années durant pour pouvoir reposer face à l'océan, sur l'îlot du Grand-Bé. Sépulture entre ciel et mer que viendront saluer, entre autres écrivains voyageurs, Michelet, Hugo, Mérimée, Stendhal et Flaubert.



D. R.



L'affiche du premier Festival de Saint-Malo, en 1990. A droite, celle de l'édition 1996

« SIMPLICITÉ ENFANTINE »

En somme, au degré zéro du fantasme, l'héritage de Saint-Malo tient à l'enfance de l'aventure et à l'imaginaire de l'enfance. Deux pôles que revendiquent les écrivains du passage, attachés à prouver la diversité d'un monde de plus en plus traqué par l'uniformisation. Aussi Michel Le Bris n'a pas hésité un instant lorsque, à la faveur d'une exposition sur Stevenson, René Couanau, le maire de Saint-Malo (UDF-CDS), s'est déclaré ouvert à tout projet.

« Le Festival est né d'une insatisfaction et d'un désir lié à mon travail d'écrivain, rappelle aujourd'hui Michel Le Bris. *Je me sentais étranger aux goûts littéraires français en vogue, à l'esthétique dominante. Mon imaginaire s'est plutôt développé dans l'univers anglo-saxon et celtique, toute une littérature considérée comme mineure sur la place de Paris. Les écrivains de langue française que j'aimais avaient un statut marginal, tel Jacques Lacarrière, ou demeuraient scandaleusement méconnus, tel Nicolas Bouvier.*

» Plutôt que de mijoter dans la frustration, j'ai choisi de me bagarrer. En commençant par tenter de redonner à Stevenson, boudé par les intellectuels, publié en versions tronquées et relégué au rayon des écrivains pour enfants, sa véritable stature. J'étais, par ailleurs, particulièrement fasciné par la revue littéraire Granta, *à l'origine de la renaissance de la littérature anglaise, qu'animait si intelligemment l'Américain Bill Buford* (voir l'entretien avec Bill Buford, désormais au *New Yorker* dans « Le Monde des livres » du 22 mars). *A partir de la fin des années 80, mon travail de conseiller littéraire chez Phébus, auprès de Jean-Pierre Sicre, celui de directeur de la collection* « Voyageurs » *développée chez Payot, puis la création, avec Alain Dugrand, de la revue* Gulliver, *ont participé d'un même enjeu : faire découvrir aux lecteurs français des classiques méconnus, et donner la parole à cette nouvelle génération de* « Travel Writers », *dont l'émergence fut spectaculairement marquée par le récit de Bruce Chatwin,* En Patagonie.

» Puis je me suis dit qu'il faudrait un lieu où rassembler tous ces auteurs. Un lieu d'échanges, de paroles ; où serait affirmé le désir d'une littérature voyageuse, aventureuse, ouverte sur le monde et soucieuse de le dire. Voilà pour l'histoire du Festival de Saint-Malo. »

Les deux premières éditions n'avaient pas d'orientation thématique. Mais très vite, il est apparu qu'il fallait centrer la manifestation sur des thèmes précis pour éviter que ne se retrouve la même bande d'écrivains d'une année sur l'autre. A partir de 1992, furent ainsi célébrées, successivement, la « Découverte du Nouveau Monde », « Créolité et écritures métisses », puis « Autour de Stevenson », enfin « Le roman policier » ; un genre trop souvent considéré comme de la sous-littérature et qui pourtant, dans son extrême liberté, est une manière de décrypter le monde.

L'originalité du Festival de Saint-Malo repose sur plusieurs partis-pris. Un subtil dosage de débats pointus et grand public, destiné à satisfaire, selon Michel Le Bris, *« la part élitiste et celle de simplicité enfantine que chaque lecteur porte au fond de lui »*. A l'heure où la planète n'offre plus de *terrae incongnitae*, semble bouclée et repérable de toutes parts, les « Etonnants voyageurs » s'expriment à travers une profusion de manifestations – rencontres, lectures, débats, expositions, projections... –, volontairement multipliées et proposées en divers lieux de la ville afin qu'apparaisse inépuisable cette fête dédiée à l'infinité des mondes. *« Les premières fois,* se souvient Michel Le Bris, *le public, habitué aux Salons généralistes, était décontenancé ; se plaignait de ne pouvoir tout voir et tout entendre. Mais depuis, il s'est adapté à ce tempo anarchique. »*

Sur un espace qui n'a cessé de s'agrandir, le Salon du livre – stands d'éditeurs tenus par les libraires de toute la région – a battu tous ses records en 1995 ; et les fidèles déclarent attendre ce rendez-vous annuel pour faire provision de livres, en fonction des découvertes et des enthousiasmes du jour. Le principe du « Café littéraire », imaginé dès la première édition comme espace de détente et de fluidité au cœur du Festival, a connu un tel succès que l'idée en a été reprise pour la majorité des Salons littéraires organisés aujourd'hui. *« Ce Café, animé par Maëtte Chantrel et Christian Rolland, ne désemplit pas,* souligne Le Bris. *C'est aussi que chaque auteur invité a été vraiment lu. Si bien que la conversation ne roule pas sur les habituels lieux communs et que les auditeurs suivent l'échange jusqu'au bout. »*

UN FONCTIONNEMENT « JAZZY »

Le mot d'ordre est simple : fi des grands discours et de l'esprit de sérieux. Pas de stars, pas de cloisonnement ni de catégories. A l'occasion, les écrivains se découvrent sous un jour de musiciens, peintres, cinéastes, photographes, et, plus souvent encore, comédiens ou clowns. On a vu ainsi un Derek Walcott, Prix Nobel de littérature, revêtir un tablier de garçon de café et passer les commandes sous le regard médusé des consommateurs du Café littéraire. Ailleurs, il a fallu ouvrir les fenêtres de la salle comble où le poète Lorand Gaspar disait ses textes, afin que la foule assemblée à l'extérieur puisse l'entendre... D'où ce sentiment d'un fonctionnement « jazzy », relevé par plusieurs auteurs invités : climat euphorique, liberté, improvisation, connivence et simplicité des rapports entre auteurs, comme entre écrivains et visiteurs. Avec un budget de quatre millions de francs – auquel contribue pour une large part la municipalité –, grâce à la fidélité de partenaires institutionnels et d'une équipe de neuf permanents attelés toute l'année à l'organisation de la manifestation, le Festival louvoie aujourd'hui entre les divers écueils propres à toute réussite, tels que la surepréśentation des médias ou l'invasion d'auteurs « non invités » que les éditeurs, promotion oblige, délèguent sur les lieux (plus d'une centaine cette année). Mais Michel Le Bris ne s'en inquiète pas. Quelque peu réticents au départ, les Malouins ont fait de cette fête des littératures du « grand dehors » *leur* Festival, et les projets fusent pour les éditions à venir. *« Tant que l'on maintiendra ici l'idée d'une littérature écrite dans un rapport d'incandescence avec le monde*, conclut Michel Le Bris, *tant qu'il y aura encore du rêve à partager, ce Festival vivra. »*

Valérie Cadet

Insatiable Michel Le Bris

Etonnant personnage que le directeur du festival Etonnants voyageurs ! Né en 1944, ce Breton à stature d'ogre et à voix douce s'est formé à l'Ecole des hautes études commerciales. Rédacteur en chef de la revue *Jazz Hot* à la fin des années 60 ; militant maoïste, directeur emprisonné de *La Cause du peuple* ; membre de l'équipe fondatrice du mensuel *J'accuse* et du quotidien *Libération* ; rédacteur en chef, de 1990 à 1995, de la revue trimestrielle *Gulliver*, à laquelle il compte redonner vie au printemps 1997... Spécialiste de Stevenson dont il a édité maints ouvrages, insatiable découvreur de littérature voyageuse, Michel Le Bris, notamment conseiller littéraire aux éditions Phébus, a animé pendant près de dix ans la collection « Voyageurs » chez Payot. Collection qu'il reprendra dès septembre aux éditions Flammarion. Auteur de nombreux essais et récits, avec *L'Homme aux semelles de vent* (Grasset, 1977) pour manifeste, l'écrivain du « grand dehors » publie deux ouvrages à paraître au mois de juin : *Un hiver en Bretagne* (Nil) et *Bretagne entre vents et amers* (Apogée).

L'origine des « Etonnants voyageurs »...

**Etonnants voyageurs ! quelles nobles histoires
Nous lisons dans vos yeux profonds comme les mers !
Montrez-nous les écrins de vos riches mémoires,
Ces bijoux merveilleux, faits d'astres et d'éthers.
Nous voulons voyager sans vapeur et sans voile !
Faites, pour égayer l'ennui de nos prisons,
Passer sur nos esprits, tendus comme une toile,
Vos souvenirs avec leurs cadres d'horizons.
Dites, qu'avez-vous vu ?**

★ **Extrait du « Voyage », de Baudelaire**

Autour du monde

● Après les journées des 23 et 24 mai destinées aux collégiens et lycéens de Bretagne, le festival Etonnants voyageurs de Saint-Malo ouvre au public les portes du palais du Grand Large et de la Halle Duguay-Trouin les 25, 26 et 27 mai. Au cœur du Festival, un Café littéraire (rotonde Jacques-Cartier) et un Salon du livre de près de 2400 m². Une floraison de débats, lectures, rencontres, expositions, films documentaires et concerts... organisés autour d'une centaine d'écrivains venus de tous horizons (samedi et dimanche : 10 heures/19 h 30 ; lundi : 10 heures /19 heures. Forfait journée : 30 F ; 20 F pour les moins de 17 ans et gratuit pour les moins de 10 ans).

● A l'honneur de cette septième édition, les « Nouvelles littératures de l'Amérique latine ». Occasion de découvrir, au côté de grands, déjà classiques, tels Adolfo Bioy Casares et Jorge Amado, les voix actuelles d'une fiction originaire de plus de vingt pays de langue espagnole ou portugaise. Toute une génération frottée, à travers l'expérience de l'exil, à la diversité des cultures, et deux phénomènes notables : l'émergence d'écrivains femmes de tout premier plan – Zoe Valdès, Luisa Futuransky, Alicia Dujovne... –, et l'explosion du roman policier, Taibo II, Rolo Diez, Gregorio Manzur...

● Occasion également d'appréhender une Irlande urbaine dont la moitié de la population a moins de 35 ans. Un bout d'Europe représenté par John McGabern, Julia O'Faolain, Jennifer Johnston, Joseph O'Connor, Anne Enright, Patrick MacCabe, Eoin MacNamee et Colm Toibin ; huit écrivains invités dans le cadre de « L'Imaginaire irlandais».

● Autres temps forts du Festival : Autour de plusieurs expositions, un hommage à Jean Malaurie, pour saluer le 40ᵉ anniversaire de sa collection « Terre humaine » (théâtre Chateaubriand, dimanche 26 mai) ; une importante exposition intitulée « André Malraux, portrait d'un aventurier », retraçant les années itinérantes de l'auteur de *L'Espoir* ; la célébration des dix ans de la collection « Rivages/Noir » ; enfin, la proclamation du huitième prix Astrolabe pour lequel *Le Neveu d'Amérique*, de Luis Sepulveda (Anne-Marie Métailié), part grand favori.

Le singulier rendez-vous des migrateurs

IL FUT un temps où Saint-Malo faisait boutique d'aventures et de voyages. Le *travel-writing* était à la mode et la revue *Gulliver*, petite cousine de la revue *Granta*, essayait de donner un air de famille à des gens qui ne se ressemblaient pas. La tradition anglaise dominait (à cause de Peter Fleming, Norman Lewis, Patrick Leigh Fermor ou Eric Newby) mais la tradition française (s'abritant derrière Segalen, Michaux et Cendrars) ne faisait pas mauvaise figure. Nicolas Bouvier aimantait un public ravi par le don particulier qu'il a de dire le monde. Jacques Lacarrière, routard d'avant les routards, historien free-lance, écrivain à part entière, apportait une note assez érudite aux débats. Bruce Chatwin – mort en janvier 1989 – hantait la mémoire des arpenteurs du Palais du Grand Large et J. M. G. Le Clézio boudait la fête superbement.

La magie de Saint-Malo joua toutefois à plein sur ceux qui y vinrent au début. La promenade sur les remparts, le Grand-Bé, le Bar de l'Univers, les Thermes, les huîtres chaudes, les rochers sculptés de Rothéneuf ou le manoir de Jacques Cartier, convenaient parfaitement au nomadisme ambiant. La patrie de Surcouf nous permettait de nous rencontrer sans abdiquer nos indépendances. Le Festival de Saint-Malo, qui fut sans doute un rêve d'enfant de Michel Le Bris, devint une belle utopie réalisée : le rendez-vous de migrateurs.

> « Etranger professionnel », l'écrivain voyageur trouve chez l'exilé un frère de route

Au fil des années, il fallut bien élargir l'idée première pour ne pas tomber dans un cercle stérile du club privé. L'idée de la *« world fiction »* née dans le sillage de la *« world music »* s'imposa naturellement. L'écrivain voyageur, lui-même *« étranger professionnel »*, trouva chez l'exilé – coupé de sa langue maternelle – un frère de route. Il n'est pas indifférent de savoir que Salman Rushdie fut frappé par la *fatwa* le jour même où il assista à une messe à la mémoire de Bruce Chatwin, à Londres, dans une église orthodoxe russe...

Derek Walcott et Wikram Seth seront donc chez eux parmi les écrivains voyageurs. Nos pas se regroupaient sans se confondre. Même si nous n'étions pas égaux devant la notoriété, même si nos livres se vendaient à des tirages fort différents, nous nous sentions des solitaires *« divers d'autres »*.

Des amitiés durables et productives se sont nouées à Saint-Malo. Tout festival, tout salon, provoque évidemment ce type de rencontres. Sauf qu'ici, à « Etonnants voyageurs », dans le mai malouin, entre un apéritif républicain et l'intervention d'un Prix Nobel, ce n'était pas un genre qui voulait s'imposer, mais seulement une intuition : il fallait décloisonner les genres.

Dans un récit de voyages, vous pouvez glisser de l'ethnologie, un poème, une lettre d'amour, de la science, de l'idéologie, ou des fragments de dissertation philosophique. Libre à vous d'écrire *« Bombay. 14 juin. J'ai mal aux pieds »* ou, dans une bouffée anticléricale, *« Chaman échaudé craint l'eau bénite »*. Tout est permis. Voilà pourquoi Saint-Malo – jouant de ce manque de spécificité – est un bon lieu pour se rencontrer et se recentrer.

Bien que le genre baroudeur recrute plutôt du côté masculin, les femmes ne manquaient pas à l'appel : Ella Maillart, Anita Conti ou Lieve Joris, chacune dans leur registre, s'avéraient de très étonnantes voyageuses. C'était un bonheur de les voir signer leurs livres aux côtés d'un Hugo Pratt, d'un Glen Baxter, d'un Gavin Young, ou d'un Alvaro Mutis...

Bien sûr, le succès a ses lois propres. Il provoque des dérives subtiles, voire fondamentales. Tout nouveau territoire est convoité. Peu à peu, les écrivains qui prônaient l'universalité du local se sont associés aux apprentis de l'ailleurs. Le roman noir fut fêté à son heure et, aujourd'hui, les Irlandais et les Latino-Américains viennent nous faire partager leur vitalité narrative. De nouveaux noms s'affichent. Tant mieux. Le travail des écrivains voyageurs – qui se sont toujours heurtés aux objectivistes – n'aura pas été vain. L'histoire n'a pas de fin, elle est itinérante...

Jacques Meunier

هكذا من الأصل

« grand dehors »

Publicité

Le chanteur irlandais Christy Moore ouvre le « Printemps celte » à La Villette

L'auteur-compositeur, très populaire dans son pays, n'était pas venu en France depuis dix-huit ans

La Grande Halle du parc de La Villette accueille un festival celte qui s'est ouvert, mercredi 22 mai, par un concert très attendu du chanteur irlandais Christy Moore, qui a obtenu quatorze disques de platine dans son pays. Jusqu'au 9 juin, s'y succéderont des artistes venus des pays celtes (Irlande, Bretagne, pays de Galles, Galice, Ecosse), chanteurs traditionnels, joueurs de cornemuse, bagads, groupes de rock...

PRINTEMPS CELTE, Grande Halle, Porte de Pantin, jusqu'au 9 juin. Prochains concerts : les 24 et 25, Alain Le Goff, Didier Squiban Trio, Carlos Nunez, The Chieftains ; le 26, Alain Le Goff, Les Bagadous du tonnerre ; le 28, Shooglenifty, West Wind. Jusqu'au 9 juin, horaires variables. Tél. : 40-03-75-75 et 75-03. Du dimanche au jeudi : 50 F. Vendredi, samedi : 160 F.

Un concert de Christy Moore inaugurait, mercredi 22 mai, le « Printemps celte », festival qui jusqu'au 9 juin célébrera les cultures celtiques contemporaines. Le chanteur irlandais rechigne pourtant à revendiquer sa « celtitude ». *« Je n'accorde pas une grande valeur au fait d'être celte. Je ne suis pas sûr d'ailleurs de ce que signifie cette appellation. »*

Les organisateurs ont essayé d'aménager l'intérieur de la Grande Halle en une série d'espaces pittoresques. La scène sur laquelle se produit Christy Moore s'insère au milieu d'un pub, le Pat's Bar, monté pour l'occasion. Mais le chanteur a demandé qu'on cache le nom du lieu dessiné sur le fond de scène et qu'on ferme le bar pendant son concert. Seul avec sa guitare acoustique, ce quinquagénaire aux cheveux ras et en sandales monastiques allait-il nous infliger un spectacle pisse-froid ? Les premiers accords réchauffent immédiatement l'atmosphère. Les mots tonnent et s'attendrissent au rythme de mélodies qui en ont fait un des plus populaires chanteurs d'Irlande. Certaines donnent envie de taper du pied, d'autres exigent le recueillement. De ce personnage à l'apparence rustaude émane une surprenante séduction. Ce grand *songwriter* n'était pas venu en France depuis dix-huit ans. *« J'ai commencé en chantant dans les pubs* plaide-t-il. *Mon statut me permet aujourd'hui de donner de vrais concerts. »*

C'est dans les années 60 que Christy Moore, comme beaucoup de ses compatriotes, redécouvre le formidable patrimoine musical insulaire. *« Jusqu'à l'âge de treize ans je n'écoutais que du rock'n'roll. Un jour, j'ai entendu les Clancy Brothers, et je me suis aperçu que mon pays possédait une musique aussi excitante que le rock et beaucoup plus ancienne. »* Le jeune homme se jette avec passion dans ce répertoire traditionnel, si foisonnant qu'il semble possible pour un musicien de ne jouer que des vieux morceaux.

Dans la seconde moitié des *sixties*, un exil à Londres l'exposera à d'autres influences. Rock, jazz, folk américain. Un concert du *folk singer* écossais Ewan MacColl, le créateur de *Dirty Old Town*, lui fera prendre conscience d'une nécessaire modernité. *« J'ai longtemps joué sans écrire une seule chanson. J'ai compris grâce à ce concert qu'il était important de décrire le monde qui nous entoure et de s'impliquer personnellement. Cette musique devait sortir des musées. »*

En 1970, il fonde avec Andy Irvine, Donal Lunny et Liam Og O'Flynn le groupe Planxty, qui dépoussiérera la tradition de façon décisive. Dix ans après, il flirtera plus ouvertement avec le rock et le jazz au sein des Moving Hearts. Sa véritable originalité d'auteur, Christy Moore l'imposera en devenant un des seuls chanteurs politiquement engagés d'Irlande du Sud, un des seuls à Dublin à parler ouvertement de la situation de l'Ulster.

Son originalité, il l'imposera en devenant un des rares musiciens à Dublin à évoquer la situation de l'Ulster

Cette conscience politique reste une des clés de son inspiration. Le chanteur se réjouit de l'influence déclinante de l'Eglise dans son pays. Deux de ses nouvelles chansons rappellent son opposition à l'orthodoxie catholique. *« Dans* Godwoman, *je remets en cause ce dieu toujours décrit comme un homme. Dans* Strangeways, *je parle du trouble d'un enfant agressé par un prêtre. »* Mais c'est bien sûr le processus de paix en Irlande du Nord qui motive sa vigilance. *« J'ai beaucoup d'espoir, mais le cessez-le-feu ne donnera rien si les leaders des partis en place ne passent pas la main. Leur pouvoir se nourrit des divisions. »* L'énergie militante des années 70 s'est aujourd'hui transformée en une sagesse plus universelle. Son prochain album, *Graffiti Tongue* (à sortir le 1er septembre), se méfie des limites de la « chanson engagée ». *« Je refuse désormais ce terme de "chanson politique". Je refuse de faire des discours perché sur une estrade. J'essaie aujourd'hui de chanter ma vie de la plus belle des façons. J'ai longtemps été un jeune homme en colère, et les gens se détournaient de moi. Je détestais tout. J'ai ensuite compris que c'est Christy que je haïssais. J'ai appris à mieux le connaître. »*

Avec autant d'énergie que de délicatesse, Christy Moore communique sur scène cette humanité. Qu'il parle de son pays, de Mandela, de la guerre d'Espagne ou d'un amour de jeunesse, ses mots, d'une densité minérale, savent aussi vibrer d'un souffle propre à la verte Erin. Accompagné de sa guitare ou du rythme hypnotique et grave du *bodhràn*, ce tambourin en peau de chèvre, il enchaîne des classiques demandés par une foule enthousiaste, quelques reprises – dont *A Fairytale Of New York*, chantée il y a quelques années par Shane McGowan, le chanteur des Pogues, en duo avec Kristy MacColl, la fille d'Ewan – et de nouveaux morceaux qui ne déparent pas dans cette collection de trésors. On pense à l'intensité de Van Morrison, à l'éloquence de Bob Dylan, à la précision de Johnny Cash. Ce n'est que le talent de Christy Moore.

Stéphane Davet

Régis Durand nommé à la direction du Centre national de la photographie

Le critique d'art succède à Robert Delpire

ON SAVAIT depuis janvier que Robert Delpire allait quitter la direction du Centre national de la photographie (CNP), première institution de l'Etat en matière d'image fixe, dont les principales activités sont l'exposition et le livre (*Le Monde* du 19 janvier). Pour lui succéder, le conseil d'administration du CNP a désigné, jeudi 23 mai, le critique d'art Régis Durand. Huit candidats ont été auditionnés, trois ont été présélectionnés : Michel Frizot, Sylvain Morand et l'élu.

La nomination de Régis Durand, qui s'est imposé par ses activités photographiques tous azimuts, n'est pas une surprise. Agé de cinquante-quatre ans, agrégé et docteur ès lettres, professeur à Bordeaux et à Lille, il a tenu une chronique photographique dans la revue *Art Press* avant de rejoindre, en 1992, le ministère de la culture comme inspecteur de la création artistique. Auteur d'ouvrages théoriques dont *Le Temps de l'image* (La Différence, 1995), il a conçu des expositions et il est le directeur artistique du Printemps de Cahors.

Régis Durand va-t-il rompre avec la ligne Delpire ? Ce dernier, plutôt défenseur d'une photographie classique, et qui a fait la part belle aux grands auteurs du passé comme du présent, a su fidéliser un public avec ce centre qu'il a créé en 1982 au Palais de Tokyo et poursuivi, en 1993, à l'hôtel Salomon de Rothschild. Régis Durand, plutôt défenseur d'une photographie dite plasticienne, souhaite limiter les activités du CNP à *« la période contemporaine »*, en imaginant *« un centre d'art de niveau international »* tout en soutenant *« la jeune création »*. Il souhaite également créer *« une biennale de la création photographique »*.

Plusieurs points restent néanmoins en suspens. Le succès du CNP tient en grande partie à la collection « Photo poche » (soixante-cinq numéros à ce jour dont 175 000 exemplaires vendus pour le seul Doisneau). Il est question que cette collection soit rachetée par une maison d'édition. Comment alors combler le manque à gagner ? Et quel avenir sera réservé aux salariés ? En outre, la nomination de Régis Durand intervient au moment où le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, prépare un « plan photo » qu'il devrait présenter prochainement. Le ministre trouve en effet que l'action photographique de l'Etat n'est pas assez *« visible »*, surtout face à la tonitruante Maison européenne de la photographie, créée par la Ville de Paris dans le Marais. Le ministre aimerait mettre en place une sorte de *« Beaubourg de la photo »*, mais sans vraiment d'argent supplémentaire. Ainsi le CNP, dont le budget avoisine les 9 millions de francs, devrait voir *« son rôle renforcé »* dans quatre directions : l'information auprès du public, la pédagogie, le soutien à la création et l'édition. Sans doute Régis Durand aimerait simplement obtenir plus d'argent...

Michel Guerrin

DISQUES

La vitalité de la chanson kabyle

Aït Menguellet, Lounès Matoub, Cherif Kheddam organisent la résistance

L'ALGÉRIE VA MAL. Tous les livrets des disques kabyles parus ces temps-ci nous le rappellent. *« Chaque être* [y] *est la victime potentielle d'un totalitarisme émanant aussi bien de l'Etat que d'une partie des prétendus opposants à cet Etat »*, avertit la notice de *La Complainte de ma mère*, l'album que vient de publier Matoub Lounès, héros éphémère et controversé d'un enlèvement par des islamistes en septembre 1994. Quant au mode d'emploi de l'opuscule très synthétisé de Massa Bouchafa, une des voix féminines de la Kabylie moderne, il indique que la carrière de *« cette voix authentique »* s'est installée en 1989, lors de la commémoration du printemps berbère (des émeutes avaient été durement réprimées en mars 1980) *« devant quatre-vingt mille spectateurs »*. Claviers en nappe, belle voix : ce best-of de Massa Bouchafa, une opposante aux clivages régionaux, néanmoins berbère, tire la chanson kabyle vers son versant pop.

Comme à son habitude, le poète berbère Aït Menguellet, qui publie *Le Voyageur de nuit*, reste dans le registre de la discrétion. On rappellera donc qu'il fut arrêté en 1986 – ce qui provoqua des émeutes en Kabylie –, mais qu'il est un défenseur du Verbe et de la culture *amazigh*, un *« artisan mélodique et quasiment un rappeur qui utilise la musique pour mieux faire passer son propos »*, plutôt qu'un militant. *« Où êtes-vous allés, rêves ? / Au pays du songe. / Vous craignez de revenir / Au pays qui hait la vie »* (*La Fuite*), écrit ce sculpteur de mots, chanteur à la voix chaude, profonde, peu enclin aux concessions modernistes.

LA COMPLAINTE TELLE UNE BARRICADE !

Menguellet joue de la guitare comme ses ancêtres du luth, les percussions coulent comme des sources montagneuses. Choeurs d'hommes, balancements des rythmes, lancinements de la mélodie, il y a de l'Aït Menguellet dans Idir, le champion de la chanson intelligente à fredonner. Avec ses quelques touches de synthétiseur violoneux, de basse électrique, *Le Voyageur de nuit* est un superbe album, tout miel mais terriblement acéré.

Il y a davantage de violence exprimée chez Lounès Matoub, musicalement plus âpre, plus sauvage, plus direct, mais aussi plus orné, à l'oriental. Lounès modernise, met des voix féminines, des flûtes et des riffs de cuivres. Même style pour les mots, Menguellet se joue des métaphores, Lounès Matoub frappe : *« Je te laisse en paix, toi ma patrie. / L'exil s'est emparé de mon cœur »*. Appels aux combattants qui ont offert leur sang en sacrifice, à *« nos enfants* [qui] *à Paris pleurent à chaudes larmes, eux qui veulent revoir l'Algérie »*. Comme Menguellet, Lounès Matoub rassemble les foules, en France, et en Kabylie, où il est allé chanter en avril 1995, par défi. *La Complainte de ma mère* est une barricade.

Pour retouver les racines de la Kabylie chantante, il faudra écouter Cherif Kheddam, né en 1927, à Aït Bou Messaoud, en Haute-Kabylie, ouvrier dans une fonderie française après la guerre et dont la gloire s'est bâtie dans l'émigration à partir de 1955. Poète de l'amour, de la femme, de la liberté et de l'exil, Kheddam produit une musique enjouée, que les jeunes loups (Menguellet, Ferhat, Idir) n'ont pas encore épurée, pleine de violons, de derboukas, de rythmes à danser.

Véronique Mortaigne

★ Aït Menguellet, *Le Voyageur de nuit* : 1 CD Triomphe Musique CTM 013. Lounès Matoub, *La Complainte de ma mère* : 1 CD Blue Silver 50 514-2 (distribué par Mélodie). Cherif Kheddam, *40 années de succès* : 1 CD Club du disque arabe, Artistes arabes associés AAA 120. Massa *Bouchafa, Rythmes berbères d'Algérie* : 1 CD Aladin le Musicien AM 2435.

CLASSIQUE

FRICASSÉES LYONNAISES
de Jacques Moderne
Ensemble Doulce Mémoire,
Denis Raisin-Dadre (direction)

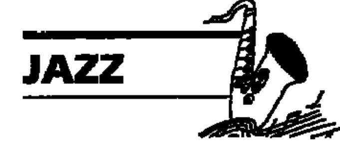
L'hommage rendu à l'éditeur Jacques Moderne, lors du Festival du Vieux-Lyon en novembre 1995, n'était que justice, puisque c'est ce Transalpin qui publia dans la cité rhodanienne la célèbre *Musicque de Ioye*, réimpression augmentée d'un recueil de *Musica nova* vénitienne. Ceux qui n'ont pu assister à un concert mémorable ne manqueront pas ce deuxième disque de l'Ensemble Doulce Mémoire, d'une probité irréprochable. Beaucoup des chansons tirées des onze livres du *Parangon*, qui mélangent avec saveur compositeurs parisiens, lyonnais et italiens, recoupent le catalogue du concurrent Pierre Attaingnant. On retiendra surtout la séduction sans réserve de l'interprétation des plages instrumentales, qui rendent, grâce aux timbres rares des douçaine, hautbois, ottavino et sacqueboute, la couleur d'un XVIe siècle heureux, à l'heure des redéfinitions religieuses et esthétiques des Réformes. *Ph.-J. C.*

★ 1 CD Astrée Auvidis E 8567.

DOMENICO SCARLATTI
Dix-huit sonates
Andreas Staier (clavecin)

Un nouveau jalon Scarlatti dans le parcours sans faute du claveciniste allemand Andreas Staier. Désormais sous contrat d'exclusivité chez Teldec, l'artiste continue, sans redite, le voyage amorcé chez Deutsche Harmonia Mundi. Toujours avec la même invention, la même poésie derrière l'impeccable rigueur de pièces qui ne supportent pas la médiocrité. C'est au clavecin l'une des seules alternatives à Scott Ross et au déjà vieux disque Seon de Gustav Leonhardt, moins impressionnante mais tout aussi inspirée. L'autre bonheur attend l'auditeur dans le livret qui propose – outre le témoignage d'un voyageur du XVIIIe siècle qui découvre un démon qui *« surpassait tout idéal d'interprétation possible »* dans Venise enthousiaste –, un texte superbe de la romancière Irene Dische, musicienne au style tranchant, vif, et parfaitement juste, dont ce *« Scarlatti réincarné à Reno »* rappelle qu'elle fut professeur de clavecin à Salzbourg aussi. Le mariage inattendu de deux magiciens au service de celui que Thomas Roseingrave, notre touriste ébloui, saluait comme un *« artiste exceptionnel »*. *Ph.-J. C.*

★ 1 CD Teldec 0630-12601-2.



JAMES COTTON
Deep in the Blues

La raison de fond qu'on a toujours cherchée sans faire mieux que de l'approcher, la raison qui fait que Jacques Lacan et Johnny Hallyday sont seuls à prononcer le mot *amour* d'une façon plus mûre que nous, leurs contemporains (« l'amûûr », disent-ils), cette raison vient tout entière du blues. Les liens entre Jacques Lacan et le blues sont encore assez mal explorés (sans doute faudrait-il chercher du côté de *L'Origine du monde*). L'hymne au blues de Johnny est plus explicite (*« Tioûtte la musiqueu que j'aimeu... »*). Le dernier disque de James Cotton – *Deep in the Blues* – est à la fois une preuve par neuf de cette opération, une réponse à la plupart des énigmes et une superbe idée. L'idée d'associer l'harmoniciste (et chanteur) qui traversa le Deep South avec Sonny Boy Williamson (quelle université !), avant de succéder à Little Walter et Junior Wells chez Muddy Waters (quelle charge !), l'idée de l'associer à Joe Louis Walker (guitare), Dave Maxwell (piano) et Charlie Haden (basse), est à la fois notable et naturelle. Plus rauque, plus profond et plus bluesy, on ne trouvera pas... *F. M.*

★ 1 CD Gitanes Jazz Verve 529 849-2.

ROCK

FUGEES
The Score

Aussi éloignés des invectives monocordes du *gangsta rap* que des tendances sirupeuses du new jack swing – ce rhythm'n'blues croisé de hip-hop –, les Fugees ont élaboré un album riche à la fois de conscience et de musicalité. Composé d'une New-Yorkaise, la délicieuse Lauryn, et de deux fils, Pras et Wyclef, de réfugiés haïtiens (Fugees pour *refugees*), ce trio a dosé, avec une justesse rare, mélodies et scansions engagées, tension urbaine et sérénité. Très habilement construit, *The Score*, leur deuxième album, imbrique des chansons qui, malgré leur dépouillement, préservent toujours souplesse sensuelle et accroche harmonique. La culture soul de la jeune et très prometteuse vocaliste (également actrice en vue) se fond avec bonheur aux humeurs caraïbes de compagnons aussi fans de KRS One que de Bob Marley. La poésie lancinante de ce dialogue à trois voix est l'une des belles réussites du rap d'aujourd'hui. *S. D.*

★ 1 CD Columbia 483549 2. Distribué par Sony.



JIL CAPLAN
Jil Caplan

Tout commence par une belle chanson : *Lumière*. L'interprète en a écrit les paroles, sans ornements inutiles : *« Qui me consolera... Je voudrais un collier d'air, que formeraient tes bras, une ceinture de lumière »*.

Sur un air celtique, *L'Age de raison* prolonge l'atmosphère, rythme en plus. Jil Caplan a des dons incontestables, une voix qui se tient, un charme, une légèreté, une envie de batailler attrayante. Mais elle a aussi des tics (des accents de fin de phrase volontiers félins), une fâcheuse tendance à la répétition qui apparaissent au troisième titre (*Un jour de plus*), disparaissent au quatrième (*Les Clefs*, avec un bel arrangement de cordes et de guitare signé, comme pour le reste de cet album, Frank Eulry), reviennent au cinquième (*La Passerelle*, sur une musique orientalisée), et ainsi de suite.

Cet album-montagnes russes, qui passe à un cheveu de la comédie musicale réussie, répond à la phrase d'Anaïs Nin, mise en exergue : *« Je marche au-devant de moi-même dans l'attente perpétuelle d'un miracle »*.

Qu'elle ose la tendresse simple, qu'elle retrouve la candeur, et le miracle redevient possible (*L'Age des jardins*, avec un orchestre symphonique londonien). *V. Mo.*

★ 1 CD Epic 483 608-2.

égis Durand nommé
la direction du Centre
ional de la photographie

Musiques métisses à Angoulême

Le jazz, la java, l'Afrique du Sud et la Guyane descendent dans les quartiers



OUVERT sur une soirée anniversaire (les dix ans de l'Orchestre national de jazz), ce festival défricheur du jazz français tourne la page à mi-course, comme à son habitude pour aborder le chapitre des musiques du monde. Pionnier en la matière, Musiques métisses n'a jamais voulu limiter son appétit en matière d'inconnu, de peu connu, ou même de très connu. C'est ici que Johnny Clegg fit ses premiers pas, c'est ici que Myriam Makéba revient, en 1996, pour fêter la paix retrouvée (le 25). Angoulême a ses fidèles : des Maliens (Boubacar Traoré, le 24, Lobi Traoré, le 26), des Malgaches (le 25, l'accordéoniste Régis Gizavo, qui vient de publier un album chez Label bleu/Indigo, fruit de la collaboration de la Maison de la culture d'Amiens et de Musiques métisses d'Angoulême), des Guinéens (le formidable Kaloum Star, le 24), des Cubains (Cuarteto Patria, le 24), des Trinidadiens pour le carnaval (Renegades Steel Band, le 26), des Mozambicains (Gorwhane, le 26). En bref, un raccourci détaillé des musiques du village mondial, que les organisateurs portent sur les épaules chaque année avec la vaillance d'Atlas.

★ **Musiques métisses, 6, rue du Point-du-Jour, 16007 Angoulême. Les 24, 25 et 26 mai. Tél. : 45-95-43-42.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Frank Black
Frank Black ne produit plus les décalages fulgurants qui avaient fait des Pixies un des groupes essentiels des années 80. Moins fantaisiste, le lutin rondelet s'est mué en boule de nerfs, concentrant sa musique en éclairs surf-punk d'une attrayante instantanéité.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 24. Tél. : 47-42-25-49. 125 F.

Lynda Lemay
La Québécoise Linda Lemay a composé de jolies chansons, parfois de cruelles satires de mœurs (*La Visite*, qui donne son titre à son dernier album). Accompagnée aux guitares, elle se plaît à osciller entre la « folie » et la « drôlerie ».
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 21 heures, les 24 et 25. Tél. : 42-36-37-27. 70 F.

The Chemical Brothers
Ce duo britannique a démontré que, loin d'être incompatibles, le rock et la techno pouvaient additionner leur énergie et produire ensemble des moments extatiques sans recourir pour autant à des substances *« ecstasic »*.
Le Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Oberkampf. 19 heures, le 25. Tél. : 47-00-55-22.

Maurice Béjart
Nouvellement nommé chef chorégraphe au Staatsoper de Berlin, Maurice Béjart reprend la *9e Symphonie*, qu'il créa en 1964, pour le Ballet de l'Opéra de Paris. En cette fin de siècle, la danse refait le point sur les œuvres qui ont marqué son histoire... Concernant la *9e Symphonie*, c'est Laurent Hilaire qui, dans le Quatrième Mouvement, reprend le rôle de Jorge Donn. Lourd héritage ! Le 8 juin : retransmission en direct sur France Supervision.
Opéra-Bastille, les 24, 28, 30 mai, les 1er, 6, 8, 10, 12 et 14 juillet. De 50 F à 370 F. Location : 47-73-13-99. Minitel : OPERAPARIS.

Le Parlement de musique
Martin Gester est l'animateur d'un ensemble qui est aujourd'hui parmi les plus inventifs. Il vient d'enregistrer une magnifique *Passion selon saint Matthieu* anonyme (Accord), mais sait tout aussi bien se consacrer au répertoire français du Grand Siècle. Aux côtés de l'organiste strasbourgeois, on remarquera l'exquise Caroline Pelon, soprano et fine musicienne. Lebègue : *Pièces pour orgue et motets pour les couvents des religieuses*. Caroline Pelon (soprano), Martin Gester (orgue, direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 25. Tél. : 39-20-78-00. De 70 F à 130 F.

Simon Goubert Quintet
Des concerts en extérieur, sans que le lieu devienne voie de passage, des formations bien dans le temps actuel du jazz, peu de concessions aux modes. C'est au Parc floral. Le quintette de Simon Goubert y joue. Logique.
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 heures, le 25. Tél. : 43-43-92-95.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

La Ballade de Narayama
Film japonais de Keisuke Kinoshita (1958, inédit en France), avec Kinuyo Tanaka, Yuko Mochizuki, Teiji Takahashi, Danko Ichikawa, Seiji Miyaguchi, Ken Mitsuta (1 h 38).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

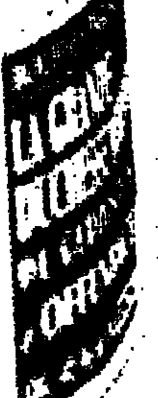
Diabolique (*)
Film américain de Jeremiah Chechik, avec Sharon Stone, Isabelle Adjani, Chazz Palminteri, Kathy Bates, Spalding Gray, Shirley Knight (1 h 46).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 : réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

Trois vies et une seule mort
Film franco-espagnol de Raoul Ruiz, avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle (2 h 03).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).

Un vampire à Brooklyn (*)
Film américain de Wes Craven, avec Eddie Murphy, Angela Bassett, Allen Payne, Kadeem Hardison, John Witherspoon, Zakes Mokae (1 h 42).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.





RÉGION

MUSIQUE CLASSIQUE

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Bernstein : *West Side Story, danses symphoniques*. Prokofiev : *Concerto pour violon et orchestre no 1*. Chostakovitch : *Symphonie no 5*. Roland Daugareil (violon), Yutaka Sado (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 29 et 30. Tél. : 56-48-58-54. 100 F.

EVIAN
Julian Bream (guitare), Emperor Quartet.
Haydn : *Quatuor op. 50 no 6*. Walton : *Bagatelles pour guitare*. Tippett : *La Guitare bleue*. Britten : *Nocturne d'après John Dowland*. Boccherini : *Quintet pour guitare et quatuor à cordes*.
La Grange au Lac, avenue des Mélèzes, 74 Evian. 19 h 30, le 25. Tél. : 50-75-04-10. De 180 F à 300 F.
Guildhall Symphony Orchestra
Tippett : *Le Mariage d'été, Danses rituelles*. Schumann : *Ouverture, scherzo et finale*. Dvorak : *Te Deum*. Janice Chandler (soprano), Kevin McMillan (baryton), Choral Arts Society Washington, Raymond Leppard (direction).
La Grange au Lac, avenue des Mélèzes, 74 Evian. 19 h 30, le 26. Tél. : 50-75-04-10. De 180 F à 300 F.

LILLE
Fidelio
de Beethoven : *version de concert*. Hillevi Martinpelto (Leonora), Albert Bonnema (Florestan), Franz Hawlata (Rocco), Christiane Œlze (Marceline), Geert Smits (Don Fernando), Monteverdi Choir, Orchestre révolutionnaire et romantique, John Eliot Gardiner (direction).
Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 20 heures, le 31 ; 15 h 30, le 2 juin. Tél. : 20-55-48-61. De 60 F à 250 F.

METZ
La Traviata
Ghyslaine Raphanel (Violetta), Ilya Levinski (Alfredo Germont), Gaëtan Laperrière (Giuorgio Germont), Chœur de l'Opéra-Théâtre de Metz, Philharmonie de Lorraine, Jacques Lacombe (direction), Bernard Broca (mise en scène).
Théâtre municipal, 4-5, place de la Comédie, 57 Metz. 20 h 30, les 29 et 31 ; 15 heures, le 2 juin. Tél. : 87-75-40-50. De 40 F à 200 F.

MONTPELLIER
Goya
de Prodromides. création. René Massis (Goya), Marie-Stéphane Bernard (la duchesse d'Albe), Alain Vernhes (Bayeu), Chœur de l'Opéra de Montpellier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Claude Schnitzler (direction), Petrika Ionesco (mise en scène).
Opéra, 11, boulevard Victor-Hugo, 34 Montpellier. 20 heures, le 31 mai et le 4 juin ; 15 heures, le 2 juin. Tél. : 67-60-19-99.

NANCY
Don Giovanni
de Mozart. Mikel Dean (Don Giovanni), Nicolas Cavallier (Leporello), Iulia Isaev (Donna Anna), Anne-Sophie Schmidt (Donna Elvira), Claire Brua (Zerline), Gabriel Alexandrescu (Ottavio), Olivier Lallouette (Masetto), Yurij Kruglov (le commandeur), Chœur de l'Opéra de Nancy et de Lorraine, Orchestre symphonique de Nancy, Jonathan Darlington (direction), Antoine Bourseiller (mise en scène).
Opéra de Nancy et de Lorraine, 1, rue Sainte-Catherine, 54 Nancy. 20 h 30, le 31 mai et les 4 et 6 juin ; 14 h 30, le 2 juin. Tél. : 83-85-30-63. De 45 F à 225 F.

NANTES
Pieter Wispelwey (violoncelle), Paolo Giacometti (piano).
Schubert : *Sonate pour violoncelle et piano D 821*. Beethoven : *Sonate pour violoncelle et piano op. 69*. Mendelssohn : *Variations concertantes, Sonate pour violoncelle et piano op. 58*.
Musée des Beaux-Arts, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. 21 heures, le 29. Tél. : 40-69-37-38. 90 F.
Capella della Pieta de Turchini
Musique sacrée à Naples au XVIIe siècle.
Musée des Beaux-Arts, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. 21 heures, le 30. Tél. : 40-69-37-38. 100 F.

RENNES
Orchestre De Nederlandse Bachvereniging
Bach : *Cantate BWV 60, Messe brève BWV 235, Magnificat*. Ensemble vocal Sagittarius, Gustav Leonhardt (direction).
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Helier, 35 Rennes. 20 h 30, le 31. Tél. : 99-31-12-31. De 160 F à 190 F.

DANSE

LYON
Ballet Atlantique
Régine Chopinot : *Soli-Bach*.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 19 h 30, le 29 ; 20 h 30, les 30 et 31 mai et le 1er juin. Tél. : 78-75-88-88. 100 F.

NANTES
Compagnie l'Eventail
Marie-Geneviève Massé : *Le Voyage de Terpsichore*.
Cité des congrès, 1, rue Valmy, 44 Nantes. 21 heures, le 28. Tél. : 40-20-03-00. De 100 F à 125 F.

TOULOUSE
Ballet du Capitole
George Balanchine : *Capriccio*. Antony Tudor : *Dark Elegies*. Michel Rahn : *L'Oiseau de feu, création*.
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 20 h 30, le 31 mai et les 1 et 4 juin ; 14 h 30, le 2 juin. Tél. : 61-22-80-22. De 80 F à 160 F.

VICHY
Karine Saporta
L'Or ou le Cirque de Marie.
Théâtre-Opéra, 5, rue du Casino, 03 Vichy. 20 h 30, le 25. Tél. : 70-30-50-30. De 90 F à 170 F.

THÉÂTRE

ANGERS
Félix
de Robert Walser, mise en scène de Claude Aufaure, avec Paule Annen, Claude Aufaure, Jean-Quentin Châtelain, Nathalie Jeannet et Claude Yersin.
Nouveau Théâtre-Beaurepaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil, 49 Angers. 20 h 30, les 29, 31 mai, 1er, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 11 juin ; 19 h 30, les 30 et 6. Tél. : 41-87-80-80. Durée : 1 h 35. 85 F et 110 F. Jusqu'au 15 juin.*

BAR-LE-DUC
Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de l'auteur, avec Mireille Herbstmeyer.
Action culturelle du Barrois, 7, rue Jeanne-d'Arc, 55 Bar-le-Duc. 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 29-79-42-78. Durée : 1 h 30. 65 F et 75 F.*

CALAIS
Jours de fête à Calais
« La Méridienne » (Ezéchiel Garcia-Romeu ; entrée : 10 F), « la Visitation » (théâtre de la Bardane ; entrée : 10 F), « Péplum » (Royal de Luxe), la compagnie Tire-laine, « la Construction » (Tempestant Théâtre), « les Gros » (compagnie Off), « les Padox » (compagnie Dominique Houdart-Jeanne Heudin), « Hark ! » (The Primitives), « Délices de Calais 2 » (Délices Dada), « Métamorphoses » (Ilka Schönbein), « le Tournage imaginaire » (le Prato) et « Ezili » (les Plasticiens volants).
Le Channel, 13, boulevard Gambetta, 62 Calais. 11 h 30, du 25 au 27. Tél. : 21-46-77-00. Entrée libre.

DIJON
Théâtre en mai
Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers et foutu aux chiottes
de Jean Genet, mise en scène de Laurent Gutmann, avec Michel Fau et Laurence Kélépikis.
Faustus in Africa (en anglais)
d'après Goethe, mise en scène de William Kentridge, avec David Minnaar, Leslie Fong, Busi Kosufa, Louis Seboko, Antoinette Kellermann, Basil Jones et Adrian Kolher.
Va-t'en chercher le bonheur et ne reviens pas les mains vides, par Sentimental Bourreau
avec Mathieu Bauer, Lazare Boghossian, Julien Bureau, Sylvain Cartigny, Judith Depaule, Laurence Hartenstein, Judith Henry, Joachim Latarjet et Martin Selze.
Gradiva
d'après Wilhelm Jensen, mise en scène d'Olivier Besson, avec Patrick Blauwart, Stéphane Laudier, Marion Weidmann, Sébastien Jacobs et Carole Leblanc.
The Hospital
d'après Anton Tchekhov, mise en scène de Mou Sen, avec Du Ke, Lu De An, Yue Hong Tao, Zhu Wen, Ling You Juan, Yang Jian Guo et Lei Zhen.
Polaroid
de Xavier Durringer, mise en scène de l'auteur, avec Farouk Benalleg, Elsa Dourdet, Laurence Haziza, Agnès Joessel, Philippe Kara-Mohamed, Bruno Lopez, Edouard Montoute, Omar Bekhaled, Betty Teboulle et Véronique Tissier.
La Tragédie du roi Jean
de William Shakespeare, mise en scène de Calixto Bieito, avec Mercè Anglès, Carles Canut, Quim Lecina, Santi Pons, Joan Anton Rechi, Montserrat Salvador, Toni Sevilla, Roser Caml, Emilia Carilla, Pep Planas, Mingo Rafols, Xavier Ripoll, David Selvas et Toni Vives.
Jusqu'au 1er juin. Tél. : 80-30-12-12.

LILLE
Hamlet
de William Shakespeare, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Odile Cohen, Guy-Pierre Couleau, Pascal Decolland, Hervé Furic, Jany Gastaldi, Philippe Labonne, Christophe Maltot, Matthieu Marie, Xavier Maurel, Sarah Mesguich, Luce Mouchel, Laurent Rogero et Emmanuel Vérité.
La Métaphore-Grande Salle, Grand'Place, 59 Lille. 20 h 30, le 25. Tél. : 20-14-24-24. Durée : 4 heures. 90 F et 130 F.*
Dom Juan
de Molière, mise en scène de Daniel Mesguich. Même distribution que celle d'*Hamlet*.
La Métaphore. 20 h 30, les 29, 31 mai, 1er, 8 juin ; 19 heures, les 30 mai, 3, 6, 10 juin ; 16 heures, le 2. Durée : 2 h 30.

LORIENT
Soir de fête
d'Irina Dalle et Martine Thinières, mise en scène d'Irina Dalle, avec Martine Thinières.
Centre dramatique de Bretagne, 11, rue Claire-Droneau, 56 Lorient. 20 h 30, le 25. Tél. : 97-83-51-51. Durée : 1 h 15. 85 F et 120 F.*

MARSEILLE
Œdipe roi (1) et Antigone (2)
de Sophocle, mise en scène d'Andonis Vouyoucas, avec Agnès Audiffren, Didier Bourguignon, Bernard Chatôt-Roumaneix, Stéphane Dauch, Philippe Escande, Jacques Germain, Pierre Martot, Jean Nehr, Sylvie Raissiguier, Ivan Romeuf, Danielle Stefan, cinq chanteurs et quatre musiciens.
Le Gyptis, 136, rue Loubon, 13 Marseille. (1) : 19 h 15, les 25 et 30 ; 20 h 30, le 28. (2) 19 h 15, les 25 et 29 ; 20 h 30, les 31 et 4. Tél. : 91-11-00-91. Durée : 2 heures. 90 F et 120 F. Jusqu'au 8 juin.*
Les Jumeaux vénitiens
de Carlo Goldoni, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Muriel Brener, Kristov Carpi, Pierre Cassignard, Marianne Epin, Daniel Langlet, Hélène Médigue, Jean-Jacques Moreau, Laurent Natrella, Bruno Ricci, Guillaume de Tonquedec et Romain Weingarten.
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, les 25, 28, 30, 31 mai, 1er, 4 juin ; 19 heures, le 29 ; 17 heures, le 2. Tél. : 91-54-70-54. Durée : 2 h 30. 130 F et 150 F. Jusqu'au 15 juin.*

NANCY
El Halia
de Louis Arti, mise en scène de Jean-Louis Hourdin, avec Gérard Guillaumat, Louis Arti et la Fanfare du Loup.
La Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy. 20 h 45, le 28 ; 19 heures, les 29 et 30 ; 18 heures, le 31. Tél. : 83-37-42-42. Durée : 1 h 40. 80 F et 100 F.*

SAINT-BRIEUC
Cirque ici
de et par Johann Le Guillerm et entouré de quatre musiciens.
Parc des Promenades, 22 Saint-Brieuc. 20 h 30, le 25. Tél. : 96-33-77-50. Durée : 1 h 20. 105 F. Dernière.

STRASBOURG
Vengeance tardive
de Jacques Rebotier, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Claude Bolle-Reddat, Assia Dnednia Walker, Alain Fromager, Stephan Koziak, Sylvie Milhaud et Jean-François Perrier.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, les 25, 28, 29, 30, 31 mai, 1er juin. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 1 h 30. 95 F et 125 F. Dernières.*

TALANT
Les Egouts, un rapport
d'Hugo Loetscher, mise en scène de Geneviève Pasquier, avec Nicolas Rossier.
Espace Brassens, rue Charles-Dullin, 21 Talant. 21 heures, le 25. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 1 heure. 60 F et 80 F.*

VILLEURBANNE
Le Roi Lear
de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Gilles Arbona, Marc Betton, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Marie-Paule Trystram, Louis Beyler et Sylvie Orcier.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. 20 h 30, les 28, 31 mai, 1er juin ; 19 h 30, les 29 et 30. Tél. : 78-03-30-50. Durée : 3 h 30. 135 F et 170 F.*

ART

ARRAS
Peter Klasen
Centre culturel Noroît, 6-9, rue des Capucins, 62 Arras. Tél. : 21-71-30-12. De 15 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juin.
Rancillac
Centre culturel Noroît, 6-9, rue des Capucins, 62 Arras. Tél. : 21-71-30-12. De 15 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé mardi. Jusqu'au 30 juin.

AVIGNON
Avignon, deux palais pour Rodin
Palais des Papes, 84 Avignon. Tél. : 90-27-50-00. De 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er septembre.

BAYONNE
Fritto misto
Musée Bonnat et Le Carré, 9, rue Frédéric-Bastiat, 64 Bayonne. Tél. : 59-59-08-52. De 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30 ; vendredi jusqu'à 20 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 23 juin.

BEAUMONT-DU-LAC
Nathalie Elemento
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin. 15 F.
Michel Paysant, Marie Sester
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Du 25 mai 1996 au 22 septembre.

BELFORT
Patrick Bailly-Maître-Grand
Théâtre Granit, galerie, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. Tél. : 84-58-67-67. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures ; dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juin.

BORDEAUX
Figures d'ombres
Musée Goupil, 40-50, cours du Médoc, 33 Bordeaux. Tél. : 56-69-10-83. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 août.
Jean-Paul Thibeau
CAPC-Musée d'Art contemporain, galerie ouest, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juin. 30 F.

LE CATEAU-CAMBRESIS
Del Marle
Musée Matisse, palais Fénelon, place du Commandant-Richez, 59 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er septembre.

CHARTRES
Lumières en patrimoine
Centre international du vitrail, 5, rue du Cardinal-Pie, 28 Chartres. Tél. : 37-21-65-72. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 13 oct. 20 F.

CHÂTEAUROUX
Michèle Katz
Couvent des Cordeliers, rue Alain-Fournier, 36 Châteauroux. Tél. : 54-08-33-00. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juin.

COLMAR
Trésors celtes et gaulois
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 89-20-15-50. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 juin. 30 F.

MARSEILLE
Wide White Space
Musée d'Art contemporain, galeries contemporaines, 69, avenue d'Haïfa, 13 Marseille. Tél. : 91-25-01-07. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juin. 15 F.

MEYMAC
Paysages photographiques
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 24 juin.

MONTBÉLIARD
Jacques Charlier
Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck-54, rue Clemenceau, 25 Montbéliard. Tél. : 81-91-37-11. De 10 heures à 19 h 30 ; dimanche et jours fériés de 15 heures à 19 heures ; lundi de 12 heures à 19 h 30. Jusqu'au 28 juillet.

MORLAIX
François Béalu : à la pointe du regard
Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29 Morlaix. Tél. : 98-88-68-88. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 23 juin. 24 F.

MOUANS-SARTOUX
Devant et derrière la lumière
Espace de l'art concret, château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. De 11 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Fermé lundi, mardi et mercredi. Jusqu'au 16 juin.

MULHOUSE
David Boeno, Brian Smith
Le Quai, Ecole d'art de Mulhouse et de Haute-Alsace, 3, quai des Pêcheurs, 68 Mulhouse. Tél. : 89-32-12-92. De 9 heures à 18 heures ; samedi de 9 heures à 12 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 1er juin.
La Figure humaine à travers le médium photographique en Allemagne
La Filature, salle d'exposition, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Tél. : 89-36-28-28. De 11 heures à 18 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 juin.

NANTES
Arménie, des origines au IVe siècle après J.-C
Musée Dobrée, 18, rue Voltaire, 44 Nantes. Tél. : 40-71-03-50. De 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 20 F, dimanche gratuit.
Henry Moore : l'expression première
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 septembre.

NICE
Giovanni Anselmo
Musée d'Art moderne et d'art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 juin. 25 F.

RENNES
Classifications : Claude Closky, Jac Leirner, Jean-Philippe Lemée
Galerie Art & Essai, université Rennes 2, 6, avenue Gaston-Berger, 35 Rennes. Tél. : 99-14-11-42. De 13 heures à 18 heures ; samedi de 14 heures à 17 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 juin.

ROUEN
Ecole de Rouen, de l'impressionnisme à Marcel Duchamp, 1878-1914
Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juillet. 30 F.

SAINT-ÉTIENNE
Christian Jaccard, Dimitrij Prigow
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 juin. 26 F.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 25 juin.

TANLAY
Hommage à Denise Colomb, de Montparnasse à Saint-Germain-des-Prés
Centre d'Art contemporain, château, 89 Tanlay. Tél. : 86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 octobre.
Yan Pei-Ming
Centre d'Art contemporain, château, 89 Tanlay. Tél. : 86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 juillet.

TOURCOING
Paul Nougé, Marcel Mariën, Joan Brossa, Leo Copers
Musée des Beaux-Arts, salles d'expositions temporaires, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-25-38-92. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 août.

VILLEURBANNE
Gérard Collin-Thiébaut
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juin.

(*) Tarifs réduits.

Le groupe Hersant se retire de Pologne

VARSOVIE
de notre correspondant

La Socpresse se retire complètement de Pologne : un accord de principe a été signé entre le groupe de feu Robert Hersant et la société norvégienne Orkla. Elle devrait racheter les 51 % que le groupe français possède dans l'un des principaux quotidiens polonais, *Rzeczpospolita*. La vente est suspendue à l'agrément du gouvernement polonais, qui détient le reste du capital et peut exercer son droit de préemption.

L'actuelle équipe gouvernante, qui pousse méthodiquement ses pions dans la presse et à la télévision, pourrait théoriquement être tentée de prendre le contrôle de ce quotidien très respecté pour son sérieux et très rentable, d'autant que plusieurs grandes sociétés polonaises proches du pouvoir étaient aussi sur les rangs. Mais le prix élevé accepté par les Norvégiens (46 millions de dollars, soit 240 millions de francs) pourrait constituer un obstacle parmi d'autres.

Rzeczpospolita, organe gouvernemental dans les dernières années du régime communiste, avait été doté d'une réelle indépendance à l'initiative du premier chef du gouvernement issu de Solidarité, Tadeusz Mazowiecki. Le groupe Hersant avait acquis 49 % des parts (pour moins de cinq millions de dollars) avant de passer à 51 % à l'été 1995, grâce à une manœuvre bien menée qui avait pris de court le gouvernement.

Jan Krauze

France Télévision renégocie avec Regency

L'accord signé avec la société de production américaine s'est fait sans le visa de France 3, et en prenant certains risques

SIGNÉ en mars 1994, le contrat d'achat de droits de diffusion de films américains qui lie France 2 et France 3 à Arnon Milchan, PDG des productions cinématographiques américaines Regency, est significatif des pratiques de la présidence commune de France Télévision.

Par ce contrat, France 2 et Regency étendent le contrat initial d'achat de vingt et un films (signé en 1993 par Hervé Bourges, alors qu'il était président de France 2-France 3). France Télévision s'engage à acheter toute la production de Regency des *« trois prochaines années »* (1995-1997), soit environ trente-six films *« qui seront disponibles à l'antenne de 1998 à 2001 »*.

Trois catégories de prix seront fixées, selon les entrées réalisées en salle par ces films. *« Moins de 200 000 entrées »* : 5 millions de francs ; *« entre 200 000 et 400 000 entrées »* : 7,5 millions de francs, et 10 millions de francs pour les films ayant réalisé plus de 400 000 entrées. En outre Regency se propose d'associer France Télévision au *« réseau de télévision privé »* qu'il s'apprête à ouvrir en Chine et de créer des liens entre le service public français et la chaîne australienne Channel 9, sans oublier la création d'une *« joint venture » « pour la commercialisation des productions de France Télévision sur les marchés américain et australien »*. Suit une série d'engagements d'Arnon Milchan où il s'engage à *« investir »* – sans montants, ni dates – dans les productions de fiction de France 2 *« de niveau international »* et à distribuer ces coproductions sur les réseaux télévisés américains.

Ce contrat n'a a priori rien de scandaleux mais, comme les contrats des animateurs-producteurs, il n'est visiblement pas passé par les services juridique et financier de la chaîne. Il n'a pas non plus fait l'objet d'une information claire auprès de la direction générale de France 3 : la troisième chaîne est donc signataire d'un accord qu'elle n'a pas décidé et auquel elle n'a pas été associée.

En ce qui concerne les 36 films achetés par France Télévision, leur prix indique qu'ils l'ont été au tarif des heures de forte écoute (*prime time*). Certes, 10 millions de francs pour un film qui a connu le succès en salles, ce n'est pas exorbitant ; mais 5 millions pour moins de 200 000 entrées, c'est cher. Un tel film sera plutôt diffusé en deuxième partie de soirée dans une case budgétée à moins de 1 million de francs. Et si son coût peut être adouci par les trois diffusions prévues, il reste au-dessus du marché.

Cet accord manque surtout de souplesse : pour sécuriser leur approvisionnement en films américains, les chaînes ont intérêt à s'entendre avec les majors hollywoodiennes, mais s'engager à acheter la totalité d'une production – sans connaître ni les scénarios, ni les réalisateurs ou les comédiens, ni les éventuels problèmes de la réglementation française – constitue un risque.

Deux ans après la signature du contrat avec Regency, un avenant est en train d'être finalisé. Il devrait intégrer des clauses de renégociation si un film est jugé trop violent ou s'il a fait l'objet d'une interdiction aux mineurs lors de son exploitation. Il propose aussi à Arnon Milchan un prix inférieur aux 5 millions de francs prévus, si les films enregistrent moins de 100 000 entrées en salles à Paris et dans sa périphérie.

Yves Mamou

Demande de commission d'enquête au Sénat

Jean-Pierre Elkabbach, président de France Télévision, devait être reçu, vendredi 24 mai, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), pour proposer ses solutions au problème des animateurs-producteurs, comme l'instance de régulation le lui a demandé la semaine dernière.

Mercredi 22 mai, le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan (RPR, Morbihan), a déposé une résolution tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le fonctionnement des télévisions publiques. La commission se pencherait aussi sur le fonctionnement des contrôles instaurés (conseil d'administration, contrôleur d'Etat) et sur leur *« articulation »* avec celui du CSA.

Mardi 28 mai, Jean-Pierre Elkabbach doit intervenir devant un comité d'entreprise extraordinaire, suivi d'une assemblée générale des salariés de France 2.

NRJ souhaite que le CSA statue sur la fusion entre la CLT et Bertelsmann

LE GROUPE radiophonique NRJ avait déjà dénoncé, en avril, la fusion des activités du géant de la communication allemand Bertelsmann et celles de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT).

Selon Jean-Paul Baudecroux, PDG de NRJ, les trois stations que possède la CLT en France – RTL, Fun et RTL2, soit un ensemble de 340 fréquences –, sont passées, *« sur simple communiqué »*, sous contrôle allemand.

NRJ est revenue à la charge, jeudi 23 mai, après que la CLT eut annoncé à son assemblée générale du mardi 21 mai que cette fusion serait effective en juin (*Le Monde* du 24 mai).

Dans un communiqué, le groupe NRJ s'étonne que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ne se soit pas encore manifesté à propos de cet accord et n'ait jamais annoncé qu'il avait été saisi du dossier.

INCOHÉRENCE

Faisant référence à une mesure autorisant les radios commerciales indépendantes (dites de « catégorie B ») désireuses de reprendre le programme d'un réseau national (c'est-à-dire passer en « catégorie C ») à condition qu'elles restituent leur(s) fréquence(s), NRJ s'insurge contre l'instance de régulation. *« Cette attitude illustre, une fois de plus, l'incohérence de la réglementation radio du CSA qui interdit à des opérateurs locaux français de se syndiquer à des programmes nationaux, alors qu'elle laisse des centaines de fréquences françaises passer, en bloc, sous un nouveau contrôle étranger »*, indique la radio dans son communiqué.

Le CSA, qui s'est surtout consacré ces derniers temps à l'affaire des animateurs-producteurs de France 2, avoue ne pas encore s'être penché sur le problème. *« Il est évident qu'en cas de changement de capital dans RTL ou dans une autre radio du groupe nous interviendrons et agirons en conséquence »*, précise Roland Faure, un des conseillers.

Toutefois, l'accord entre la compagnie luxembourgeoise et Bertelsmann constitue une modification de capital jugée comme *« un fait tout à fait banal »* selon le service juridique du CSA, qui précise : *« Reste à savoir si cette modification aura des répercussions sur les radios de la CLT. »*

Pour sa part, la CLT renvoit aux déclarations antérieures de son PDG, Jacques Rigaud, et à celles de Rémy Sautter, vice-PDG de RTL et directeur des radios de la CLT. Jacques Rigaud a rappelé que toute entreprise européenne bénéficie de la liberté de mouvement des capitaux et que la CLT informerait le CSA de ces mouvements, une fois bouclées les modalités de l'opération.

De son côté, M. Sautter a déclaré à l'AFP : *« Bertelsmann ne contrôlera pas la CLT puisqu'il en détiendra 50 %. »*

Véronique Cauhapé

VENDREDI 24 MAI

TF 1

13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. La dure réalité. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'État. Alerte à Hawaï. [2/2] Série.
16.35 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Obsession fatale. [1/2] Série.
18.00 Sydney Police. A fond. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Trafic info. Invité : Richard Gere.

20.50

PASSEUR D'ENFANT
Téléfilm. L'enfant de Soweto, de Franck Apprédéris, avec Pierre Ardid, Isabel Otero (120 min). 992569
Une femme envoie son fils en Afrique du Sud pour qu'il connaisse son père naturel qui a passé huit ans en prison sous l'Apartheid...

22.50

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin. Invitée : Brigitte Fossey. Le rôle des sœurs dans les familles nombreuses en banlieue ; Une famille très show-biz ; Les papys trafic ; Le Mozart des échecs ; Une victoire sur la vie ; Stephen Bogart (100 min). 7740714
0.30 Sydney Police. L'évadé. Série.
1.25 Journal, Météo.
2.00 et 3.05, 4.05, 4.40 TF 1 nuit. 2.10 Histoire des inventions. Inventer pour le plaisir. 3.15 Histoire de la vie. Il était une fois l'univers. 4.15 Intrigues. 4.50 Musique. 5.10 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et à 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.50 Derrick. Série.
15.00 Le Renard. Série.
16.10 et 5.20 La Chance aux chansons. Stars 70 - succès 60.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 C'est cool. Série.
18.00 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Deux enfants très propres.
19.20 et 1.45 Studio Gabriel. Invités : Marie Pierce, Henri Leconte et l'équipe de France de tennis.
19.59 Journal, Météo.

20.55

NESTOR BURMA
Série. Du rebecca rue des Rosiers, de Maurice Frydland d'après Léo Malet, avec Guy Marchand (100 min). 4312618
Une jeune inconnue est retrouvée poignardée sur le palier d'un peintre de renom qui fait aussitôt appel à Burma.

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Présenté par Bernard Pivot. La culture générale est-elle en péril ? Invités : Jacqueline de Romilly, de l'Académie française ; Sylvain Bourmeau ; Jean-Paul Giraud ; Patrice Maubourguet ; Jacques Rigaud ; Philippe Sollers ; Jean-Christophe Averty (70 min). 1349705
23.45 Handball. Euro 96.
0.45 Flash info, Météo, Point route.
1.00 Géopolis. L'Albanie : des raisons d'espérer (45 min). 3250076
2.15 Envoyé spécial (rediff.). 4.35 24 heures d'info. 5.00 Urti. 5.50 Dessin animé.

France 3

13.10 Arnold et Willy. Série.
13.40 Beau Fixe. Invité : Pierre Bellemare.
14.30 Fame. Série.
15.20 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Jeux de lumière sur l'Hellade*, de Jacqueline de Romilly.
18.55 Le 19-20 de l'information ; 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag. Magazine.

20.50

THALASSA
Le voyageur des fjords, de Béatrice Berge et Yvon Bodin (60 min). 9110569
Tous les ans, lorsque le soleil arrive, le Skrei (cabillaud, morue) parcourt la mer de Barents pour se rendre à un gigantesque rendez-vous dans les mers des Lofoten.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Monique Brossard-Legrand. France : les lainiers de Savoie, de Jean-Etienne Frère et Daniel Brosset ; Mexique : l'homme qui peint les miracles, de Gonzalo Arijon et Patrice Gouy ; Maroc : la chasse aux morilles, de Valérie Lagarde et Nicolas Vrignon (60 min). 7732588
22.50 Journal, Météo.
23.20 Comment ça va ? Deux cents ans de vaccination ; Dossier : haro sur la polio. 0.15 Cap'tain Café. 1.10 *Les Incorruptibles*. Un homme d'affaires pas comme les autres. Série. 2.00 Musique Graffiti. Ballet. *Les Patineurs*, de Meyerbeer, chorégraphie de Norbert Schmucki (20 min).

La Cinquième

13.25 Attention santé. 13.30 Défi. Déconfite, non ! Des confitures, oui ! 14.00 Quelle école demain. Egalité des chances et équité sociale [8/8]. 15.30 Le Moyen-Orient. [1/2]. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Alf. 17.30 Affaires publiques. L'impôt. 17.45 Les Clefs de la nature. Asthme : le café respirez ! 18.00 Plans de vol. Pilotes de brousse [3/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Des pierres qui valent de l'or. Documentaire de Holger Preusse et Jörg Pilz (55 min). 65811
19.55 Fenêtre (5 min). 6058398
20.00 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan (30 min). 9279
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ JEU DE MASSACRE
Téléfilm de Jean-Teddy Filippe, d'après le roman d'Henri-Frédéric Blanc (90 min). 708845
Trois banlieusards, élèves d'un lycée professionnel de Marseille, sont persuadés d'avoir provoqué la mort d'un racketteur. Ils volent une voiture puis partent en cavale à la campagne. Malaise d'une génération sans repères.

22.15

▶ GRAND FORMAT : JULIE, ITINÉRAIRE D'UNE ENFANT DU SIÈCLE
Documentaire de Dominique Gros (80 min). 249183
Julie-Andrée Koltaï fut catcheuse, strip-teaseuse, modèle, chroniqueuse à Radio Nova, pensionnaire aussi à la clinique de La Borde...
23.35 Cinéma, de notre temps. Documentaire. Abbas Kiarostami, vérités et songes, de Jean-Pierre Limosin (55 min). 209250
0.30 Music Planet. Magazine [2/12]. World Collection I Muvrini, Terra, de Tony Gatlif (rediff., 55 min). 1105873
1.25 B.B. en chansons. Documentaire de Roland Coutas (rediff., 80 min). 17213569

M 6

13.25 Preuves à l'appui. Téléfilm de Rob Holcomb, avec Tim Matheson, Lisa Richhorn (90 min). 6584894 *Un photographe, à la veille de sa première exposition, est arrêté par la police pour exhibitionnisme...*
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 ▶ Indaba.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. Série. Une école très spéciale.
19.00 Le Magicien. Série. Le cheval travesti.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 0.10 Capital 6.

20.45

FLASHBACK
Magazine présenté par Laurent Boyer et Yves Lecoq. Spécial filles. Invités : Clémentine Célarié, Sophie Favier, Cachou, Princess Erika, Adeline, Jil Caplan, Sandrine Alexis, Patrick Coutin et China (150 min). 3281328

23.15

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. La martingale, avec Peter Graves. (55 min). 1814521
Jim Phelps et son équipe doivent neutraliser un dangereux criminel qui vient d'éliminer le témoin principal d'une affaire de meurtre.
0.20 Sexy Zap. Magazine.
0.50 Best of Groove.
2.20 Fréquenstar. Magazine. Ophélie Winter. 3.15 Fanzine. Magazine. 3.45 Culture rock. Magazine. AC/DC (55 min).

Canal +

13.45 Quatre mariages et un enterrement ■ ■ Film de Mike Newell (1994, 113 min). 6937237
15.40 Greedy. Film de Jonathan Lynn (1994, 108 min). 8896328
17.25 Les Allumés... L'homme qui a réinventé l'automobile (26 min). 3011163
17.55 L'Histoire sans fin.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Henri Leconte, Hervé Prudhon.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

▶ A la recherche de Michel Polnareff
▶ LE DOCUMENTAIRE
Documentaire de Godwin Djadja et Gilles Verlant (62 min). 9180328

21.40

LA RENCONTRE
Documentaire de Pascal Duchêne. (80 min). 6171250
22.35 *Le Plus*, un rêve musical.
22.55 Flash d'information.
23.00 Guet-apens. Film de Roger Donaldson (1993, 111 min). 7778786
0.50 La Vengeance du Sarrasin. Film de Piero Pierotti (1959, 96 min). 22173322
3.30 Prison. Film de Renny Harlin (1987, 99 min). 1500960
5.10 Le Monstre ■ Film de Roberto Benigni (1994, v.o., 107 min). 8244095

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Fernand Léger (2).
21.32 Black and Blue. Un beau trio. Avec Daniel Humair.
22.40 Nuits magnétiques. Derrière le tableau noir, souvenirs d'écoles (4).
0.05 Du jour au lendemain. Serge Margel (Le Tombeau du Dieu artisan). 0.50 Coda. Musiques à Kansas City (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La diaspora noire (2) ; 1.55, Entretiens avec Julien Gracq ; 4.21, Loup y-es-tu ? 4.45, Les couleurs de la nuit ; 4.54, Pages arrachées à Primo Levi (1) ; 5.17, Chant du goulag : Les Magizdats (1) ; 5.28, A voix nue : Salvador Dali (1) ; 5.57, Une histoire de deux villes, de Charles Dickens (1).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné le 10 mai, salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Ingo Metzmacher : Extenso, de Dusapin ; Capriccio pour piano et orchestre op. 6, de Stravinsky ; Six pièces pour orchestre op. 6, de Webern ; Symphonie nº 10 (Adagio), de Mahler.
22.00 Soliste. Stéphane Grappelli.
22.30 Musique pluriel. Au-delà de Vienne pour quatuor à cordes, de Cazaban, par le Quatuor Silvestri ; Lohengrin, action invisible pour voix, instruments et chœur (extraits), de Sciarrino.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Fauré ; Barcarolle nº 3 op. 42 ; Quatuor à cordes op. 121, par le Quatuor Via Nova ; Sonate pour violoncelle et piano nº 2 op. 117.
0.00 Jazz Club. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoncelliste Anner Bylsma. Concerto pour violoncelle nº 3, de Boccherini, par le Tafelmusik, dir. Jeanne Lamon, violon ; Divertimento K 563 Puchberg, de Mozart, par l'Archibudelli ; Sonate pour flûte à bec et basse continue op. 5 nº 10, de Corelli, Frans Brüggen, flûte à bec, Gustav Leonhardt, clavecin ; Suite pour violoncelle seul nº 5, de Bach ; Quintette pour violoncelle principal et cordes nº 3, de Reicha, par l'Archibudelli.
22.40 Les Soirées... (Suite). Symphonie nº 9 La Grande, de Schubert, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Nikolaus Harnoncourt ; Rhapsodie nº 1, de Brahms, Martha Argerich, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 La Bulgarie aujourd'hui.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invitée : Noa (France 2 du 19/5/96)
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 500 nations. [4/8] La déchirure.
21.25 Aotearoa, terre de guerriers.
22.20 Jo Privat, le blues du musette.
23.15 Descente.
23.40 Mai 68. [3/3].

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Soirée Jean Vilar : Aventure et passion. De Marcel Teulade.
22.00 Musiques en scènes. Invités : Patrice Bart et Fanny Gaïda.
22.30 Théâtre : Le Triomphe de l'amour. Pièce de Marivaux. Mise en scène de Jean Vilar. Enregistré au festival du Marais, en 1967. Avec Jean Vilar, Maria Casares, Nicole Gueden. 46260827

France Supervision

20.30 Taratata. Invité : le groupe Blur.
22.00 Cyclisme.
22.25 CinéActu.
22.35 Billard artistique.
0.05 Concert : Charlie Daniels. Enregistré à Disneyland Paris (55 min). 93422800

Ciné Cinéfil

20.30 La mort n'était pas au rendez-vous ■ ■ Film de Curtis Bernhardt (1945, N., v.o., 85 min) 83845540
21.55 La révolte est pour minuit. Film de R.G. Springsteen (1958, N., v.o., 80 min) 86411453
23.15 Toto Tarzan. Film de Mario Mattoli (1951, N., 85 min) 98236724

Ciné Cinémas

21.00 Sur la route de Nairobi ■ Film de Michael Radford (1987, 105 min) 31675434
22.45 Naked ■ ■ Film de Mike Leigh (1992, v.o., 130 min) 3674704
0.55 Boxing Helena. Film de Jennifer Chambers Lynch (1992, 100 min) 99328187

Série Club

20.45 (et 23.45) *Le Masque*. Quand le diable ricane.
21.40 (et 1.00) Wolff, police criminelle. Vite riche, vite mort.
22.30 Les Contes de la crypte. La peinture au sang.
23.00 Mission impossible, vingt ans après. La princesse.
0.30 Vive la vie (30 min).

Canal Jimmy

20.00 Batman. Le Joker rit jaune.
20.30 Les Envahisseurs. Les défenseurs.
21.20 M.A.S.H. Le capitaine fantôme.
21.45 Chronique du front.
21.50 le meilleur du pire.
22.25 Dream On. La mort fait une pause café.
22.50 Seinfeld. Le suicide.
23.15 Top bab.
23.55 La Semaine sur Jimmy.
0.05 New York Police Blues. Episode nº 49.
0.55 Cobra Girls. (25 min).

Eurosport

19.00 Football. En direct. 24e Festival international espoirs : Angleterre-Belgique, à Toulon (105 min). 7707705
20.45 Football. En direct. 24e Festival international espoirs : Brésil-Portugal (105 min). 905786
22.30 Sumo.
23.00 Golf.
0.00 Football (90 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.50 Trois enfants dans le désordre. Film de Leo Joannon (1966, 85 min). Avec Bourvil. *Comédie*.

RTL 9

22.40 *Tendres cousines*. Film de David Hamilton (1980, 100 min). Avec Thierry Tevini. *Erotique*.
0.35 *Le Retour de Sabata*. Film de Frank Kramer (1971, 105 min). Avec Lee van Cleef. *Western*.

TSR

23.15 Métisse. Film de Mathieu Kassovitz (1993, 90 min). Avec Julie Mauduech. *Comédie*.

Les programmes complets de radio, de télévision et une *sélection du câble* sont publiés chaque semaine dans : notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Chassez le naturel...

« Les Dossiers de l'Histoire » entament la diffusion d'une nouvelle série de portraits d'hommes politiques. Premier volet : Alain Juppé

« IL CONDUISAIT lui-même une Clio rouge. Je me suis retrouvée, avec mon opérateur, sur la banquette arrière de cette petite voiture, je trouvais ça assez surréaliste. La première chose que je l'ai vu faire, c'était un créneau réussi ! » Ainsi parle Michèle Reiser d'Alain Juppé, avec surprise apparemment, dans une notice de présentation du portrait du premier ministre qu'elle a réalisé entre mai 1995 ,0et avril 1996. Son film est le premier d'une série bimestrielle baptisée « Carnets du présent », qui a pour but de mieux faire connaître la facette privée des hommes politiques. Noble ambition ! Or donc, M. Juppé sait faire les créneaux. De surcroît, il les réussit. Finalement, chef du gouvernement ou pas, M. Juppé est un homme. Et qui plus est, un automobiliste assez adroit.

Pour anedoctique qu'elle soit, la métaphore roulante de la réalisatrice de ce film – un portrait de M. Juppé vu par M. Juppé – résume fidèlement le problème d'image auquel se heurte le premier ministre. Lui, un *« animal à sang froid »* ? Vous n'y êtes pas ! C'est un *« passionné »*, qui n'est *« pas du tout quelqu'un de calme »*. Un technocrate qui se réalise en la seule compagnie des mâles experts ? Vous n'y êtes pas non plus. M. Juppé préfère de loin la rencontre des femmes, pour le rapport de *« séduction »*. On le croit enfermé dans ses certitudes et barricadé derrière une rigidité psychologique. Il est, dit-il, *« assez secret »* et peu enclin à *« la confrontation directe avec autrui »*. Au fil des interrogatoires, il concède un *« vieux fond d'orgueil »*. Pourtant, même si Michèle Reiser fait des efforts louables pour laisser percer un homme comme tout le monde qui craint la maladie et la mort – appréhensions assez communes chez les cinquantenaires – et pour révéler une personnalité méconnue, le résultat est surtout convaincant à travers les images, fugaces, tournées en compagnie de son épouse, Isabelle, et à travers ses propos, rapides, sur le petit bout de chou, sa fille dernière née, Clara, *qui illumine* sa vie à l'hôtel Matignon où il a élu domicile. Pour le reste... Chassez le naturel, il revient au galop. Intellectuel de formation, sinon par nature, M. Juppé n'a pas réglé un vieux problème avec les intellectuels. Politique entre les politiques, donc blindé par nécessité, il a un problème, plutôt récent, avec les journalistes. Au point d'y revenir par deux fois en 52 minutes et de confier que ça le taraude de leur dire *« merde »*. C'est plus expéditif, assurément, qu'une bonne *« confrontation directe »*.



De droite, il assume sa position, en ne pouvant s'empêcher d'y glisser un brin de mépris pour le camp d'en face : *« Etre de droite, c'est refuser la bonne conscience qui sue par tous les pores des hommes de gauche. »* Après tout cela, on a réellement un peu de mal à le voir lutter, comme il l'affirme, contre *« la paresse »* qui doit plutôt être la nonchalance de certains surdoués non travaillés par le doute.

Un de ses condisciples parisiens du lycée Louis-de-Grand, en septembre 1962, donne, en effet, à réfléchir sur le naturel galopant du premier ministre, dans l'introduction d'un petit ouvrage intitulé *Lettre à Alain Juppé (et aux énarques qui nous gouvernent) sur un persistant « problème de communication »* (Editions Arléa). Daniel Bougnoux, devenu professeur d'université, était en khâgne avec l'élève Alain Juppé. *« Ta réussite éclatante t'isolait »*, écrit Bougnoux en évoquant les affres d'un concours : *« Je me suis retrouvé avec quelques naufragés de la version latine du côté des toilettes. Nous échangions à bas bruit nos perplexités touchant un casse-tête de Tacite. Roide et concentré, tu as traversé notre groupe, pressé d'aller t'enfermer, mais tu avais assez bien saisi nos conciliabules pour nous lâcher en ressortant la bonne traduction. Cette aumône ne te coûtait guère, le point que nous gagnions ne te menaçait pas. A ton air surpris, légèrement agacé, il était évident que tu comprenais mal qu'on ne comprenne pas. »*

Olivier Biffaud

★ « Carnets du présent » : *Alain Juppé*, France 3, samedi 25 mai à 22 h 20.

« Passe-moi la peste ! »

par Agathe Logeart

C'EST ASSEZ SIMPLE, au fond. Il suffit de ne pas se perdre. D'abord, il y a les *faces de citron*, des Asiatiques grimaçants et cruels qui ont besoin de la bombe atomique pour accomplir leurs méfaits planétaires. Leur nationalité réelle n'est pas connue, mais ce n'est pas grave : ce sont des Jaunes, et cela suffit à établir leur dangerosité. Un certain Derek, au secret dans un cachot français, pourrait leur donner la formule magique après laquelle ils courent pour fabriquer leurs engins de mort. Donc, il faudra délivrer Derek. Donc, les Jaunes utiliseront les services de psychopathes roumains au chômage depuis que la Securitate a mis la clef sous la porte après la mort de son dictateur chéri. Donc, les ex-agents roumains vont voler dans un laboratoire des germes (?) de méningite et de peste pour faire chanter le gouvernement français et lui faire recracher sa proie (Derek, si vous avez bien suivi) sous la menace d'une épidémie.

Comme la situation est drôlement grave, les services secrets français vont faire appel aux talents d'un de leurs agents reconverti dans la bibliophilie, et qui répond au nom de Nerval David (pas Gérard de). Mais, lui, il ne veut pas du tout parce qu'il vit tout seul avec son fils depuis que sa femme est morte, et qu'il aimerait bien qu'on le laisse tranquille. Mais, quand les terroristes passent au premier acte de leur plan machiavélique et déversent de l'extrait de méningite dans l'eau que boivent les petits enfants de Paris, et surtout quand son propre petit garçon se met à avoir mal à la tête et à se couvrir de grosses taches suspectes comme une coccinelle géante, eh bien, Nerval décide qu'il va s'occuper de tout. D'autant qu'après la méningite c'est la peste qu'on boira au robinet si on n'a pas fait sa provision d'eau minérale.

D'abord, il a une très très jolie assistante, ce Nerval, du genre Audrey Hepburn, en plus contemporain, ce qui met du cœur à l'ouvrage. Et puis des ordinateurs très très puissants, qui permettent, en moins de temps qu'il n'en faut pour écrire cette chronique, de repérer les terroristes et de comprendre qui sont leurs commanditaires. Quand les Roumains flairent que ça tourne au vinaigre, il y en a un qui dit à l'autre : *« Passe-moi la peste ! »*, et là on a très peur, parce que se passer la peste, ce n'est pas comme se passer le sel, et que si ça continue on va tous mourir juste parce que les Jaunes tiennent absolument à avoir leur bombe atomique et leur savant ripoux. Et puis le petit garçon de Nerval est enlevé, et on a aussi très peur pour lui, d'autant que la raison d'Etat a décidé de le passer par pertes et profits. Alors Nerval s'énerve, et, comme il est très fort et qu'il a embrassé son assistante, il réussit à récupérer la peste, à faire tuer les méchants et à remettre le savant au frais. Et son petit garçon est sauvé, ce qui n'est que justice après tout le mal que s'est donné son papa.

Bravo, TF 1 ! C'était de la belle ouvrage. Après, il y avait Morandini et Rika Zaraï. On a tiré l'échelle.

SAMEDI 25 MAI

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.53 Journal, Météo.
13.20 Reportages. Les prêtres de la dernière heure, de Laurent Lesage et Jean-Michel Chappes.
14.00 L'homme qui tombe à pic. Le roi des cow-boys. Série.
14.55 Mac Gyver. Dalton, l'espion. Série.
15.55 Melrose Place. Psychothérapie. Série.
16.50 Hercule. L'ombre géante. Série.
17.40 Trente millions d'amis.
18.20 Allume la télé. Jeu.
19.00 Beverly Hills. Tous au concert. Série.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

SALUT LES COPIEURS
Divertissement présenté tour à tour par des imitateurs connus et de jeunes talents comme : Chantal Gallia, Jean-Eric Bielle, Gérald Dahan, Patrick Adler, Sandrine Alexi, Daniel Herczog... (125 min). 688187

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Un étrange visiteur, de Rodney Gibbons (100 min). 1045826
En Nouvelle-Angleterre, un médecin à la retraite met en vente une ancienne maison. Lors de la visite d'un jeune couple, il va être fasciné par la femme car elle ressemble étrangement à sa mère décédée cinquante ans auparavant.

0.30 Le Médecin de famille. Série.
1.25 Journal, Météo.
1.40 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.00 et 3.05, 3.40, 4.45 TF 1 nuit. 2.10 et 5.10 Histoires naturelles. 3.15 Mésaventures. 3.50 Histoire de la vie. 4.55 Musique.

France 2

12.55 et 13.30 Météo.
12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 Savoir plus santé. Les petits maux esthétiques. Avec le professeur Patrice Morel.
14.38 L'ABC des plantes.
14.40 Savanes africaines. De Mitsuaki Iwago.
15.40 Samedi sport. 15.45, Tiercé, en direct d'Enghien ; 15.55, Cyclisme : Midi libre ; 17.05, Athlétisme à Villeneuve-d'Asq.
19.00 Ça balance.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo.

20.50

LA FUREUR DU SAMEDI SOIR
Divertissement présenté par Arthur et Pascal Sevran (150 min). 6818212
Rediffusion des meilleurs moments d'une émission vieille de six mois où l'on chante beaucoup.

23.20

BOXE
Championnat d'Europe des poids lourds-légers : Akim Tafer (France) - Alexander Illyne (Russie, 75 min). 9144822

0.35 Journal, Météo.
0.45 La 25ᵉ Heure. Les camps de concentration 1933-1945, de Marion et Henry Roland Coty (90 min). 3553767
Documentaire entièrement réalisé par d'anciens déportés à l'usage des générations futures.
2.15 Vive la France. [3/5]. 4.05 Urti. Alder l'oreille. 4.35 Le Huitième Ciel. 4.50 Bouillon de culture (rediff.). 5.55 Dessin animé.

France 3

11.50 et 13.02, 15.10 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.00 Keno.
14.10 Faut pas rêver (rediff.).
17.40 Montagne.
18.10 Expression directe. RPR.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Abdul Bashur, le rêveur de navires*, d'Alvaro Mutis.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES FEUX DE LA SAINT-JEAN
Téléfilm de François Luciani, [2/2] (90 min). 676583
Le jeune couple parviendra-t-il à se faire entendre de ces deux familles dans ce paysage où les chaumes brûlent, et où la guerre se rapproche de plus en plus.

22.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE : CARNETS DU PRÉSENT
Documentaire. Alain Juppé, de Michèle Reiser. (55 min). 5868212
Premier volet d'une nouvelle collection consacrée à des portraits d'hommes politiques.
● Lire ci-dessus.

23.15 Journal, Météo.
23.45 Musique et compagnie. Clara Schumann : l'amour et la vie d'une femme, de Serge Kaufmann avec Mélanie Jackson. 0.45 Les Incorruptibles. La ville sans nom. Feuilleton. 1.35 Musique Graffiti. *Spozalizio*, de Liszt, par Lazar Berman, piano (15 min).

La Cinquième

12.30 Les Lumières du music-hall. Joséphine Baker. *A quinze ans, elle débuta à Broadway et viendra un peu plus tard au Théâtre des Champs-Elysées pour* La Revue nègre. *En 1926,* Les Folies Bergères *la font entrer dans légende. Connue pour son grand cœur, elle recueillit et éleva douze orphelins de différentes nationalités.* 13.00 Mag 5. 13.30 Va savoir. 14.00 A tous vents. *Titanic*, épave et haute technologie [2/2]. 15.00 Business humanum est. Perrier. 16.00 Les Grands Maîtres du cinéma. Alan Parker. 17.00 L'Aventure des sciences. 18.00 Arrêt sur images.

Arte

19.00 Not the 9 O'Clock News. Série [8/8]. (v.o., 25 min). 44477
19.25 Histoire parallèle. Semaine du 25 mai 1946 : Etats-Unis, le retour du Ku Klux Klan. Invité : J. Fred Mac Donald (50 min). 4387125
20.15 Le Dessous des cartes. *Chronique géopolitique.* La Syrie.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES ENFANTS DU DRAGON
Série [3/4] de Peter Smith, avec Bob Peck, Linda Cropper (50 min). 2986090
21.35 Métropolis. Alvaro Mutis ; Mademoiselle Jin Xing, ex-colonel de l'armée chinoise ; revue de presse photographique ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : M comme maladie (1) (60 min). 2629699
22.35 Plan séquence. Direct. Court métrage de Henri-Paul Korchia (5 min). 8255922

22.40

MUSIC PLANET
Magazine. World Collection [3/12]. Papa Wemba, chance-Eloko Pamba, de Jimmy Glasberg (60 min). 7901336
Mélange de civilisations, mélange de sons et de rythmes, la musique de Papa Wemba est universelle. Partageant son temps entre Paris et Kinshasa, le chanteur est aussi un symbole vivant pour les jeunes Zaïrois.

23.35 Suisse-Terre de Feu en une nuit. Téléfilm [2/2] de Clemens Klopfenstein et Remo Legnazzi (v.o., 90 min). 8308212
Chronique ironique des ex-contestataires, à Berne aujourd'hui. Prix Max-Ophuls 1993.
1.05 Cartoon Factory. Dessins animés [9/10].
1.35 Not the 9 O'Clock News. Série [7/8] (v.o., rediff.). 2.00 Court-circuit. Madame Jacques sur la Croisette. Court métrage français d'Emmanuel Finkiel avec Shulamit Adar, Nathan Cogan (rediff., 1995, 38 min).

M 6

12.55 Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI. Série.
13.50 Robocop. Série.
14.45 Surfer détective. Série. La chasse.
15.40 Les Champions. Série. L'avion fantôme.
16.35 Télé séries.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Le visage.
18.00 Le Saint. Série. La révolution.
19.00 Warning. Magazine.
19.10 Turbo. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 3.20 Hot Forme.
20.35 Coming Next.

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série.
Avenir virtuel (60 min). 5818922
Le piège éternel (55 min). 1828632
Sous le lit (50 min). 8981187
Dans Avenir virtuel, *un étudiant qui a découvert un moyen de se propulser dans un futur proche s'y voit assassiné ;* Le piège éternel *se referme sur le vaisseau spatial Hubble qui, en route pour une mission commerciale, est aspiré par une force inconnue ;* Sous le lit *est l'endroit où disparaît un enfant de huit ans sous les yeux de sa sœur traumatisée...*

23.30 Firehawk : mission secrète. Téléfilm de Cirio H. Santiago, avec Martin Kove, Matt Salinger (97 min). 9050854
1.15 Best of Dance. Musique.
2.45 Fanzine. Magazine. 3.45 Sea, Sex and Sun. Documentaire. 4.40 Culture rock. Magazine. 5.30 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 14.00*
12.25 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
14.00 Rugby. Finale du Super Twelve : Auckland-Natal.
15.55 Les Révoltés d'Attica. Téléfilm de John Frankenheimer (111 min). 8436467
▶ En clair jusqu'à 20.30
17.45 Un mariage chez les rajahs. Documentaire (51 min). 37787361
18.40 Les Simpson.
19.05 Flash d'information.
19.10 et 19.45, 20.20 C Net.
19.15 C'est pas le 20 heures.
19.50 Cyberculture.
20.25 Pas si vite ! Magazine.

20.30

LE VENT DANS LES SAULES
Animation de Dave Unwin, d'après Kenneth Grahame, avec Vanessa Redgrave, Jemima Ffyne (72 min). 9792187
Les aventures de la taupe, du rat, qui sont des navigateurs passionnés, du blaireau et du crapaud victime de sa vanité.

21.45

LES COMPARSES DU KALAHARI
Documentaire de Ma Lihua et Xiao Feng (52 min). 8874545
22.40 Flash d'information.
22.45 Chien noir. Court métrage de Gilles Adrien (13 min). 5916903
23.00 Action mutante ■ Film d'Alex de La Iglesia (1992, 90 min). 70038
0.30 La Jeune Fille et la Mort ■ ■ Film de Roman Polanski (1994, v.o., 99 min). 3634564
2.10 En mai, fais ce qu'il te plaît ■ Film de Pierre Grange (1995, 82 min). 9243816

Radio

France-Culture

20.00 Le Temps de la danse.
20.30 Photo-portrait. Philippe Piquié, éditeur. 20.45 Fiction : Nouveau répertoire dramatique. Tatouage, de Dea Loher ; 22.05, La Machine, de Dino Buzzati.
22.35 Musique : L'Air du temps. L'Association française d'Action Artistique (A.F.A.A.).
0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Nouvelles du Canada. L'Age du plomb, de Margaret Atwood. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (Rediff.). La diaspora noire (3) : 1.59, La Science et les Hommes : La part de l'ombre ; 3.17, *Le gai savoir de Michel Polzat* ; 4.00, Dorian Gray, d'Oscar Wilde ; 4.59, Pages arrachées à Primo Levi (2) ; 5.20, Chant du goulag : Les Magizdats (2) ; 5.31, A voix nue : *Salvador Dali (2)* ; 5.59, Une histoire de deux villes, de Charles Dickens (2).

France-Musique

19.30 Opéra. Donné en direct de l'Opéra national de Paris, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Sebastian Lang-Lessing : Manon Lescaut, de Puccini, opéra en quatre actes sur un livret de M. Praga, D. Oliva, L. Illicaet, G. Ricordi, d'après l'Abbé Prévost, Miriam Gauci (Manon Lescaut), Jean-Luc Chaignaud (Lescaut).
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Messe, d'Edith Canat de Chizy, par le Chœur diocésain liturgique, l'Ensemble Musicatreize et l'Ensemble 2e2m, dir. Roland Hayrabedian (concert donné le 16 mai, à la cathédrale d'Evry) ; Requiem à la mémoire de Peeter Lilje, de Erkki-Sven Tüür, par le Petit Chœur de la Philharmonie d'Estonie et l'Orchestre de chambre de Tallinn, dir. Tonu Kaljuste.
1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Le mythe du Wanderer. *Œuvres de Schubert* : Der Wanderer, Fischer-Dieskau, Moore, piano ; Wanderer Fantasie D. 760, Richter, piano ; Lieder eines fahrenden Gesellen, *de Mahler, par* l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Kubelik, Fischer-Dieskau, baryton ; Variations, de Schumann, Engel, piano ; Helgoland, de Bruckner, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Barenboim ; Années de pèlerinage, extraits, de Liszt, Arrau, piano ; Siegfried, extraits, de Wagner, par les Solistes et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Haitink ; Marsyas, extraits, de Diepenbrock, par l'Orchestre de la Résidence de La Haye, dir. Hans Vonk.
22.35 Da Capo. Quintette nº 2, de Brahms, Stern et Schneider, violon, Katims et Thomas, alto, Tortelier, violoncelle ; Symphonie nº 6 Pathétique, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Leipzig, dir. Abendroth. 0.00 *Les Nuits de Radio-Classique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique.*
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 La Grande Cabriole.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Faites la fête. Invités : Elie Kakou, Marc Jolivet et Alain Doutey, Michel Muller, Les Chevaliers du fiel, Bosso, Laspalès et Chevallier (France 2 du 11/5/96)
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Bombe H sur Bikini.
21.20 Les Plus Beaux Jardins du monde. [2/12] Les âmes ancestrales de la Chine et du Japon.
21.45 Les Gardiens du feu.
22.40 500 nations. [6/8] La déchirure.
23.35 15 jours sur Planète.
0.00 Aotearoa, terre de guerriers (60 min).

Paris Première

20.00 Eco, écu et quoi ?
20.30 Tennis et concert.
22.30 Paris dernière.
23.25 Concert : Sade. Enregistré à l'Open Air Theatre de San Diego (Etats-Unis), en 1993 (55 min). 37649903
0.20 Top - Flop.
0.45 Totalement cinéma (25 min).

France Supervision

20.10 (et 23.10) L'Eté des grands créateurs.
20.30 Basket-ball. (105 min). 95265922
22.15 Cyclisme.
22.40 Coulisses.
23.50 Passageways. De C. Asscher.
0.15 Parcours avec Marguerite Gentzbitten.
0.45 Billard artistique (90 min).

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : Pierre Lhomme.
22.00 Le Meilleur du cinéma britannique. Passion et drames - Tous en scène.
23.00 L'Homme qui tua la peur ■ ■ Film de Martin Ritt (1957, N., v.o., 85 min). 9495477
0.25 Allez coucher ailleurs ■ ■ Film de Howard Hawks (1949, N., v.o., 105 min). 52064152

Ciné Cinémas

19.40 Le Bazar de Ciné Cinémas.
20.30 ▶ Fils de l'étoile du matin. Téléfilm de Mike Robe [1/2], avec Rosanna Arquette, Stanley Anderson (90 min). 4857274
22.00 Ciné Cinécourts.
23.05 5ᵉ cérémonie des Hots d'or.
1.00 Shame. Téléfilm classé X (95 min). 66403578

Série Club

20.00 Agence Acapulco. Echec et mat.
20.45 Jim Bergerac. Le pirate de la Bourse.
22.15 Les Têtes brûlées. Promotion.
23.00 *La Loi selon Mc Clain.*
23.50 Cogne et gagne.
0.40 Le Vérificateur. Le PDG gelé (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Earth Two. Mutation.
21.50 Friends. Celui qui est verni.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Le tyran.
22.25 Nonante.
23.25 Le Temps des as. (55 min).

Eurosport

12.00 Tennis. En direct. Coupe des nations, à Düsseldorf (Allemagne, 240 min). 49184922
17.00 Athlétisme. En direct. Meeting de Villeneuve-d'Ascq (120 min). 643858
19.00 Football. En direct. 24ᵉ Festival international espoirs : France-Pays-Bas (105 min). 7774477
20.45 (et 0.00) Motocyclisme.
21.00 (et 1.00) Formule Indy.
22.00 Boxe (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

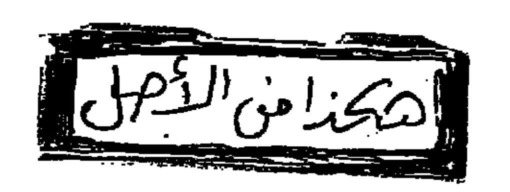
TSR

20.30 Les Enfants volés. Film de Gianni Amelio (1991, 115 min). Avec Enrico Lo Verso. *Comédie dramatique.* 23.20 Journal.
23.25 Aux portes de l'au-delà. Film de Stuart Gordon (1986, 80 min). Avec Jeffrey Combs. *Fantastique.*

Rendez-vous

17.00 France-Inter
Les Etoiles du cinéma. Conclusion du Festival de Cannes.

18.10 France-Inter
EBA. Comment les élèves, les parents d'élèves et les professeurs voient-ils l'école, le collège et le lycée ?



Le Monde
SAMEDI 25 MAI 1996

Lassitude

par Pierre Georges

EST-CE LA LEVÉE d'un tabou ? En tout cas, Raymond Barre l'a dit. Et il l'a répété : *« Si les Corses veulent leur indépendance, qu'ils la prennent. »* Avant d'évoquer le *« simple bon sens »* pour justifier le propos.

Révérence parler, Raymond Barre est d'une race politique particulière, celle du vieil éléphant solitaire. Et donc, sans calamiteux jeu de mots, il barrit. Sans se soucier outre mesure de l'effet produit, plutôt tonitruant. Et sans aucun doute délibéré.

Il faudrait être bien dupe en effet pour imaginer que l'ancien premier ministre, vêtu de lin blanc et au nom du seul bon sens, ait lancé son propos comme vous et moi, un matin d'agacement, au comptoir du Café des Négociants à Lyon ou du Commerce ailleurs.

Il savait ce qu'il faisait en le faisant, ce qu'il disait en le disant. Un mot pour provoquer un choc, pour briser ce funeste et calamiteux climat politique où l'on voit majorité et opposition se lancer à la figure des accusations sans preuve et des valises sans fond. Un mot pour dire que l'Etat et son corollaire, l'ordre républicain, devaient se ressaisir. Ou que, pourquoi pas, les urnes devraient trancher, un jour ou l'autre, contre la confusion et le désordre des esprits.

Autant l'admettre : beaucoup de Français du Continent commencent sur le sujet à avoir l'âme barriste. Faute de comprendre vraiment ce qui se passe sur l'île et n'ayant au fond plus la moindre envie de se plonger, avec des gourmandises entomologistes, dans le maquis des dissidences, factions indépendantistes ou autonomistes, rivalités, fusillades et règlements de comptes, ils se lassent et le disent.

Cette Corse si proche et si lointaine, si française et si corse, beaucoup ne la comprennent plus, s'ils l'ont jamais comprise, et se réfugient dans un simplisme réactif : après tout, si on les prenait au mot ?

Effet d'une lassitude générale. Effets désastreux sur l'opinion publique des multiples avatars subis par les gouvernements successifs. Depuis des années, carotte ou bâton, selon les oscillations du pendule et des politiques, l'Etat patauge, compose, négocie, réprime, cherche des solutions et n'en trouve pas, des interlocuteurs et en change. L'Etat gronde ou s'humilie, promet ou décide, avance ou recule. Et à la fin rien n'évolue fondamentalement. Sauf que la situation s'envenime et que le fossé s'élargit. Voir, comme on l'a vu, ces démonstrations de force, ces séances de pose nocturnes et armées dans le pays, ce discrédit infligé à l'ordre républicain ne fait qu'accentuer ce ras-le-bol rampant.

La Corse prête trop souvent à la caricature. Elle n'est même aujourd'hui plus que cela dans l'imaginaire de beaucoup de continentaux. Injuste, imbécile et préjudiciable, cette image d'elle-même menace l'île désormais bien plus que ses fantasmes propres ou ses envies profondes. L'idée fait son chemin dans l'opinion que la Corse est bien plus coupable que victime. Qu'à force de renoncements, de compromis, elle n'aura pas volé son indépendance. Un peu comme on ne vole pas un châtiment. Idée absurde évidemment !

Un général français mène les pourparlers avec les mutins de l'armée centrafricaine

La présence de représentants du gouvernement de M. Patassé a été refusée par les rebelles

LES POURPARLERS, entamés la veille, entre les porte-parole des mutins de l'armée centrafricaine et un général français devaient reprendre vendredi 24 mai, dans la matinée, au PC des forces françaises, à Bangui, alors que les évacuations de ressortissants étrangers se poursuivaient. Sept cents personnes devaient être acheminées, vendredi, vers Libreville (Gabon). Les *« extractions »* de ressortissants étrangers encore bloqués dans la capitale devaient également continuer, tandis que la situation paraissait plus calme après une manifestation anti-française, jeudi.

Une *« première prise de contacts »* avait eu lieu, dans la soirée de jeudi, entre le général Bernard Thorette et les soldats en rébellion depuis près d'une semaine contre le gouvernement du président Ange-Félix Patassé. En l'absence, cette fois, de représentants du gouvernement centrafricain – les négociations entre les insurgés et ces derniers avaient été brutalement interrompues, mercredi, au moment des combats autour du siège de la radio nationale –, cette rencontre a *« permis à tout le monde de donner ses positions »*, selon un porte-parole de l'armée française.

« INGÉRENCE »

Les entretiens se sont engagés avec les porte-parole des mutins, l'adjudant Isidore Dokodo et le sergent Cyriaque Souké. Les deux hommes ont été amenés au PC français puis ramenés à leur base du camp militaire Kaisai à bord d'un hélicoptère qui s'est posé à l'aller et au retour en terrain neutre, à l'archevêché de Bangui. Les discussions entre le général Thorette et les soldats rebelles ont eu lieu en présence de l'archevêque catholique de Bangui. Le porte-parole de l'armée française n'a pas donné de détails sur le contenu des conversations. Il a indiqué, par ailleurs, que le total des forces françaises en République centrafricaine était désormais de 2 300 hommes, contre 1 400 avant les troubles et que l'on déplore un blessé par balle, dans la nuit de mercredi à jeudi, ce qui porte à cinq le nombre des soldats français blessés depuis le début de la mutinerie, samedi.

Le ministre de la défense, Charles Millon, s'est déclaré, vendredi, *« préoccupé par le climat d'anarchie qui est en train de dominer »* en Centrafrique, en ajoutant que la France devait *« assumer les accords qu'elle a conclus »*. *« L'armée française a un rôle difficile. Il convient qu'elle puisse mener à bien ses missions afin de démontrer que la France respecte sa signature »*, a-t-il ajouté, dans une déclaration à Radio-Monte-Carlo.

Jeudi matin, Bangui avait été le théâtre d'une manifestation anti-française, au lendemain de l'intervention des forces françaises contre les mutins qui tentaient de prendre d'assaut l'immeuble de la radio, situé non loin du palais présidentiel. *« La population civile de Bangui manifeste contre l'ingérence française et contre le président Patassé »*, a déclaré un porte-parole des mutins, le sergent Cyriaque Souké.

Plusieurs milliers de manifestants scandant *« On a tué nos enfants »* ont tenté sans succès de gagner l'ambassade de France, puis se sont dirigés vers l'ambassade des Etats-Unis, où la manifestation a pris fin. Auparavant, le centre culturel français avait été incendié. Le sergent Souké a, d'autre part, indiqué que la situation était calme, après les violents affrontements de mercredi.

Quelque 1 400 Français et étrangers auront été évacués de Centrafrique, vendredi matin, grâce à la mise sur pied de nouveau vols, jeudi, vers la France, a indiqué le Quai d'Orsay. Le ministère des affaires étrangères avait appelé, mercredi, tous les Français *« dont la présence n'est pas indispensable »* à quitter la Centrafrique. Les étrangers non africains y étaient au nombre de 4 281, dont 2 278 Français selon le ministère de la défense. – *(AFP.)*

La longue ambiguïté des relations entre Paris et Bangui

DEPUIS L'OPÉRATION « Barracuda », qui permit, en 1979, de mettre un terme au fol « empire » de Jean-Bedel Bokassa, l'armée française, disposant de bases permanentes à Bangui et à Bouar, n'aura guère cessé de jouer un rôle déterminant dans les affaires centrafricaines. En 1993, ce sont les soldats français qui ont pris en main la « logistique » de la première élection présidentielle « démocratique » dans ce pays, que le chef de l'Etat d'alors, le général André Kolingba, tardait à organiser. Moins de trois ans après, l'intervention des militaires français, même s'ils s'en défendent, est plus que jamais évidente.


ANALYSE

En avril, lors de l'opération « Almandin 1 », par une action surtout dissuasive, ils ont efficacement « aidé » le président Ange-Félix Patassé à renvoyer les mutins dans leurs casernes. Cette fois, depuis le déclenchement de l'opération « Almandin 2 », l'intervention est on ne peut plus directe. Mercredi 22 mai, à Bangui, les troupes françaises ont dégagé le siège de la radio nationale, assiégé par les mutins et défendu par une garde présidentielle débordée, levant ainsi la menace qui pesait sur le palais du président, tout proche. Jeudi, c'est un officier supérieur français qui a pris la relève des représentants du gouvernement de M. Patassé pour relancer la négociation avec les insurgés.

Cet engagement, comme le maintien des bases de Bangui et de Bouar – éléments-clés du dispositif militaire français en Afrique –, ne peuvent que provoquer des sentiments mitigés, voire hostiles, chez les Centrafricains. Cette présence et cette influence ont assuré une relative stabilité économique et politique dans ce petit pays démuni, souvent ingouvernable, qui manque d'élites. Mais, volontaire ou involontaire, l'ingérence est indéniable et intolérable aux yeux de beaucoup, dans la population comme dans les milieux dirigeants.

Les hommes politiques ont tous été, à un moment ou à un autre, antifrançais et profrançais – parfois les deux en même temps... Les manifestants qui ont violemment exprimé, jeudi, leur hostilité à l'égard de la France étaient pour la plupart des partisans du général Kolingba, maintenant leader de l'opposition. Ce dernier, bien qu'il fût un temps favorable à la Libye, lors du conflit tchadien, a longtemps bénéficié de l'appui de Paris. Mais il a quitté le pouvoir en grande délicatesse avec le gouvernement français. Il rechignait à admettre la nécessité du processus de démocratisation. Michel Roussin, alors ministre de la coopération, s'est employé activement à le « convaincre » d'accepter l'organisation de l'élection présidentielle.

« NI PAROLE NI SCRUPULES »

Vainqueur de ce scrutin, M. Patassé ne pouvait que se féliciter de l'intervention française, d'autant que Paris allait encore devoir très fermement insister auprès du général Kolingba pour que celui-ci admette le verdict des urnes et consente à céder le fauteuil présidentiel. Mais Paris ne pouvait oublier que M. Patassé avait été à maintes reprises un farouche dénonciateur de la présence française en Centrafrique. Ancien premier ministre de l'« empereur » Bokassa – qui avait interrompu la coopération militaire avec la France – et grand ordonnateur de la sinistre farce de son sacre, M. Patassé, soutenu par la Libye, s'était prononcé avec virulence pour le *« retrait immédiat des troupes françaises d'occupation »*, venues chasser le dictateur, bien qu'il fût – depuis peu – en rupture de ban avec ce dernier et bien que les soldats français fussent accueillis en héros à Bangui. Bien sûr, une fois installé à la présidence, M. Patassé devait changer de discours, au point de ne pas tarir d'éloges pour la bonne coopération entre Bangui et Paris, et de donner, par exemple, des gages de fidélité en déclarant à un diplomate français qu'il était *« un gaulliste de naissance »*, son père ayant aidé les Forces françaises libres durant la deuxième guerre mondiale. Mais ni lui ni ses interlocuteurs parisiens ne sont restés dupes des apparences. *« Il a l'ambition du pouvoir et la passion des affaires, il n'a ni parole ni scrupules »*, murmurait un autre diplomate.

Ce n'est donc pas de gaieté de cœur que les Français sont venus, cette année, à son secours. Alors que ses opposants dénoncent la corruption, les goûts dispendieux et l'incapacité de son gouvernement face à la misère du pays, on ne cesse, aujourd'hui, à Paris, de souligner ses *« maladresses »* devant la montée des mécontentements. On lui reproche notamment d'avoir tardé à mettre un peu d'ordre dans les finances de l'Etat, ce qui a repoussé un accord avec le Fonds monétaire international, qui lui aurait peut-être permis d'éviter des grèves en série et de payer à temps les arriérés de solde de l'armée, avant l'explosion de colère d'une partie de celle-ci. Depuis la première émeute du 18 avril, *« nous avons dû constamment prêcher la négociation »* avec les mutins, dit-on à Paris. La France défend le processus démocratique, mais le temps paraîtra long d'ici à l'échéance du mandat de M. Patassé, en 1999, à *condition* qu'elle puisse être atteinte.

Francis Cornu

Des départs anticipés à 55 ans chez France Télécom

A L'ISSUE de plus d'une semaine de négociations, la direction de France Télécom et le syndicat FO-PTT devaient conclure, vendredi 24 mai, un accord de principe sur deux des éléments du volet social qui doit accompagner le changement de statut et la privatisation partielle de l'exploitant téléphonique : les fins de carrière anticipées et la poursuite du recrutement d'agents avec le statut de fonctionnaires.

Après d'âpres discussions avec le Trésor, qui militait pour un seuil de départ à 56 ans, les parties devaient s'entendre pour que France Télécom, qui doit être transformé en société anonyme au 31 décembre 1996, mette en place un programme de préretraites à compter de 55 ans. Les personnels qui opteront pour cette proposition percevront une prime d'incitation (dégressive selon l'âge de départ) et une rémunération équivalente à 75 % de leur salaire antérieur.

Ce plan, qui pourrait s'étaler jusqu'en 2014, sera financièrement à la seule charge de France Télécom : il coûtera jusqu'à 2 milliards de francs lors des « années de pointe ». Dans l'optique de la direction de France Télécom, il contribuera à rééquilibrer la pyramide des âges – l'âge moyen se situe à 43 ans et progresse d'environ une demi-année chaque année. Il permettra également de se séparer de personnels peu enclins à supporter les nouvelles réorganisations qui se mettent en place dans la perspective de l'ouverture totale à la concurrence des services téléphoniques, début 1998.

GRÈVE LE 4 JUIN

Ces départs anticipés s'accompagneront de recrutements. FO indiquait, vendredi 24 mai, avoir des engagements sur le fait que France Télécom embauchera, d'ici à 2002, environ 9 000 personnes et que, sur ce total, l'opérateur téléphonique recrutera 4 500 agents avec le statut de fonctionnaires. L'ampleur de ces recrutements de fonctionnaires sera dégressive : ils se situeraient à hauteur de 1 400 la première année, par exemple.

La possibilité pour France Télécom de poursuivre le recrutement de fonctionnaires, pendant quelques années encore, est l'une des concessions faites par le gouvernement pour faire passer son projet de transformation de l'opérateur.

Cela ne devrait, cependant, pas empêcher un nouveau mouvement social. Les syndicats CGT, SUD, CFDT et CFTC ont appelé à une grève le 4 juin. FO, qui ne s'est pas encore prononcée, devrait se rallier à ce mot d'ordre le 29 mai lors de son congrès fédéral.

Philippe Le Cœur

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 24 mai, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21724,10	–1,07	+9,71
Honk Kong index	11030,80	–0,47	+10,32

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

21724,10

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/05	Var. en % 23/05	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2114,45	+0,52	+12,95
Londres FT 100	3767,70	+0,09	+2,12
Zurich	—	—	+12,45
Milan MIB 30	—	—	+21,26
Francfort Dax 30	2560,87	+0,16	+13,62
Bruxelles	1771,54	+0,02	+13,58
Suisse SBS	—	—	–6,25
Madrid Ibex 35	—	—	+13
Amsterdam CBS	—	—	+17,85

Tirage du *Monde* daté vendredi 24 mai 1996 : 498 482 exemplaires

Le FBI saisit en Californie 2 000 fusils d'assaut venant de Chine

WASHINGTON
de notre correspondant

Les hommes du FBI et du bureau des alcools, tabacs et armes à feu (BATF) ont démantelé, mercredi 22 mai, dans la région de San Francisco, en Californie, un important trafic d'armes portant sur quelque 2 000 fusils d'assaut AK-47 en provenance de Chine. Sept personnes ont été arrêtées – sept autres sont toujours recherchées – au cours de cette opération, baptisée « Dragon fire ». Cette saisie d'armes de guerre est la plus importante jamais réalisée aux Etats-Unis.

Les armes saisies, d'une valeur de quelque 20 millions de francs, ont été fabriquées par China Northern Industrial Corporation, plus connue sous le nom de Norinco, et par sa filiale, Polytech, deux sociétés qui, nous confirme le correspondant du *Monde* à Pékin, fournissent l'armée populaire chinoise, dont elles sont une émanation. Le président de Polytech, He Ping, est le propre gendre du président chinois Deng Xiaoping. Les autorités américaines ne se sont pas prononcées sur le point de savoir si cette contrebande d'armes avait été montée avec l'accord ou à l'insu des dirigeants des sociétés incriminées, mais le procureur de San Francisco, Michael Yamaguchi, a indiqué que l'éventuelle *« participation du gouvernement chinois fait l'objet d'une enquête »*.

Les fusils étaient apparemment destinés aux gangs des grandes villes américaines, qui se seraient également vu offrir des lance-roquettes, des missiles sol-air, des mitrailleuses munies de silencieux, voire des véhicules blindés. La révélation de ce trafic intervient à un mauvais moment pour l'administration Clinton, qui, bien que décidée à accorder à Pékin le renouvellement de la clause de la nation la plus favorisée, s'oppose à la Chine sur l'épineux dossier des contrefaçons.

Laurent Zecchini